Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15807 – 7 F

MARDI 21 NOVEMBRE 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Ex-Yougoslavie : ultimes discussions acharnées à Dayton

LES NÉGOCIATIONS de Dayton (Ohio) sur l'ex-Yougoslavie devaient s'achever lundi 20 novembre dans l'après-midi, soit sur un accord de paix, soit sur un constat d'échec. L'administration américaine avait en effet fixé un ultimatum, dimanche, aux délégations serbe, croate et bosniaque, afin qu'elles concluent la conférence lundi à 16 heures, heure française. Jusqu'au dernier moment, les discussions ont été acharnées sur la carte de partage de la Bosnie-Herzégovine entre Serbes d'une part, Croates et Musulmans bosniaques de l'autre. La principale pierre d'achoppement concernait la largeur du corridor de Posavina, dans le nord-est de la Bosnie, stratégique car il relie entre elles les zones sous contrôle serbe et assure leur continuité avec la République de Serbie.

En cas d'accord, les Américains devaient organiser une cérémonie pour le paraphe du document à l'hôtel de la base aérienne de Dayton, en présence du président Bill Clinton. Ils envisageaient, en cas d'échec, de se retirer du processus de paix et de passer le relais aux Européens.

Lire page 5

La Pologne tourne la page Walesa en élisant un ancien communiste

Le nouveau président, Alexandre Kwasniewski, obtiendrait 51,4 % des voix

SIX ANS après la chute du régime communiste en Pologne, Alexandre Kwasniewski, le dirigeant de la gauche polonaise, est arrivé en tête, dimanche 19 novembre, de l'élection présidentielle, face à Lech Walesa. Selon les résultats encore non définitifs, M. Kwasniewski a obtenu 51,4 % des voix contre 48,6 % au président sortant. La participation (67 %) a été particulièrement élevée pour un scrutin polonais.

Même si la plupart des commentateurs avaient prévu une bataille extrêmement serrée, la défaite du chef de Solidarité a créé la surprise. Elle laisse désormais tous les pouvoirs institutionnels aux mains des partis issus de l'ancien régime.

Avec l'éviction du Prix Nobel de la paix, la Pologne tourne ainsi une page symbolique de son histoire. Lech Walesa, qui a incarné la résistance au communisme et le triomphe de la démocratie, est victime de l'usure du pouvoir. Ses détracteurs, autant que certains de ses anciens amis, lui ont reproché sa méthode personnelle de gouvernement et sa trop grande complaisance envers une Église catholique jugée par beaucoup excessivement présente dans la vie publique.



Lire page 2 et notre éditorial page 15

Les salariés perdraient leurs 20 % d'abattement

Cette réforme fiscale est à l'étude

LA SEMAINE s'annonce délicate pour le premier ministre. Après avoir eu un écho favorable dans sa majorité, toutes tendances confondues, sur son plan de redressement financier de la protection sociale, Alain Juppé est confronté à une contestation allant des étudiants aux fonctionnaires.

Les premiers devaient manifester, à Paris, mardi 21 novembre, à l'occasion d'une journée nationale d'action, pour réclamer une augmentation des crédits ; les seconds devaient se mettre en grève le 24 novembre, à l'appel de leurs fédérations, à l'exception de FO, pour dénoncer le projet du gouvernement d'aligner leur régime de retraite sur celui du secteur privé. Les arrêts de travail et les manifestations prévus devaient s'ajouter à ceux des salariés de la SNCF et de la RATP. M. Juppé doit également faire face au scepticisme de l'opinion, que reflète le dernier sondage de l'IFOP, le créditant du plus fort taux d'impopularité (65 %) enregistré par un premier ministre depuis le début de la Ve République.

L'annonce par le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, de la possible suppression de l'abattement de 20 % dont bénéficient tous les salariés soumis à l'impôt sur le revenu, dans le cadre de la prochaine réforme des prélèvements obligatoires, contribue à alourdir le climat social. « *Je confirme qu'il s'agit d'un projet faisant partie de la réforme* », a indiqué M. Arthuis au « Club de la presse » d'Europe 1. Le projet de Bercy consisterait à supprimer toutes les déductions et tous les abattements afin de permettre une baisse généralisée de l'impôt sur le revenu pour un montant égal aux sommes ainsi dégagées. Invité de « 7 sur 7 » sur TF 1, M. Juppé, surpris par cette annonce publique, a répondu que, « *pour l'instant, aucune décision d'aucune sorte n'a encore été prise* ».

Lire pages 7 et 12

Lady Diana, reine des médias

LA PRINCESSE DE GALLES, Lady Di ou Diana pour ses quelques centaines de millions d'intimes, devait tout dire ou presque à la télévision, lundi 20 novembre, à 21 h 40 heure locale. Et pas à n'importe quelle télévision : elle devait parler sur BBC 1, chaîne publique, dans une émission honorablement connue, « Panorama ». Grosse affaire : vingt millions de téléspectateurs attendus en Grande-Bretagne, diffusion en direct dans cent dix pays. En France, l'entretien avec la princesse pouvait être capté lundi à 22 h 40 sur BBC Prime pour les abonnés au câble (options chaînes étrangères) et, à la même heure, sur BBC World pour les foyers équipés d'une parabole pointée sur le satellite Eutelsat Hot Bird.

Une avalanche de commentaires aura précédé l'événement, annoncé le 14 novembre par la princesse elle-même, mais dont le contenu était censément entouré d'un secret digne des codes nucléaires. Quelques fuites propres à entretenir l'intérêt ont tout de même filtré hors du cercle de huit personnes qui ont visionné à l'avance la cassette, une heure d'entretien entre Diana et un journaliste peu connu, Martin Bashir. Pour ce que croient en savoir les journaux britanniques, notamment le *Sunday Telegraph* du 19 novembre, la princesse allait reconnaître l'échec de son mariage avec Charles, l'héritier du trône – « *c'est triste, mais c'est ainsi* » – sans toutefois envisager de divorcer, car « *il y a deux enfants en jeu* ». Pensant d'abord à l'« *avenir de ses enfants* », elle se refuse à quitter l'Angleterre.

Au contraire, la princesse, qui s'apprête à partir pour l'Argentine, où elle rencontrera le président Carlos Menem – il s'agit du premier contact de ce niveau depuis la guerre des Malouines –, considère que son rôle « *est de soutenir son pays dans le monde* ».

Parler publiquement d'affaires on ne peut plus privées, le prince Charles l'a déjà fait en avouant à la télévision, voilà dix-huit mois, qu'il avait trompé son épouse après leur séparation en 1992. Cette fois, malgré tout, la reine Elizabeth n'a été ni consultée ni avertie. C'est la fin d'un accord informel qui régissait les rapports entre Buckingham et la télévision publique, « *le baisser de rideau final sur l'âge de la déférence* », commente *The Observer* du 19 novembre.

Au sein même de la BBC, l'affaire fait des remous : le directeur général, John Birt, n'avait pas mis au courant le président de la chaîne, Marmaduke Hussey, qui, époux d'une dame de compagnie de la reine, a reconnu qu'il aurait préféré que l'interview ne se fît pas.

Les milieux politiques ne sont pas moins embarrassés. Lord Wakeham, un ancien ministre conservateur qui dirige la Press Complaints Commission, créée pour protéger les personnes mises en cause par les médias, a averti la princesse qu'en parlant à la télévision elle s'exposait elle-même aux violations de sa vie privée. Au moment où les idées républicaines progressent parmi les députés travaillistes et dans l'opinion, les députés conservateurs sont, eux, très inquiets des conséquences de la guerre médiatique que se livrent les « *Waleses* », les époux de Galles.

Sophie Gherardi

La résurrection en différé des « Fab Four »

JOHN LENNON

LES BEATLES ressuscitent, quinze ans après l'assassinat de John Lennon. Une double résurrection qui remet les « Fab Four » au cœur de l'actualité. D'abord la sortie d'*Anthology 1* – premier volet d'une série de trois doubles CD. Ensuite, dans cette anthologie, la présence d'une chanson inédite de John Lennon, *Free as a Bird,* tranformée en morceau virtuel des Beatles, les trois survivants (Paul McCartney, George Harrison et Ringo Starr) ayant superposé leurs voix et leurs instruments sur des accords et des mots d'outre-tombe. Enregistrée par John Lennon à la fin des années 70, *Free as a Bird* n'est à l'origine qu'une maquette réalisée sur un magnétophone posé sur son piano. La chanson est plus une ébauche qu'une véritable composition. Aujourd'hui, la technique a permis à ses camarades d'y fondre leurs instruments.

Lire pages 26 et 27



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 1121 - 7,00 F

L'Espagne a oublié le franquisme

MADRID
de notre correspondant

Très prochainement, la vitre protectrice destinée à prévenir les éventuelles agressions contre le célèbre *Guernica* sera enlevée et le tableau de Picasso sera exposé au regard direct des visiteurs. Par cette mesure, le conseil d'administration du musée d'art moderne Reina Sofia de Madrid veut démontrer que cette toile mythique est devenue une œuvre comme une autre, quatorze ans après son installation dans la capitale, mais surtout, comme l'explique le directeur du musée, José Guirao, que « *les ressentiments entre les deux Espagne n'existent plus* ».

Vingt ans après la mort de Franco, est-ce bien vrai ? La guerre civile qui a déchiré atrocement toute une nation n'a-t-elle vraiment laissé aucune rancœur ? Le souvenir de quarante années de dictature est-il encore présent dans les esprits ? Si le centième anniversaire de la naissance du Caudillo en 1992 avait été l'occasion d'une débauche de livres sur celui qui a imposé au pays une poigne de fer, le souvenir de sa disparition n'a pas donné lieu à des manifestations nostalgiques et encore moins à un bilan sur un passé qui semble bien loin. Au contraire, l'Espagne revit avec intensité les années qui ont suivi le franquisme et permis de mettre en place les premiers jalons de ce qu'il est convenu d'appeler la transition démocratique. Comme si le plus important était la manière dont les dirigeants de l'époque ont fait entrer la nation dans une ère nouvelle.

Oublié Franco ! L'Espagne s'intéresse davantage aux hommes qui ont fait basculer un régime autoritaire vers la démocratie et au rôle joué par le premier d'entre eux, le roi Juan Carlos, successeur investi par le généralissime et en cela héritier direct d'un dictateur qui, avant sa mort, avait déclaré que « *tout était ficelé et bien ficelé* ». Vingt ans plus tard, celui que Sartre avait qualifié de « *gueule abominable de salaud latin* » serait pour le moins surpris, s'il revenait, de voir que ces liens qu'il avait crus bien noués ne l'étaient pas du tout. « *Il ne tiendrait pas cinq minutes s'il voyait où est tombée l'Espagne* », résume l'un de ses biographes, l'historien Ricardo de la Cierva.

Michel Bole-Richard

Lire la suite page 15

Révolution thérapeutique pour l'ulcère

La découverte du rôle fondamental joué par une bactérie, *Helicobacter pylori,* dans le developpement de l'ulcère digestif va bouleverser la prise en charge de cette maladie. p. 10

Le sommet de l'APEC

Lors du Forum de coopération économique Asie-Pacifique à Osaka, les pays d'Asie ont fait prevaloir leurs intérêts communs face aux Etats-Unis. La Chine a par ailleurs accepte une baisse de ses droits de douane. p. 32

Le cinéma des autres

Le festival des Trois Continents est l'occasion, chaque année, à Nantes, au mois de novembre, de faire connaissance avec des films venus d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie. p. 13

Un entretien avec Martine Aubry

Notre nouvelle page « Entretien » du lundi (daté mardi) est consacrée à un dialogue entre la présidente du mouvement Agir et trois intellectuels. p. 14

Le système Coca-Cola

En cinq ans, la firme d'Atlanta a conquis les pays de l'Est et délogé son concurrent Pepsi. Dans un entretien au *Monde*, le numéro deux mondial de Coca-Cola explique sa stratégie. p. 16

Modes de vie

Chaque lundi (daté mardi), « Modes de vie », un nouveau rendez-vous en séquence « Aujourd'hui ». Dans ce numéro : la grande distribution réinvente le chariot de supermarché. p. 24

POLOGNE Le dépouillement de plus de deux tiers des suffrages, lundi matin 20 novembre, confirmait l'avance du candidat ex-communiste, Alexandre Kwasniewski, sur le président sortant, Lech Walesa, au second tour de l'élection présidentielle. M. Kwasniewski obtenait 51,4 % des voix contre 48,6 % au président sortant. ● LES PRINCIPALES RÉGIONS appuyant M. Walesa ayant déjà été comptabilisées, cet écart ne devrait pas changer beaucoup. Il s'agit notamment du sud-est de la Pologne avec Cracovie, ainsi que des voïvodies de Gdansk (65 % des voix pour M. Walesa) et de Varsovie (62,4 %). ● LA PASSATION DES POUVOIRS entre l'ancien Prix Nobel de la paix et l'ex-ministre communiste doit avoir lieu au plus tard le 23 décembre. Elle laissera alors la présidence, le gouvernement et la majorité parlementaire aux mains des partis issus de l'ancien régime.

La défaite de M. Walesa laisse tous les pouvoirs aux ex-communistes

Le chef de la gauche post-communiste, Alexandre Kwasniewski, a emporté de justesse l'élection présidentielle polonaise ; six ans après la chute du communisme, cette victoire, dans un pays divisé, affaiblit les héritiers de Solidarité

VARSOVIE
de notre correspondant

C'est fait. Le « héros » est à terre, une épopée s'achève, banalement, au fond des urnes. Quinze après la révolution pacifique de Gdansk, six ans après les premières élections libres depuis la guerre, les Polonais ont rendu, démocratiquement, la totalité du pouvoir aux héritiers d'un régime imposé naguère par la force. Lech Walesa, qui fut pour le monde entier le symbole d'une lutte joyeuse et insolente pour la démocratie et contre le communisme, a été battu, nettement, par un « pragmatique », qui fut communiste sous les communistes et démocrate quand il le fallut.

La victoire d'Alexandre Kwasniewski est étroite, mais nette : 51,4 % contre 48,6 %, avec une participation relativement forte : 67 %. Et le résultat est d'autant plus cinglant que, trois heures durant, c'est Lech Walesa qui paraissait avoir gagné. Un ministre du gouvernement, l'ex-communiste Leszek Miller, concédait à demi-mot l'échec de son candidat, évoquait les *« erreurs »* commises pendant la campagne d'Alexandre Kwasniewski. Jusqu'au moment où la première estimation fondée, non sur des sondages à la sortie des urnes, mais sur des dépouillements réels, vint brutalement tout remettre en cause. Le même Leszek Miller, métamorphosé, jubilant, levait le poing au milieu des hourras, tandis qu'à l'état-major de Lech Walesa la foule se figeait, muette, incrédule.

Cette « surprise », cette « erreur » de plus de 2 %, que les analystes avaient les moyens de prévoir mais dont ils n'ont pas cru bon d'avertir le public de la télévision, tient à une raison simple : au premier comme au second tour, une partie non négligeable des électeurs du candidat post-communiste n'ont pas « avoué » leur vote, comme s'ils en avaient honte. Combien de Polonais se sont-ils donc couchés dimanche soir rassurés, pour se réveiller lundi matin interloqués, incrédules, avec le sentiment que leur pays avait changé en une nuit, que quelque chose d'incompréhensible s'était passé ?

Les arguments échangés pendant la soirée électorale, cependant, préfiguraient ceux du lendemain. A gauche, on expliquait qu'Alexandre Kwasniewski avait de toute façon « gagné », moralement et politiquement. Et il y avait, réellement, de quoi s'émerveiller : en 1989, le Parti communiste était chassé du pouvoir ; en 1993, après sa rapide métamorphose en Parti social-démocrate, il remportait les élections législatives – mais dans un paysage très morcelé, et avec seulement 20 % de l'électorat. Et voilà qu'avec la moitié des suffrages, et grâce à Alexandre Kwasniewski, il parachevait sa transformation, sa légitimation.

L'actuel président de Solidarité, Marian Krzaklewski, apparut, blême, la voix nouée, et parla d'un « quatrième partage de la Pologne »

A droite, au contraire, il était beaucoup question *« d'humiliation »* pour la Pologne, et, au fond, pour les mêmes raisons ; le simple fait qu'un ex-communiste ait réuni tant de suffrages faisait frémir d'indignation, et divers responsables de petites formations de droite échangeaient des reproches mutuels, cherchaient des responsables à cette « quasi » défaite.

Quand, à 23 heures, les proportions s'inversèrent définitivement en faveur d'Alexandre Kwasniewski, ce fut un choc. Pour des millions de gens, voter Walesa c'était encore, en cet automne 1995, accomplir une sorte de devoir national, voter « pour la patrie ». Combien d'hommes et de femmes, interrogés à la sortie des urnes, n'ont-ils pas déclaré, comme une évidence, qu'ils avaient voté *« pour Walesa, pour la Pologne »*. Certains encaissèrent le choc, d'autres pas : Marian Krzaklewski, l'actuel président de Solidarité, apparut, blême, la voix nouée, et parla d'un *« quatrième partage de la Pologne »* – c'est-à-dire d'une catastrophe historique. Et il se fit menaçant, transformant sa colère en une véritable déclaration d'hostilités : *« Si Kwasniewski gagne, il perdra. »*



Est-ce l'annonce de grèves, de manifestations, de nouvelles batailles, contre ceux qui désormais ont la totalité du pouvoir ? Ce qui reste de Solidarité, mouvement désormais radicalisé, politiquement marqué à droite, est-il en mesure de s'opposer à une équipe bénéficiant cette fois d'une parfaite légitimité démocratique ?

Un fait est certain : plus rien – sinon peut-être leur sens politique – n'empêche désormais les post-communistes de mettre la main sur tout ce qui reste à prendre : les ministères dits « présidentiels » – et d'autant plus sensibles qu'il s'agit des affaires étrangères, de la défense et de l'intérieur – ; les services spéciaux que les partisans de M. Kwasniewski avaient accusés d'avoir servi la campagne de Lech Walesa ; la banque centrale, déjà affaiblie par l'entrée en politique manquée de sa présidente, Mme Gronkiewicz-Waltz ; et la télévision, dirigée depuis plusieurs années par des hommes de « droite », mais guère favorables à Lech Walesa.

L'expérience des deux dernières années, où les membres de l'actuelle coalition formée d'ex-communistes et de leurs anciens vassaux du Parti paysan se sont partagé avec gourmandise les postes de responsabilité dans l'administration, mais aussi dans les entreprises contrôlées par l'Etat, laisse prévoir que leur appétit n'est pas rassasié. Et la tentation sera d'autant plus forte que, dès dimanche à minuit, le ministre de la défense, Zbigniew Okonski, annonçait publiquement sa démission, *« par solidarité avec le président »*, et laissait prévoir que ses collègues des affaires étrangères (Wladyslaw Bartoszewski) et de l'intérieur (Andrzej Milczanowski) feraient de même.

C'est le premier effet, très concret, de la défaite de Lech Walesa : l'équilibre, déjà fragile depuis la victoire de l'actuelle coalition aux élections de 1993, est rompu. Le gouvernement, le Parlement et le président sont entre les mains d'une même équipe, qui, même si elle proclame des intentions conciliatrices, s'est forgée politiquement au temps d'une lutte sans rémission contre Solidarité. Certes, elle-même est beaucoup moins unie qu'il n'y paraît – et la coalition entre post-communistes et paysans était devenue si branlante que le Parti paysan avait évité de se prononcer entre les deux candidats, et que certains de ses responsables paraissaient préparer un retournement d'alliances, y compris pendant les premières heures de l'étrange soirée de dimanche. A présent, ils n'ont plus aucune raison de changer de camp.

La coalition semble donc appelée à durer, d'autant plus qu'en face, et en tout cas au Parlement, il n'y a pas grand-chose. L'Union de la liberté, le parti de « l'élite » de Solidarité, brouillée avec Lech Walesa jusqu'au lendemain du premier tour, est plus faible que jamais. Non seulement son candidat, Jacek Kuron, a réalisé un score somme toute médiocre, mais le soutien qu'elle a fini par apporter à Lech Walesa s'est avéré inefficace (un tiers des électeurs de Jacek Kuron – qui dimanche soir a refusé tout commentaire – s'est porté sur le candidat post-communiste). Quant à la droite radicale, elle semble plus vouée que jamais à ses incessantes querelles internes, avec même quelques nouvelles raisons de se montrer mutuellement du doigt : après tout, ni son « meilleur » représentant au premier tour, l'ancien premier ministre « anti-communiste » Jan Olszewski, ni Mme Gronkiewicz-Waltz, n'ont cru utile d'appeler clairement à voter Walesa.

Pour ceux qui se sentent les créateurs de la Pologne démocratique, la leçon est amère

L'Eglise, elle, avait nettement fait connaître son choix – trop nettement peut-être. Le porte-parole de l'épiscopat, Mgr Pieronek, visiblement affecté, parlait dimanche soir de *« drame »*, tout en évitant de parler de *« tragédie »*. Mais il est vrai que l'Eglise de Pologne en a vu d'autres, et une cure d'opposition ne lui ferait peut-être pas de mal, son triomphalisme des dernières années lui ayant coûté cher auprès d'une bonne partie de l'opinion.

Reste, bien sûr, l'échec personnel d'un homme, d'un personnage hors du commun, à qui il avait été donné d'incarner son pays devant le monde. A l'approche du vote, Lech Walesa était allé dans son atelier des chantiers navals de Gdansk, avait ouvert le tiroir de bois où il rangeait ses outils d'électricien. Il n'y retournera pas, bien sûr, mais il ne sera plus jamais non plus ce Walesa « magique », ce gagneur qui, au pires moments, n'avait jamais baissé les bras – et les avait si souvent levés en « V » de la victoire. On pourra lui reprocher beaucoup, et en particulier ce catastrophique débat télévisé qui lui a peut-être coûté l'élection. Et aussi, plus gravement, d'avoir découragé, laissé sur le bord du chemin, trop d'amis et de collaborateurs dévoués, qui, au moment de l'épreuve, lui auront cruellement manqué. Car c'est fondamentalement un homme seul, doté d'un entourage maigrelet, d'un état-major ne faisant absolument pas le poids, qui a mené le combat, et l'a perdu.

La faute lui en revient, certes, mais pas seulement à lui. Fallait-il vraiment que Jacek Kuron, le vieux compagnon de lutte, alors qu'il savait pertinemment n'avoir plus aucune chance, le renvoie dos à dos avec son adversaire post-communiste ? Et qu'ensuite, après lui avoir – d'un mot – accordé son soutien, il brille par son silence, entre les deux tours ? Fallait-il que d'autres grandes figures d'un combat commun ne lui apportent leur voix qu'avec des pincettes ?

Pour tous, pour ceux qui se sentent à juste titre les créateurs de la Pologne démocratique, la leçon est amère. Sera-t-elle tirée ? Pour l'heure, il faut d'abord conjurer un nouveau danger, une nouvelle crainte : celle que la route de la Pologne vers l'Europe unie, et plus encore vers l'OTAN, se soit en un jour allongée de plusieurs années.

Dès dimanche soir, Bronislaw Geremek demandait, par télévision interposée, aux responsables occidentaux de comprendre que, précisément parce qu'elle avait désormais un président post-communiste, la Pologne avait plus besoin que jamais d'être acceptée, et vite, dans les structures occidentales. La réponse risque pourtant de s'imposer d'elle-même : pourquoi cette Pologne qui demande de l'aide s'est elle mise d'elle-même dans de tels draps ? Pour reprendre un autre commentaire du professeur Geremek, *« la situation est difficile, mais intéressante »*. C'est une litote.

Jan Kra[illegible]

Un mandat de cinq ans

Le président polonais, élu au suffrage universel pour un mandat de cinq ans renouvelable une fois, dispose de pouvoirs relativement étendus, dont celui de nommer le premier ministre. Aux termes de la *« petite Constitution »* de 1992, adoptée en attendant une nouvelle loi fondamentale, en cours d'élaboration, il est le chef suprême des forces armées et exerce aussi la *« direction générale »* dans le domaine de la politique étrangère et de la sécurité extérieure et intérieure.

Il désigne le président de la banque centrale, nomme les juges et les ambassadeurs et dispose de l'initiative législative ainsi que du droit de veto législatif. Il peut, dans deux cas, dissoudre le Parlement, composé de la Diète et du Sénat : s'il n'arrive pas à voter le budget ou à former le gouvernement dans un délai de trois mois. Les pouvoirs du président ont été au cœur d'innombrables querelles entre Lech Walesa et le gouvernement de gauche. – *(AFP.)*

Les ambiguïtés d'Alexandre Kwasniewski

VARSOVIE
de notre correspondant

Alexandre Kwasniewski mérite la reconnaissance de ses amis. Il a accompli, adroitement, une sorte de mission historique : transformer le plomb en or, ou plus exactement le « béton » – terme sous lequel on désignait en Pologne le noyau dur de l'appareil du parti – en une formation moderne et démocratique où les anciens réseaux prospèrent à l'ombre de dirigeants au « look » européen et au langage aimable.

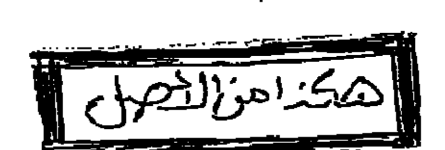


PORTRAIT

Il est d'origine modeste, a fait des études (commerce extérieur), mais n'a pas de diplôme, contrairement à ce qu'il a toujours laissé entendre. Un détail, mais qui dénote, avec beaucoup d'autres, un trait de caractère et un comportement : M. Kwasniewski entretient des rapports complexes avec la vérité, et plus complexes encore avec le passé, dont il oublie certains épisodes, voire les récrit à sa manière. Il est, à bien des égards, un homme politique « normal », tout à fait semblable aux politiciens occidentaux. Mais dans un pays qui n'est encore pas tout à fait « normal » : c'était l'ambition de Lech Walesa de le mener jusqu'au bout de cette transformation, c'est à Alexandre Kwasniewski qu'en reviendra, peut-être, l'honneur.

Tout, apparemment, lui sourit. Responsable d'organisation de jeunesse à moins de vingt-cinq ans, ministre à trente ans, le voici président à quarante-trois ans. Il parle « d'avenir », semble décidé à panser les plaies que sa victoire va ouvrir, il parle d'économie libérale, d'OTAN et d'Europe. Mais son électorat est aussi ambigu que lui-même. On dit, et c'est en partie vrai, qu'il a le soutien des jeunes et des cadres, tandis que son adversaire représenterait la Pologne du passé. Mais c'est surtout dans les petites villes, frappées par le chômage, à la campagne et parmi les déçus de la réforme économique que ses électeurs sont les plus nombreux : les étudiants, les entrepreneurs et les professions libérales, et la majorité des habitants des grandes villes ont voté pour son adversaire. Comment trouver un langage qui satisfasse cet électorat, ne pas oublier les amis d'hier qui vont réclamer leur récompense, et se concilier « l'autre » Pologne, meurtrie, déçue ? Comment passer des paroles – son point fort – aux actes ?

J. K.



Un compromis met provisoirement fin à la crise budgétaire américaine

Bill Clinton accepte le principe d'un équilibre des comptes fédéraux en sept ans

Le Congrès à majorité républicaine et la Maison Blanche ont finalement trouvé, dimanche 19 novembre, un accord mettant fin provisoirement à la crise budgétaire. Les 800 000 fonctionnaires qui avaient été renvoyés chez eux la semaine dernière, faute de moyens pour les payer, ont repris leur travail lundi matin 20 novembre. Reste à s'entendre sur une loi de finances définitive.

WASHINGTON
de notre correspondant

La page est tournée, du moins s'agissant des conséquences les plus immédiates de la crise budgétaire, qui avait éclaté mardi dernier, 14 novembre. Grâce au compromis auquel ont abouti, dimanche soir, la Maison Blanche et les leaders de la majorité républicaine du Congrès, les quelque 800 000 fonctionnaires placés *de facto* au chômage technique devaient reprendre le travail lundi matin 20 novembre.

Dans la nuit de dimanche à lundi, le Congrès a adopté une loi de finances provisoire pour une seule journée (celle de lundi), avant d'examiner un second texte permettant le financement des dépenses du gouvernement fédéral jusqu'au 15 décembre. D'ici là, les deux parties vont engager des négociations afin de tenter de parvenir à un compromis sur une loi de finances définitive pour l'année budgétaire 1996, qui aurait dû débuter le 1er octobre.

INTÉRÊT COMMUN

Depuis la fin de l'exercice 1995, l'administration vit grâce à une loi de finances provisoire. Faute d'accord entre l'exécutif et le Congrès pour en prolonger les effets, le gouvernement s'est retrouvé privé de l'autorisation légale de dépenser. Il a donc été contraint de procéder à la mise à pied d'environ 40 % des employés fédéraux.

Au-delà d'un avantage tactique immédiat pour Bill Clinton (les Américains, selon les sondages, rendent responsables les républicains de la crise), les conséquences politiques et économiques d'une poursuite de cette impasse budgétaire ont convaincu la Maison Blanche et le Congrès qu'il était de leur intérêt commun de mettre rapidement un terme à la paralysie partielle de l'administration. Sur le plan symbolique, les républicains ont des raisons de pavoiser : l'accord prévoit en effet que l'exécutif et le Congrès s'engagent à promulguer une loi *« pour équilibrer le budget au plus tard au cours de l'année budgétaire 2002 »*.

Or il s'agit là de la pierre angulaire du *« contrat avec l'Amérique »*, cette bible électorale du Grand Old Party. Pour atteindre leur objectif d'un retour à l'équilibre des finances publiques en 2002, assorti d'un allègement de la pression fiscale de 245 milliards de dollars, Newt Gingrich et Robert Dole, respectivement chef de la majorité républicaine à la Chambre des représentants et au Sénat, ont présenté un projet de budget prévoyant des économies importantes, notamment 270 milliards de dollars en sept ans sur Medicare (dépenses de santé des personnes âgées). Leurs prévisions d'un retour à l'équilibre budgétaire en sept ans sont basées sur les projections économiques du CBO, le bureau du budget du Congrès, que conteste l'administration démocrate.

Le chef de la Maison Blanche obtient partiellement satisfaction, puisque le compromis prévoit que les données économiques qui serviront de base au budget proviendront du CBO, après une *« consultation approfondie »* de l'office du budget de la Maison Blanche (OMB) et d'experts privés. Cette précision a son importance : les prévisions de l'administration en matière de croissance économique sont nettement plus optimistes que celles du CBO. Des économies budgétaires moins drastiques que celles des républicains seraient donc nécessaires pour retrouver l'équilibre.

DEUX VISIONS

Les estimations de l'administration et des républicains sont éloignées de plus de 350 milliards de dollars, soit plus qu'il n'en faut pour préserver les programmes sociaux dont M. Clinton se veut le défenseur. Le chef de la Maison Blanche marque un point à ce sujet : l'accord prévoit que le budget devra *« protéger les générations futures, assurer la solvabilité de Medicare* (l'assurance-maladie des personnes âgées), *fournir un financement adéquat de Medicaid* (l'aide aux plus démunis), *de l'éducation, de l'agriculture, de la défense nationale, des anciens combattants et de l'environnement »*.

Les divergences entre républicains et démocrates reflètent en fait deux visions politiques très différentes. Partisans de laisser agir les lois du marché, les républicains veulent redonner aux Etats une grande partie des prérogatives exercées par l'administration fédérale : c'est ce que traduisent leurs priorités budgétaires. Les démocrates, de leur côté, estiment que l'Etat doit conserver un rôle pour corriger les excès d'un système qui frappe durement les laissés-pour-compte de la société américaine. C'est ce débat qui sera au centre des prochaines discussions budgétaires, et de la campagne électorale présidentielle.

Laurent Zecchini

La France réprouve le manque de solidarité de ses partenaires sur les essais nucléaires

LE GOUVERNEMENT français avait l'intention, lundi 20 novembre, à l'occasion du conseil des ministres des affaires étrangères de l'Union, de manifester à nouveau sa réprobation devant ce qu'il estime être une *« atteinte à la solidarité européenne »* lors de l'adoption par la commission de désarmement de l'ONU, le 16 novembre, d'un projet de résolution condamnant les essais nucléaires français. Dix des quinze partenaires de la France avaient voté en faveur de la résolution, provoquant l'annulation par le président Chirac d'une rencontre qu'il devait avoir avec le premier ministre belge, Jean-Luc Dehaene, et celle du sommet franco-italien de Naples, prévu pour la fin de la semaine. Le premier ministre, Alain Juppé, a également annoncé, dimanche 19 novembre, le report de la rencontre qu'il devait avoir mardi avec le premier ministre finlandais.

M. Juppé, qui s'exprimait lors de l'émission télévisée 7/7, a rejeté sur ses partenaires la responsabilité de cette crise. *« Qui a pris le risque ? Ce n'est pas nous. Ce sont nos partenaires européens qui n'ont pas fait prévaloir le minimum d'esprit européen sur quelques pressions de leurs opinions publiques »*, a-t-il dit. Le premier ministre belge, Jean-Luc Dehaene, a tenté samedi de dédramatiser l'affaire, nous indique notre correspondant à Bruxelles, Jean de La Guérivière. C'est sur un ton plutôt conciliant qu'il a commenté l'événement sur les ondes : *« La France a voulu donner un signal que je comprends partiellement par rapport à une certaine opinion qu'elle se fait d'elle-même. Les Français doivent comprendre à leur tour que leurs partenaires au sein de l'Union européenne ont une opinion quant à une initiative* (les essais) *sur laquelle ils ne nous ont pas consultés. »*

M. Dehaene a ajouté qu'il n'y avait pas de *« frictions personnelles »* entre lui et M. Chirac. Il a indiqué qu'il pourrait s'entretenir avec M. Chirac lors du sommet de la francophonie à Cotonou, le mois prochain. Le vote belge a été critiqué à Bruxelles par l'un des responsables de l'opposition libérale francophone, Armand De Decker.

En Italie, le président du Conseil, Lamberto Dini, a rejeté sur le Parlement, qui avait approuvé le 17 octobre une résolution condamnant les essais français, la responsabilité du vote italien à l'ONU. Exprimant ses *« regrets »* à propos de l'annulation du sommet de Naples, il a indiqué qu'*« en raison de considérations de politique extérieure générale le gouvernement aurait préféré, si cela avait été possible de l'obtenir au Parlement, que l'Italie s'abstienne sur des résolutions qui avaient été mises au vote inopinément ».* – *(AFP, Reuter).*

Le SPD allemand tend la main aux communistes et aux écologistes

BONN
de notre correspondant

En élisant à leur tête Oskar Lafontaine, la semaine dernière au congrès de Mannheim, les sociaux-démocrates ont modifié les données du jeu politique allemand. Contrairement à son prédécesseur Rudolf Scharping, le nouveau président du SPD annonce, en effet, qu'il n'hésitera pas, le moment venu, à tendre la main aux communistes réformateurs du PDS.

Avec les voix du PDS, la deuxième force politique en ex-RDA, le SPD et les Verts pourraient éventuellement asseoir une majorité de gouvernement après les prochaines élections de 1998. Ce scénario pourrait s'inspirer d'un modèle qui existe déjà dans le Land de Saxe-Anhalt, en ex-RDA : un gouvernement minoritaire entre le SPD et les Verts, avec le soutien extérieur des députés du PDS.

« Il y a une majorité pour le camp de la gauche dans ce pays », déclare Oskar Lafontaine dans une interview au *Spiegel* parue lundi 20 novembre. Lors des élections du 16 octobre 1994, il n'a manqué aux trois partis de la gauche que dix sièges pour former une majorité au Bundestag. Le calcul d'Oskar Lafontaine aurait des chances de se réaliser si le parti libéral FDP, hypothèse qui n'est pas exclue, recueillait moins de 5 % des voix et disparaissait du Bundestag lors des prochaines élections générales en 1998.

S'exprimant à propos du PDS, qui incarne pour beaucoup d'Allemands l'épouvantail du communisme, le nouveau président du SPD souligne qu'*« on doit donner à tous une chance de participer à* [la] *démocratie »*. Oskar Lafontaine doit rencontrer, le 29 novembre prochain à Sarrebrück, le dirigeant du PDS, Gregor Gysi et cette rencontre prend tout d'un coup une ampleur politique considérable.

UN TABOU BRISÉ

Il est vrai que le PDS représente, en ex-RDA, une force politique de premier plan (il a recueilli 36 % des voix dans la partie orientale de Berlin lors des dernières élections régionales du 22 octobre).

Jusqu'ici, jamais un dirigeant du SPD n'avait envisagé publiquement de mettre en place une majorité nationale avec le soutien extérieur du PDS. Avec Rudolf Scharping, ce sujet était tabou. De nombreux sociaux-démocrates, notamment des Allemands de l'Est mais aussi des représentants de la droite du parti, sont profondément choqués que leur parti puisse coopérer avec les héritiers de l'ancien SED au pouvoir à Berlin-Est.

Lucas Delattre

Jordi Pujol perd la majorité absolue au Parlement de Catalogne

CIU reste cependant le premier parti local

MADRID
de notre correspondant

Jordi Pujol, président de Catalogne, a remporté, dimanche 19 novembre, sa cinquième victoire dans les élections autonomes, mais il a largement perdu la majorité absolue que sa formation, Convergence et Union (CIU), détenait depuis trois mandats. Sur les 135 députés élus, CIU n'en obtient que 60 – contre 70 en 1992 – et perd 5,2 % des suffrages. Ce qui a fait dire au tout-puissant dirigeant de la Catalogne depuis quinze ans, *« qu'il y a des choses qu'il faudra repenser »*.

Il est indéniable que le soutien des nationalistes catalans au gouvernement de Madrid pendant plus de deux ans a coûté des voix à Jordi Pujol et qu'il a été victime d'une certaine usure du pouvoir. En plus, « l'espagnolisation » du scrutin catalan, considéré comme un galop d'essai avant la grande confrontation générale de mars prochain, a été défavorable à CIU, de même qu'une participation particulièrement élevée (64 % par rapport à 55 % en 1992). *« Nous avons été victimes d'un excès de confiance »*, a résumé Jordi Pujol en montrant du doigt les sondages qui, tous, lui prédisaient une nouvelle majorité absolue.

FORTE POUSSÉE DU PP

Néanmoins, CIU dispose d'une confortable avance sur les socialistes, dont le candidat de transition Joaquim Nadal a fait mieux que freiner la chute annoncée du PSC (Parti socialiste catalan) en ne perdant que 6 députés (34 au lieu de 40) et 2,7 % des suffrages. Même si, comme l'a dit Jordi Pujol, il est prématuré de parler de possible coalition, les socialistes apparaissent comme les éventuels alliés des nationalistes, ce qui constituerait le renversement de la situation qui a eu cours au niveau national. Il est également possible que CIU choisisse de gouverner en minorité, comme ce fut le cas entre 1980 et 1984, illustrant ainsi un retour à la case départ.

Le deuxième enseignement de ces élections est la forte poussée du Parti populaire (PP) dans une région où il a toujours eu des difficultés à s'implanter en raison de la méfiance des Catalans envers une droite soupçonnée d'arrière-pensées franquistes. Aleix Vidal-Quadras non seulement a ravi la troisième place aux indépendantistes d'Esquerra Republicana sur l'échiquier politique catalan, mais gagne 10 députés (de 7 à 17) en faisant passer le PP de 7 % à 13,1 %. *« Maintenant oui, sans aucun doute, le futur président du gouvernement espagnol sera José Maria Aznar »*, n'a pas hésité à dire Aleix Vidal-Quadras. Tout au long de la campagne, le PP s'est efforcé de présenter ce scrutin comme un test national de sa progression.

Dans une moindre mesure, les indépendantistes progressent eux aussi, gagnant 1,5 % et deux députés (de 11 à 13) tandis que Iniciativa per Catalunya, branche catalane d'Izquierda Unida, coalition dominée par le Parti communiste, obtient 3,2 % de plus et quatre députés supplémentaires (de 7 à 11).

Seuls les deux poids lourds de la politique catalane perdent du terrain au détriment des formations plus modestes. Ce rééquilibrage des forces est avant tout un sérieux avertissement à Jordi Pujol. Est-ce pour autant le début de la fin du pujolisme, comme l'annoncent certains ? La victoire a en tout cas pour la première fois un goût amer.

Michel Bole-Richard

Le refus des femmes-prêtres déclaré « infaillible » par Rome

L'ÉGLISE CATHOLIQUE n'ordonnera jamais de femmes-prêtres. C'est une décision qui ne constitue pas, à proprement parler, une « définition » dogmatique nouvelle, mais qui relève désormais du domaine de l'« infaillibilité », justifiée par une pratique constante de l'Eglise depuis deux mille ans. A cet égard, elle s'impose définitivement et lie tout successeur du pape. Telle est la teneur d'une courte note publiée, samedi 18 novembre au Vatican, par la Congrégation pour la doctrine de la foi, présidée par le cardinal Josef Ratzinger.

Cette mise au point surprend moins par son contenu que par cet engagement, très exceptionnel, de l'« infaillibilité ». Conforme à l'attitude de ses prédécesseurs, l'hostilité de Jean-Paul II à l'ordination sacerdotale féminine est connue depuis longtemps. Elle avait même été rappelée, le 30 mai 1994, dans une lettre apostolique, brève et abrupte, intitulée *Ordinatio sacerdotalis*, soulignant que la prêtrise est *« exclusivement réservée »* aux hommes, que l'exclusion des femmes relève de *« la constitution divine de l'Eglise »*, qu'elle ne souffre aucune discussion et doit être *« définitivement tenue par tous les fidèles »*. Cette lettre avait soulevé de vives critiques.

Privant de leurs dernières illusions les militantes féministes d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale, ce caractère *« définitif »* n'avait toutefois pas cessé d'intriguer et de diviser les théologiens. Restait-on dans le domaine de la discipline de l'Eglise, éventuellement révisable, ou du dogme, c'est-à-dire d'une vérité de foi s'imposant à tous et toujours ? Il avait alors été admis qu'il ne s'agissait pas d'une formulation dogmatique nouvelle, mais d'une doctrine enseignée en vertu du magistère ordinaire du pape, quoique de manière définitive.

UN CONTEXTE DE CONTESTATION

La note du 18 novembre du cardinal Ratzinger confirme cette interprétation, en y ajoutant le recours rarissime à l'infaillibilité : *« La doctrine qui prévoit que l'Eglise n'a pas la faculté de conférer l'ordination sacerdotale aux femmes doit être considérée comme appartenant au dépôt de la foi. Elle exige un assentiment définitif, parce qu'elle est fondée sur la parole de Dieu, constamment conservée et appliquée dans la tradition* (...). [Il s'agit] *d'une doctrine proposée infailliblement par l'Eglise. »*

Autrement dit, on ne peut pas parler d'un nouveau dogme, mais néanmoins d'une vérité de foi absolue, qu'il a paru opportun au Vatican de rappeler dans un contexte de grande contestation sur l'avenir des ministères. Des pétitions circulent, en effet, dans les Eglises allemande (1,4 million de signatures à la date du lundi 20 novembre), autrichienne (500 000), suisse et française, réclamant l'ordination de femmes (comme celle d'hommes mariés), à la fois par refus de la discrimination sexuelle et en vue de résoudre la crise des vocations.

Le commentaire de Rome ajoute que l'ordination des hommes *« n'est pas le fruit du hasard, ni d'une habitude répétée, encore moins d'une imaginaire infériorité de la femme, mais elle existe parce que l'Eglise a toujours reconnu comme norme éternelle la façon d'agir de Jésus-Christ »*. C'est donc l'argument de la tradition de l'Eglise qui est invoqué. Dieu incarné a pris la forme d'un homme en Jésus-Christ. Il a choisi douze apôtres qui sont tous des hommes. A l'objection de théologiens (et théologiennes) pour qui l'ordination féminine était inimaginable à l'époque du Christ – en raison de la mentalité dominante en Palestine – et serait naturelle dans une société moderne qui tend à refuser la discrimination sexuelle, la note du cardinal Ratzinger réplique que *« l'Eglise ne trouve pas la source de sa foi et de sa structure dans les principes de la vie sociale de chaque moment historique »*.

Elle nie que cette doctrine *« constitue une violence ou une discrimination »* à l'égard des femmes. Au contraire, l'Eglise enseigne *« comme vérité absolument fondamentale l'égale dignité de l'homme et de la femme »*. Pour elle, *« la diversité de leurs missions ne remet pas en question l'égalité de leur dignité personnelle »*. Au total, conclut la note, le sacerdoce n'est pas *« un privilège et une position de pouvoir. C'est un service »*.

RAISONS ŒCUMÉNIQUES

Outre le respect de la tradition de l'Eglise, ce sont des raisons œcuméniques qui ont poussé Jean Paul II à engager son autorité de manière aussi solennelle. La Communion anglicane admet désormais l'ordination féminine, y compris dans son Eglise mère d'Angleterre, depuis la décision historique de son synode, le 11 novembre 1992. Depuis mars 1994, environ un millier de femmes-prêtres exercent en Angleterre, ce qui a provoqué un mini-schisme. Près de deux cents prêtres et évêques ont quitté le giron de l'anglicanisme, la plupart pour l'Eglise catholique.

Ces ordinations féminines ont provoqué un raidissement très net des relations entre le Vatican et Canterbury. Déjà, la lettre du pape du 30 mai 1994 avait soulevé des remous dans les milieux anglicans et protestants, étonnés qu'on puisse faire d'un argument de tradition une réalité dogmatique. Mais le pape tient plus que tout au dialogue avec les Eglises d'Orient, majoritairement orthodoxes, qui refusent aussi l'accès du sacerdoce aux femmes. Et, dans sa note du 18 novembre, le cardinal Ratzinger se plaît à souligner que l'exclusion de la femme du sacerdoce ministériel *« ne peut que profiter à la recherche de la pleine communion avec les Eglises orthodoxes, lesquelles ont maintenu le même enseignement »*. Il va de soi que l'infaillibilité invoquée sur ce sujet ne fait qu'isoler l'Eglise anglicane et confirmer l'intérêt supérieur de Jean-Paul II pour le dialogue avec l'orthodoxie, c'est-à-dire pour la réconciliation entre les *« deux poumons »* de l'Eglise, celui de l'Occident latin et celui de l'Orient, séparés par un schisme presque millénaire.

Henri Tincq

COMMENTAIRE

DOGMATISATION

C'est la première fois que le Vatican, sous Jean Paul II, invoque l'argument de l'« infaillibilité » sur un point de doctrine – le refus des femmes prêtres – de l'Eglise. Il ne s'agit pas d'une définition dogmatique prise par le pape à titre personnel, *ex cathedra*, en vertu de sa mission propre, comme la proclamation, par Pie IX en 1854, de l'Immaculée Conception, ou celle, par Pie XII en 1950, de l'Assomption. Ce recours à l'infaillibilité n'en constitue pas moins une extension, que certains jugeront abusive, de son magistère ordinaire.

Aucun pape ne prendrait la responsabilité de rompre à la légère la tradition bimillénaire de son Eglise. Doit-il pour autant faire d'une pratique, fût-elle constante, une « doctrine » immuable, définitive, infaillible, comme si elle avait, depuis toujours, fait l'objet d'un consentement universel ? Or, l'Eglise n'ordonnait-elle pas autrefois les femmes au diaconat (le grade précédant le presbytérat et l'épiscopat) ? Opposera-t-on demain ce même argument de doctrine aux autres éléments de la contestation, comme le célibat obligatoire des prêtres, qui n'appartient qu'à une tradition récente de l'Eglise latine ?

En marquant d'une telle solennité son refus d'ordonner des femmes, Jean Paul II semble poursuivre un double objectif : clore le débat qui monte, dans l'Eglise comme dans la société, avec la revendication des femmes à l'égalité ; montrer que, dans le dialogue œcuménique, le partenaire privilégié est l'orthodoxie. Ce faisant, il prend un double risque : celui, d'abord, de renforcer, par une tendance à tout dogmatiser, le fossé entre l'Eglise et la société ; celui, ensuite, de s'éloigner davantage des anglicans et des Eglises de la Réforme, avec lesquelles le dialogue est pourtant moins aléatoire qu'avec une orthodoxie toujours prisonnière de contraintes politiques.

H. T.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA VIE, A LA MORT ! (Fr.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

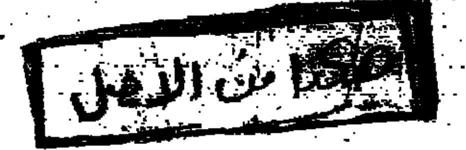
Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet

Ciné-cité Les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan,

UN BRUIT QUI REND FOU (Fr.-Bel.-Suis.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; rés. 40-30-20-10).

HISTOIRE D'UN STUDIO : LA 20TH CENTURY FOX (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Ambre, sam. 19 h,

ou tél. : 36-68-03-78 (2,23 F/mn)



Les Américains pressent les belligérants de trouver un accord sur l'ex-Yougoslavie

Les discussions de Dayton achoppent toujours sur différents aspects du partage territorial de la Bosnie. Les Etats-Unis ont donné jusqu'au lundi 20 novembre pour que les délégations serbe, croate et musulmane s'entendent

Les négociations sur l'ex-Yougoslavie, qui se sont ouvertes le 1er novembre sur la base militaire de Dayton, dans l'Ohio, devaient s'achever lundi 20 novembre. La veille, l'administration américaine avait en effet donné jusqu'à lundi 10 heures (16 heures en France) aux délégations serbe, croate et musulmane pour trouver un accord. Faute de quoi, avait-elle précisé, les Etats-Unis concluraient à l'échec des efforts qu'ils déploient depuis l'été pour tenter de faire aboutir un règlement de paix. Les délégations ont continué de discuter pendant la dernière nuit, les divergences les plus difficiles à surmonter portant apparemment sur le « couloir de Posavina », c'est-à-dire la bande de territoire au nord de la Bosnie qui assure la continuité territoriale entre les différentes zones serbes de Bosnie et la République de Serbie. D'un intérêt stratégique essentiel, ce couloir est en quelque sorte celui de la « Grande Serbie » pour les Serbes. Au contraire, les dirigeants de Sarajevo souhaitaient que ce corridor soit aussi étroit que possible.

WASHINGTON
de notre correspondant

L'incertitude aura plané jusqu'au bout à Dayton, sur la base militaire qui abrite, depuis dix-neuf jours, les négociations sur l'ex-Yougoslavie. Les dirigeants de celle-ci auront négocié sous la pression de l'administration toute la nuit du dimanche 19 au lundi 20 novembre, après que les Américains eurent annoncé que les discussions devaient s'achever, quelle qu'en soit l'issue, lundi à 10 heures (16 heures, heure française) : le secrétaire d'Etat Warren Christopher a multiplié les navettes entre Slobodan Milosevic et Alija Izetbegovic, les présidents serbe et bosniaque, afin de tenter de lever les dernières divergences. Le président croate Franjo Tudjman, arrivé dimanche dans la soirée de Zagreb, a eu un rôle relativement passif, la Croatie ayant obtenu largement satisfaction avec l'accord du 12 novembre lui restituant à terme la Slavonie orientale.

« LA GUERRE OU LA PAIX »

A chacun de faire un choix entre *« la guerre ou la paix »*, avait souligné le porte-parole du département d'Etat, Nicholas Burns, en annonçant l'ultimatum de Washington. Cette stratégie consistant à placer Serbes, Croates et Musulmans bosniaques au pied du mur, c'est-à-dire devant la perspective d'une hypothétique poursuite des négociations sans la houlette des Etats-Unis, a permis de faire avancer les positions des belligérants sur de nombreux points.

Selon les grandes lignes de l'accord proposé par les Américains, l'intégrité de la Bosnie-Herzégovine devait être préservée, mais l'Etat serait formé de deux entités : la Fédération croato-musulmane, contrôlant 51 % du territoire, et la République serbe de Bosnie, qui en contrôle 49 %. Mais le futur Etat ne devait pas disposer de pouvoirs considérables, notamment pas d'armée, de monnaie ou de législation commune. Officiellement, la présidence de la Bosnie-Herzégovine serait collective, mais, dans les faits, le gouvernement central serait faible, son autorité se limitant au domaine des affaires étrangères. Les armées rivales devraient être séparées par une zone démilitarisée, qui a été fixée à 4 kilomètres de large. Les Serbes bosniaques devraient, d'autre part, garder le contrôle des deux enclaves musulmanes de Srebrenica et Zepa, qu'ils ont prises l'été dernier.

Les Musulmans bosniaques, de leur côté, conserveraient Gorazde, autre enclave de Bosnie orientale, qui avait failli, à la même époque, tomber aux mains des Serbes avant que l'aviation de l'OTAN impose un cessez-le-feu, le 5 octobre dernier. Le gouvernement du président Alija Izetbegovic, qui a fait d'importantes concessions territoriales, devrait bénéficier, en échange, du parrainage officiel des Etats-Unis : Washington armera et entraînera l'armée bosniaque, avec le souci de créer un « équilibre militaire » avec les troupes serbes. Des difficultés sont apparues sur ce point, le gouvernement de Sarajevo souhaitant un engagement ferme – et écrit – des Etats-Unis à ce sujet, que l'administration américaine était réticente à lui donner.

Les divergences les plus importantes se sont cependant manifestées à propos du partage territorial, et c'est sur ce chapitre que butaient encore les discussions, dimanche soir. Les dirigeants musulmans bosniaques et croates contestaient l'attribution aux Serbes d'un « couloir » trop large à leurs yeux dans la région de Posavina, située au nord-est de la Bosnie. Le président Milosevic, de son côté, insistait pour l'élargissement de cette zone. Peuplée avant la guerre par une population majoritairement croate et musulmane, ce couloir relie les zones contrôlées par les Serbes bosniaques à la Serbie. Pour les Serbes, ce couloir est en quelque sorte celui de la « Grande Serbie ». Pour le gouvernement de Sarajevo, c'est une zone stratégique, celle où, en cas de reprise des hostilités, les forces croato-musulmanes pourraient isoler une partie des Serbes.

De son côté, le président Izetbegovic s'est battu pour le contrôle d'une route reliant Sarajevo à Gorazde, la dernière enclave musulmane de Bosnie orientale isolée en zone serbe, et semble avoir obtenu gain de cause. S'agissant du statut de Sarajevo, les positions de Slobodan Milosevic et d'Alija Izetbegovic étaient encore très éloignées, alors que les négociations touchaient à leur fin, le gouvernement bosniaque souhaitant qu'une administration unique gère la capitale du futur Etat, tandis que les Serbes voulaient en garder en partie le contrôle. Les aspects purement politiques, c'est-à-dire, notamment, l'organisation de futures élections, n'ont pas donné lieu à des discussions aussi acharnées.

Laurent Zecchini

La France mettra 10 000 soldats au service de la force de paix

LA FRANCE a accepté de mettre sous *« contrôle opérationnel »* de l'OTAN quelque 10 000 hommes, dont 7 500 au sol, dans le cadre de la force de paix internationale (*implementation force*, ou IFOR). Cette force se déploierait en Bosnie, aux termes de l'accord diplomatique, dans un délai d'un à deux mois. Un officier général français deviendrait l'adjoint du commandement américain sur place. En outre, la France prendrait la responsabilité d'un secteur, dans le sud-est du pays, avec un « patron » désigné pour s'installer à Sarajevo, son état-major étant à Mostar.

Rassemblant 60 000 hommes, issus d'une quinzaine de pays selon des modalités pratiques qui sont encore en discussion, cette force de paix sera placée sous la chaîne unique de commandement de l'OTAN, à Bruxelles, où siège le général (américain) George Joulwan. Un PC interarmées sera basé à Sarajevo même et confié à l'amiral (américain) Leighton Smith, qui est aujourd'hui le « patron » des forces de l'OTAN, à Naples, pour le sud de l'Europe. C'est à ce niveau de responsabilité que l'OTAN a accepté d'adjoindre à l'amiral Smith un officier général français, le général Bernard Janvier, actuel commandant des « casques bleus ». L'amiral Smith aura à sa disposition un PC dit du théâtre – pour les opérations à mener – à Kiseljak. Le PC du théâtre sera composé de détachements issus de l'état-major de l'ARCC (Allied Command Europ Rapid Reaction Force), basée en Allemagne et servie majoritairement par des officiers britanniques.

Sous cette chaîne de commandement OTAN, qui aura donc à gérer l'équivalent d'un gros corps d'armée, la Bosnie a été structurée en trois zones, dont chacune correspond au déploiement d'une division multinationale placée sous la responsabilité d'un pays-leader. Ces espaces, que d'aucuns ont assimilé aux anciens secteurs de Berlin, sont à cheval sur diverses zones *« ethniques »*. Le secteur sud-ouest a été attribué aux Britanniques (avec 12 000 à 14 000 hommes) et la zone nord aux Américains (20 000 hommes au total, dont 12 000 au sol) si, d'ici là, le Congrès approuve la politique du président Bill Clinton.

PROFESSIONNELS ET APPELÉS

La France a hérité de la zone sud-est, avec un dispositif militaire allié plutôt centré sur Mostar, soit 10 000 kilomètres carrés ou encore l'équivalent du tiers de la Bosnie. Dans cette zone qui sera placée sous leur responsabilité et qui – outre Mostar et Sarajevo – inclut aussi la région de Gorazde, les Français devraient déployer au sol quelque 7 500 hommes, c'est-à-dire des professionnels et des appelés ayant signé un engagement volontaire pour les actions extérieures (EVAE) à l'issue d'une formation acquise durant leurs six à dix premiers mois de service.

TROUPES RUSSES

Compte tenu de ses autres participations à l'IFOR, notamment en matière d'hélicoptères, de soutien ou de navires de ravitaillement de la force de paix, la contribution française totalisera quelque 10 000 hommes. Les soldats français sont sous le *« contrôle opérationnel »* de l'OTAN. Leurs règles d'engagement sur le terrain sont en cours de discussion avec Bruxelles, le gouvernement français voulant connaître à l'avance les conditions exactes de leur emploi en Bosnie. La division multinationale, dont les Français recevront le commandement, devrait réunir d'autres unités détachées par une demi-douzaine de pays, parmi lesquels l'Espagne (1 000 hommes), dont les « casques bleus » sont à Mostar depuis 1992.

Deux problèmes ne sont pas formellement réglés. Le premier concerne la participation de l'armée russe. Le projet en voie de concrétisation concerne l'apport de trois ou quatre bataillons, soit environ 3 000 à 4 000 hommes. Deux de ces bataillons russes devraient travailler avec la division multinationale sous la responsabilité des Etats-Unis, dans la zone nord de la Bosnie, et le reste servirait, au niveau de l'état-major de l'ARCC, à soutenir (en moyens de génie, communications et de transport) l'ensemble de l'IFOR.

Le second problème encore en discussion a trait à la participation des armées des autres pays hors OTAN – comme la Jordanie, l'Ukraine ou le Bangladesh, par exemple, qui ont fourni des « casques bleus » – auxquels il sera demandé de verser leur quote-part financière aux dépenses de fonctionnement du nouveau dispositif. Or il peut s'agir d'Etats peu ou pas solvables. Actuellement, la contribution annuelle de la France à la Forpronu revient à quelque 3 milliards de francs. Le déploiement français au sein de l'IFOR est d'ores et déjà évalué au double, voire au triple si la France devait prendre à sa charge tout ou partie de la participation des autres pays ayant affecté des contingents militaires dans sa zone.

Jacques Isnard

Les règles du « contrôle opérationnel » de l'OTAN

Placé sous *« contrôle opérationnel »* de l'OTAN, le contingent français reste sous commandement national, c'est-à-dire sous l'autorité directe du seul chef d'état-major des armées, le général Jean-Philippe Douin.

Selon un décret de 1991, le chef d'état-major peut déléguer ses responsabilités à un commandement français sur place ou à un état-major allié, celui de l'OTAN en la circonstance. C'est ce qu'on appelle, dans le cas de l'OTAN, le *« contrôle opérationnel »*, à savoir l'emploi de forces françaises par un commandement allié une fois qu'ont été précisés le volume, la composition des unités mises à la disposition de l'OTAN et, surtout, la nature et la durée de la mission qui leur est ainsi confiée.

Le FLN veut aider « de manière réaliste » à résoudre la crise algérienne

INVITÉ de l'émission 7/7 sur TF 1, dimanche 19 novembre, Alain Juppé a jugé que l'élection présidentielle était *« une étape importante »* vers la démocratisation de l'Algérie. *« S'il existe des islamistes qui acceptent la règle du jeu démocratique*, a-t-il dit, *il faut naturellement parler avec eux »*. Dans les pays du Golfe, la plupart des journaux se sont félicités de l'élection du général Liamine Zeroual. Ce dernier bénéficie désormais, écrit le quotidien saoudien *Al Madina*, d'une *« légitimité constitutionnelle »* et d'un *« mandat populaire »*.

A Alger, le secrétaire général du FLN, l'ancien parti unique, Abdelhamid Mehri, a estimé, lors d'un entretien avec notre envoyée spéciale Véronique Hayoum, que l'élection du 16 novembre, loin de marquer un échec pour les partisans du boycottage, traduisait *« un élan du peuple algérien pour la paix civile »*. Cette attitude de l'électorat *« nous conforte dans notre position »*, a-t-il assuré. *« Les signataires de Rome ont toujours dit que la paix civile était leur priorité, avec un large consensus national, et la condition sine qua non à toute sortie de la crise »*.

Tout en minimisant le taux de participation – *« un chiffre peu important, car invérifiable »* – et en niant la validité du scrutin – *« les dés étaient jetés d'avance »* –, M. Mehri n'en a pas moins jugé que M. Zeroual était *« le seul candidat capable »*. Les dirigeants du FLN seraient *« prêts »* à répondre positivement *« à une approche réaliste de la crise »*. Si le chef de l'Etat devait leur faire une offre dans ce sens, a-t-il précisé, *« nous l'accepterions, sans hésitation »*.

De son côté, le cheikh Mahfoud Nahnah, arrivé en seconde position avec plus du quart des suffrages exprimés, n'a pas caché sa satisfaction à devenir ainsi le *« numéro un de l'opposition »*. Satisfaction d'autant plus grande que *« ceux qui ont appelé au boycottage se retrouvent au sein du pouvoir. A l'image du FLN, qui lui a apporté son appui total »*, a-t-il confié à notre envoyée spéciale. Aux yeux du fondateur du Mouvement de la société islamique (MSI-Hamas), la différence entre le scrutin du 16 novembre et le premier tour des élections législatives du 26 décembre 1991 – à l'issue duquel son parti n'avait recueilli que 368 697 voix – s'explique aisément : *« Les élections de 1991 étaient plus politiques, alors que le récent scrutin est lié à une aspiration à la paix*, assure M. Nahnah.

« LE FIS N'EXISTE PLUS »

Le pourcentage obtenu, le 16 novembre, *« représente la base réelle du Hamas »*, insiste-t-il. Du Hamas ou de l'ex-Front islamique du salut (FIS) ? L'électorat de ce dernier *« n'appartient à personne !*, rétorque cheikh Nahnah. *« Le FIS qu'on a connu en 1991 n'existe plus. La preuve : sa direction a appelé au boycottage et le peuple n'a pas répondu. Des éléments du FIS ont participé à cette élection – par centaines de milliers*, ajoute-t-il. *Nous n'avons aucune inimitié envers aucun Algérien. Les seuls que nous réprouvons sont ceux qui appellent à la violence et à l'exclusion, car nos premiers ennemis sont la dictature et l'interdiction des libertés »*.

Les chefs de l'ex-FIS se seraient-ils coupés de leur base ? Cheikh Nahnah n'est pas loin de le penser : *« les dirigeants de ce parti disent que la démocratie et les élections sont une apostasie. Aujourd'hui, certains militants reviennent sur ces positions et parlent, eux, de démocratie »*. Le bon score recueilli lors de l'élection présidentielle – le même, grosso modo, que celui obtenu par le FIS, en décembre 1991 – représente, à son avis, *« un juste retour des choses »*.

Les *« irrégularités »* qui ont entaché le scrutin en seraient une preuve, *à contrario*. *« Nous sommes les premiers à nous en plaindre, car nous avons été la plus grande victime des abus de l'administration »*, explique M. Nahnah, qui affirme disposer de *« preuves solides »*. Le MSI-Hamas a un seul objectif : contribuer *« à tout ce qui peut faire cesser l'effusion de sang »* et *« aider au dénouement de la crise »*. *« La démocratie, ce n'est pas faire de l'opposition hors du pays par fax ou par télécommande. Mais d'en vivre les réalités »*, ajoute-t-il, dans une allusion qui peut tout aussi bien viser les représentants de l'ex-FIS à l'étranger que le secrétaire général du Front des forces socialistes (FFS), Hocine Aït Ahmed, installé en Suisse.

La marginalisation accélérée des *« trois F »* (FLN, FIS, FFS), que l'élection présidentielle a réussi à consacrer, n'est visiblement pas pour lui déplaire. *« Le jour de l'élection, une centaine de militants du Groupe islamique armé (GIA) se sont rendus aux autorités »*, note-t-il. *« Nous avons toujours préconisé un « traitement » de la violence et non pas un combat. La thérapie la plus importante consiste à élargir l'assise du pouvoir, de manière à ce que tout le monde participe à l'effort de construction de la nation »*.



Trois personnes ont été interpellées après l'attentat meurtrier contre l'ambassade d'Egypte au Pakistan

Le président Moubarak réclame une coopération internationale contre le terrorisme

Seize personnes au moins ont été tuées dans un attentat à la voiture piégée, qui a dévasté, dimanche 19 novembre, l'ambassade d'Egypte à Islamabad, capitale du Pakistan. Trois étudiants – deux Egyptiens et un Jordanien – de l'université islamique de la ville ont été interpellés. Le président égyptien a réclamé une coopération internationale contre le terrorisme, et les Etats-Unis ont proposé de collaborer à l'enquête.

DEUX ÉGYPTIENS et un Jordanien, étudiants de l'université islamique d'Islamabad, ont été interpellés dans le cadre de l'enquête sur l'attentat à la voiture piégée dirigé, dimanche 19 novembre, contre l'ambassade d'Egypte, et qui a fait au moins seize tués et une soixantaine de blessés. La chancellerie a été totalement dévastée, mais l'ambassadeur, Mohamad Nooman Galal, est sain et sauf.

Le gouvernement de Benazir Bhutto a mis en place une commission d'enquête dans la nuit de dimanche à lundi. Une équipe antiterroriste de cinq experts du ministère égyptien de l'intérieur est arrivée à Islamabad, où elle a inspecté, lundi, le site de l'ambassade dévastée.

« AFGHANS »

Trois organisations extrémistes armées égyptiennes se sont disputé, à partir du Caire, la paternité de cet acte. Il s'agit de la Djamaa islamiya, du Djihad et de la Djamaa de la justice internationale. Ces trois mouvements prônent l'instauration d'un Etat islamique en Egypte par la force.

Bien que de nombreux diplomates en poste au Pakistan aient exprimé leur stupéfaction après cet acte terroriste, dans la mesure où ils estimaient qu'Islamabad était une *« ville sûre »*, selon l'expression de l'un d'eux, le Pakistan est considéré par les experts occidentaux comme l'une des plaques tournantes du terrorisme international. De nombreux vétérans de la guerre d'Afghanistan se sont en effet repliés sur ce pays après la fin de la lutte en Afghanistan contre les troupes de l'ex-Union soviétique.

Ces mêmes experts jugeaient que ces combattants, connus sous l'appellation générique d'« afghans », ne commettraient pas d'attentats au Pakistan, pour ne pas exposer leur « sanctuaire » aux coups de la police. En vertu d'une convention signée en juillet 1994 entre l'Egypte et le Pakistan pour *« lutter contre le terrorisme »*, les autorités égyptiennes ont obtenu, en août de la même année, l'extradition de trois *« vétérans d'Afghanistan »*.

Dans un communiqué publié dimanche par la Maison Blanche, les Etats-Unis ont proposé de *« collaborer avec les gouvernements du Pakistan et d'Egypte pour les aider à identifier les responsables »*. Comme la France, la Grande-Bretagne, le Koweït, la Jordanie, et la Syrie, les Etats-Unis – dont deux diplomates avaient été tués, en mars, à Karachi, dans des circonstances encore mal élucidées – ont *« fermement condamné »* l'attentat.

Dans un communiqué, le président égyptien Hosni Moubarak a lancé un appel à *« une coopération internationale pour lutter contre les terroristes qui font partie du crime organisé au niveau international »*. A son avis, l'attentat d'Islamabad est *« contraire aux valeurs spirituelles et humaines ainsi qu'au droit international »*. Dans un entretien qu'il avait accordé au *Monde*, la semaine dernière, il avait renvoyé dos à dos toutes les formations intégristes musulmanes, affirmant que le Djihad, la Djamaa islamiya ou les Frères musulmans, c'était *« du pareil au même »*. Néanmoins, le porte-parole de la confrérie égyptienne des Frères musulmans, Maamoune El Hodeïby, a qualifié, dimanche, l'attentat, d'*« acte criminel étranger à tout principe, à toute religion et à tout système humain. Le meurtre et cette sauvagerie ne sont pas une manière de lutter »*.

Cet attentat est le quatrième commis par les extrémistes musulmans hors d'Egypte : en juin, la Djamaa islamiya avait tenté d'assassiner le président Moubarak, à Addis Abeba, en Ethiopie, où se réunissait le sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). En octobre, cette même Djamaa islamiya avait revendiqué un attentat à la voiture piégée à Rijeka, en Croatie. La semaine dernière, le meurtre d'un diplomate égyptien à Genève a été revendiqué par la Djamaa de la justice internationale. – *(AFP.)*

Les adeptes d'un Etat islamique

La Djamaa islamiya, qui, la première, a revendiqué l'attentat d'Islamabad, est la plus redoutable organisation intégriste armée en Egypte. Son nom apparaît pour la première fois en 1977 dans les universités égyptiennes. A partir du printemps 1992, la Djamaa prend les armes et commence par attaquer des coptes et des policiers. Ses cadres sont surtout des jeunes qui ont combattu aux côtés des moudjahidins afghans contre l'armée soviétique. Elle a revendiqué la plupart des attentats dirigés contre des touristes. Le Djihad, qui a, lui aussi, revendiqué l'attentat, est tenu pour responsable de l'assassinat du président Sadate, en octobre 1981, au Caire. Quant à la Djamaa de la justice internationale, elle s'est fait connaître pour la première fois en revendiquant le meurtre, la semaine dernière, de l'attaché commercial de la représentation égyptienne auprès de l'ONU à Genève. Les trois organisations veulent instaurer un Etat islamique. – *(AFP.)*

Shell aurait marchandé la libération d'un opposant nigérian exécuté

LONDRES. La compagnie pétrolière Shell était prête à intervenir pour obtenir la libération de Ken Saro-Wiwa, l'opposant nigérian exécuté, le 10 novembre, en échange d'un arrêt de la campagne internationale menée contre elle. C'est ce qu'a révélé à l'hebdomadaire britannique *The Observer*, dans un entretien publié dimanche 19 novembre, le frère de Ken Saro-Wiwa. Le Dr Owens Wiwa affirme avoir secrètement rencontré à trois reprises, entre mai et juillet, à Lagos, Brian Anderson, directeur de Shell-Nigeria. *« Chaque fois je lui ai demandé de m'aider à obtenir la libération de mon frère et des autres* [détenus]. *Il m'a répondu qu'il pourrait nous aider à obtenir la libération de Ken si nous arrêtions la campagne à l'étranger,* affirme le Dr Wiwa. *J'étais très choqué. Même si je l'avais voulu, je n'avais pas le pouvoir de contrôler la protestation écologiste internationale. »*

Owens Wiwa accuse la compagnie pétrolière d'être *« impliquée jusqu'au cou dans la politique du Nigéria. Il ne fait aucun doute que si elle avait menacé de se retirer du pays si Ken n'était pas libéré, il serait encore vivant aujourd'hui »*, affirme-t-il. Selon *The Observer*, Shell a confirmé qu'il y a eu des rencontres secrètes entre son directeur au Nigéria et le frère de l'opposant exécuté, mais s'est refusé à tout commentaire sur leur contenu. – *(AFP.)*

Kigali dénonce une « influence française » dans les incidents entre le Rwanda et le Zaïre

KIGALI. Les autorités rwandaises ont dénoncé, samedi 18 novembre, *« une possible influence de la France »* dans les tensions actuelles entre le Rwanda et le Zaïre, qui s'accusent mutuellement de menées terroristes, voire guerrières. Le directeur de l'Office rwandais d'information (Orinfor), le major Wilson Rutayisire, a déclaré qu'il y avait *« d'autres forces étrangères derrière le problème rwando-zaïrois »*, désignant la France, à laquelle à Kigali n'a pas pardonné son soutien à l'ancien régime *« génocidaire »*. Le Zaïre accuse le Rwanda d'actions terroristes sur son territoire, dans la région frontalière du Kivu, où sont réfugiés plus d'un million de Hutus qui avaient fui l'avancée du Front patriotique rwandais (FPR), l'ancienne rébellion tutsie aujourd'hui au pouvoir. Parmi eux, on compte les auteurs des pires massacres du génocide qui a fait, en 1994, plus de 500 000 morts, Tutsis et Hutus libéraux. Le Rwanda accuse, pour sa part, le Zaïre de soutenir les miliciens hutus et les soldats des ex-forces armées rwandaises (FAR) réfugiés dans le Kivu, et qui multiplient les opérations armées et les attentats en territoire rwandais. Le major Rutayisire a ajouté que le Rwanda ne redoutait pas une éventuelle guerre, soit avec l'armée zaïroise, soit avec les miliciens hutus et les soldats des FAR. – *(AFP)*

Les méthodes de la police secrète israélienne en accusation

Le chef du groupuscule extrémiste auquel appartenait Yigal Amir, l'assassin d'Itzhak Rabin, aurait servi de « taupe » pour le compte du Shin Beth

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Révélation, intoxication, manipulation ? Quinze jours après l'assassinat d'Itzhak Rabin par un extrémiste religieux, la presse israélienne, privée d'informations officielles par le black-out complet décrété par le gouvernement, livre son premier gros scoop.

« Tempête politique et coup de théâtre sans précédent », a ainsi annoncé le présentateur du journal de la première chaîne de télévision publique. Avishaï Raviv, le chef du groupuscule extrémiste Eyal – ces « cellules juives combattantes » auxquelles appartient l'assassin Yigal Amir –, serait en réalité un agent double, dûment enrôlé par le service de sécurité intérieure, le Shin Beth, il y a plus de deux ans, pour espionner ses compagnons.

Arrêté quatre jours après le meurtre alors qu'il était en fuite, relâché neuf jours plus tard, l'intéressé, âgé de vingt-sept ans et assigné à résidence chez ses parents, près de Tel Aviv, dément catégoriquement le procès en sorcellerie qu'on cherche à lui faire. *« Je suis engagé dans le camp national depuis l'âge de quatorze ans,* a-t-il assuré par téléphone, dimanche, au journal de 20 heures. *Je n'ai rien à me reprocher. Ce qui m'arrive est kafkaïen. C'est un vrai complot. Tout cela est une fabrication. »*

Son nom de code au Shin Beth est-il « Champagne », comme l'a révélé le présentateur ? *« Ni « Champagne » ni « Cognac »*, a-t-il répliqué, *c'est une manipulation, vous dis-je. »* Pourquoi, sur les huit suspects arrêtés jusqu'alors dans cette affaire, a-t-il été le seul à avoir été relâché ? *« Mais parce qu'ils n'ont rien contre moi, je n'ai rien fait, voilà tout. »* Agent double, Avishaï Raviv ? « Taupe » véritable ? Agent provocateur ? Ou leurre lancé par le Shin Beth pour égarer la presse et éloigner les soupçons qui peuvent peser sur d'authentiques agents infiltrés dans les rangs des forcenés du « Grand Israël » ?

Une chose est sûre : Amnon Abrahmovitch, le journaliste qui a levé ce lièvre, vendredi, à la télévision, est un professionnel chevronné. Le ministre de la police, Moshé Shahal, l'a reconnu avec un faux air de commisération : *« Généralement, Abrahmovitch est un journaliste crédible. »*

Bien sûr, la police déteste cordialement le Shin Beth, qui, lui, dépend du ministère de la défense et du bureau du premier ministre. Mais cela ne prouve rien. Dimanche, au conseil des ministres, il a fallu que Shimon Pérès, le chef du gouvernement, tape du marteau sur la table pour calmer ses collègues qui s'accusaient mutuellement d'avoir informé ce journaliste.

Le matin même, tous les journaux israéliens – qui ne paraissent pas le samedi – avaient fait leur « une » sur ce scoop. En puisant dans ses archives, le quotidien *Maariv* a retrouvé une photo de Raviv et de Yigal Amir manifestant ensemble contre la *« politique de traîtrise »* menée par Rabin. La télévision a repassé de vieilles images où l'on voit le chef d'Eyal se féliciter, en février 1994, du massacre de vingt-neuf Palestiniens par un fanatique dans la mosquée des Patriarches à Hébron.

> « Le gouvernement n'autorisera plus les juifs de la diaspora qui soutiennent les actions violentes à venir en Israël »

« Aujourd'hui, proclame alors l'intéressé qui vient de s'établir à Kiryat Arba, *je suis fier d'avoir été l'ami du saint homme disparu, Barouch Goldstein »*, le meurtrier des Palestiniens. Se pourrait-il que cet homme-là ait été préalablement retourné par le Shin Beth pour espionner les extrémistes de Kiryat Arba ?

Les résidents de l'endroit, à commencer par leur maire, Zvi Katsover, en sont tous convaincus. *« Je me suis toujours méfié de ce type »*, déclare Noam Federman, porte-parole du mouvement raciste officiellement interdit, le Kach. *« C'est lui,* affirme Aharon Domb, porte-parole du Yesha, le conseil des colonies juives de Gaza et de Cisjordanie, *qui avait apporté, à la manif du 5 octobre à Jérusalem, les photomontages montrant Rabin en officier nazi. » « Je ne serais pas surpris,* ajoute le rabbin Benny Elon, *que le groupe Eyal tout entier ait été commandité et financé par le Shin Beth. Peut-être même que la police savait que Rabin serait assassiné. C'est une conspiration ! »*

La droite tire le plus grand profit de cette affaire. Elyahou Ben Elissar, l'onctueux représentant du Likoud à la commission de la défense et des affaires étrangères à la Knesset, réclame *« une enquête sérieuse sur les véritables auteurs et financiers de l'affiche de Rabin en nazi »*.

Dimanche, le gouvernement a pris quelques décisions. Dorénavant, *« en accord avec la loi du retour* (qui autorise toute personne pouvant justifier d'au moins un grand-parent juif à s'installer en Israël), *le gouvernement n'autorisera plus les juifs de la diaspora qui soutiennent les actions violentes ou qui expriment leur solidarité avec des organisations hors la loi à venir en Israël, comme immigrants, comme résidents, ou comme touristes »*.

En outre, de nouvelles règles seront rapidement édictées pour *« s'assurer que l'argent public ne soutient pas, directement ou indirectement, des éléments ou des organisations qui attentent à la souveraineté des institutions démocratiques élues (...), ou qui prêchent le racisme et la violence »*. Enfin, un *« bureau de coordination »* réunissant les responsables de la police, du Shin Beth, du ministère de la justice et de l'armée *« est établi pour lutter contre l'incitation et la sédition »*.

Patrice Claude

AFRIQUE

■ **AFRIQUE DU SUD : le président Nelson Mandela** a proposé de régler une dette de 505 000 rands (660 000 francs) à la place de son épouse Winnie, dont il est séparé depuis 1992, a affirmé, dimanche 19 novembre, *The Sunday Independant* de Johannesburg. Mme Mandela, député de l'ANC, risque d'être expulsée de sa maison de Soweto en raison de cette dette à l'Absa Bank. Un tribunal lui a aussi ordonné de payer l'équivalent de 500 000 francs à une compagnie sud-africaine à laquelle elle avait loué un avion pour aller signer en Angola un contrat sur la vente de diamants. – *(AFP.)*

■ **TANZANIE : Benjamin Mkapa, candidat du parti au pouvoir,** Cham Cha Mapinduzi (CCM), à l'élection présidentielle, a remporté 60,55 % des suffrages en province, selon des résultats officieux publiés, lundi 20 novembre, par le quotidien gouvernemental *Daily News*. Les résultats de la capitale, où le vote a été recommencé, dimanche, à cause d'irrégularités, devraient être connus rapidement, mais personne ne sait à quel moment les résultats complets seront proclamés. – *(AFP.)*

■ **SAHARA OCCIDENTAL : le Front Polisario a libéré,** vendredi 17 novembre, en territoire algérien, 186 prisonniers de guerre marocains, a indiqué, dimanche, à Laayoune, la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso). Dans un communiqué, le Front Polisario a indiqué avoir remis ces détenus au Comité international de la Croix-Rouge (CICR), qui les a rapatriés à bord d'avions des forces aériennes américaines et argentines. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ITALIE : le décret-loi contre l'immigration clandestine,** qui rend plus rapides les procédures d'expulsion, est entré en vigueur à la place d'une loi de 1990. Le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, a paraphé, samedi 18 novembre, le texte, très attendu par les partenaires de l'Italie au sein de l'Union européenne. Applicable immédiatement, il doit être ratifié par le Parlement sous 60 jours, mais la Ligue du Nord a déjà annoncé qu'elle ne le voterait pas, le jugeant trop laxiste. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : le parachutiste britannique Lee Clegg,** libéré en juillet puis réintégré dans l'armée après plus de trois ans passés en prison pour le meurtre d'une jeune catholique de Belfast, vient de recevoir une promotion, a rapporté, lundi 20 novembre, le *Daily Telegraph*. Le parachutiste, âgé de 27 ans, a été nommé caporal, promotion qu'il attendait lors des faits qui ont entraîné sa condamnation en 1993. – *(AFP.)*

■ **TCHÉTCHÉNIE : le chef du gouvernement, Dokou Zavgaïev,** a échappé à un attentat à la bombe, lundi 20 novembre, lors du passage de son cortège dans les rues de la capitale, Grozny. C'est le troisième attentat en deux mois contre de hauts responsables pro-russes en Tchétchénie. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

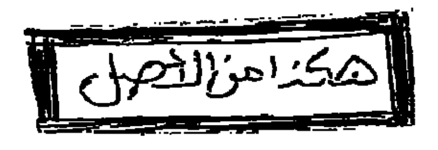
■ **BRÉSIL : le président Fernando Henrique Cardoso** a accepté, dimanche 19 novembre, la démission de son ministre de l'aéronautique, le général Mauro Gandra. Il avait reçu, vendredi, celle de son chef du protocole, Julio Cesar Gomes dos Santos. Tous deux sont soupçonnés de trafic d'influence au profit de la firme américaine Raytheon. – *(Corresp.)*

■ **ARGENTINE : l'ancien officier nazi Erich Priebke** devait quitter Bariloche, au sud-ouest de l'Argentine, lundi 20 novembre, à bord d'un vol spécial à destination de l'Italie. Erich Priebke, 82 ans, doit être jugé pour son rôle dans le massacre des fosses Ardéatines, dans lequel 335 Italiens avaient été tués en 1944. – *(AFP.)*

■ **COLOMBIE : les deux ingénieurs italiens enlevés** en avril à Barrancabermeja, dans le nord de la Colombie, ont été libérés, vendredi 17 novembre, à Bogota, a annoncé, samedi, la police. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **BANQUE MONDIALE : l'Association internationale de développement** (AID), branche de la Banque mondiale qui accorde des prêts de longue durée, sans intérêt, aux pays les plus pauvres, n'a pas trouvé de solution au financement du prochain exercice (juillet 1996-juin 1999), lors de la réunion à Luxembourg, vendredi 17 et samedi 18 novembre, des représentants de trente pays donateurs. Il manque 23,7 milliards de dollars pour financer le programme prévu, qui constitue la première source de crédits pour les pays à faible revenu. Les Etats-Unis, premier bailleur de fonds, ont déclenché la crise en annonçant leur intention de réduire de moitié leur contribution. – *(AFP.)*



SOCIAL Après avoir convaincu sa majorité de sa volonté de réformer en profondeur la Sécurité sociale, Alain Juppé doit affronter le mécontentement social, notamment celui des fonctionnaires, appelés à faire grève et à manifester, vendredi 24 novembre, contre l'alignement de leur retraite sur celle des autres salariés. Les agents de l'Etat seront précédés, dans les rues de Paris, par les étudiants, mobilisés mardi 21 novembre pour obtenir une amélioration de leurs conditions de travail *(lire page 12)*. ● LA RÉFORME FISCALE à laquelle travaille le gouvernement, qui envisage la suppression de l'abattement de 20 % des salariés sur l'impôt sur le revenu, pourrait attiser le mécontement. ● LES SYNDICATS prendront la mesure de leur audience lors de la journée d'action des fonctionnaires, alors même que leurs appréciations sur l'ensemble du plan Juppé sont discordantes.

Alain Juppé à l'épreuve de la contestation universitaire et syndicale

Le mécontentement des étudiants et la riposte des fonctionnaires au plan de réforme de la Sécurité sociale imposent au premier ministre une semaine difficile. Le gouvernement étudie l'hypothèse d'une suppression du principal abattement fiscal des salariés

AU SOIR du 15 novembre, Alain Juppé pouvait se dire que les semaines, enfin, se suivent sans se ressembler. Ce jour-là, le premier ministre venait de présenter son plan de financement de la protection sociale, et la majorité, rassérénée, avait assisté à la seconde naissance du locataire de l'hôtel Matignon. Depuis vingt-cinq semaines aux affaires, la période la plus difficile de sa vie, de son propre aveu, où les bas ont été plus fréquents que les hauts, M. Juppé pouvait apercevoir une embellie.

La droite réservait un bon accueil à son plan « Sécu », le Parti socialiste semblait embarrassé, les balladuriens faisaient patte de velours, et la zizanie s'installait dans le monde syndical. Le chef du gouvernement était, pour la première fois depuis son entrée en fonctions, en passe de reprendre la main mais, fidèle à sa froideur intellectuelle, il refusait de se laisser griser par son succès, comme il avait évité, disait-il, de se laisser abattre dans les moments difficiles.

L'embellie aura-t-elle été de courte durée ? Les ennuis vont-ils revenir plus vite que prévu ? Y a-t-il, au fond, un décalage entre les analyses du monde politique, voire celles des observateurs, et les appréciations que porte l'opinion publique ? Peut-il être aggravé par le « couac » sur la suppression des 20 % d'abattement fiscal *(lire ci-dessous)* ? Certes, M. Juppé ne s'est jamais imaginé que, par un coup de baguette magique, comme celui de sa volonté de réforme de la Sécurité sociale, il parviendrait à retourner l'humeur générale. Il s'est même montré, dimanche 19 novembre, au cours de l'émission de TF 1 « 7 sur 7 », prêt a admettre qu'il y a *« peut-être »* eu *« un contraste entre ce que les Français attendaient et la réalité »*.

Des records d'impopularité

Le président de la République et le premier ministre ont atteint, en six mois, des records d'impopularité. Avec 64 % de mécontents, Jacques Chirac frôle les 65 % de François Mitterrand en décembre 1991, dix ans après son arrivée à l'Elysée. De même, avec 65 % de mécontents, Alain Juppé fait un plus mauvais score que Raymond Barre en février 1981 (63 %). A noter, cependant, une quasi-stabilisation de la courbe des satisfaits, après six mois de dégringolade.

Force est de constater que les premiers jugements de l'opinion sur le plan Juppé pour la « Sécu » sont extrêmement mitigés. Le scepticisme l'emporte chez les ouvriers, les employés et les professions intermédiaires, la colère domine chez les fonctionnaires dont les syndicats appellent à la mobilisation, le 24 novembre.

La montée de la contestation accompagne un mécontentement record au sujet du premier ministre. Jamais chef de gouvernement de la Ve République n'avait atteint un tel sommet d'impopularité (65 % en novembre, selon un sondage de l'IFOP réalisé du 8 au 17 novembre auprès de 1896 personnes) qui correspond à sa cote de popularité six mois avant. Lors de son bref passage à Matignon, Edith Cresson avait culminé à 59 % d'impopularité, mais il est vrai que ce premier ministre socialiste n'avait jamais enregistré une cote de satisfaction supérieure à 25 %. Pour sa part, Raymond Barre avait connu une insatisfaction maximale de 63 %... trois mois avant la victoire de François Mitterrand en mai 1981.

ACCALMIE PARLEMENTAIRE

Dans ce contexte, dont certains dirigeants de la majorité se demandent s'il permet de gouverner durablement, M. Juppé est soumis, également, à la pression de la contestation universitaire *(lire page 12)*. Lors de son passage à la télévision, consacré au changement de cap économique, le 26 octobre, le président de la République avait souligné que les problèmes soulevés par les étudiants de Rouen, première université en grève, pouvaient être aisément résolus par le déblocage des crédits nécessaires. Cette remarque conciliante a-t-elle été interprétée comme un « feu vert » au mouvement revendicatif ? Toujours est-il que, sureffectifs universitaires, manque de moyens et absence de débouchés aidant, la contestation étudiante s'est développée, avec des fortunes diverses, depuis lors. Et les syndicats de gauche du monde universitaire ne verraient pas d'un mauvais œil une conjonction des mécontentements.

Ceux-ci ne manquent pas et vont donner, cette semaine, matière à réflexion. Dès mardi 21 novembre, ce sont les étudiants qui vont monter au créneau. En même temps que les fonctionnaires, vendredi 24 novembre, les cheminots vont cesser le travail pour manifester leur hostilité aux termes du contrat de plan avec l'Etat. Celui-ci va conduire, notamment, à des efforts de gestion ayant des répercussions sur les salaires, les embauches et l'accroissement de la productivité pour les salariés de la SNCF (*Le Monde* daté 19-20 novembre).

Face au mécontentement social, M. Juppé peut, toutefois, se rassurer avec l'accalmie parlementaire qui voit les balladuriens du RPR et de l'UDF adopter un profil bas sur la « Sécu » après avoir dénoncé certains risques – l'usage des ordonnances ou l'accroissement des prélèvements pesant sur la croissance – qui, somme toute, n'ont pas disparu.

Le secrétaire général du parti néogaulliste lui-même est conscient de ce décalage entre l'opinion et la réprésentation parlementaire. Interrogé sur RTL, lundi matin, Jean-François Mancel a déclaré : *« Aujourd'hui, le gouvernement fait la preuve qu'il avance à grands pas, qu'il est courageux. Cela va rassurer la majorité, encore faut-il maintenant convaincre les Français. »* La question lancinante reste toujours celle de la confiance, tant il est vrai que la politique de la France ne se fait pas, seulement, à la corbeille.

Olivier Biffaud

Mme Juppé : « On n'avait rien fait de mal »

Epouse du premier ministre, Isabelle Juppé a affirmé sur LCI, samedi 18 novembre, que la polémique autour de l'appartement du couple *« reste un sujet douloureux »* après son emménagement à Matignon. M. et Mme Juppé avaient été contraints de quitter un logement appartenant au domaine dit « privé » de la Ville de Paris. *« Je ne sais pas si on a bien fait de déménager,* a-t-elle déclaré. *Je ne sais pas si on aurait dû le faire plus tôt (...). On a reçu des centaines de lettres de soutien de gens scandalisés. Je reste persuadée qu'on était très bien là-bas et qu'on n'avait rien fait de mal. »*

Mme Juppé a ajouté : *« J'ai été révoltée, scandalisée par l'injustice. »* Elle a indiqué que le fait qu'elle était enceinte l'a aidée à *« ne pas trop mal vivre »* cet épisode, car *« quand on attend un bébé, on fait bien la différence entre ce qui est important et ce qui est dérisoire »*.

M. Arthuis envisage la suppression de l'abattement fiscal de 20 % des salariés

LES POLÉMIQUES suscitées par les mesures de redressement de la Sécurité sociale ne sont pas éteintes qu'une nouvelle controverse prend forme, encore une fois sur un projet fiscal du gouvernement. C'est le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, qui est à l'origine de ce débat. Invité du « Club de la presse d'Europe 1 », dimanche 19 novembre, il a laissé entendre qu'il pourrait remettre en question, dans le cadre de la réforme des prélèvements obligatoires qui doit voir le jour d'ici au début de 1996, l'abattement de 20 % dont profitent tous les salariés assujettis à l'impôt sur le revenu. *« Je confirme qu'il s'agit d'un projet faisant partie de la réforme fiscale »*, a-t-il reconnu.

L'annonce inopinée de cette réforme hautement sensible a visiblement pris de court le premier ministre, Alain Juppé, qui était l'invité, quelques instants plus tard de l'émission « 7 sur 7 » de TF 1. *« La réforme fiscale est en préparation et, pour l'instant, aucune décision d'aucune sorte n'a encore été prise »*, a-t-il précisé. *« Donc, M. Arthuis a parlé trop vite ? »*, lui a demandé Anne Sinclair. *« Non, c'est une idée qu'il a lancée »*, a répondu M. Juppé.

Cette cacophonie entre le premier ministre et son ministre des finances s'explique facilement. Bercy travaille depuis plusieurs mois sur ce projet de suppression de l'abattement de 20 %. Alain Madelin, le premier, avait fait étudier cette proposition et, après son limogeage, M. Arthuis l'a également retenue dans les pistes de réflexion possibles pour réformer la fiscalité qui pèse sur les ménages. Le premier ministre a évidemment de bonnes raisons de penser qu'il n'est pas forcément très opportun de le confirmer, à la veille d'une semaine sociale qui s'annonce mouvementée, car cet abattement de 20 % est l'une des principales dispositions destinées à assurer l'équité de l'impôt sur le revenu, et sa suppression risque de faire des vagues.

AVANTAGE AUX GROS REVENUS

Dans le système actuel, les salaires (qui représentent à eux seuls 63 % des revenus déclarés) et les pensions (21 %) bénéficient d'une déduction de 10 % pour frais professionnels et d'un abattement supplémentaire de 20 %. Quelque quatre-vingts professions (VRP, journalistes, etc.) bénéficient, de plus, d'une déduction supplémentaire variant de 5 % à 40 %. Prévu par le code général des impôts (article 158-a, alinéa 4), l'abattement de 20 % est donc très largement répandu. Dans l'esprit du législateur, il a été instauré, comme le relève le conseil des impôts, pour *« compenser le fait que les salaires, étant déclarés par des tiers, se prêtent moins à la dissimulation fiscale que la plupart des autres sources de revenus »*. Pour cette même raison, l'abattement de 20 % a aussi été étendu aux non-salariés adhérant aux organismes de gestion agréés.

Le projet de Bercy consisterait à supprimer cet abattement et à affecter les sommes ainsi gagnées à une baisse généralisée de l'impôt sur le revenu. Plaisante sur le papier, l'idée poserait un grave problème de justice fiscale. D'abord, cette disposition est actuellement plafonnée à 133 400 francs et profite donc en priorité aux petits revenus. Sa suppression avantagerait donc les plus hauts revenus. L'abaissement de 56,8 % à près de 40 % du taux « marginal » (c'est-à-dire supérieur) de l'impôt sur le revenu, qui est, par ailleurs, envisagé, renforcerait les risques d'un alourdissement de la pression fiscale pour les petits revenus au profit des plus gros. M. Arthuis est visiblement conscient du problème, puisqu'il a indiqué que la mise en cause de l'abattement *« pose un problème à partir du dépassement du plafond soit au-delà d'un salaire de 250 000 francs »*. *« Il y a des problèmes de barème et de quotient familial »*, a-t-il admis. Cette remarque laisse donc à penser que Bercy souhaiterait trouver un moyen de « lisser » les effets pernicieux de la réforme.

Quand bien même une solution serait trouvée, la mise en cause de l'abattement controversé n'en aurait pas moins une seconde répercussion, tout aussi pernicieuse. La réforme fiscale à l'étude devrait, en effet, se faire à prélèvements constants : certains revenus devraient payer plus d'impôts, d'autres moins. Dans le cas présent, les revenus salariaux seraient donc un peu plus mis à contribution, et les revenus non salariaux un peu moins. Or, au cours de ces dernières années, les premiers ont évolué beaucoup moins favorablement que les seconds. Cette réforme irait donc dans le sens de la simplification, mais sûrement pas dans celui de la justice fiscale.

Laurent Mauduit

La journée du 24 novembre sera le test de la combativité syndicale

LA CONTRE-OFFENSIVE syndicale face au plan Juppé sur la Sécurité sociale promet d'être laborieuse. Les cinq syndicats représentatifs (CFDT, CGT, FO, CGC, CFTC), plus les organisations de la fonction publique (FSU et UNSA, dont la FEN) avaient su se mobiliser, le 10 octobre, sur un front du refus, face aux menaces qui pesaient sur le secteur public et, le 30 octobre, sur un programme minimal de défense de la Sécurité sociale. La détermination gouvernementale à réformer en profondeur la Sécurité sociale et à aligner la durée de cotisations des fonctionnaires, pour leur retraite, sur le régime des salariés de droit privé, a déconcerté et bousculé les organisations syndicales. Elle a fait réapparaître au grand jour les lignes de fracture qui existent entre les organisations, mais aussi à l'intérieur de ces mêmes organisations.

A la CFDT, Nicole Notat va devoir user de pédagogie pour expliquer la position qu'elle a prise au nom de la confédération. Des réunions publiques sont programmées. Si la contestation interne vient des fédérations ou unions régionales qui lui sont traditionnellement hostiles (Provence - Alpes-Côte d'Azur, Basse-Normandie, Auvergne), la virulence du ton et la demande de démission de la secrétaire générale émanant de certaines unions départementales ou locales illustre les tensions. Au mépris des consignes confédérales, les syndicats CFDT des transports et de l'énergie, des mineurs, de l'ANPE, des finances et des affaires économiques ont même appelé à se joindre à la journée d'action du 24 novembre.

Dans les rangs de Force ouvrière, aux dissensions entre la minorité défavorable à Marc Blondel et les « blondélistes » s'est ajoutée une querelle au sein de ces derniers entre les trotskistes et les syndiqués proches du RPR sur la stratégie à suivre face au gouvernement. M. Blondel a promis une opposition longue au plan Juppé. Alors que sa centrale a voté une journée d'action le 28 novembre pour assurer la défense de la « Sécu », le secrétaire général de FO n'a pas exclu que des syndicats FO participent à la journée d'action du 24 novembre.

Malgré ces divisions, le gouvernement va devoir affronter une contestation syndicale qui peut être forte. La journée « fonctionnaires » du 24 novembre, à laquelle s'est associée la CGT pour en transformer le mot d'ordre en journée de grève nationale, sera un test de la combativité syndicale. La mobilisation des syndicats de cheminots, inquiets des projets de réforme de la SNCF, constitue une seconde ligne d'affrontement pour le gouvernement Juppé.

Alain Beuve-Méry

François Bayrou et François Léotard affichent leur alliance pour la rénovation de l'UDF

Le président du PR se rendra au congrès de refondation du CDS

Plusieurs composantes de l'Union pour la démocratie française ont réuni leurs instances, samedi 18 novembre, dans la perspective du renouvellement de celles de la confédération, prévu pour mars 1996. En invitant François Bayrou au conseil national du PR, François Léotard, qui se rendra à son tour au congrès du CDS, a voulu officialiser l'alliance entre son parti et les centristes pour la réorganisation de l'UDF.

A L'UDF, samedi 18 novembre, les grandes manœuvres se lisaient à travers les petites visites. Simples visites de politesse ou rencontres d'intérêts, de savantes mises en scène d'allées et venues, par lesquelles chacun tentait de redessiner la géographie de l'UDF à son avantage, ont ponctué les réunions que tenaient quatre des six composantes de la confédération libérale, le Parti républicain, les Adhérents directs, le Parti radical et le Parti social-démocrate.

Au PR, réuni en conseil national à la Défense, on avait commencé par se féliciter de la venue de Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, qui avait pris ses distances avec son parti après avoir soutenu Jacques Chirac à l'élection présidentielle. On vantait le message adressé par Alain Madelin, autre « chiraquien » en rupture de ban, que ses activités avaient empêché, toutefois, de faire le déplacement. On accueillait les deux nouveaux ministres PR, Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, et Alain Lamassoure, ministre délégué au budget et porte-parole du gouvernement.

M. GISCARD D'ESTAING VIGILANT

L'intervention de M. Lamassoure, vice-président du PR, chargé de la réécriture du « projet républicain », a cependant confirmé les craintes de ceux qui ont vu dans son entrée au gouvernement un mauvais coup infligé par Alain Juppé au parti de François Léotard. Devant l'ancien ministre de la défense, M. Lamassoure a vertement appelé le PR à la discipline majoritaire. *« Le PR doit participer tout entier à la politique de réforme en cours. (...) Les conditions de base de la réussite sont réunies. La majorité doit présenter un visage unanime »*, a insisté le porte-parole du gouvernement. De fait, après le bon accueil réservé par la majorité au plan de M. Juppé pour la Sécurité sociale, M. Léotard s'en est tenu, pour cette fois, à une mise en garde sans surprise dans une réunion de cette nature. Il a assuré que son parti s'exprimera *« chaque fois que cela sera nécessaire »*. *« Nous n'avons que faire de tous les chiens de garde, que ce soient ceux de l'opposition ou ceux du pouvoir »*, a-t-il affirmé, avant d'inviter ceux qui ont quitté le PR, particulièrement M. Madelin, à y revenir.

L'après-midi a réservé une surprise aux participants. Préparée dans la plus grande discrétion, la venue de François Bayrou, président du CDS, était destinée à démontrer aux sceptiques et, en particulier, à Valéry Giscard d'Estaing, que les deux hommes ne sont pas prêts à trahir l'alliance passée entre eux pour reprendre en mains les destinées de l'UDF. *« Ce n'est pas parce qu'il existe une chance que nous ayons à faire la course les uns contre les autres* [dans la perspective de l'élection présidentielle de 2002] *qu'il ne faut pas que nous nous entraînions ensemble »*, a fait valoir M. Bayrou. Il est prévu que M. Léotard rende la politesse en allant, le 25 novembre, devant le congrès de refondation du CDS à Lyon.

Réunis en convention nationale à Paris, les Adhérents directs de l'UDF étaient appelés, de leur côté, à décider s'ils accueilleraient, dans l'après-midi, les représentants du Parti radical, qui tenaient congrès au même moment au Carrousel du Louvre. Lancée il y a plusieurs semaines, l'invitation devait sceller l'alliance des deux formations, désireuses de peser davantage, face au PR et au CDS, dans la réorganisation de l'UDF (*Le Monde* daté 19-20 novembre). La défection de dernière minute du PSD d'André Santini, député des Hauts-de-Seine, qui a préféré rejoindre le nouveau parti de M. Bayrou, avait remis en question, deux jours auparavant, l'architecture de l'ensemble.

M. Giscard d'Estaing, dont le [illegible] de l'UDF sera remis en jeu au printemps prochain et qui surveille donc dans le détail ces conciliabules, avait aussitôt examiné s'il ne pouvait tirer parti de cette péripétie. Le délégué général des adhérents directs, Pierre-André Wiltzer, l'un des initiateurs du regroupement et dont le mandat était soumis à renouvellement, pouvait donc craindre d'être la victime d'une offensive des giscardiens de son mouvement.

Pour ne rien laisser au hasard, l'ancien président de la République est venu lui-même plaider devant les adhérents directs la cause d'une UDF *« fédérale avec, comme horizon, une UDF unifiée »*, afin d'en faire, *« à l'intérieur de la majorité, l'alternative »*. Ce plaidoyer n'a pas empêché M. Wiltzer d'être réélu par 19 voix contre 13 au giscardien Marc Laffineur, député du Maine-et-Loire.

« DÉCOMPOSITION »

Dans le même mouvement, le projet de nouvelle structure rassemblant radicaux et adhérents directs, baptisée « UDF-République et rénovation », a été entériné, Jean François-Poncet, sénateur du Lot-et-Garonne, choisi pour la coprésider avec Yves Galland, vice-président du Parti radical et ministre délégué aux finances et au commerce extérieur. La délégation radicale-valoisienne, conduite par André Rossinot, président à peine réélu du Parti radical, a été accueillie comme il se devait.

Pour achever la journée, plusieurs membres de la confédération se sont rendus à Lyon. Souhaitant *« prendre du champ »*, Raymond Barre y confiait la présidence de la Convention libérale européenne et sociale (CLES), créée par l'ancien premier ministre après l'élection présidentielle de 1988, [illegible], ministre de la défense. Se sont notamment retrouvés à cette réunion Jacques Barrot, ministre des affaires sociales et de l'emploi, Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, Michel Barnier, ministre délégué aux affaires européennes, ainsi que les anciens ministres Jean-Pierre Soisson, Bruno Durieux, Monique Pelletier et Lionel Stoleru. *« J'ai dit, dans le passé, qu'avant qu'il y ait recomposition, il faudra qu'il y ait décomposition. Nous y sommes »*, a assuré M. Barre.

Cécile Chambraud

René Monory est hostile à un référendum

Interrogé, dimanche 19 novembre, sur Radio-J, René Monory, président du Sénat, s'est déclaré opposé à un référendum sur la révision constitutionnelle annoncée par Alain Juppé dans son plan pour la Sécurité sociale. *« Je ne vois pas pourquoi on consulterait le peuple français sur cette réforme. On a eu assez d'élections »*, a expliqué M. Monory. Le sénateur (UDF-CDS) de la Vienne s'est dit favorable à *« une augmentation d'un impôt général, genre CSG »*. *« Je crois à une réforme de la fiscalité, qui sera difficile à faire et qui demandera cinq ans pour la réaliser »*, a-t-il dit.

M. Monory estime que le Front national *« n'a pas tellement sa place dans la vie politique française, qui est encore très démocratique »*. *« On ne réglera pas la disparition du Front national par des interdits, mais en faisant une bonne politique »*, a-il souligné. Selon lui, *« 80 % des électeurs du FN votent pour lui, car ils ne sont pas contents de la politique de la majorité »*.

Les balladuriens se préparent pour le débat fiscal de 1996

Privés d'espace sur la Sécurité sociale, l'ancien premier ministre et ses partisans donnent un nouveau rendez-vous à M. Juppé

ALAIN JUPPÉ a-t-il une chance d'être entendu lorsqu'il affirme, comme il l'a fait, dimanche 19 novembre à « 7 sur 7 », sur TF 1, qu'une *« page est tournée »* et que les clivages entre chiraquiens et balladuriens sont *« derrière nous »* ? Son prédécesseur à l'hôtel Matignon, Edouard Balladur, s'est employé, peu après sur France 3, à réduire la « fracture » apparue lors de l'élection présidentielle, en estimant qu'on avait *« fait beaucoup de constructions un peu mythologiques »* autour de ceux qui se sentent proches de ses idées. *« Il n'y a pas de désaccords idéologiques ou de convictions profonds entre nous »*, a assuré l'ancien premier ministre, en soulignant toutefois la nécessité de *« l'union et de la solidarité dans les circonstances importantes »*.

Comme Nicolas Sarkozy, M. Balladur s'est déclaré solidaire de la réplique donnée par le président de la République et le gouvernement aux pays européens qui se sont associés, à l'ONU, à la condamnation de la reprise des essais nucléaires (*Le Monde* daté 19-20 novembre). *« Je ne voudrais pas que la crise prenne une trop grande ampleur, mais j'approuve les déclarations de Jacques Chirac*, a expliqué M. Sarkozy, dimanche, au « Grand Jury RTL-*Le Monde* ». *Appartenir à la construction européenne demande un minimum de solidarité. Ce n'est pas à nos partenaires de se prononcer sur les conditions d'organisation de notre défense nationale. Ce n'est pas à nos partenaires (...), qui ont choisi de se placer sous la protection du parapluie nucléaire américain, de nous donner quelque leçon que ce soit. »*

CONVICTIONS

Ce registre-là est commun à tous ceux qui se réclament de la tradition gaulliste, mais, sur un tout autre terrain, la vigueur du plan Juppé concernant la protection sociale et l'hostilité qu'il risque de soulever dans les milieux syndicaux laissent peu d'espace pour les critiques, particulièrement au cours de la semaine à venir – qui impose au minimum une pause. M. Balladur s'est contenté de rappeler qu'il est *« sain, fructueux et positif que la diversité au sein de la majorité soit respectée »*, en invoquant ce qu'il a appelé *« la dialectique entre la liberté d'esprit et de propos, et la solidarité »*.

Faisant référence à l'allongement de la session parlementaire voulue par Philippe Séguin, M. Sarkozy a indiqué, de son côté, que *« le Parlement ne redeviendra pas un lieu d'échange et de pouvoir si les parlementaires ne prennent pas fortement la parole »*. L'ancien ministre du budget a convenu qu'il y a une difficulté *« à être loyalement et complètement dans la majorité, sans pour autant nous taire alors que nos convictions sont en cause »*. *« La règle que je me suis fixée est assez simple à énoncer, mais plus difficile à respecter : c'est d'être d'une liberté totale sur les dossiers de fond et, quand il le faut, d'avoir une langue de bois totale sur les questions politiques, voire politiciennes »*, a expliqué le député des Hauts-de-Seine.

MOBILISATION

A titre d'illustration de cette conduite, M. Sarkozy a estimé que la réforme de la Sécurité sociale constituait *« un bon plan »*, tout en renouvelant ses réserves sur le recours aux ordonnances. Il s'est aussi félicité de la baisse des taux de la Banque de France. En revanche, a-t-il souligné, *« si j'avais été parlementaire au moment du collectif de printemps, j'aurais discuté – le mot est faible – sur l'opportunité d'augmenter de deux points la TVA »*. Rendez-vous est déjà pris, au sein de la majorité, pour le prochain débat, au début de 1996, sur la réforme fiscale.

Profitant de ce bref répit, les *« juppéistes »* du RPR plaident pour une mobilisation de tous aux côtés du gouvernement. Le secrétaire général du mouvement néogaulliste, Jean-François Mancel, a ainsi rappelé que, par son intervention télévisée, M. Juppé a *« entamé la campagne d'explication que le Rassemblement pour la République et toute la majorité vont mener, dès maintenant et sans relâche, pour faire comprendre à nos concitoyens que la réforme de la protection sociale est globale, profonde, efficace et surtout juste, car elle ne pénalisera aucun Français de condition modeste »*. Par la voix d'Alain Lamassoure, ministre délégué au budget et porte-parole du gouvernement, un message identique avait été porté, dès samedi, aux membres du conseil national du Parti républicain.

Jean-Louis Saux

Nouvelle mise au point de M. Jospin sur l'opposition du PS au plan Juppé

LIONEL JOSPIN va se consacrer à l'explication de sa méthode de direction et à de nouvelles mises au point, après les dissonances apparues à l'intérieur du Parti socialiste face au plan d'Alain Juppé sur la Sécurité sociale (*Le Monde* du 18 novembre). Mardi 21 novembre, il sera devant le groupe socialiste de l'Assemblée nationale où, comme au Sénat, il n'y a pas eu de véritable fausse note, Laurent Fabius s'étant d'emblée situé sur la même ligne que le premier secrétaire.

C'est surtout le 22 novembre, devant le bureau national, que le rappel à l'ordre, visant particulièrement Claude Evin, l'ancien ministre rocardien de la santé, va se faire entendre. M. Jospin veut éviter de nouveaux accidents dans l'expression du PS alors que sur la protection sociale comme sur la définition d'une nouvelle politique économique, les positions doivent encore être affinées.

Avant la réunion du bureau national, M. Jospin a reçu le renfort de son prédécesseur, Henri Emmanuelli, qui annonce qu'il ira lui donner *« un coup de main »* devant cette instance. Intervenant le 17 novembre à Séméac, près de Tarbes, dans les Hautes-Pyrénées, où il était venu soutenir le candidat socialiste Pierre Forgues à l'élection législative partielle du 3 décembre, le député des Landes a affirmé : *« Je ne suis pas persuadé, bien au contraire, que le plan de la Sécurité sociale, dont on me dit que certains socialistes l'auraient trouvé intéressant, le soit. (...) Je commence à en avoir assez des coquets et des coquettes des sondages. »* Lundi 20 novembre, Michel Rocard, au départ modéré, a recentré son propos, en parlant, sur Europe 1, d'un *« financement très injuste »* qui amènera les socialistes à combattre un plan qui comportait *« par ailleurs des intentions justes »*.

JUGER SUR PIÈCES

De son côté, M. Jospin accorde des circonstances atténuantes à M. Evin en relevant, dans *Le Journal du dimanche* du 19 novembre, qu'il peut comprendre que *« cet ancien ministre socialiste de la santé ait éprouvé du plaisir à voir ceux qui organisaient, il y a quelques années, des manifestations contre la maîtrise médicalisée des dépenses de santé tourner brutalement casaque »*. Il invite toutefois ses amis à prendre *« la précaution de juger sur pièces et de vérifier si le gouvernement ne prépare pas un simple rationnement des soins »*.

Dans ce même entretien, M. Jospin résume sa réaction au plan Juppé en trois mots : *« Opposition, scepticisme, inquiétude. »* *« Nous payons l'imprévoyance de M. Balladur et le discours de campagne de M. Chirac*, assène-t-il, *mais, quitte à payer, il m'aurait paru plus judicieux de solliciter davantage les revenus du capital et d'appeler à la solidarité des entreprises qui s'en sortent à très bon compte. »* S'il juge « bon » le principe consistant à associer le Parlement à la définition globale de la politique de protection sociale, il ajoute : *« Comment nous convaincre que c'est une bonne chose si, dans le même temps, on court-circuite le Parlement en légiférant par ordonnances ? »*

Sans choisir entre les ripostes syndicales annoncées, M. Jospin assure que le PS sera *« du côté des salariés et des assurés sociaux protestant contre le plan Juppé »*. Pour autant, le premier secrétaire veut éviter que le débat sur le plan Juppé n'empoisonne l'atmosphère au sein du PS alors que s'amorce la seconde étape de la rénovation, celle des idées.

Pour remettre le PS en ordre de marche, Jean-Pierre Bel, secrétaire national aux fédérations, a présenté, le 14 novembre, un plan d'action, qui prévoit que toutes les fédérations seront visitées d'ici à la fin juin 1996 par les secrétaires nationaux, l'ensemble du secrétariat devant participer, M. Jospin en tête, à deux ou trois journées « portes ouvertes » en 1996. Fin novembre, une campagne d'adhésions sera lancée, afin de profiter du « double effet Jospin », celui de sa campagne présidentielle et celui de son élection consensuelle à la tête du PS.

Michel Noblecourt

LES

A LA VIE, A LA MORT ! (Fr.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

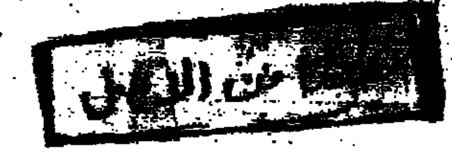
43 ; 36-65-71-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet

Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan,

UN BRUIT QUI REND FOU (Fr.-Bel.-Suis.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; rés. 40-30-20-10).

HISTOIRE D'UN STUDIO : LA 20TH CENTURY FOX (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Ambre ; sam. 19 h,

ou tél. : 36-68-03-78 (2,23 F/mn).



La gauche enlève le canton de Thorens-Glières (Haute-Savoie)

COMME on pouvait s'y attendre au terme du premier tour (*Le Monde* du 14 novembre), le canton de Thorens-Glières a basculé à gauche. Claude Nanjod (div. g.) succède au nouveau sénateur Jean-Claude Carle (UDF-PR), qui avait abandonné son siège à l'assemblée départementale pour cause de cumul de mandats. Il l'emporte très largement, avec 21 points d'avance sur son adversaire Michel Bar (div. d.), qui avait le soutien de M. Carle. M. Nanjod arrive en tête dans cinq des six communes. Il devient le troisième élu de gauche au conseil général de Haute-Savoie, qui comprend trente-cinq sièges.

HAUTE-SAVOIE
Canton de Thorens-Glières (2e tour).
I., 6 471 ; V., 3 266 ; A., 49,52 % ; E., 3 162.
Claude Nanjod, div. g., m. d'Evires, 1 912 (60,46 %)... ÉLU.
Michel Bar, div. d., c. m. de Groisy, 1 250 (39,53 %).

[12 novembre 1995 : I., 6 471 ; V., 2 994 ; A., 53,73 % ; E., 2 931 ; Claude Nanjod, 896 (30,56 %) ; Michel Bar, 872 (29,75 %) ; Gabrielle Rothan, div. d., adj. m. de Villaz, 549 (18,73 %) ; André Perret, PC, 416 (14,19 %) ; Didier Jouffrey, FN, 198 (6,75 %).

27 mars 1994 : I., 6 135 ; V., 3 991 ; A., 34,94 % ; E., 3 655 ; Jean-Claude Carle, UDF-PR, c. r., 1 836 (50,23 %) ; Louis Baud, c. s., app. UDF, 1 819 (49,76 %).]

Trois autres cantonales partielles

AIN
Canton de Montrevel-en-Bresse (1er tour).
I., 8 913 ; V., 4 842 ; A., 45,67 % ; E., 4 759.
Bernard Fonteneau, div. g., m. d'Attignat, 2 375 (49,90 %) ; Gérard Gallet, RPR, 1 300 (27,31 %) ; Patrice Thête, div. d., 674 (14,16 %) ; Jean-Gabriel Lapinte, FN, 204 (4,28 %) ; André Ollivier-Henry, Verts, 114 (2,39 %) ; Jean-Pierre Bouilloux, PC, 92 (1,93 %).... BALLOTTAGE

[Louis Jannel (div. g.), dont l'élection avait été annulée par le Conseil d'Etat, avait choisi de ne pas se représenter et de soutenir Bernard Fonteneau (div. g.). Il manque cinq voix à ce dernier pour assurer son élection dès le premier tour. La surprise vient du faible score de Gérard Gallet (RPR), investi par la majorité départementale, qui perd quatorze point par rapport au premier tour de mars 1994. En réalisant un bon score dans sa commune de Foissiat, Patrice Thête (div. d.) a joué les trouble-fête, sans toutefois pouvoir se maintenir au second tour. Jean-Pierre Bouilloux maintient tout juste le PC à son faible niveau d'il y a dix-huit mois. Le FN, et surtout les Verts, sont en recul.

20 mars 1994 : I., 8 813 ; V., 5 289 ; A., 39,98 % ; E., 5 088 ; Louis Jannel, c. s., div. g. sout. PS-MRG, 2 213 (43,49 %) ; Gérard Gallet, RPR, 2 103 (41,33 %) ; Evelyne Joly, Verts, 393 (7,72 %) ; Gérard Bas, FN, 268 (5,26 %) ; Michel Desmaris, PC, 111 (2,18 %).]

VAR
Canton du Muy (1er tour).
I., 15 950 ; V., 5 893 ; A., 63,05 % ; E., 5 726.
Jean-Pierre Serra, div. d., m. de Roquebrune-sur-Argens, 2 679 (46,78 %) ; Jean-Pierre Rigalla, FN, 1 634 (28,53 %) ; Jack Verriez, PS, 919 (16,04 %) ; Jean-Claude Privat, PC, 494 (8,62 %).... BALLOTTAGE.

[Jean-Pierre Serra (div. d.) fait plus que douze points de mieux que Michel Hamaide – qui abandonnait son mandat – en 1992. Jean-Pierre Rigalla (FN) améliore encore le score du candidat de son parti en 1992, et distance très largement les deux candidats de gauche.

22 mars 1992 : I., 24 696 ; V., 17 608 ; A., 28,70 % ; E., 16 617 ; Michel Hamaide, div. d., 5 980 (35,98 %) ; Emile Vernot de Jeux, FN, 4 442 (26,73 %) ; Ateo Bralia, PC, 3 194 (19,22 %) ; Jean-Paul Martin, écol., 3 001 (18,05 %).]

Canton de Salernes (1er tour).
I., 3 600 ; V., 2 333 ; A., 35,17 % ; E., 2 164.
Raymond Nicoletti, c. s., div. d., m. de Salernes, 1 635 (75,55 %)... RÉÉLU.
Adelin Pierantoni, PC, 293 (13,53 %) ; Monique Lesieur, FN, 236 (10,90%).

[Sa mise en examen, le 11 avril, pour *« favoritisme et prise illégale d'intérêt »* dans une affaire concernant l'octroi du marché de la station d'épuration de sa commune, et son placement sous contrôle judiciaire, n'ont pas empêché Raymond Nicoletti (div. d.), dont l'élection avait été invalidée par le Conseil d'Etat, d'être réélu dès le premier tour, avec un score en progression de plus de dix-huit points. Le Front national, représenté par Monique Lesieur, progresse de six points, tandis que le PC Adelin Pierantoni, seul candidat de l'opposition, ne parvient pas à retrouver la totalité des voix de gauche de 1994.

20 mars 1994 : I., 3 555 ; V., 2 772 ; A., 22,02 % ; E., 2 657 ; Raymond Nicoletti, c. s., div.d., m. de Salernes, 1 515 (57,01 %) ; Bernard Piollet, RPR, 512 (19,26 %) ; Adelin Pierantoni, PC, 235 (8,84 %) ; Henri Bachot, Verts, 151 (5,68 %) ; Monique Lesieur, FN, 129 (4,85 %) ; Monique Prot, PS, 115 (4,32 %).]

Une élection municipale partielle à Bétheny (Marne)

MARNE : Bétheny (1er tour).
I., 4 495 ; V., 2 558 ; A., 43,09 % ; E., 2 459.
Edmond Bechambes, m. s., RPR, 1 381 (56,16 %).
Jean-René Maillard, PS, c. g. de Reims-4, 1 078 (43,83 %).

[Edmond Bechambes devrait logiquement retrouver son fauteuil de maire de Betheny, dans l'agglomération rémoise, sa liste ayant facilement emporté l'élection municipale partielle dès le premier tour. Il devance la liste de son unique et habituel adversaire, Jean-René Maillard (PS). M. Bechambes avait été réélu maire pour la sixième fois consécutive en juin, mais l'élection avait été annulée par le tribunal administratif.

18 juin 1995 : I., 4 497 ; V., 2 796 ; A., 37,82 % ; E., 2 652 ; Edmond Bechambes, 1 570 (59,20 %) ; Jean-René Maillard, 1 082 (40,79 %).

DÉPÊCHES

■ **SÉCURITE SOCIALE : Robert Hue, secrétaire national du PCF,** a déclaré dimanche 19 novembre à Gérardmer (Vosges), lors d'un banquet populaire, que le PS devait *« préciser sa position »* sur le plan Juppé sur la Sécurité sociale. M. Hue a constaté que *« dans un premier temps, un certain nombre de dirigeants ou d'anciens ministres socialistes ont manifesté un certain accord avec le gouvernement »*, mais que *« Lionel Jospin et d'autres responsables ont tenu depuis un langage différent »*.

■ **SYNDICAT : Auguste Blanc a été réélu, dimanche 19 novembre,** secrétaire général de la Confédération des syndicats libres (CSL), au terme de son 13e congrès national à Clermont-Ferrand. M. Blanc, dont le mandat durera de trois à cinq ans selon les statuts de la CSL, est président depuis 1975 de cette confédération, non représentative au niveau national.

■ **SNCF : plus d'un millier d'usagers ont manifesté à Paris,** samedi 18 novembre, en faveur du maintien et de la modernisation de la ligne Paris-Bâle, à l'appel des partis politiques de gauche et de plusieurs syndicats des huits départements traversés par cette ligne. Cette desserte a, aujourd'hui, un statut de ligne internationale et nationale. Les manifestants craignent sa remise en cause dans le prochain contrat de plan Etat-SNCF, sur le point d'être signé (*Le Monde* daté 19-20 novembre).

■ **FRONT NATIONAL : le château Saint-Louis de Neuvy-sur-Barangeon (Cher), propriété de l'ex-empereur de Centre-Afrique** Jean-Bedel Bokassa depuis le début des années 70, a été acheté par le Cercle national des combattants (CNC), une association proche du Front national, qui en était locataire depuis 1986, a t-on appris lundi 20 novembre. Roger Holeindre, président du CNC et membre du bureau politique du Front national, a indiqué que la transaction s'était conclue pour la somme de 2,8 millions de francs.

L'agglomération d'Orléans décide de se doter d'un tramway

Pour le maire Jean-Pierre Sueur (PS), « le tout-automobile conduit à la paralysie »

A son tour, Orléans se lance dans l'aventure du tramway. Toutes tendances politiques confondues, les élus des vingt communes de l'agglomération se sont prononcés, vendredi 17 novembre, par 64 voix contre 7 et 4 abstentions, pour un transport en site propre. Une première ligne de 17 kilomètres, reliant la gare des Aubrais à Orléans-La Source, devrait être mise en service en l'an 2000.

ORLÉANS
de notre correspondant

En l'an 2000, le tramway passera a Orléans, au pied de la statue de Jeanne d'Arc. Une première ligne nord-sud, reliant la gare des Aubrais à Orléans-La Source au sud de la Loire, soit 17 kilomètres, sera mise en service. Le coût de cette première tranche est estimé à 1,7 milliard de francs (hors taxes). Une deuxième ligne est-ouest, perpendiculaire, reliant Saint-Jean-de-Braye à Saint-Jean-de-la-Ruelle au nord de la Loire, utilisant partiellement, si possible, l'emprise des voies SNCF, devrait être ouverte ultérieurement.



L'agglomération d'Orléans est l'une des plus étendues par rapport à sa population. *« Nous avons consommé deux fois plus d'espace en vingt ans qu'en deux mille »*, souligne depuis des années le maire de Saint-Jean-de-Braye, Jean-Pierre Lapaire (PS), géographe et défenseur du projet dès l'origine. L'étranglement que constitue la Loire allonge les temps de déplacement dans une ville où le parc automobile a cru quatre fois plus vite que la population depuis 1976. La majeure partie des emplois est au nord du fleuve alors que la ville nouvelle de La Source a été édifiée au sud.

Mieux réguler ces flux, tel est le souhait des responsables du projet de tramway. *« Le tout-automobile conduit à la paralysie. On ne prépare pas le XXIe siecle avec les raisonnements de 1950. Le but n'est pas le tramway pour lui-même, mais (...) plus de cohésion et de convivialité dans la ville »*, affirme le maire d'Orléans, Jean-Pierre Sueur (PS), président du Syndicat intercommunal à vocation multiple (Sivom). M. Sueur n'avait pas voulu donner de publicité au projet avant les élections municipales. Mais à présent, il entend le mener a bien, la voie politique étant dégagée pour six ans. Calcul timide, peut-être : le métro de Strasbourg ne semble pas avoir nui à la réélection de Catherine Trautmann (PS), bien au contraire.

Toutes les études ont conclu à la faisabilité du projet, en raison notamment de la dynamique urbaine de l'agglomération. Depuis les années 60, la croissance d'Orléans, dans l'orbite parisienne, est une des plus fortes en France. Elle est régulière malgré la crise (+ 9,4 % entre 1980 et 1990, ce qui est *« tout à fait exceptionnel »*, notait la première étude sur le projet de tramway) : de 208 000 habitants en 1975, l'agglomération est passée à 258 000 en 1995, 315 000 sont attendus à l'horizon 2015.

Le montage financier de l'opération fera l'objet d'une nouvelle délibération des élus en 1996 au moment du lancement des travaux. Outre la subvention de l'Etat, les seules recettes provenant du « versement transport » des entreprises de l'agglomération devraient assurer le financement de cette première ligne nord-sud. *« Elle ne pèsera pas un centime de plus sur la fiscalité des ménages »*, a promis M. Lapaire. Il reste néanmoins à séduire la population orléanaise – peu informée jusqu'ici du projet –, et des commerçants, qui voient rouge dès qu'on leur parle de voie piétonne et d'aménagement urbain. Un sondage, paru vendredi dans *La République du Centre* (sondage réalisé par Arsh Opinion du 11 au 13 octobre par téléphone auprès de 501 personnes) montre que 55 % des Orléanais trouvent le tramway *« utile »*. Ce n'est pas encore un tramway nommé désir.

Régis Guyotat

SOCIÉTÉ

LE MONDE / MARDI 21 NOVEMBRE 1995

MÉDECINE Réunie par l'Agence nationale pour le développement de l'évaluation médicale, une conférence de consensus sur le thème de la maladie ulcéreuse et des gastrites officialise la découverte du rôle fondamental joué par une bactérie, *Helicobacter pylori*, dans le développement de l'ulcère digestif. ● ÉLABORÉ par des spécialistes français de gastro-entérologie, le texte de la conférence recommande de traiter les patients ulcéreux pendant sept jours avec une association d'antibiotiques et d'antisécrétoire. *« Les schémas thérapeutiques proposés permettent d'éradiquer* Helicobacter pylori *dans plus de 90 % des cas »*, selon les spécialistes. ● LES CONSÉQUENCES de cette véritable « révolution thérapeutique » seront très importantes pour l'industrie pharmaceutique. Pour une firme comme Glaxo, aujourd'hui numéro un mondial, le manque à gagner serait considérable.

L'ulcère digestif pourrait bientôt totalement disparaître

La découverte du rôle essentiel joué par la bactérie « Helicobacter pylori » va bouleverser la prise en charge de la maladie ulcéreuse. L'abandon progressif des médicaments anti-H 2 devrait constituer pour plusieurs grandes firmes pharmaceutiques un important manque à gagner.

C'EST, sans aucun doute, l'une des découvertes médicales les plus importantes de ces dix dernières années que vient de résumer la conférence de consensus réunie par l'ANDEM (Agence nationale pour le développement de l'évaluation médicale) sur le thème de la maladie ulcéreuse et des gastrites. Le texte de cette conférence est publié par *La Revue du praticien-Médecine générale* (datée du 20 novembre). Il bouleverse des données tenues pour acquises dans la physiopathologie et la thérapeutique *de cette affection très répandue*, que l'on sait aujourd'hui être d'origine infectieuse. L'ulcère est la conséquence de la présence du germe *Helicobacter pylori* dans la muqueuse digestive des malades.

PRENDS TES ANTIBIOTIQUES: ON A REÇU LES IMPÔTS.

PESSIN

Tout indique aujourd'hui que l'on peut guérir ces derniers en substituant chez eux une courte cure d'antibiotiques aux longs et coûteux traitements antiulcéreux. Une large diffusion de ces informations au sein du corps médical et auprès des patients modifiera profondément les équilibres du marché pharmaceutique, les antiulcéreux étant parmi les médicaments les plus vendus au monde.

La maladie ulcéreuse touchant l'estomac ou le duodénum (plus de 80 000 nouveaux cas par an en France) concerne à un moment ou à un autre de la vie environ 5 à 8 % de la population. Si elle n'est que rarement mortelle, cette affection fort douloureuse altère durablement la qualité de vie des patients et elle est à l'origine d'importantes dépenses de santé, dues notamment aux multiples explorations complémentaires et aux traitements médicamenteux qu'elle nécessite. Il faut, de plus, compter ici avec la gastrite, état inflammatoire de la muqueuse digestive, que l'on retrouve une fois sur deux chez les personnes souffrant de manière récidivante et chronique de la partie haute de l'abdomen.

A quoi tient une révolution médicale ? Depuis le début du siècle, tout ou presque a été avancé pour expliquer la maladie ulcéreuse. On a notamment évoqué le stress, les anomalies de la sécrétion acide au sein de la muqueuse digestive, ou encore certains comportements alimentaires. *« La mise au point de traitements inhibiteurs puissants et bien tolérés de la sécrétion acide (inhibiteurs des récepteurs H 2 à l'histamine, puis les inhibiteurs de la pompe à protons) a permis de traiter efficacement les poussées ulcéreuses. Elle n'a pas pour autant modifié l'histoire naturelle de la maladie ulcéreuse avec ses rechutes périodiques »*, soulignent les organisateurs de la conférence de consensus de l'ANDEM. Les anatomopathologistes avaient certes observé depuis un siècle la présence d'une flore microbienne dans la muqueuse de l'estomac, mais de très nombreux et très doctes cliniciens avaient *estimé que celle-ci ne pouvait en aucune manière expliquer* les lésions ulcéreuses ou inflammatoires de la muqueuse. Certains allaient même jusqu'à enseigner que le type même de l'erreur conceptuelle serait d'imaginer une origine infectieuse à la maladie ulcéreuse…

NOUVELLE BACTÉRIE

A la fin des années 60, des médecins remarquèrent que l'administration de certains antibiotiques pouvait avoir des effets très favorables sur l'évolution de la maladie ulcéreuse. *« Aucune attention ne fut portée à ces travaux qui avaient pour origine l'observation clinique d'un médecin cubain, dont la méthodologie était imparfaite au regard des critères actuels de qualité des essais, et qui furent, pour leur malheur, publiés alternativement dans des revues cubaines et soviétiques… »*, expliquait, en 1993, *La Lettre médicale*.

Tout devait en fait rapidement changer au début des années 80 lorsque les australiens Robin Warren et Barry Marshal isolèrent et identifièrent une nouvelle bactérie, *Campylobacter pylori* (rebaptisée *Helicobacter pylori* en 1989). *« Il a suffi d'augmenter le grossissement utilisé pour l'examen des biopsies gastriques pour mettre en évidence cette bactérie qu'on dit micro-aérophile parce qu'elle peut vivre sous une faible tension d'oxygène »*, précise le professeur Pierre-Louis Fagniez (hôpital Henri-Mondor à Créteil), l'un des membres de la conférence de consensus de l'ANDEM. Une longue polémique opposa, dans les années 80, partisans et adversaires du rôle pathogène de cette bactérie dans la genèse de la maladie ulcéreuse. Et l'on vit même, en 1985, un courageux volontaire sain avaler un grand bol d'*Helicobacter pylori*, réussissant de cette manière à démontrer que ce germe déclenchait bien l'apparition d'une gastrite.

Les multiples travaux conduits depuis dix ans ne laissent plus aujourd'hui place au doute, comme en témoignent les conclusions de la conférence de consensus de l'ANDEM. Compte tenu des mutiples intérêts en jeu, il reste à savoir comment les nouvelles recommandations thérapeutiques seront demain prises en compte par le corps médical. Les informations épidémiologiques et physiopathologiques dont on dipose soulèvent également une nouvelle problématique. Faut-il, chez un patient souffrant de maladie ulcéreuse, avoir la preuve de l'existence d'une infection par *Helicobacter pylori* pour administrer le nouveau traitement ou, compte tenu des fortes probabilités, prescrire ce dernier en toute hypothèse ? Certains vont plus loin encore et envisagent – dans l'attente d'un vaccin anti-*Helicobacter pylori* (*Le Monde* du 5 juillet)– de traiter de manière préventive de larges fractions de la population avec l'espoir d'éradiquer à l'échelon collectif le germe et la maladie ulcéreuse qu'il provoque.

Jean-Yves Nau

« Quel bouleversement ! »

« Qui aurait dit, il y a quinze ans, qu'on pourrait guérir un ulcère du duodénum en ne donnant que quelques comprimés d'antisécrétoires et d'antibiotiques pendant une semaine ?*, demande le professeur Pierre-Louis Fagniez, spécialiste de chirurgie digestive (hôpital Henri-Mondor à Créteil), dans les colonnes de *La Revue du praticien médecine générale*. *Et pourtant aujourd'hui c'est sûr : 90 % des malades peuvent espérer que leur ulcère est lié à la présence d'* Helicobacter pylori *(…) Finis les rechutes, les endoscopies répétées, les changements de médecins et de traitements, les risques de finir, de guerre lasse, entre les mains du chirurgien… Quel bouleversement ! »

Pour ce spécialiste, le débat est aujourd'hui centré sur *« les malades qui doivent bénéficier de l'éradication de la bactérie, beaucoup plus que sur la façon de le faire »*.

COMMENTAIRE

ÉCONOMIES

Quelques jours après l'annonce du plan Juppé de réforme de la Sécurité sociale, la publication du texte de la conférence de consensus de l'Agence nationale pour le développement de l'évaluation médicale (APEM), consacré au traitement de la maladie ulcéreuse, fournit un véritable *cas d'école*.

Comment inciter les médecins à bouleverser leur pratique et à prescrire à leurs patients souffrant d'ulcères digestifs non plus un coûteux traitement au long cours à base d'anti-H 2, mais une courte cure d'antibiotiques associés à un puissant antisécrétoire ?

Dans un domaine où les chiffres d'affaires – et les bénéfices – de l'industrie pharmaceutiques sont considérables, une bonne logique budgétaire voudrait que soit très vite édictée une référence médicale opposable. Il y va de plusieurs centaines de millions de francs d'économies par an.

Les bouleversements attendus concernent également la pratique médicale. Très vite, la maladie ulcéreuse et les ulcères digestifs pourraient relever de la pratique des seuls médecins généralistes, ces derniers pouvant prescrire le nouveau schéma thérapeutique officiellement recommandé, tout en faisant l'économie des examens fibroscopiques ou biologiques. Le manque à gagner ne serait alors nullement négligeable pour les spécialistes de gastro-entérologie, les chirurgiens digestifs et les endoscopistes.

Faudra-t-il aller plus loin ? Il est encore trop tôt pour envisager une éradication systématique, ne serait-ce qu'en raison des délicats problèmes de résistance de la bactérie aux antibiotiques. Mais on peut espérer que, dans un avenir proche, l'ulcère digestif figurera au chapitre des maladies éradiquées ou en passe de l'être.

Franck Nouchi

« Une éradication dans plus de 90 % des cas »

LE TEXTE de la conférence de consensus de l'Andem fournit une série de réponses pratiques aux différentes questions soulevées par la nouvelle conception physiopathologique de la maladie ulcéreuse. « Helicobacter pylori *est une bactérie de découverte récente qui est responsable chez l'homme d'une infection durable de la muqueuse gastrique contractée le plus souvent pendant l'enfance. »*



VERBATIM

Quand convient-il de rechercher l'existence d'une infection ? *« Le problème de la recherche d'*Helicobacter pylori *se pose chez les malades ayant une symptomatologie justifiant une endoscopie »*, estiment les spécialistes. Cette recherche peut être effectuée par plusieurs méthodes plus ou moins invasives (tests rapides dits *« à l'uréase »*, biopsies, mise en culture, tests respiratoires, sérologie).

Comment, ensuite, traiter ? *« L'éradication d'*Helicobacter pylori *repose sur une trithérapie orale associant un antisécrétoire et deux antibiotiques. Parmi les antisécrétoires, les meilleurs résultats publiés actuellement sont obtenus avec les « inhibiteurs de la pompe à protons ». L'oméprazole a été le plus étudié. Le degré d'efficacité des inhibiteurs des récepteurs H 2 à l'histamine est moins bien connu. (…) Les traitements antibiotiques recommandés associent amoxicilline à clarithromycine ou clarithromycine à imidazolés (métronidazole ou tinidazole). (…) Il y a actuellement des arguments suffisants pour recommander une durée de traitement de sept jours. Les schémas thérapeutiques proposés permettent d'éradiquer* Helicobacter pylori *dans plus de 90 % des cas. »*

« L'observance au traitement est un facteur essentiel de succès, ajoutent les auteurs du texte de la conférence de consensus. *La résistance d'*Helicobacter pylori *est clairement impliquée dans les échecs d'éradication. Elle atteint en France 10 % pour la clarithromycine et 30 % pour les imidazolés. Les trithérapies proposées restent cependant suffisamment efficaces pour ne pas nécessiter d'antibiogramme lors des prescriptions de première intention. La progression des taux de résistance rend indispensable la surveillance épidémiologique.*

» La prévalence de l'infection à Helicobacter pylori *est plus élevée dans les populations à haut risque de cancer gastrique que dans les populations témoins, et un lien de causalité a été établi avec un niveau de preuve modéré. (…) Aucune recommandation pour l'éradication d'*Helicabacter pylori *dans le cadre d'une prévention du cancer gastrique ne peut actuellement être proposée. »*

Le marché-phare de l'industrie pharmaceutique

LA DÉCOUVERTE du rôle de l'Helicobacter dans l'apparition des ulcères digestifs aura des conséquences très importantes dans l'industrie pharmaceutique. L'enjeu est de taille : selon l'institut de recherche britannique IMS International, derrière les antibiotiques, qui représentent la principale famille médicamenteuse avec 10 % du marché mondial – 23 milliards de dollars –, sur un total estimé à 233 milliards de dollars (1 165 milliards de francs), les anti-ulcéreux arrivent en deuxième position, avec 5,3 % (12,4 milliards de dollars).

Le médicament le plus vendu *dans le monde est*, depuis plusieurs années, l'Azantac (ranitidine), de la firme pharmaceutique britannique Glaxo : avec 4 milliards de dollars en 1994, il représente plus de 1,5 % du marché mondial. Dans ce classement, un traitement concurrent, le Mopral (oméprazole), du suédois Astra, ne cesse de grignoter des places depuis son lancement en 1990 et figure aujourd'hui au huitième rang, avec 1,6 milliard de dollars. Il a même dépassé le premier traitement de l'ulcère, le Tagamet du britannique Smithkline Beecham (1,2 milliard de dollars) qui, depuis la chute de son brevet dans le domaine public, ne cesse de rétrogader.

La part prise par les anti-ulcéreux est telle qu'il n'est pas exagéré de dire que les plus grands succès pharmaceutiques de ces vingt dernières années sont essentiellement dus à ces trois médicaments. La découverte du Tagamet a propulsé Smithkline dans le haut du tableau jusqu'à ce que vienne le concurrencer, au début des années 80, Glaxo avec son Azantac. Un marketing extrêmement élaboré a permis en quelques années à ce laboratoire de se hisser parmi les premiers mondiaux, dopé par ce médicament qui représente à lui seul près de la moitié de son chiffre d'affaires. Profitant de cet élan, le groupe britannique s'est offert les laboratoires Wellcome *au début de l'année, avec la plus* importante offre publique d'achat jamais réalisée dans le secteur. Résultat : Glaxo est aujourd'hui au premier rang mondial de l'industrie pharmaceutique.

APRÈS BATAILLES

Après avoir détrôné Smithkline Beecham, le leader est à son tour menacé dans sa spécialité par Astra. Ce petit laboratoire suédois, spécialisé dans la recherche, a découvert un autre traitement pour soigner les ulcères : au lieu d'agir, comme l'Azantac et le Tagamet, sur les récepteurs H 2 de la paroi digestive, le Mopral diminue les sécrétions acides en inhibant ce que l'on appelle la pompe à protons. *« Cette découverte est un peu ce que le TGV est au train »*, résume un expert. Et de fait, le suédois figure aujourd'hui au dix-neuvième rang mondial, talonnant le japonais Takeda, découvreur d'une molécule similaire.

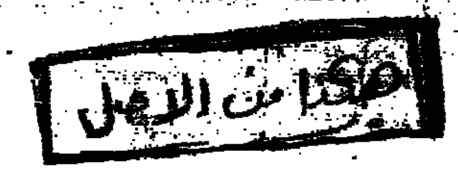
Les batailles sont particulièrement âpres sur ce marché des anti-ulcéreux, pouvant faire et défaire des groupes entiers. La rivalité est d'autant plus forte qu'une fois le brevet échu les fabricants peuvent copier le produit et le vendre moins cher. Le manque à gagner est sévère. Smithkline en a pâti, et Glaxo redouble de vigilance, à l'approche des échéances qui s'étalent entre 1995 et l'an 2000, selon les composants. Les procès sont nombreux pour défendre le plus longtemps possible la composition de l'Azantac. Astra profite, lui, de son brevet sur le Mopral, qui court pendant encore cinq ans, et active sa commercialisation grâce à un accord passé dès la mise en vente avec un des géants du secteur, l'américain Merck.

En France, sur un chiffre d'affaires total de 3,4 milliards de francs pour les seules pathologies gastro-entérologiques, les anti-ulcéreux représentent 2,45 milliards de francs. La part des inhibiteurs de la pompe à protons (IPP) (1,2 milliard de francs) dépasse aujourd'hui celle des anti-H 2 (1 milliard de francs). La découverte de l'Helicobacter va renforcer cette tendance, puisque le traitement désormais recommandé pour la guérison des ulcères est la combinaison de trois médicaments : un IPP et deux antibiotiques – la clarithromycine de l'américain Abbott et l'amoxicilline de Smithkline Beecham, aujourd'hui tombée dans le domaine public.

Durant les deux ou trois premières années, les malades viendront massivement se faire traiter, provoquant une forte hausse des chiffres d'affaire des groupes commercialisant ces trois médicaments. Dans l'Hexagone, il s'agira notamment d'Astra et de son licencié Roger Bellon (Rhône-Poulenc), de Roussel-Uclaf et de Synthélabo, grâce à un accord avec la firme allemande Byk-Gulden, qui va mettre sur le marché un nouvel IPP. Abbott commercialisera son antibiotique, tandis que le second, tombé dans le domaine public, sera fourni par Smithkline Beecham et d'autres laboratoires comme Pierre Fabre ou Bristol Myers Squibb. On peut s'attendre ensuite à une rapide baisse des ventes et à une quasi-disparition de l'ulcère de l'estomac.

D'ores et déjà, les stratégies commerciales des laboratoires s'orientent vers le traitement des œsophagites (inflammations de la paroi de l'œsophage), qui se traitent non seulement par les IPP mais aussi par les anti-H 2.

Dominique Gallois



Les loteries de la vente par correspondance sous haute surveillance

Ces jeux souvent trompeurs sont réglementés

C'EST UNE SORTE de mise à l'épreuve. Les entreprises de vente par correspondance (VPC) ont six mois pour prouver qu'elles peuvent réformer en profondeur leurs loteries commerciales, par trop agressives. Le rapport que vient de publier le Conseil national de la consommation (CNC), qui réunit professionnels et consommateurs sous les auspices du ministère de l'économie, fixe de nouvelles règles en la matière. Les entreprises de la VPC, qui reconnaissent explicitement que les loteries peuvent *« parfois abuser les consommateurs »*, ont accepté de s'y plier.

Cette bonne volonté n'est pas sans rapport avec les sévères condamnations infligées par les tribunaux à quelques grands de la profession, poursuivis par les *« gagnants d'un lot somptueux »*. Toutefois, les associations de consommateurs ont accepté de renoncer à réclamer l'interdiction pure et simple des loteries. Le rapport du CNC impose de bannir les termes ou les présentations pouvant créer la confusion avec des courriers administratifs ou bancaires.

« C'EST L'ÉTHIQUE QUI PAIERA »

Bon de participation à la loterie, bon de commande et offre éventuelle de cadeaux doivent désormais être *« bien distincts ou séparés »*, alors que le terme de *« gagnant »* ne peut plus être *« utilisé quand il s'agit d'une simple invitation ou d'une sélection à participer à un tirage ultérieur »*. La valeur des lots doit être indiquée et leur présentation *« dans un ordre parallèle à une liste de noms »* est interdite *« s'il n'y a pas de correspondance entre eux »*. S'agissant des jeux où tout le monde gagne, le participant doit connaître son cadeau avant de répondre. Enfin, il faut indiquer clairement l'existence éventuelle d'un pré-tirage et expliciter son mécanisme.

Sous peine de se voir imposer, au terme d'un délai d'observation de six mois, une réglementation beaucoup plus sévère, les entreprises devront respecter ce cahier des charges qui, pour certains, semble encore incomplet. Des associations de consommateurs auraient en effet souhaité que ces mesures renforcent la loi du 23 juin 1989, dont le champ d'application pose problème. *« Il faut légiférer car certaines entreprises ne sont pas contrôlées par les syndicats professionnels de la VPC qui ont signé l'accord*, souligne Jacqueline Hutin, à la tête du collège « consommateurs » du CNC. *Les entreprises qui font preuve de bonne volonté pourraient être soumises à trop forte concurrence. »*

Les professionnels estiment que ces engagements, pris sous le contrôle de l'observatoire que le CNC vient spécialement de constituer, sont parfaitement suffisants. *« Les VPCistes ont pris conscience que, désormais, c'est l'éthique qui paiera. D'ailleurs, ces loteries sont en perte de vitesse »*, assure Bernard Siouffi, délégué général du Syndicat des entreprises de vente par correspondance et à distance, qui rappelle le récent renforcement du code de déontologie de la VPC. Qu'on se le dise : les entreprises de vente par correspondance s'engagent formellement à ne plus adresser d'offres de participation aux clients qui en feront la demande par courrier.

Pascale Krémer

Forte mobilisation étudiante attendue pour la journée d'action du 21 novembre

Le plan d'urgence se fera sans nouveaux moyens budgétaires

Toutes les organisations étudiantes et les principaux syndicats d'enseignants appellent, mardi 21 novembre, à une journée nationale d'action. Une manifestation aura lieu dans l'après-midi à Paris. Les dispositions du plan d'urgence pour les universités les plus pauvres pourraient être présentées mercredi.

LE WEEK-END a ressemblé à une veillée d'armes. Alors que les organisations étudiantes fourbissaient leur arsenal traditionnel, tracts, banderoles, en vue de la manifestation du 21 novembre, plusieurs déclarations de responsables politiques ont contribué à entretenir la tension. Le premier ministre, invité de « 7/7 » sur TF 1, dimanche 19 novembre, a clairement affirmé que le plan de rattrapage des universités les plus démunies se ferait à moyens budgétaires constants : *« C'est une redistribution de nos moyens, dans les enveloppes dont nous disposons »*, a-t-il souligné. Alain Juppé a contourné le problème de la sélection. La question ne se pose pas dans les termes habituels *« le bac est-il le passeport pour l'université ? »*, a précisé le premier ministre. La solution passe par *« un vrai système d'orientation avant le bac, dans les deux années qui précèdent »* et par une réforme des premiers cycles.

Nicolas Sarkozy, invité du « Grand jury RTL-*Le Monde* », a estimé, pour sa part, qu'il fallait *« mettre en fin de deuxième année un examen de sélection pour savoir si l'étudiant fera un cycle universitaire long ou court ». « Les étudiants ont-ils le droit de s'inscrire dans la filière de leur choix, quelle que soit cette filière ? Je réponds non »*, a poursuivi M. Sarkozy.

Aucune véritable coordination nationale étudiante ne s'est mise en place durant le week-end. La Fage (Fédération des associations générales étudiantes) qui a réuni dimanche les représentants d'une vingtaine de facultés, a centré son mot d'ordre sur le déblocage de postes d'enseignants-chercheurs. L'UNEF-ID demande, quant à elle, une loi de programmation pour l'enseignement supérieur et un collectif budgétaire d'urgence pour la rentrée. A Toulouse, une réunion « inter-facs » a rassemblé, samedi et dimanche, des étudiants de Nice, Perpignan, Metz et Paris-VIII Saint-Denis. L'« inter-fac » appelle à *« la grève illimitée »* et à la constitution *« d'une véritable coordination des facs le 21 au soir »*. Dans la plupart des universités parisiennes, comme dans les établissements de province en grève, des assemblées générales sont prévues lundi à midi.

Le directeur des enseignements supérieurs, Christian Forestier, qui terminait lundi son tour de table des présidents d'université avec ceux des Antilles-Guyane, devait s'exprimer devant le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et rencontrer le soir les présidents d'université pour un premier bilan.

Béatrice Gurrey

Un responsable du RPR est mis en examen à Marseille

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Jean Simonetti, un conseiller financier marseillais, membre du conseil national du RPR, a été mis en examen et placé sous mandat de dépôt provisoire, vendredi 17 novembre à Marseille, par le juge Pierre Philipon, pour recel de détournements de fonds publics et abus de biens sociaux. Il lui est reproché d'avoir perçu, dans des conditions irrégulières, plus de 4 millions de francs de commissions dans diverses opérations effectuées à La Ciotat (Bouches-du-Rhône).

M. Simonetti avait été épinglé, en mai 1994, par la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur, à propos de la gestion de la Semica, la société d'économie mixte de La Ciotat, créée en 1987. Au début de 1990, la Semica avait chargé M. Simonetti de négocier auprès de la caisse régionale du Crédit agricole un emprunt de 70 millions de francs pour acquérir les terrains et les bâtiments des anciens chantiers navals. Pour une simple *« mise en relation »* avec la banque, M. Simonetti avait reçu une commission de 1 % sur le montant de cet emprunt. De son côté, le prêteur avait retenu une autre commission de 2 %, qui, pour les trois quarts, avait été reversée, *in fine*, au conseiller financier. M. Simonetti avait également reçu d'autres commissions de la Semica, *« sans que le conseil d'administration en ait été informé »*.

Après la mise en examen de M. Simonetti, connu à Marseille comme un « homme de l'ombre » du RPR, proche de Charles Pasqua, le juge Philipon devrait entendre les dirigeants de la Semica, dont Jean-Pierre Lafond, ancien maire (UDF-PR) de La Ciotat, qui était son vice-président.

Guy Porte

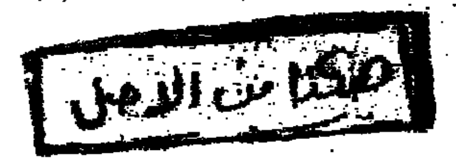
■ **IMMIGRATION : six ateliers de travail clandestin ont été démantelés** dans le Val-de-Marne, au cours du mois écoulé, par les policiers de la direction centrale du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi clandestin (Diccilec). Implantés à Villejuif, Vitry-sur-Seine et Ivry-sur-Seine, ils employaient des Asiatiques démunis de titre de séjour. Trente-quatre personnes, dont vingt-six en situation irrégulière, ont été interpellées. Quatorze d'entre elles ont été mises en examen et incarcérées à la maison d'arrêt de Fresnes.

■ **RÉFUGIÉS : le nombre de statuts accordés en France a baissé en 1994**, 7 025 personnes obtenant le statut de réfugié politique contre 9 914 en 1993. Parmi elles, 47 % sont d'origine asiatique, 32 % européenne, 14 % africaine et 5 % américaine, selon l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA). Cette évolution correspond à une baisse continue du nombre de demandes d'asile enregistrées depuis 1989.

■ **ROUTES : un automobiliste a été écroué** après avoir été mis en examen pour homicides involontaires et défaut de maîtrise de son véhicule, samedi 18 novembre à Nancy (Meurthe-et-Moselle), à la suite d'un accident sur l'autoroute A 31 entre Metz et Nancy. Dans la nuit du mercredi 15 au jeudi 16 novembre, la voiture de forte cylindrée qu'il conduisait à vive allure avait percuté par l'arrière un véhicule, tuant ses trois passagers. L'automobiliste écroué avait été lui-même légèrement blessé dans l'accident.

■ **MONTAGNE : deux skieurs américains sont morts ce week-end à Tignes (Savoie)**, après s'être aventurés hors piste. Ils faisaient partie d'un groupe d'étudiants venus de l'Ohio, qui se sont égarés, vendredi 17 novembre, après avoir été supris par une tempête de neige. Les jeunes Américains, qui n'étaient pas accompagnés par un guide, ont passé la nuit à plus de 2 500 mètres d'altitude, par des températures comprises entre – 15 et – 20 degrés. Deux autres skieurs du groupe étaient en hypothermie profonde quand les secouristes sont arrivés sur les lieux, mais leurs jours ne sont pas en danger.

A LA VIE, A LA MORT ! (Fr.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20). 43 ; 36-65-71-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, UN BRUIT QUI REND FOU (Fr.-Bel.-Suis.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; rés. 40-30-20-10). HISTOIRE D'UN STUDIO : LA 20TH CENTURY FOX (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Ambre, sam. 19 h, ou tél. : 36-68-03-78 (2,23 F/mn)



PORTRAIT

Nantes, le cinéma des autres

Philippe et Alain Jalladeau sont inséparables. Ils sont frères, certes, mais, surtout, ils se sont embarqués sur un même bateau : celui du cinéma méconnu, donc à faire découvrir. Pour ce, ils ont créé le Festival des Trois Continents

ON dit « les Jalladeau », comme on dit les Blues Brothers ou les Pieds nickelés. Ils sont deux, ils sont liés, indéfectiblement, puisqu'ils sont frères. aussi forts qu'Otis et Pifre, que Roux et Combaluzier, Lanson et Tuffrau, Sambre et Meuse. Une fatalité, un destin, une vie de Castor et Pollux.

Les Jalladeau sont les créateurs, animateurs et chasseurs de têtes du Festival des Trois Continents, qui réunit chaque année à Nantes, au mois de novembre, le gratin exotique frais moulu de la cinématographie d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie. Ils ne sont pas aussi médiatisés que les ducs et princes du Festival de Cannes en haut de leur marches tendues de rouge ou que tel animateur blanchi sous le harnais télévisuel ; mais sont-ils pour autant moins importants ?

Il suffit de voir le frémissement du cinéaste tunisien au seul prononcé de ces quatre syllabes, « *Trois-con-ti-nents* »... Il suffit de voir sourire un producteur chinois, tressaillir un caméraman ouzbek, trembler un metteur en scène burkinabé, au seul nom des Jalladeau.

Et quand bien même il subsisterait sur cette planète secouée un lieu perdu, un îlot sauvage où n'auraient jamais pénétré l'invention des Lumière ni les dollars de Hollywood, on est sûr d'y croiser, tôt ou tard, la longue silhouette d'étudiant grisonnant de Philippe Jalladeau, frappant sur l'épaule d'un autochtone médusé en claironnant dans un anglais bien de chez nous : « *Hello, I am Philippe from the Festival des Trois Continents ! Nice to see you !* »

C'est comme ça. Philippe est un peu le grand dadais avec une chaussure noire, un peu Gaston Lagaffe, mais avec un culot monstre, celui des myopes ; il rêve à voix haute, il a des projets, il en renverse, il respire l'air des cimes, s'enrhume ; il est intrépide et tombé du ciel, comme Tintin. Alain, c'est autre chose. Il a l'air plus fermé de prime abord, moins rigolo, moins grand, mais de ces deux fans de jazz, c'est lui le musicien, le pianiste.

Autant Philippe est démonstratif, brasse l'air autour de lui en posant à tue-tête une foule de questions dont il n'écoute pas le moindre début de réponse avant de passer à la suivante, autant Alain déploie la même énergie, sur un mode plus ramassé, ordonné, et bouffe les syllabes à voix basse, mitraille l'interlocuteur de questions et de mots chimiquement agglomérés où il est difficile de reconnaître à la première écoute « Association française des rencontres Cinématographiques », par exemple. Seul Gaston Defferre en son temps eut ce talent de Jivaro.

Ils sont ainsi de plus en plus fiévreux à l'approche du Festival (du 21 au 28 novembre, cette année), infatigables et guillerets, croûlant sous les fax, un téléphone dans chaque main, sans compter le portable qui voltige d'un bureau à l'autre, dans lesquels s'égosillent des correspondants des antipodes en plusieurs langues peu usitées parfois.

Marie-Annick, la femme de Philippe, qui assure le secrétariat général et joue au besoin les arbitres, confesse : « *C'est déjà dur de travailler avec son mari, mais avec son mari et son beau-frère, surtout ceux-là...* » Ce qu'un critique de cinéma de la ville résume autrement : « *Il y a une vieille blague qui court à Nantes, on dit : tu sais j'ai fait un cauchemar cette nuit, j'ai rêvé des Jalladeau. Et ils étaient trois.* »

C'est une boutade amicale, mais il est vrai qu'à deux ils en font comme quatre. Les parents Jalladeau étaient dans l'enseignement, le père comme directeur de collège, la mère comme institutrice. Philippe, le fils aîné, naît en 1937. Il a vite deux passions, le cinéma et le jazz, mais son père veut qu'il s'assure une formation d'ingénieur. Il fait donc l'Ecole des travaux publics, tout en passant ses loisirs à la Cinémathèque. Un film le marque très fort, *La Nuit des forains*, de Bergman.

Il passe ensuite un an aux Etats-Unis pour achever des études d'océanographie et se voit rappeler en France pour y remplir ses obligations militaires. Le service lui donne l'occasion de réaliser un film, le passage du Rhin par une unité blindée. Après le service, c'est l'enseignement des mathématiques au lycée, tout d'abord ; il faut bien vivre. Puis du cinéma au lycée (il y a un baccalauréat option cinéma) et à l'université, où existe une classe officieuse qui prépare à la Femis.

Alain est né en décembre 40, sous le signe du Sagittaire, « *le signe des gens qui font des projets et qui voyagent* » ; ça ne pouvait mieux tomber. D'ailleurs, il se souvient de son père faisant des kilomètres en Vendée pour aller voir un cinéma ambulant. Déjà le mouvement et la curiosité. Alain a été clerc d'huissier pendant seize ans. « *Avec en parallèle une activité culturelle bénévole. Heureusement qu'il y avait ça... Huissier, j'en avais fait le tour, c'est une approche de la réalité un peu rude, les gens qui divorcent, ceux qu'on saisit. Mais du coup, c'est moi l'organisateur, dans le Festival. Si on a tenu bon depuis dix-sept ans, c'est parce que j'ai été rigoureux avec les finances de ce qui est une sorte de PME.* »

> « On s'attache à la culture qui s'exprime dans le film, pas au producteur, au drapeau. Si un Pakistanais fait un film produit. à Londres, complètement lié à sa culture, c'est tout ce qui compte »

En effet. c'est une PME culturelle où l'on pratique comme ailleurs le grand art de la débrouillardise. Les fax viennent des Etats-Unis ou de Hongkong, Marie-Annick sert de factotum, les archives s'empilent dans les trois pièces de bureaux du Festival, admirablement situées. il est vrai, dans le passage Pommeraye, en haut de la volée de marches où Jacques Demy avait filmé Anouk Aimée dans *Lola*, un lieu mythique du cinéma français, comme l'Hôtel du Nord à Paris. Philippe et Alain s'intéressent donc très jeunes au cinéma. Ils se définissent comme des enfants de Langlois. Quand celui-ci a voulu décentraliser la Cinémathèque de Paris, au début des années 60, Nantes a été l'une des premières villes choisies comme antennes.

« EN *1972, on a su que la ville avait racheté une salle patronale, le Beaufort, près de l'église Saint-Siminien. On a compris qu'il y avait une possibilité de créer une activité de diffusion. On a proposé à la ville de reprendre la salle, de créer nous-mêmes une association pour y montrer des films contemporains, parallèlement à la Cinémathèque qui se consacrait à ceux du passé, faire venir des gens, organiser des rencontres. Et on a embrayé avec les Taviani, Straub. Tous les ans, on consacrait une semaine à une cinématographie, la Scandinavie, l'Italie, etc. L'idée de Festival germait.* »

Comment les deux frères, également fous de cinéma, ont-ils fait pour quitter leurs existences monotones de professeur de maths et de clerc d'huissier, et basculer à plein temps dans un monde que l'on identifie en général comme celui du rêve inaccessible ? En restant fidèles à leur passion. Longtemps, ils avaient voyagé ensemble, non en touristes, mais en cinéphiles. Pour aller voir sur place des films lointains qui ne viendraient jamais en France.

Et puis un jour, en 1975, à la suite d'un bizarre cafouillage d'avions, au lieu d'atterrir au Groenland, ils se retrouvent au Brésil. Coup de foudre pour le cinéma brésilien. « *On décide aussitôt de créer une semaine du cinéma brésilien. Puis on se dit que, s'il existe des choses rares et belles au Brésil, il doit y en avoir ailleurs aussi, en Inde, en Asie... Cannes ne s'occupait pas beaucoup de ça. Il faut se souvenir que c'était alors le déclin du cinéma américain. Les plus grands, les Hawks, les Hitchcock, qui avaient polarisé notre culture, étaient en train de mourir ou à la retraite, et les successeurs n'étaient pas si bons. On avait envie de voir ce qui se passait globalement. A l'époque, la seule personne qui s'intéressait au monde entier, c'était Louis Marcorelles, le critique du* Monde. *Et encore, il avait des lacunes ; on l'a épaté en lui montrant le cinéma black américain.*

» *C'est comme ça qu'on lance en 1979 notre festival. On a choisi le nom des Trois Continents, parce qu'on ne voulait pas faire « tiers-monde », qui a un côté un peu condescendant, misérabiliste. Il s'agit du cinéma des cultures non occidentales. On s'intéressera à l'Australie, par exemple, le jour où elle fera autre chose que des copies du cinéma américain. On s'attache à la culture qui s'exprime dans le film, pas au producteur, au drapeau. Si un Pakistanais fait un film, produit à Londres, complètement lié à sa culture, c'est tout ce qui compte.* » Le Festival distribue des prix. entre autres les Montgolfières d'or et d'argent – hommage discret au Nantais Jules Verne et à son *Tour du monde en 80 jours* – mais ce n'est pas l'essentiel. « *On fait une compétition parce qu'en Asie ils sont malades de prix. C'est une obsession. Et pour un cinéaste, décrocher un prix à Nantes, ça lui donne un avantage chez lui, c'est vrai.* »

Le festival est un événement international et local, qui draine chaque année 35 000 spectateurs, un public qui dépasse de loin celui des cinéphiles nantais, touche tous les âges, tous les milieux, un public de gens curieux de l'ailleurs et de l'étranger, comme cette aide-soignante qui prend chaque année une semaine de congés pour suivre le Festival. Ce contact avec le public est essentiel pour les Jalladeau, qui ne se considèrent pas comme des professionnels de la culture mais comme des courroies de transmission.

En dix-sept ans de festival, ils ont fait des rétrospectives des cinématographies du monde entier, montré des panoramas sur des genres, comme les *rumberas* mexicaines, les *chanchadas* brésiliennes, et découvert avant Cannes ou Venise des auteurs comme Chen Kaige, Souleymane Cissé, Hou Hsiao-hsien, Gaston Kaboré, Abbas Kiarostami, Wong Kar-wai, entre autres.

La réussite des Trois Continents tient donc à l'inépuisable curiosité des deux frères, à leur goût du voyage et du partage, à leur générosité tout simplement, mais aussi à leur indépendance. Bien des gens auraient aimé s'approprier le Festival, ou le supprimer. Imaginé sous une municipalité socialiste, aidé à l'accouchement par une élue communiste, le festival manque de prendre froid de 1983 à 1989 avec la municipalité RPR.

L'arrivée de Jean-Marc Ayrault, député maire PS, le rassure. Le maire demande « *un peu plus de strass* ». Les Jalladeau disent vaguement oui. Le strass ? Vraiment pas leur genre. Ils sont trop brouillons et francs, trop potaches, honnêtes et bordéliques, pour le strass. C'est ce qui les sauve, d'être ingérables. De même, ont-ils accepté des aides, moyennes. Jamais de trop importantes, qui auraient dénaturé le projet ou permis de les débarquer.

ILS sont restés modestes, pas trop médiatiques, pas mégalos. Pas du tout notables. Ils fonctionnent à l'ancienne, à l'amitié. Car, à force de se partager la planète – Philippe l'Amérique latine et le monde arabo-musulman, du Maghreb au Kazakhstan ; Alain, l'Inde, l'Asie et le Japon – et de suivre les fortunes diverses de tous les cinéastes en activité, ils ont un réseau d'amitiés incomparable dans le monde. Reste à savoir si tous continueront de jouer le jeu.

Les cinéastes découverts à Nantes céderont peut-être un jour, et c'est normal, au charme de Cannes ou de Berlin. Il y a toute une petite guerre entre festivals, et entre anciens amis, qui conduit certains sélectionneurs à faire signer un contrat d'exclusivité aux candidats. Ce n'est pas très légal. « *C'est surtout archi-nul !* », confirment les Jalladeau.

Il y a d'ailleurs plus grave : la situation du cinéma dans le monde. En Amérique latine, il est sinistré, en Afrique aussi. En Egypte, il est en voie d'islamisation aiguë ; en Tunisie, il y a encore Attia... Mais ils sont en même temps optimistes. « *Il y aura toujours des gens qui s'exprimeront au moyen du cinéma et d'autres qui voudront les regarder,* dit Philippe. *Je viens de découvrir un formidable film bolivien. Oui, bolivien !* »

Quant à Alain, il pense que si on parvient à limiter ce fléau qu'est la musique (d'aujourd'hui) au cinéma et à refuser le style « qualité américaine » qui contamine jusqu'aux réalisateurs les plus purs, il y a de l'espoir : « *A condition de se méfier de l'argent. Plus il y en a, plus on fait des films où l'argent n'a pas de sens.* » Une esthétique de l'économie, c'est presque une morale.

Michel Braudeau



Martine Aubry, présidente du mouvement Agir

Les banlieues entre désarroi et espoir

Au « Rendez-vous des politiques », émission mensuelle de France-Culture en association avec « Le Monde », l'ancien ministre du travail a dialogué avec l'historien Alain-Gérard Slama et avec les philosophes Alain Finkielkraut et Blandine Kriegel

COMME présidente de la fondation Agir contre l'exclusion et du Mouvement Agir, vous menez une action de terrain dans les banlieues. Estimez-vous que la situation s'y est aggravée ou jugez-vous exagérées les descriptions apocalyptiques que proposent parfois les médias ?

Martine Aubry. – Il n'est pas en France une ville, moyenne ou grande, qui n'ait un ou plusieurs quartiers victimes d'une véritable relégation sociale, des quartiers où vivent des familles qui cumulent les difficultés, où les taux de chômage varient entre 40 % et 100 %, où la délinquance est importante, où la drogue devient parfois la principale source de revenus, où subsiste une seule fonction – le logement –, alors que les entreprises, les commerces, et – ce qui est plus grave – la plupart des services publics ont déserté. Ces quartiers, c'est la désespérance : on trouve des jeunes de moins de dix ans qui sont mentalement destructurés et parfois ne se repèrent même plus dans les liens familiaux. Cette situation s'aggrave aujourd'hui en raison du climat lié au terrorisme qui fait que beaucoup d'habitants de ces quartiers ont l'impression d'être montrés du doigt.

Toutefois, on y rencontre aussi des hommes et des femmes énergiques qui répondent présents dès qu'on leur propose d'agir ; et on y trouve une solidarité qui a disparu des quartiers dits « normaux ». La vraie question, c'est de reconstruire des villes où toutes les catégories sociales se frottent, où toutes les fonctions soient représentées, où l'on sache ce que c'est que le travail, le loisir ou la culture. Dans les années 50, quand un jeune d'une famille déshéritée rentrait de l'école, il se socialisait en rencontrant un artisan, en passant devant une petite entreprise ou devant un cinéma, en croisant des « *bourgeois* », comme on disait à l'époque. Aujourd'hui, quand il vit, par exemple, dans les quartiers nord de Marseille, de l'école à chez lui il ne voit que de la délinquance, de la drogue, du chômage.

Alain-Gérard Slama. – Je suis content que Martine Aubry ait parlé de relégation et non d'exclusion, un mot qu'elle a beaucoup contribué à diffuser et qui fait de ma part l'objet d'une assez sévère critique. Exclusion est un mot très fort, qui signifie qu'une partie de la nation exclurait l'autre. Or, dans les banlieues, nous avons des situations d'anomie, d'échec social, de désertion par l'administration ou par les petits commerçants – mais la violence est telle qu'il faut vraiment beaucoup de dévouement pour aller s'installer dans ces zones. Cette démission de la République, il n'y a pas lieu de la traiter en termes moraux ou de culpabilisation, c'est-à-dire de rejet d'une partie de la nation par l'autre. Le terme d'exclusion est un de ceux dont se nourrissent les courants de sensibilité populiste. J'ajoute qu'on risque aussi, sans l'avoir voulu, d'armer le bras des terroristes, qui s'estiment fondés à répondre à cette violence symbolique par une violence réelle. C'est un problème qui dépasse de beaucoup l'emploi des mots, car la politique, c'est aussi et d'abord du discours.

Martine Aubry. – Il est vrai que le mot d'exclusion a été utilisé un peu n'importe comment, comme un mot à la mode, comme celui de fracture sociale, par exemple, et qu'il est appliqué à des réalités très différentes. Si tous les habitants de ces quartiers ne sont pas des exclus, on y trouve des hommes et des femmes qui se sentent exclus et qui ont toutes les raisons de le penser. A force de s'être battus, souvent contre des moulins à vent, ils ont l'impression qu'il n'y a plus rien à faire. Certains d'entre eux ont fait des efforts pour étudier, pour obtenir des diplômes, et parce que leur nom n'est pas de consonance française, que leur adresse ne fait pas bien sur un curriculum, ils savent qu'ils n'ont aucune chance d'être embauchés. Ils ont le sentiment que le système les rejette.

Alain-Gérard Slama. – Il y a dans ces quartiers beaucoup d'« *élites* » formées à l'école républicaine, qui ne demandent qu'à s'intégrer à la République. Le problème est que la République se dérobe devant eux. L'inclusion n'y est pas perçue comme l'inclusion dans l'unité de la République mais dans une communauté, dans un groupe. La solidarité dont vous parlez repose beaucoup sur des bases ethniques ou religieuses.

Alain Finkielkraut. – L'exclusion existe parce que la rareté règne, rareté non des biens mais du travail. Pas assez de travail pour trop de gens, ce qui fait qu'il y a des hommes [illegible], des hommes qui se sen[illegible] de la reconnais[illegible]. En revanche, lorsque [illegible] Aubry, dans son *Petit [illegible] lutter contre l'extrême [illegible]* contre l'exclusion [illegible] jeunes filles qui por[illegible] islamique, l'emploi [illegible] me semble contestable [illegible] pas elles qui sont exclu[illegible] le voile. Ces jeunes filles seraient immédiatement intégrées si elles respectaient les règles de l'institution. Face au problème des banlieues et à la violence grandissante, l'affirmation de la loi est essentielle. La loi est en elle-même une manière de résister à la violence. Je crains qu'un emploi abusif du mot d'exclusion ne risque de faire apparaître la loi comme une mauvaise chose.

Martine Aubry. – Je n'emploie le mot d'exclusion, à propos de ces jeunes filles, que dans un sens purement administratif. Au demeurant, elles sont souvent d'un niveau intellectuel plus élevé que la moyenne et ne font donc pas partie des « exclues ».

Je pense aussi que, dans ces quartiers, nous devons, plus que tout, faire respecter la règle, afin de donner des repères à ces jeunes, qui les trouvent plus souvent dans les réseaux de drogue et les mafias que dans les lois de la République. Nous ne leur disons pas : « Mes pauvres amis, la société vous exclut. » Nous leur disons : « Bougez-vous, commencez à changer l'environnement, ne restez pas les bras ballants au bas des immeubles, prenez-vous en charge, ayez des projets parce que, dans l'état de vos quartiers, jamais on ne fera venir des emplois et des entreprises, devenez acteurs, devenez citoyens, et on vous aidera.

Pour les foulards, l'application brutale de la circulaire Bayrou, qui a donné lieu à des exclusions souvent annulées par le Conseil d'Etat – ce qui veut dire que la loi n'était pas du côté du ministre –, a eu l'effet inverse en créant auprès des jeunes filles des réactions de solidarité et de mimétisme. Faire respecter la loi, oui, mais beaucoup de ces jeunes nous disent : « Vous nous parlez de la République, c'est bien beau, mais que fait-elle pour nous ? Où est la police qui empêche nos petits frères d'être en contact avec les dealers ? Où sont les centres sociaux, les centres de loisirs ? » Il faut que la République soit capable d'être présente sous tous ses aspects.

Depuis les lois Pasqua, depuis la réforme du code de la nationalité, beaucoup de ces jeunes, qui voulaient s'intégrer dans un pays qu'ils considéraient comme le leur, se sont dits, comme Khaled Kelkal : « Dans le fond, ne me suis-je pas trompé ? Je croyais être Français, je croyais que ce pays allait m'accepter, et aujourd'hui on nous montre du doigt. » Ces jeunes se tournent vers la religion, parce que c'est ce qui leur reste de leurs racines, mais dans la plupart des cas cette religion n'est pas du tout une religion de rejet de l'autre, mais d'intégration.

Blandine Kriegel. – On ne remédiera pas à la dévastation des banlieues sans trois éléments : du caractère, du coeur, une politique. Martine Aubry est une femme de caractère ; elle est aussi une femme de coeur, mais nous attendons plus d'un responsable politique que d'individus privés. Croyez-vous que l'Etat ait à intervenir beaucoup plus qu'il ne l'a fait dans les banlieues, où nous avons assisté à un retrait des services d'assistance, de l'école, de l'éducation surveillée, de la RATP, des services publics ? Et comment refabriquer de la citoyenneté face à l'écroulement du lien civil ? Faut-il, comme le suggèrent certains intellectuels, accepter de modifier fondamentalement le pacte républicain en donnant une place plus vaste aux communautés ? N'est-il pas plutôt nécessaire de réaffirmer la voie de l'intégration républicaine à la française ?

Martine Aubry. – L'Etat doit être plus que jamais présent dans ces quartiers, en particulier pour faire respecter la loi. Je pense à la lutte contre la drogue : nous savons pertinemment qui est à la tête des réseaux et certaines enquêtes fiscales pourraient facilement sanctionner ceux qui jouent ainsi avec la vie des jeunes. Il est vrai aussi que l'argent de la drogue sert à colmater certaines difficultés et que, sans elle, ces quartiers ne pourraient plus vivre. Il faut mettre fin à la démission de la société devant un mal qui pourrit les liens sociaux et dégrade, quand elle ne les tue pas, les individus. L'Etat doit donc intervenir fortement. D'abord, par un discours sur la ville, alors que les habitants de ces quartiers ont l'impression que la nation ne les entend plus. Ensuite, par des moyens pour reconstruire les villes en remixant les populations et les fonctions. Enfin, en apportant des réponses ponctuelles, par exemple en associant des psychiatres aux instituteurs.

Mais l'Etat ne peut pas tout faire. Nous devons faire en sorte que d'autres acteurs – les entreprises notamment – se sentent concernés, non par « caritatisme », mais parce qu'ils y ont intérêt. Il faut obstinément tourner le dos à tout ce qui est assistance. La citoyenneté doit être à tout moment requise. Si elle n'existe pas aujourd'hui, c'est parce que l'Etat ne remplit pas son rôle, parce que nous nous satisfaisons de verser des subsides à ceux qui sont sur le bord de la route pour qu'ils se taisent, alors qu'il faut les remettre au coeur de la société.

– Pensez-vous qu'il faut maintenir coûte que coûte le modèle unitaire de la République ou peut-on accueillir des formes de communautarisme ?

Martine Aubry. – Il ne faut pas, sous prétexte qu'un certain nombre de jeunes sont tentés par le repli – non pas sur leur communauté, car ils en nient l'existence, mais sur leurs origines –, renoncer au modèle français d'intégration. Ce modèle, malgré la crise économique, a plutôt réussi. Nous sommes le pays industrialisé où le taux de mariages mixtes est le plus élevé, un de ceux où les immigrés apprennent le plus la langue. Nous leur avons demandé d'abandonner les liens culturels avec leurs pays d'origine qui étaient contraires aux bases mêmes de notre société – l'excision, la polygamie. Mais n'est-on pas allé trop loin dans la volonté de nier le passé, de nier les racines ? La question qui se pose n'est pas de remettre ce modèle en cause, mais de l'approfondir, de le moderniser, d'inventer une laïcité capable de reconnaître la diversité des croyances, et des non-croyances. Si la République n'est pas capable de répondre rapidement à ces demandes, alors le risque existe d'un repli sur les communautés. Il faut donc lutter contre le communautarisme tout en donnant à chacun la possibilité de vivre ses racines et sa culture dans le respect des lois de la République.

Blandine Kriegel. – Je suis d'accord pour considérer que la République doit, je ne dirais pas moderniser, mais démocratiser son modèle de citoyenneté. La citoyenneté républicaine n'a pas fait une place suffisante à la liberté de conscience, aux femmes. On ne peut donc pas rester crispé sur un modèle de citoyenneté. Le problème est que cette citoyenneté est attaquée de deux côtés. D'une part, elle subit les coups de cultures revendicatrices telles que l'islamisme fondamentaliste, qui agresse directement le consensus des lois républicaines. Personnellement, j'ai évolué sur la question du foulard islamique et je reconnais aujourd'hui que ceux qui ont eu d'emblée une attitude de fermeté ont eu raison. D'autre part, le Front national considère la citoyenneté comme la propriété privée des nationaux français. Or cette réponse est contraire aux lois de la République. Dans la mesure où les républicains sont incapables de résister aux tentatives de destruction du lien civil républicain, ils font le lit de l'extrême droite.

Martine Aubry. – Comme vous, je suis hostile à toutes les formes de repli. Je pense qu'il faut attaquer de la même manière le repli intégriste et le repli d'extrême droite. Il nous faut aussi répondre aux demandes des jeunes. Ce qu'ils veulent, ce sont des valeurs et des repères, sans lesquels une société n'existe pas.

Propos recueillis par Thomas Ferenczi

★ Cet entretien reproduit les principaux extraits du « Rendez-vous des politiques », émission mensuelle désormais organisée en association avec *Le Monde*, et diffusée le dimanche, de 11 heures à 12 heures, sur France-Culture.

Sous le signe des affaires sociales

- **Formation.** Née le 8 août 1950 à Paris, fille de Jacques Delors, licenciée de sciences économiques, diplômée de l'Institut des sciences sociales du travail et de l'Institut d'études politiques de Paris, ancienne élève de l'ENA (1973-1975).
- **Administration.** Chargée de mission auprès du directeur des relations du travail (1975-1979) ; directeur des relations du travail au ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (1984-1987).
- **Cabinets ministériels.** Directeur adjoint du cabinet de Jean Auroux, ministre du travail (1981) ; chargée de mission auprès de Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale (1983-1984).
- **Entreprise.** Directeur général adjoint de Pechiney (1989-1991).
- **Responsabilités politiques.** Ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle dans les cabinets d'Edith Cresson et de Pierre Bérégovoy (1991-1993) ; porte-parole de Lionel Jospin au cours de la campagne présidentielle de 1995 ; premier adjoint au maire de Lille depuis juin 1995 ; membre du bureau politique du Parti socialiste.
- **Activités associatives.** Présidente de la fondation Agir contre l'exclusion et du mouvement Agir.
- **Bibliographie.** *Le Choix d'agir* (Albin Michel, 1994) ; *Petit dictionnaire pour lutter contre l'extrême droite*, avec Olivier Duhamel (Seuil, 1995).

Une énarque « sur le terrain »

MINISTRE DU TRAVAIL auprès d'Edith Cresson puis de Pierre Bérégovoy, il lui a suffi de deux ans pour imposer son autorité dans l'action gouvernementale. Porte-parole de Lionel Jospin pendant la campagne présidentielle, il lui a fallu moins de trois mois pour occuper une place de choix dans le débat public. La voici devenue, à quarante-cinq ans, l'une des personnalités majeures de la scène politique française.

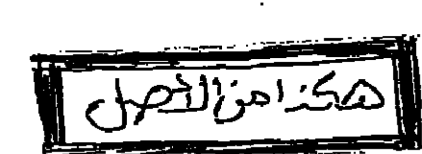
MARTINE AUBRY

Mais si son ascension a été rapide, elle a été précédée d'un solide apprentissage. En choisissant, à sa sortie de l'ENA, d'entrer au ministère du travail plutôt qu'au Conseil d'Etat, Martine Aubry s'est dotée d'une spécialité qui lui a permis de bénéficier d'un statut d'expert, tout en lui conférant une image « sociale ». Sa carrière dans l'administration, à des postes de responsabilité de plus en plus importants, et son passage dans les cabinets ministériels de Jean Auroux et de Pierre Bérégovoy, sans compter sa brève incursion dans le monde de l'entreprise, comme directeur général adjoint de Pechiney, ont accru son expérience, qui a fait d'elle une interlocutrice privilégiée des partenaires sociaux.

Quant à son savoir-faire politique, elle continue de l'acquérir méthodiquement. Fille de Jacques Delors, elle a baigné depuis son enfance dans un milieu qui la préparait à l'exercice de responsabilités publiques. Au Parti socialiste, elle a fait partie des « quadras » appelés à prendre la relève des « éléphants ». Prudente, ou lucide, elle a refusé de céder aux pressions de ceux qui l'incitaient à se porter candidate à l'élection présidentielle. Son baptême du feu électoral, elle l'a subi, aux côtés de Pierre Mauroy, aux élections municipales de Lille.

Dès le retour de la droite au pouvoir, elle s'est lancée dans la politique associative, en créant, en 1993, la Fondation Agir contre l'exclusion (Face), puis, en 1995, le Mouvement Agir. Résolue à faire « *de la politique autrement* », elle entend être présente « *sur le terrain* », en particulier pour faire barrage au Front national dans les quartiers difficiles que la gauche, selon elle, a abandonnés. D'autres, avant elle, s'y sont essayés, qui ont bénéficié, comme elle, de l'attention des médias. Il lui appartiendra de prouver qu'elle n'est pas seulement une habile communicatrice et qu'elle est capable de mener à bien une action à long terme.

T. F.



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
■
Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef, adjoints à la direction de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
■
Directeur de la gestion : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
■
Médiateur : André Laurens
■
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
■
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
■
Le Monde est édité par la SA Le Monde.
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 885 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311F

L'Espagne a oublié le franquisme

Suite de la première page

Pourtant, comme le reconnaît cet ancien franquiste, le vainqueur de la guerre civile savait pertinemment que son régime ne lui survivrait pas. Le divorce entre la société espagnole et les structures d'un pouvoir qui se maintenait par la force était devenu tel que tout ne pouvait que s'écrouler rapidement. *« C'était quelque chose d'artificiel, un anachronisme*, se souvient l'écrivain Manuel Vazquez Montalban. *Sa voix était presque comique. La situation était stupide comme s'il s'agissait d'un vieil acteur jouant le rôle de chef d'Etat, d'un Mussolini des années 60. »*

Le fossé avait commencé à se creuser plus de quinze ans auparavant, lorsque l'Espagne s'était ouverte aux capitaux extérieurs, au tourisme, aux influences économiques plus libérales. A partir de 1975, il a donc fallu adapter les institutions à la société réelle. Les Espagnols ne sont pas peu fiers de cette performance, dont le seul dérapage fut le coup d'Etat manqué du 23 février 1981, dernier soubresaut d'un régime depuis longtemps défunt. Aujourd'hui, les hommes politiques montrent en exemple cette transition réussie, veulent en faire un modèle à l'intention des pays d'Amérique latine, l'enseignent aux parlementaires et aux journalistes russes, comme ce fut le cas au mois d'octobre.

En dépit de sa longévité, le régime précédent n'a pas laissé de marques notables, que ce soit au niveau des partis, de l'idéologie, du schéma institutionnel ou de la culture. Tous les 20 novembre, les fidèles se retrouvent de moins en moins nombreux à la Vallée de los Caidos (*« les tombés »*) pour se recueillir sur la tombe du général et celle de son vis-à-vis pour l'éternité, José Antonio Primo de Rivera, ainsi que sur la place de Oriente, devant le Palais royal de Madrid, là où Franco apparaissait au balcon. Pour Ricardo de la Cierva, il ne s'est agi, *« pratiquement dès le début, que de commémorations d'extrême droite »*, et cela s'est accentué les dernières années, le 20 novembre devenant de plus en plus la date de rassemblement de fascistes européens ou de skinheads.

« Le franquisme est quelque chose de très lointain, qui engendre des sentiments négatifs, explique Joaquin Arango, président du Centre des enquêtes sociologiques (CIS). *C'est un autre monde, quelque chose comme un cauchemar, que l'on préfère oublier. »* Certes, on ne peut pas dire que le nom du Candillo soit repoussé avec véhémence. Nombreuses sont les personnes qui se souviennent avec nostalgie de cette période *« où la vie était plus facile »*, même si c'était au prix du manque de libertés et de la censure.

A la fin de 1994, 28 % des Espagnols jugeaient encore favorablement l'oeuvre de Franco et 24 % estimaient qu'il avait été *« l'un des meilleurs dirigeants du pays au cours du siècle »*.

De la nostalgie quelquefois, mais jamais de véritables regrets et encore moins de fierté pour ces quatre décennies. Il y a bien longtemps que Ferrol, la ville natale galicienne de Franco, a perdu son ajout *« del Caudillo »*. Madrid n'a plus qu'une statue de l'ancien chef d'Etat et aucune rue ne porte son nom. Personne ne se soucie que son effigie orne encore certaines pièces de une, de cinq ou de vingt-cinq pesetas. L'ordre de les retirer de la circulation n'est intervenu que cette année. Aucun culte ne lui est dédié.

Le sentiment le mieux partagé reste l'indifférence. La présence d'anciens franquistes dans certains rouages de l'Etat, notamment dans les forces de sécurité, est toujours tolérée afin d'éviter les secousses, comme l'a démontré la tentative récente de limogeage de Jesus Martinez Torres, commissaire général à l'information (renseignements généraux). La nomination, il y a peu, d'un autre franquiste à des hautes fonctions judiciaires n'a pas non plus suscité de protestations.

Quel chemin parcouru en vingt ans, dans tous les domaines, après le débridement fou de la *movida*, cette explosion de vie, cette libération des moeurs ! Le temps perdu a été rattrapé à une vitesse prodigieuse. L'ordre, l'armée, la discipline sont considérés désormais par la jeunesse comme des valeurs négatives. *« Le drapeau, l'hymne national n'ont plus beaucoup de prestige ; le patriotisme est tombé en disgrâce »*, indique Joaquin Arango, comme en témoigne le nombre exorbitant d'objecteurs de conscience (plus de 64 000 en 1994).

En matière politique, *« le revers de la médaille de la forte adhésion à la démocratie est le faible niveau d'implication envers celle-ci »*, souligne ce sociologue pour qui le grand désert produit par la dictature a engendré ces effets pervers.

Par opposition à une époque où tout était contrôlé, interdit, soumis à une morale stricte, la notion d'autorité et de respect des règles est désormais appliquée avec laxisme.

Cette grande permissivité est-elle un syndrome de culpabilité envers le passé ? La photographie de l'Espagne vingt ans après la mort d'un vieillard dont on a prolongé interminablement l'agonie, comme si on voulait reculer de quelques mois l'entrée de la nation dans un monde nouveau, a peut-être quelque chose à voir avec un *statu quo* imposé pendant trop longtemps. A vouloir brûler les étapes, on oublie quelquefois de poser tous les jalons nécessaires.

Michel Bole-Richard

Le Monde

ÉDITORIAL

La Pologne sans Walesa

UNE page de l'histoire de l'Europe post-communiste vient d'être tournée avec la défaite probable de Lech Walesa à l'élection présidentielle polonaise. La Pologne sans Walesa, c'est sans conteste la fin d'une époque. Plus que tout autre, le petit électricien moustachu de Gdansk a incarné le courage, l'honneur et la dignité d'une Pologne qui refuse de se laisser piétiner. Aux heures les plus noires qui ont suivi le funeste coup d'Etat de décembre 1981, brisant le fol élan soulevé par la création du syndicat Solidarité, le prisonnier Lech Walesa est demeuré le symbole de l'espoir, non seulement pour les Polonais, mais pour tous ceux, à l'Est, qui s'élevaient contre l'arbitraire communiste.

Quoi qu'on en pense aujourd'hui, Lech Walesa restera dans le panthéon de l'Histoire comme celui qui a osé braver l'impossible. Comme le de Gaulle polonais, qui a nargué le Goliath soviétique en pleine guerre froide. Comme l'homme, porté par tout un peuple, qui a retiré la première pierre du mur de Berlin. Quinze ans après les mémorables accords de Gdansk et six ans après la chute du communisme, Lech Walesa se retire, vaincu sur l'autel de la cause pour laquelle il s'est tant battu : la démocratie. Une défaite doublement amère pour tous ceux qui, malgré leurs impitoyables querelles, ont représenté le fer de lance de l'opposition ; l'ancien Prix Nobel de la paix cède aujourd'hui la place à un ancien apparatchik qui, retournement ingrat de l'Histoire, fait passer le président sortant comme un homme du passé.

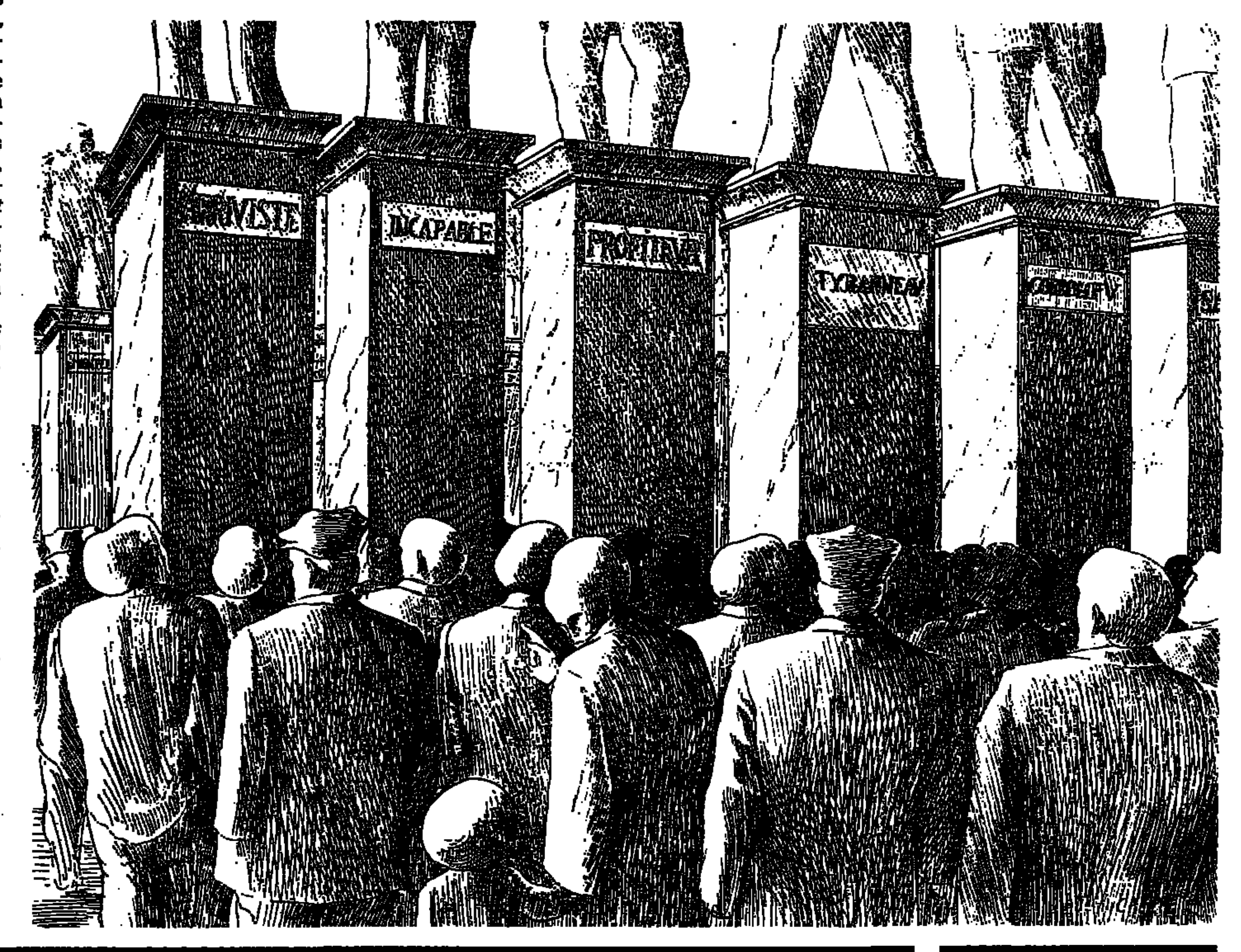
Les signes avant-coureurs de ce pied de nez étaient déjà perceptibles dès septembre 1993 lorsque la Pologne a « basculé à gauche » en donnant une majorité parlementaire à deux partis enracinés dans l'ancien régime. Mais entre cet avertissement et le « crime de lèse Walesa » il y avait un pas que beaucoup, jusqu'à la dernière minute, jugeaient – espéraient – impensable. Même si Lech Walesa était indiscutablement un cas à part, son éviction, au regard de l'évolution des voisins de la Pologne, n'est pas si surprenante que cela.

Partout, sauf en République tchèque, les anciens communistes, rapidement reconvertis en « sociaux-démocrates », sont associés au pouvoir. Dans toute l'Europe centrale, les « héros » de l'anticommunisme n'ont pas pu résister au rouleau compresseur de la transition économique et aux inévitables, mais meurtrières, divisions du pluralisme démocratique. Malgré cette érosion, la page n'est pas encore totalement tournée à l'Est et trois « présidents dissidents » continuent d'incarner cette continuité entre l'ancien et le nouveau monde : les dramaturges Vaclav Havel et Arpad Göncz en République tchèque et en Hongrie et l'écrivain Jeliou Jelev en Bulgarie. Mais de tous ces dinosaures du courage Lech Walesa était sûrement le plus iconoclaste.

Comme partout ailleurs en Europe de l'Est, les bouleversements de l'Histoire ont fini par user et déconcerter des populations avides de normalité après tant d'années de ruptures. Lech Walesa, comme beaucoup de dirigeants de l'opposition démocratique, n'a pas su convaincre qu'il pouvait être l'homme de la construction d'un nouvel ordre, plus paisible, prospère et serein. « *Ce qui a pris le dessus*, note, lundi, l'éditorialiste de *Gazeta Wyborcza*, Adam Michnik, *c'est la fatigue causée par Walesa, par les guerres au sommet, par la rhétorique de Solidarité et par l'agressivité cléricale.* »

Alexandre Kwasniewski, le « tombeur » de Walesa, vient de réussir un tour de force. Son image, jeune et « moderne », a davantage pesé que son passé d'ancien ministre communiste. Il lui reste à donner un visage authentiquement démocrate à la gauche post-communiste et à démontrer qu'il peut, par-delà les cicatrices de l'histoire, mettre la Pologne sur la voie d'une réelle réconciliation.

Patrimoine *par Cardon*



La crise du modèle français d'intégration

LA reprise de l'agitation dans les banlieues a mis en évidence, une fois de plus, les difficultés d'intégration des jeunes issus de l'immigration. Tout se passe comme si la « machine à assimiler », qui a permis depuis plus d'un siècle à des millions d'étrangers de devenir de bons Français, s'était peu à peu grippée, à mesure que la crise économique rendait impraticable la voie la plus efficace : l'intégration par le travail.

Suffit-il d'attendre que l'expansion revienne pour que la machine se remette en marche ? Faut-il au contraire changer le système pour l'adapter aux conditions nouvelles de l'immigration et notamment aux particularités culturelles de populations venues plus souvent d'Afrique que d'Europe ? Ne doit-on pas plutôt redonner vigueur au fameux « modèle républicain » ?

Ces thèmes ont été au centre des débats du 6e Festival international du film d'histoire, organisé à Pessac (Gironde) du 14 au 20 novembre, avec la participation de divers médias, dont *Le Monde*, et consacré cette année aux *« émigrants »*. Ils ont donné lieu, entre deux projections, à des discussions souvent vives, en particulier le dernier jour, lorsque se sont affrontés Jean-Claude Barreau, conseiller de Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur, et Henri Leclerc, président de la Ligue des droits de l'homme, sur des sujets aussi brûlants que le foulard islamique, le code de la nationalité ou les lois Pasqua.

L'intégration, ont constaté la plupart des intervenants, s'est toujours faite dans la douleur et souvent même d'une manière moins respectueuse des droits des individus qu'aujourd'hui. Dans l'entre-deux-guerres, comme l'a rappelé l'historien Pierre Milza, on ne se contentait pas de renvoyer les clandestins, on n'hésitait pas à expulser par trains entiers des étrangers titulaires d'un contrat de travail. Les *« optimistes »* considèrent donc que, si le chômage cesse de ronger la société française, l'intégration reprendra, comme par le passé, au bénéfice des immigrés de la deuxième génération. Les *« pessimistes »* ne croient pas, eux, que le retour de l'emploi suffira à relancer la machine. Ils constatent que ce qu'on appelle le « modèle républicain », même s'il n'a jamais été vécu comme tel à l'époque où il fonctionnait le mieux, n'est plus aussi « performant » qu'autrefois.

Pascal Perrineau, directeur du Centre d'études de la vie politique française (Cevipof), a rappelé les principales composantes de ce modèle : priorité au *« lien politique »* sur le lien ethnique ou culturel, choix d'une *« logique d'égalité »* contre une *« logique de communauté »*, rôle fondamental de l'école, respect de la laïcité. Pourquoi ce système est-il désormais moins efficace ? Faut-il incriminer l'islam, qui se mettrait en contradiction, par son refus de la laïcité, avec les lois de la République ? Ou le fait que les immigrants viennent d'autres continents, sans lien avec la culture européenne ? Certains, comme Pascal Perrineau ou Paul Picard, ancien maire socialiste de Mantes-la-Jolie, ont souligné que les nouveaux venus sont des ruraux et qu'il leur est difficile de s'intégrer à une France devenue urbaine.

Pascal Perrineau a également relevé l'érosion des appartenances (territoriale, sociale, idéologique), qui dissout les repères, ce dont profite le Front national, tandis que Jean-Claude Barreau déplorait la *« ringardisation »* de la nation dans le discours des dirigeants. D'autres, comme Paul Picard, ont mis l'accent sur le rôle de la télévision, qui diffuse instantanément le moindre incident. Tout le monde s'est accordé pour reconnaître que les conditions ont beaucoup changé en un quart de siècle.

Convient-il pour autant de changer le système ? Chacun a rejeté la tentation du communautarisme, même si plusieurs intervenants ont rappelé que l'intégration est toujours passée par une phase communautaire, sans que celle-ci – et c'est toute la différence – s'inscrive dans la loi. Reste à rendre toute sa force au modèle républicain. Olivier Duhamel, politologue, a regretté que les gouvernements, de gauche comme de droite, n'aient pas manifesté la volonté d'en imposer l'application et qu'ils aient opté pour une politique de répression. Politique symbolisée par les lois Pasqua, dont Alain Rousset, maire socialiste de Pessac, a demandé solennellement l'abrogation et que Jean-Claude Barreau a défendues en affirmant qu'elles étaient l'expression d'un consensus des gouvernements successifs, de Michel Rocard à Edouard Balladur.

A l'opposé de cette politique qui, a dit Alain Rousset, *« fabrique des Khaled Kelkal »*, les intervenants ont demandé une réhabilitation des services publics qui, selon Paul Picard, créent de l'exclusion alors que, placés dans de meilleures conditions de travail, ils devraient renforcer la cohésion de la société. Preuve que la question de l'immigration, comme l'a souligné l'historien Jean-Michel Gaillard, ne peut pas être isolée de la question sociale.

Thomas Ferenczi

REVUE DE PRESSE

LIBÉRATION
Jean-Michel Helvig

■ En bousculant tout le monde, Alain Juppé a pris le risque de voir tout le monde se liguer contre lui. Il peut sans doute compter, a priori, sur le soutien de sa majorité – encore que cela reste à éprouver –, il peut moins espérer des renforts venus d'ailleurs. Ceux qui, à l'instar de Nicole Notat à la CFDT ou de certains dirigeants socialistes ont voulu, par honnêteté intellectuelle, faire la part du feu, se sont brûlé les doigts. Quitte à chuchoter en coulisses que la droite fait en matière de réformes de structures ce que la gauche aurait dû faire naguère...

L'HUMANITÉ
Charles Silvestre

■ *« Ma réforme est juste »*, affirme Alain Juppé. C'est à se demander si, après la méthode Rocard et la méthode Balladur, qui ont donné les brillants résultats que l'on sait, celle de M. Juppé ne serait pas tout simplement la méthode Coué qui consiste à faire croire qu'est juste ce qui est répété... Corporatismes ? Les valeurs que défendent les salariés et les universitaires n'ont rien de tel. Les corporatismes sont ailleurs, ils sont à la Bourse, là où les marchés financiers défendent bec et ongles cet argent qui fait de l'argent en dormant.

BOISSONS Six ans après la chute du mur de Berlin, Coca-Cola vend deux fois plus de boissons dans les pays de l'Est que Pepsi, déjà implanté au temps du communisme. Basée à Atlanta, la Coca-Cola Company fabrique dans quatre usines le concentré secret. Les embouteilleurs se chargent de produire et de distribuer les *soft drinks*. ● LA COMPAGNIE a dû investir directement en Pologne et en Roumanie, ses embouteilleurs traditionnels ne voulant pas prendre le risque de démarrer l'implantation. Coca-Cola Amatil, embouteilleur australien, a ensuite repris les actifs dans ces pays. ● LES EMBOUTEILLEURS sont sous la haute surveillance de Coca-Cola, qui n'hésite pas à reprendre la direction des opérations quand elle n'est pas satisfaite des ventes. Pernod Ricard a ainsi perdu sa licence en 1989. ● CHOUCHOU de Wall Street, l'action a progressé de 45 % en un an

Coca-Cola conquiert les pays de l'Est et enrichit ses actionnaires

La firme d'Atlanta s'est solidement implantée en Europe de l'Est, où elle a délogé son concurrent Pepsi. , Douglas Ivester, numéro deux de Coca-Cola, nous explique comment, aidé de ses fournisseurs et de ses embouteilleurs, il impose sa marque

10 JANVIER 1990 : moins de trois mois après la chute du mur de Berlin, le premier camion chargé de bouteilles de Coca-Cola se présente au poste-frontière Check Point Charlie pour pénétrer à Berlin-Est. Cette date marque pour Coca-Cola le début de la conquête des anciens pays communistes, jusqu'à présent chasse gardée de l'éternel concurrent Pepsi.

Cinq ans plus tard, après avoir investi plus de 1,5 milliard de dollars (environ 7,3 milliards de francs), la firme d'Atlanta crie victoire : elle a ouvert ou rénové plus de vingt-six usines de production en Europe orientale. Les Européens de l'Est, qui buvaient moins de 3 litres de produits Coca par an, en consomment désormais plus de 11 litres. Coca, la boisson capitaliste par excellence, se vend aujourd'hui deux fois plus que Pepsi, symbole de la collaboration avec l'ancien régime. Reste un point faible, la Russie, où Pepsi détient encore une part de marché double de celle de Coca. Pour rattraper son retard, Coca y a investi 240 millions de dollars et inaugurera, début décembre, deux nouvelles usines d'embouteillage à Saint Pétersbourg et à Moscou.

Pour conquérir les pays de l'Est, Coca-Cola Company a déployé une véritable armada : elle a investi directement et s'est fait accompagner par ses fournisseurs traditionnels et ses embouteilleurs. Plus qu'une simple entreprise, Coca-Cola est un système. « *Notre chiffre d'affaires est de 17 milliards de dollars, mais les ventes de nos produits dans le monde dépassent les 100 milliards. La compagnie n'a que 33 000 salariés mais le système Coca-Cola, avec ses embouteilleurs et ses distributeurs, emploie près de 1 million de personnes dans le monde* », explique dans un entretien accordé au *Monde* Douglas Ivester, numéro deux mondial de Coca-Cola Company. Les rôles sont bien répartis. D'un côté, Coca-Cola Company, basée à Atlanta, se charge du développement et du marketing mondial des marques du groupe (Coca, Fanta, Sprite, Minute Maid...) et produit dans quatre usines principales le fameux concentré, dont la recette secrète est constitutive du mythe Coca.

EMBOUTEILLEURS « MODÈLES »

De l'autre, une armée d'embouteilleurs achète le concentré pour produire la boisson et se charge de la commercialiser. « *Nous avons eu jusqu'à 3 000 embouteilleurs répartis dans toutes les villes des Etats-Unis, et 130 en Allemagne* », poursuit Douglas Ivester. En vendant son concentré à prix d'or, la compagnie dégage un profit considérable et les embouteilleurs jouissent d'une rente de situation.

Depuis quinze ans, pour améliorer sa rentabilité, la firme d'Atlanta réduit le nombre de ses embouteilleurs (ils ne sont plus que treize en Allemagne et une trentaine aux Etats-Unis). Le groupe a pris des participations, parfois provisoires, au capital d'une soixantaine d'entre eux et a choisi une petite dizaine d'embouteilleurs « modèles », fer de lance de son expansion mondiale. « *Nous sommes toujours prêts à prendre le contrôle d'un embouteilleur, s'il manque d'argent, s'il n'utilise pas bien ses capitaux ou s'il ne développe pas suffisamment la marque* », rappelle Douglas Ivester.

Pernod-Ricard, qui exploitait la marque Coca-Cola en France depuis 1949, en a fait l'amère expérience en 1989 lorsque la compagnie lui a tout simplement repris sa licence. « *La consommation de nos produits en France par habitant était sept fois moindre qu'en Allemagne et six fois plus faible qu'en Belgique. Je ne crois pas qu'une particularité génétique des Français puisse expliquer un tel retard,* lance M. Ivester. *Six ans après avoir repris en main les opérations, nous avons triplé la consommation des Français.* »

Dans les pays de l'Est, la firme d'Atlanta n'a pas pu confier systématiquement le développement de ses nouveaux marchés à des embouteilleurs. « *Pour des petits entrepreneurs, le risque d'investir, en Pologne par exemple, était trop grand. C'est pourquoi nous avons investi nous-mêmes en direct. Lorsque, au bout de quelques années, le succès commercial a été acquis, nous avons trouvé des embouteilleurs qui ne demandaient qu'à assumer le risque industriel.* » En janvier, l'embouteilleur « modèle » Coca-Cola Amatil (CCA), filiale à 40 % de la compagnie et basé en Australie (8 milliards de francs de chiffre d'affaires), a repris les actifs de la compagnie en Pologne. CCA, qui avait déjà investi directement en République slovaque, en Tchéquie et en Hongrie, a aussi repris les activités en Roumanie et en Croatie, devenant ainsi le bras armé de Coca en Europe de l'Est.

La compagnie a aussi fait venir en Europe de l'Est ses fournisseurs habituels ou mis à niveau des industriels locaux. « *Au début, nous importions presque tous les ingrédients et les matières premières dont nous avions besoin* », précise Neville Isdell, président de la zone Europe de Coca-Cola.

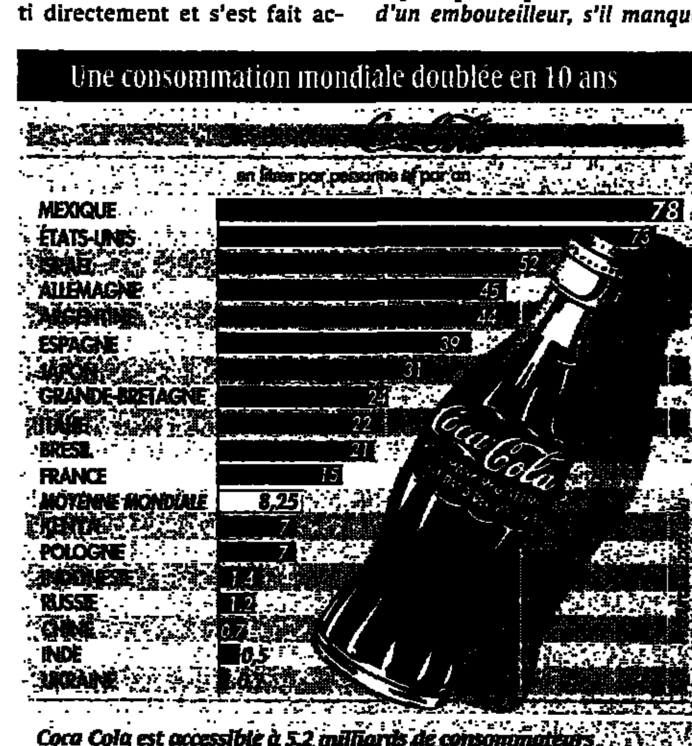
EMPLOIS INDIRECTS

« *En Pologne, nous devions importer le sucre. Maintenant, il est produit localement. Sucre de haute qualité se dit désormais sucre Coca-Cola. En Roumanie, nous avons envoyé des experts pour mettre à niveau un fabricant d'étiquettes, tandis que l'américain Reynolds nous a accompagnés en Russie pour produire des canettes. En Hongrie, nous avons aidé un producteur de bouteilles à améliorer ses normes de qualité. Maintenant, il exporte pour nous en Russie* », explique Neville Isdell. Une étude de l'université de Caroline du Sud montre que chaque emploi créé directement par Coca-Cola en Roumanie et en Pologne a entraîné la création de dix emplois indirects. Coca-Cola « *a aidé des dizaines de milliers de petits commerçants à s'installer* », poursuit l'étude, vantant les bienfaits de Coca-Cola, chantre du capitalisme.

Ce système tentaculaire, reproduit en Amérique latine, en Chine et en Inde, a pour but de faire boire aux humains toujours plus de produits Coca : 30 % de plus en dix ans aux Etats-Unis et 120 % dans le reste du monde. « *Notre marché, ce sont les boissons sans alcool. Tant que la population mondiale croît, notre marché progresse, puisque l'homme doit impérativement boire 2 litres de liquide par jour. Même aux Etats-Unis, nous ne représentons que 10 % de la consommation de boissons. En passant à 12 %, nous augmenterions de 20 % notre activité* », explique Douglas Ivester.

Le groupe développe parfois de nouveaux produits, comme le thé glacé Nestea ou une boisson aux fruits Fruitopia, pour éviter la lassitude du consommateur. Il développe des marques locales, à l'image de Georgia, première boisson au café au Japon, ou les *soft drinks* Limca et Thums Up en Inde. Mais la marque du groupe reste Coca-Cola. Présente dans cent quatre-vingt-quinze pays, le système n'est pas encore implanté à Cuba, en Corée du Nord, en Libye, au Bhoutan, en Somalie ou en Birmanie. Coca-Cola n'est pas encore tout à fait la « *World Company* » qu'elle ambitionne d'être.

Arnaud Leparmentier



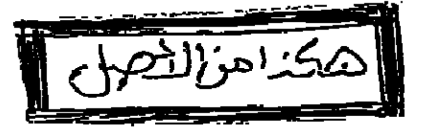
Coca Cola est accessible à 5,2 milliards de consommateurs contre 2,2 en 1984. La société détient aussi les marques telles que -Sprite, Fanta, Minute Maid...



L'idole de Wall Street

La Coca-Cola Company est une véritable pompe à finances. En 1994 son bénéfice net était de 2,6 milliards de dollars (environ 12,4 milliards de francs) pour un chiffre d'affaires de 16,2 milliards de dollars, en employant 33 000 salariés. Avec deux fois plus de salariés et le même chiffre d'affaires, Danone n'affiche que 3,5 milliards de francs de bénéfice.

Quatrième capitalisation américaine, Coca-Cola vaut en Bourse 95 milliards de dollars, près de trois fois plus que General Motors, qui est pourtant la plus grosse entreprise américaine avec un chiffre d'affaires de 155 milliards de dollars et 692 000 salariés. Acheter Coca-Cola en Bourse coûterait plus cher que de lancer une offre publique d'achat sur Alcatel Alsthom, LVMH, Elf, Total, Renault, Peugeot et Danone réunis ! Depuis 1984, la société a vu sa valeur multipliée par douze, pour la plus grande joie de son premier actionnaire, le financier milliardaire Warren Buffet. Depuis un an, l'action a gagné 45 %. Selon le magazine américain *Financial World*, Coca-Cola est en 1995 la marque la plus chère du monde, devant Marlboro, évaluée à plus de 39 milliards de dollars (environ 188 milliards de francs).



Le Monde

INITIATIVES

MÉTIERS

NOUVELLES COMPÉTENCES

Les « traders » de l'automobile

Les mandataires jonglent avec les différences de prix sur le marché européen

« TOUS *les lundis, je téléphone à la Banque de France pour vérifier le cours des monnaies européennes. Après seulement j'attaque mon travail de la semaine.* » Si Pascal Triomphe avait été *trader* dans une société de Bourse ou cambiste dans une salle de marché, son propos aurait été banal. Mais voilà, son activité est très différente : mandataire automobile depuis 1994, il achète des voitures dans toute l'Europe pour le compte des particuliers. Une profession en pleine expansion, au grand dam des constructeurs et des réseaux de concessionnaires.

« Regardez les différences de prix des véhicules de part et d'autre des différentes frontières de l'Europe, et vous comprendrez aisément le point d'appui de notre métier. » Il est vrai qu'avec des écarts de tarifs qui varient, pour un même véhicule, de 10 à 40 % en fonction des modèles et des pays, le principe du métier de mandataire automobile est simple : relevant de la prestation de service, l'activité consiste à proposer la mission – le mandat –, de rechercher et d'acheter une voiture dans un autre pays, au nom d'un client – le mandant –, et à la livrer à domicile, clés en main, une fois remplies toutes les formalités administratives, à un tarif avantageux, moyennant commission.

Stimulée par l'entrée en vigueur du marché unique en 1993, l'activité de mandataire automobile n'a cessé de gagner du terrain au cours des dernières années. En établissant la possibilité, pour un consommateur français, d'acheter un véhicule dans n'importe quel pays de la Communauté, et l'obligation, pour un concessionnaire, d'assurer les prestations liées à la garantie et à l'entretien de la voiture, quel que soit son lieu d'acquisition, la réglementation européenne (règlements 123/85 et 1475-95) a ouvert une reconnaissance officielle à la profession de mandataire.

Résultat : d'abord implantées dans les zones frontalières, à la fin des années 80, les enseignes fleurissent aujourd'hui sur tout le territoire. Alors que le CNPA (Conseil national des professions de l'automobile) évaluait à 50 000 le nombre de véhicules vendus en France par cette filière en 1990, une récente étude de l'Observatoire de l'automobile fait état de 150 000 voitures vendues par mandat en 1994, soit environ 7 % des immatriculations de l'Hexagone. Et si l'*« inventaire du nombre de sociétés est impossible à faire en raison de l'important* turn-over *de cette activité »*, précise-t-on au GCR (Groupement des concessionnaires Renault), une chose est sûre : la grande majorité de ces acteurs de la distribution parallèle sont d'anciens professionnels du secteur automobile.

Olivier Piot

lire la suite page III

LA BOÎTE À IDÉES



MANEGE
Quand tout est bien huilé, tout fonctionne comme à la parade. Mais les élans peuvent avoir quelque chose d'un peu mécanique.

NICOLAS VIAL

Demain dans Initiatives-Emploi
« LE TRAVAIL AUTREMENT »

MANAGEMENT

L'organisation, clé des fusions-acquisitions

Ces opérations débouchent trop rarement sur l'amélioration de la rentabilité. Faute d'intégration

A en croire le bilan établi à la fin de l'année 1994 par Solving, cabinet-conseil en stratégie, les fusions-acquisitions sont loin de donner entière satisfaction à leurs initiateurs (*Bilan des opérations de fusions-acquisitions réalisées par les grands groupes européens. Principales causes d'échecs et facteurs clés de réussite*, novembre 1994, Solving Management Consultants). S'appuyant sur un échantillon de 119 opérations réalisées par 87 groupes européens, le cabinet-conseil montre ainsi qu'après trois ans *« une fusion-acquisition sur deux est une réussite managériale et seulement une sur dix parvient à améliorer la rentabilité de l'acquéreur »*. En clair les synergies espérées ne sont pas au rendez-vous.

Dans les années 80, période faste des fusions-acquisitions, la question apparaissait moins cruciale. Les entreprises choisissaient soit la voie de la rentabilité à court terme, dépeçant vite les actifs nouvellement acquis. Ou, privilégiant les aspects techniques et financiers, se diversifiaient à tout va, assemblant les pièces d'un puzzle industriel bien peu cohérent. *« Cette deuxième voie, celle d'une politique de conglomérat, n'est plus d'actualité*, constate Yves Hombreux, vice-président de Solving et auteur de l'étude. *Les ressources industrielles sont rares aujourd'hui. Les grands groupes qui procèdent à des fusions-acquisitions le font désormais pour asseoir leurs positions de leaders dans un métier et accroître leur champ d'activité. La stratégie qui domine est celle du long terme »*.

Face à ces nouveaux enjeux, il apparaît légitime de s'interroger sur la faiblesse des résultats obtenus en matière de fusions-acquisitions. Si manque de synergie il y a, empêchant la nouvelle entité créée de valoriser des compétences pourtant multipliées par deux, c'est souvent que la question de « l'intégration » n'a pas été suffisamment prise en compte.

Que ce soit avant ou après l'acquisition, l'étude de Solving le montre bien, il faut penser en termes d'organisation, en termes d'hommes. *« Il est indispensable de mettre en place rapidement, dans les cent jours qui suivent l'acquisition, un vrai projet d'organisation, avec les hommes compétents et motivés aux postes-clés*, insiste Yves Hombreux. *Un comité de pilotage doit être entièrement dédié à cette tâche, ce que font rarement les entreprises, qui mélangent plutôt dans un même suivi le marketing, le financier, l'informatique... et l'organisationnel »*.

MÉTHODOLOGIE

Patrick Boulte et Antoine Roux, tous deux consultants, le premier issu du monde industriel et bancaire, le deuxième ingénieur Insead au profil sociologique, s'inscrivent dans cette même logique. Ils développent actuellement en tandem une méthodologie où le diagnostic d'organisation devient un facteur-clé dans un processus de fusion-acquisition. *« Quand il y a échec, ce qui est fréquent*, souligne Patrick Boulte, *c'est souvent en raison d'un déficit de cohérence. La réalité de l'entreprise achetée n'est ainsi que partiellement explicite tant au niveau des ressources que de celui des hommes. L'acquéreur voit la partie émergée de l'iceberg. Réaliser en amont un diagnostic d'organisation permet de comprendre en profondeur les logiques des acteurs en présence. »* Patrick Boulte et Antoine Roux insistent pour que le diagnostic soit réalisé auprès de chacune des deux entités qui fusionnent.

Leur démarche repose sur quatre étapes. En simplifiant, il s'agit d'abord de réaliser des entretiens avec un échantillon représentatif de l'ensemble des salariés, avec des restitutions croisées. Le stade de la découverte mutuelle en quelque sorte. Deuxième point : la conception, en liaison avec le management et les hommes-clés, d'une stratégie précise. Troisième temps : la constitution de groupes de travail mixtes. Enfin, dernière étape, la mise en œuvre concrète. Un dispositif élaboré dont la contrainte majeure est de s'inscrire dans un temps qui est compté. Les fusions-acquisitions impliquent, en effet, de travailler dans l'urgence. *« Oublions pour le moment les questions de culture qui ne se règlent en général qu'après plusieurs années*, reprend Yves Hombreux. *Imaginons plutôt concrètement les traumatismes provoqués dès l'annonce d'une fusion-acquisition »*.

Le tableau est classique : les cadres sont déstabilisés, s'interrogent sur leur avenir au sein de la nouvelle organisation. A juste titre d'ailleurs, puisque les statistiques montrent que, dans 80 % des cas, l'équipe dirigeante change, au moins en partie, dans les douze mois qui suivent l'acquisition.

Ce flou hiérarchique démotive immanquablement les salariés alors qu'il est indispensable de rassurer les clients, ballottés, par exemple, entre deux services de logistique ou deux administrations des ventes. Redéfinir le cadre organisationnel et le transmettre à l'ensemble des salariés s'impose donc comme une priorité.

Pour autant, tous les consultants ne placent pas les ressources humaines au cœur du processus, ce qui expliquerait, en partie, le taux d'échec des fusions-acquisitions. *« Nous sommes régulièrement approchés par des cabinets qui proposent de construire une nouvelle organisation uniquement par la clé d'entrée des systèmes d'information*, raconte ce responsable d'un département de fusions-acquisitions bancaires, *l'architecture informatique transversale devant alors permettre de faire travailler les gens ensemble. »*

« Cette harmonisation informatique est, par exemple, essentielle dans certains secteurs d'activité (banques, assurances...) où les recueils de données jouent un rôle important, insiste ce consultant d'une SSII (société de services et d'ingénierie en informatique) ; *c'est indéniable »*. Assurément, mais à condition de considérer le système d'information comme un outil au service de l'organisation. Et pas l'inverse.

M.-B. B.

Test symptomatique

Chronique

LE papier est sans en-tête. Aucun signe de reconnaissance, ni d'appartenance. Juste dix-huit lignes, noir sur blanc : *« Voici l'histoire : une jeune femme délaissée par un mari trop pris par son métier se laisse séduire et va passer la nuit chez son séducteur dans une maison située de l'autre côté de la rivière. Pour rentrer chez elle, le lendemain, au petit matin, avant le retour de son mari, qui va rentrer de voyage, elle doit retraverser le pont. Mais un fou menaçant lui interdit le passage. Elle court alors trouver un passeur qui lui demande le prix du passage. Elle n'a pas l'argent. Elle explique et supplie. Il refuse de travailler sans être payé d'avance. Elle va alors trouver son amant et lui demande de l'argent. Il refuse sans explications. Elle va trouver un ami célibataire qui habite du même côté et qui lui voue depuis toujours un amour idéal, mais à qui elle n'a jamais cédé. Elle lui raconte tout et lui demande l'argent. Il refuse : elle l'a déçu en se conduisant si mal. Elle décide alors, après une nouvelle tentative vaine auprès du passeur, de passer le pont. Le fou la tue. Lequel de ces six personnages qui sont (par ordre d'entrée dans l'histoire) : la Femme, le Mari, l'Amant, le Fou, le Passeur, l'Ami, peut être tenu pour responsable de sa mort ? De plus, classez-les par ordre de responsabilité décroissante. »*

– Essayons d'identifier. Ce n'est pas une histoire drôle. Ce pourrait être, à condition de mettre un visage sur chacun des personnages, un film dramatique japonais. Non, mille fois non ! C'est un test psy-cho-lo-gi-que qui doit aider à la sélection des candidats qui souhaitent décrocher un stage de formation à la gestion d'entreprise dans le secteur de l'économie sociale. Impressionnant mais pas étonnant.

Entre les analyses du groupe sanguin, les études morphopsychologiques, la numérologie, etc., on sait déjà la part d'irrationnel que peuvent entraîner les procédures de recrutement. Vous voulez gérer des budgets, rationaliser les dépenses, proposer des enveloppes prévisionnelles... ? D'accord, mais dites-nous d'abord si c'est bien la femme qui est responsable de sa propre mort (version morale) ou l'amoureux transi (version du feuilleton de lundi après-midi).

À ceux et à celles qui refuseraient de mettre en doute la qualité et la pertinence de ce test sous prétexte qu'il est rédigé par des « professionnels », sachez que les psychologues et psychanalystes à qui il a été transmis – afin de valider ou non l'argument – le considèrent davantage comme l'expression d'un symptôme des responsables qui l'utilisent que comme un outil professionnel.●

Marie-Béatrice Baudet

SCIENCES ET TECHNOLOGIES

A-t-on besoin du « groupware » ?

Fondé sur le travail de groupe et véritable forum électronique, ce nouveau concept fait un tabac. Mais attention aux effets pervers

ET si la nouvelle coqueluche des dirigeants d'entreprise se nommait « groupware » ou « *travail de groupe* » ? Une chose est certaine : il s'agit de l'épidémie du moment. Est-ce un concept ? Oui, dans la mesure où il vise à « collectiviser » les informations détenues isolément par des individus. Est-ce un outil ? Oui encore, parce que le principe du groupware, promu au rang de « forum électronique », est rendu possible grâce à une collection de nouveaux outils informatiques venant compléter les technologies antérieures (bureautique intégrée, messagerie électronique, agenda de groupe).

Se positionnent ainsi des logiciels offrant un certain nombre d'applications en réseau. Ils permettent à plusieurs utilisateurs délocalisés de travailler ensemble à un objectif, un projet commun. Pionnier de ce dispositif qui fait un tabac dans les grandes entreprises fonctionnant en unités géographiquement dispersées : le programme « Notes » de Lotus, lequel est à l'origine d'un marché qui compterait des millions d'adeptes. Rien d'étonnant donc si IBM s'y est intéressé de près. Au mois de juillet dernier, à la suite d'une offre publique de rachat hostile, « Big Blue » a acquis 97 % des titres Lotus pour un montant de 3,5 milliards de dollars (17,5 milliards de francs).

A première vue, force est de reconnaître que le « groupware » est attractif malgré les effets d'annonce amphigouriques de ses thuriféraires.

Les symposiums organisés tous azimuts par Lotus Enterprise et IBM ne présentent-ils pas « Lotus Notes » comme étant *« la dernière révolution en date dans le domaine des technologies de l'information »* ?

Principe de base du « groupware » qui s'appuie aujourd'hui sur des progiciels crédibles : faciliter le travail en commun en mettant les mêmes informations à la disposition de tous les membres d'une même équipe de travail, même quand celle-ci est répartie ou dupliquée sur de nombreux ordinateurs (serveurs) différents, situés n'importe où sur la planète (*Le Monde* du 15 juin 1995). Ainsi le travail devient plus réactif et s'accélère grâce à la mise en commun des dossiers. Par l'intermédiaire d'un réseau informatique, les produits du « groupware » peuvent donc aider au partage d'informations de gestion ou de ressources, au suivi d'affaires, au suivi des travaux d'un chantier en observant étape par étape son avancement et sa coordination, à la rédaction coopérative d'un document, le planning de réunions, voire à la veille concurrentielle... Exemples d'applications : un dossier de prêt (sous forme papier) passe d'une succursale d'une banque au siège où il est traité par plusieurs personnes simultanément. Il est annoté, modifié et refait le chemin inverse dans sa version définitive. Un chef de vente des agences de France Télécom peut questionner l'un des deux cents experts sélectionnés et dispersés dans l'ensemble du réseau pour l'aider à résoudre un problème épineux que soulève un client. Des architectes se coordonnent avec les ingénieurs des bureaux d'études de telle sorte que tous disposent, à chaque instant de la journée, des mêmes plans remis constamment à jour et sur lesquels les entreprises de construction pourront s'appuyer sans délais. Enfin, les applications qui évoluent en fonction de besoins spécifiques de telle entreprise, telle branche professionnelle, concernent au plus haut point les commerciaux sur le terrain. Si leurs sociétés travaillent en « groupware », les données que ces nomades transmettent par micro portable pourront être plus rapidement traitées.

Alors, révolution technologique que le « groupware » – dont le principe idéalisé était en substance contenu dans le rapport Nora-Minc (rapport sur l'informatisation de la société, 1978) ? *« Si le concept démarre aujourd'hui en flèche*, confie Simon Zagdoune, directeur commercial de la société conseil Eutelis (filiale de France Télécom), *ce n'est pas tant parce que l'offre technologique existe que parce que l'évolution organisationnelle des entreprises le réclame. »* En effet. Car qui dit « groupware » dit gains de productivité accrus. Grâce notamment à plus de réactivité et – en principe – à la suppression du temps différé. Grâce encore aux éventuelles suppressions de postes « inutiles » que le « groupware » aura impitoyablement fait apparaître. Une opération qu'un consultant parisien qualifie de *« dépollution »*. Quel serait autrement le but de la « collectivisation », de la « capitalisation », de ce « management de la connaissance » que les zélateurs du « groupware » à tout va appellent de leurs vœux ? *« Il s'agit bien d'un outil d'accompagnement du changement. Si on l'adopte, c'est pour travailler différemment. Je le considère comme un mode d'organisation du travail dans l'entreprise »*, dit Evelyne Skorochod d'Andersen Consulting, cabinet qui utilise très largement le « groupware » pour son propre usage dans le monde (48 627 utilisateurs, 864 bases de connaissances).

DÉPOLLUTION

Mode innocente et posologie sans danger ? *« Le travail de groupe*, prévient Olivier Andrieu, chef de projet à l'Agence pour la diffusion de l'information technologique (ADIT), *ne peut être implanté qu'à travers une remise en cause profonde des habitudes de travail, une remise en question fondamentale des mentalités et habitudes. Avant de se lancer tête baissée vers du « groupware » pur, une très solide formation s'avère nécessaire de même qu'une irréprochable analyse des besoins de l'entreprise. »* Et d'ajouter : *« Une phase de reengineering [reconfiguration] de l'entreprise est obligatoire. Une éducation des utilisateurs est essentielle. Elle peut être comparée à la formation qu'il a fallu mettre en place lors de l'arrivée de l'informatique en lieu et place du duo plume-papier. Pour travailler en groupe, il faut être prêt, techniquement et moralement. En d'autres termes, il est urgent d'attendre... Mieux vaut pas de « groupware » du tout qu'un « groupware » mal pensé. »*

Il n'empêche que, comme le remarque Jean-Luc Figeat, directeur des ressources humaines de la Compagnie générale d'informatique (CGI), *« le fait émergent est que les entreprises sont en train de s'organiser autour de cet outil même si on se situe dans une phase très empirique. En termes d'organisation, nous sommes encore dans l'inconnu»*.

Observateur attentif de l'influence des nouvelles technologies sur les comportements des individus au travail (*Le Monde Initiatives* du 31 octobre), Yves Lasfargue n'y va pas par quatre chemins : *« Travailler sur un document unique, surtout dans un pays latin, est mythique. Qui souhaite partager son agenda ? Qui le fera réellement ? S'ils fonctionnent à Manhattan, je doute de la réelle efficacité des agendas et du courrier électroniques, produits élémentaires du « groupware », dans les tours de la Défense »*. Enfin et surtout, pour ce spécialiste de la formation en informatique, outre que le travail en groupe *« nie tout espace de liberté personnelle »*, il peut avoir des effets pervers. Remettre en cause des niveaux hiérarchiques, par exemple, tant il apparaît que *« la mise en commun des dossiers peut modifier l'équilibre des pouvoirs »*. Les prescripteurs du « groupware », conclut Yves Lasfargue paraissent tenir le discours suivant : *« En France, vous ne savez pas, ou vous ne voulez pas travailler en groupe. Eh bien, avec les nouvelles technologies, on vous l'imposera ! »*

Jean Menanteau.

Collecticiels, partagiciels, synergiciels

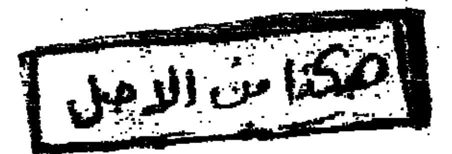
DIFFICILE comme toujours, l'adaptation en français d'une terminologie technologique où l'anglais règne sans partage.

Si « *groupware* » se traduit aisément par travail de groupe, ou encore travail coopératif, les logiciels utilisés ont été tour à tour baptisés « collecticiels », « partagiciels » ou « synergiciels » dans la langue de Molière.

L'Association française des sciences et technologies de l'information et des systèmes, quant à elle, donne la définition suivante du concept : *« Ensemble des techniques et des matériels qui contribuent à la réalisation d'un objectif commun à plusieurs acteurs, séparés ou réunis par le temps et l'espace, à l'aide de tous dispositifs interactifs faisant appel à l'informatique, aux télécommunications et aux méthodes de conduite de groupe. »* La mise en place encore balbutiante en France d'un système de gestion d'information de groupware dit « pur » – lequel dépasse la simple suite de logiciels bureautiques – permettant à plusieurs personnes de travailler sur le même document doit, selon les spécialistes, être assortie de nombreuses précautions autres que techniques.

Selon Xavier Daloz, de Keystone Stratégies, les « règles d'or » à respecter sont les suivantes : réaliser une étude préalable poussée et exhaustive ; intégrer le concept au système d'information existant ; obtenir une adhésion totale du personnel sur le projet ; bien comprendre les flux d'informations dans l'entreprise et effectuer une mise en place par rapport au projet étudié ; faire en sorte que l'interface utilisateur soit conviviale (une charge supplémentaire pourrait provoquer un phénomène de rejet) ; lancer des expériences sur des petits groupes d'utilisateurs.

Enfin, mettre en place un calendrier de formation poussé et ne pas hésiter à informer le personnel (par une formation continue) des progrès technologiques dans le domaine.



PORTRAIT

Jean-Jacques Peuch-Lestrade, vice-président d'Electrolux Food Service

« L'entreprise française est insuffisamment à l'écoute des autres »

DIRECT, Jean-Jacques Peuch-Lestrade a la dent dure pour les entreprises hexagonales. Rien d'étonnant donc à ce qu'il ait accepté, en 1991, de rejoindre le groupe danois Electrolux (114 000 salariés). Et qu'il s'y sente bien. Vice-président d'une division spécialisée dans la restauration collective privée, il est en charge des ressources humaines et de l'organisation. Il partage son temps entre l'Italie, où est implantée sa société, Electrolux Food service, depuis le rachat de Zanussi, Neuilly, où il est domicilié, et des destinations plus lointaines, avec une prédilection pour les Etats-Unis, compte tenu de missions transversales au niveau du groupe.

Une position internationale de laquelle il peut d'autant mieux contempler le *« phénomène de camp retranché »* qui sévit, selon lui, dans l'Hexagone : *« L'entreprise française est d'une manière générale insuffisamment à l'écoute des autres, clients et fournisseurs, insuffisamment à l'écoute de ses actionnaires, insuffisamment performante sur le plan financier. »* Alors que notre pays peut se prévaloir de *« très grand succès technologiques »* ainsi que d'une *« capacité exportratrice phénoménale »*, il souffrirait d'un déficit de communication pour faire valoir *« ce qui marche bien »*.

Fier de ses origines du Sud-Ouest, ce spécialiste des ressources humaines ne renie pas son pays, mais fustige le *« gallicanisme exacerbé qui commence par Astérix et se termine par Alésia : il faut faire des choix politiques difficiles et reconstruire le système des prélèvements, favoriser l'épargne productive à long terme ou encore asseoir le financement des régimes sociaux sur le travail... »*. Aujourd'hui, cet homme de conviction a trouvé dans son travail des valeurs qui lui conviennent.

« J'ai la chance de faire partie d'un groupe dont le mode de vie est en harmonie avec le mien, assure-t-il. *Responsabilité des dirigeants, respect de la parole donnée, considération des personnes : Electrolux est doté d'une éthique protestante de responsabilité individuelle et de tolérance dans laquelle je me reconnais à plein. »* Il se sent d'autant mieux dans son groupe que celui-ci, avec un chiffre d'affaires de 78,8 milliards de francs en 1994, a affiché un bénéfice de 4,6 milliards de francs et que les ressources humaines y sont intimement liées à la stratégie. *« Nous avons identifié un certain nombre de projets stratégiques et cette année nous avons lancé la première phase de l'un d'eux portant sur le process de développement des compétences. »*

Polyglotte, il se reconnaît dans un groupe qui encourage la diversité ethnique, prône la *« mobilité internationale »* tout en cherchant à consolider l'existence d'une culture de groupe homogène. Ce qui, dans une société née d'un processus de fusion-acquisition tout au long des années 80, n'a rien d'évident. En matière de ressources humaines, Jean-Jacques Peuch-Lestrade se méfie des donneurs de leçon et fait montre de pragmatisme : *« Je crois à l'entreprise laïque, loin des idéologies. Les années 80 ont propulsé sur le devant de la scène, et parfois à une « altitude » hiérarchique élevée, un certain nombre de DRH qui n'étaient pas professionnels. On a vu s'exprimer dans la presse imposteurs et malfaiteurs de l'apparence. »*


EMMANUELLE DÉCLE

Ce qui manque à nos compatriotes pour ce passionné d'escrime, de rugby et de tennis, c'est avant tout *« l'esprit sportif »*. Mousquetaire de l'entreprise, il égrène les valeurs auxquelles il croit, de la discipline, à la maîtrise de soi en passant par l'esprit de l'équipe. *« Le business comme le sport a ses règles du jeu. Il ne faut pas être l'homme ou l'équipe d'un match, mais savoir gérer la durée. Ce qui me frappe dans la démarche française, c'est que nous accordons plus d'importance à la performance qu'au processus pour y parvenir. »* Don Quichotte des ressources humaines ? Non. Il n'hésite pas à mettre les mains dans le « cambouis ». Chez Thomson Grand Public (devenu par la suite Thomson Consumers Electronics puis Thomson Multimédia), où il a passé six ans (1983-1989), il a fallu *« pour sauvegarder ce qui pouvait l'être »* fermer des sites, transférer des activités et supprimer 13 000 emplois d'avril 1985 à décembre 1988. Avec du recul, lui qui était alors directeur des ressources humaines et des affaires sociales, affirme l'avoir fait *« sans un jour de grève »*, *« plus vite que le tableau de marche »*, *« moins cher que le budget »* et *« proprement »*. En octobre 1985, il propose, négocie et finalise la création d'un comité de groupe européen. *« A l'époque, l'entreprise comptait dix-sept syndicats dans cinq pays et il fallait expliquer la politique de reconfiguration et la nécessité de délocaliser les activités. »*

« Mon Dieu gardez-moi de mes amis ! »

Cet esprit acéré, doué d'un charisme indéniable, fait montre d'une grande exigeance envers les autres comme envers lui-même. Cultivé, un rien dandy, on retrouve dans ce caractère bien trempé les traces d'une éducation rigoriste au sein de la grande bourgeoisie. Né le 16 mars 1948 à Paris, d'un père devenu directeur général d'une société pétrolière, il sait gré à ses parents de l'avoir éduqué dans un souci de tolérance, vertu qui ne serait pas la plus répandue dans son milieu d'origine.

Est-il tolérant lui-même ? *« Ce n'est pas sa première qualité et il n'aime pas que l'on contredise la politique qu'il met en place,* explique un cadre supérieur qui a travaillé avec lui par le passé. *Mais, il est très professionnel, direct, fidèle en amitié. »* On l'aura compris, Jean-Jacques Peuch-Lestrade ne laisse pas indifférent et cite, amusé, le mot de Voltaire : *« Mon Dieu, gardez-moi de mes amis ! Quant à mes ennemis, je m'en charge ! »*

Père de deux enfants, l'homme puise dans sa famille un équilibre et une force incontestables.

Il n'hésite pas, après Sciences-Po, à tourner le dos à l'ENA : amoureux, il préfère fonder un foyer. Une expérience fugitive à Paridoc, une centrale d'achat, lui fait découvrir le savoir-faire français en matière de distribution. *« Il existe dans ce domaine une véritable inventivité propre à notre pays. »* Trois années au CNPF, de 1970 à 1973, à l'époque de grandes négociations paritaires sur la formation permanente et la pré-retraite, le mènent à la Cegos, à vingt-cinq ans, pour y créer la fonction ressources humaines.

En 1978, il choisit de passer du côté de l'entreprise, *« la vraie »* et rentre à Hachette comme responsable de la gestion des cadres au niveau du groupe. Il devient en 1982 secrétaire général du Groupement Hachette international avant sa vente aux NMPP. Directeur des relations humaines de la branche presse du groupe, il accepte, en 1983, une proposition chez Thomson Grand public. Mais en désaccord avec certaines décisions stratégiques, il n'hésite pas, en 1989, à quitter un job dont il est *« profondément amoureux »*.

« Il est regrettable que par le fait des circonstances, liées au départ de certains dirigeants de haut niveau, la présidence de Thomson Consumer Electronics ait été dévolue, en 1988, à quelqu'un qui était à ce point improbable que deux ans plus tard la presse annonçait son départ. » On l'aura compris, Jean-Jacques Peuch-Lestrade ne transige pas avec ses convictions.

Martine Laronche

NOUVELLES COMPÉTENCES

Les « traders » de l'automobile

Suite de la page I

C'est le cas de Pascal Triomphe, mécanicien automobile et ancien propriétaire de garage. En 1994, il crée sa propre entreprise de mandataire sous l'enseigne *Ecomobile*. Un an plus tard, il ne cache pas les nombreuses difficultés qui attendent les débutants, même si un fax et un téléphone suffisent pour exercer la profession. *« La première grande épreuve consiste à monter son réseau de fournisseurs. Trains, avions : des mois de voyages sont nécessaires pour aller discuter sur place, dans les différents pays, avec des concessionnaires, et voir à quelles conditions ils sont prêts à travailler. »*

Il faut ensuite démarcher des sociétés de transport, comparer les prix, la qualité des services, les délais, se munir d'une bonne assurance. Mais aussi *« apprendre à maîtriser les documents : le formulaire du mandat-devis qui vous lie au client, la commande qui vous lie au fournisseur, le contrat qui vous lie au transporteur, etc. »*, précise Pascal Triomphe. Voilà pour la structure de base de la profession. Reste ensuite à faire vivre l'activité.

RÉSEAU

Où acheter les voitures ? *« C'est la clé du métier,* poursuit le mandataire, *car c'est à partir des opportunités de prix que l'on peut lancer son démarchage publicitaire. »* Quatre grands paramètres dictent la démarche. Le premier consiste à se renseigner sur les systèmes de taxation pratiqués dans l'Union. *« Avec près de 200 % de taxes sur les voitures au Danemark, les constructeurs doivent baisser leurs prix pour être attractifs. Acheter une voiture là-bas pour la ramener en France, en payant juste la TVA, devient très intéressant. »* Second paramètre : savoir que *« les pays comme le Luxembourg, où il n'existe pas de constructeurs, sont d'autant plus attractifs que les marques s'y mènent une guerre des prix »*.

« Il faut ensuite suivre en permanence le cours des monnaies, poursuit Pascal Triomphe. *Avec les dévaluations, l'Italie et l'Espagne sont parmi les pays les plus prisés des mandataires. »* Enfin, dernier paramètre : la stratégie des prix des différents constructeurs varient d'un pays à l'autre, en fonction de la place qu'ils occupent sur ces marchés.

Avec une constante : *« Les constructeurs suréquipent toujours leurs modèles d'exportation, ce qui permet à nos clients d'acheter moins cher des modèles qui ont souvent toutes les options. »*

Suivre en temps réel cette évolution des prix d'un pays à l'autre n'est pas une chose simple. *« Il ne peut s'agir que d'un partenariat étroit avec les fournisseurs,* explique Pascal Triomphe. *C'est à eux de nous informer en permanence, par fax, des véhicules qu'ils ont stockés, des prix en cours, des disponibilités sur les nouveaux modèles, etc. »* Un partenariat le plus souvent « sous-marin » car, si les constructeurs n'ont pas le droit d'interdire à un concessionnaire de vendre à un mandataire, ils n'apprécient guère ce petit commerce parallèle.

La cohésion de leur système de distribution repose en effet sur l'obligation, pour leurs concessionnaires, de disposer de stocks de pièces détachées afin d'assurer un service après-vente compris dans la garantie des véhicules. *« Les mandataires, eux, profitent de tous les avantages de la vente de voitures sans avoir à assurer les investissemements des concessionnaires »*, précise-t-on au CNPA.

Olivier Piot

Des professionnels reconvertis

PRÉSENTÉS comme les moutons noirs de la distribution automobile par les concessionnaires et agents, montrés du doigt par les constructeurs, qui dénoncent leur « concurrence déloyale » et leur manque de sérieux, les mandataires sont pourtant, dans leur grande majorité, d'anciens professionnels de l'automobile. Certains, déçus par la médiocre rentabilité de leur métier de vente de voitures en concession, ont fait le choix de changer d'activité ; d'autres, concessionnaires ou agents, ont dû se reconvertir après la perte de leur panonceau.

C'est en tout cas ce que montre l'enquête réalisée par l'Areec (Association de recherche et d'étude en économie et consommation) dans cinq départements de l'est de la France (Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Haute-Saône, Territoire et agglomération de Belfort). Sur 42 mandataires interrogés – dont plus de la moitié sont installés depuis moins de trois ans –, 30 sont d'anciens professionnels de l'automobile : 8 étaient garagistes, 10 importateurs de véhicules neufs ou d'occasion et 12 des salariés du secteur (vendeurs ou techniciens). Parmi les 12 restants, 8 sont d'anciens salariés, demandeurs d'emploi ou étudiants, et 3 d'anciens commerçants (hors automobile).

Crise du système de distribution ? Volonté de se mettre à son compte dans l'espoir d'arrondir ses fins de mois ? Toujours est-il qu'une récente enquête du CNPA (Conseil national des professions de l'automobile) révèle un profond malaise des concessionnaires. Si, en 1989, 79 % d'entre eux souhaitaient rempiler dans la même marque, ils ne sont plus que 44 % à exprimer cet avis en 1995. Surtout, grande nouveauté, les plus désabusés se disent à présent prêts à opter pour l'indépendance et notamment pour le statut de mandataire. C'est le cas, selon l'enquête, de 7 % des concessionnaires de Renault, 10 % chez Citroën, 17 % chez BMW, 22 % chez Ford et – record absolu – 27 % chez... Peugeot !

PROFESSIONS

Les sorciers du mètre carré

Héritiers des architectes d'intérieur, les « space planners » aménagent l'espace. Et probablement beaucoup plus

« *NOUS entrerons de plain-pied, dès janvier prochain, dans l'univers de l'espace partagé, où tout consultant pourra, quand il le souhaite, occuper l'espace le plus approprié dès lors qu'il aura pris la précaution élémentaire de le réserver. Le système de réservation sera donc l'un des piliers du nouvel édifice.* »

Cette phrase est extraite d'une lettre de la communication interne du cabinet Arthur Andersen Consulting, dont le personnel (1 150 personnes, dont 900 consultants) doit déménager comme un seul homme au mois de janvier de la tour GAN, à la Défense, au 55, de l'avenue George-V, à Paris. Une adresse emblématique, avec vue sur les Champs-Elysées, pour ce cabinet à vocation mondiale.

Les consultants réserveront-ils leur bureau comme on le fait pour une chambre d'hôtel ? Exactement. Pour ce faire, le cabinet a fait appel au *nec plus ultra* des logiciels de gestion hôtelière. Et il a débauché, du célèbre Prince-de-Galles, Jacqueline Scheepers, directrice de la chaîne Sheraton Europe. Intégrée au sein de l'équipe de projet – une vingtaine de personnes chargées de préparer le transfert et l'aménagement du nouveau siège –, elle met en place le système de réservation. Sous quels délais réserver ? Au plus tard la veille, jusqu'à 15 h 00.

Une salle de réunion pour moins de 12 personnes ? Trois jours à l'avance. Un espace de travail combiné (plusieurs postes contigus) ? Cinq jours avant mise à disposition. Et ainsi de suite. Pour plus de flexibilité, la durée minimale de réservation variera : deux heures pour les espaces individuels, une heure pour les espaces fermés et salles de réunion, etc. Enfin, l'« homme aux clés d'or » de la conciergerie sera remplacé par une carte à puce, Lotus Notes ou Octel.

Le « meilleur des mondes », le futur 55, George-V ? On ne sait pas encore. Comme le dit Christian Viry, responsable au sein de l'équipe projet des « facilities-services » (services généraux élargis), « *quand on escalade l'Himalaya, on n'est jamais sûr d'en redescendre !* ». Une évidence, cependant : les *spaces planners* sont passés par là.

À adresse et cabinet prestigieux, agences de renom. Andersen Consulting, pour vivre ce qu'il nomme « *le projet de transformation du siècle* », a fait appel au Chadwick Group, de Londres, et à Majorelle, l'une des plus importantes agences parisiennes sur la dizaine que compte l'Hexagone. « *Les* space planners, explique Christian Viry, *nous proposent une solution adéquate pour un besoin donné à un moment précis.* »

Mais qu'est-ce donc qu'un *space planner*, lequel pratique le *space planning*, que le français a désespérément tenté de traduire par « espace-planneur », « planifacteur d'espace », « spacio-aménageurs », « spaciomodéliste », « modeleur de l'organisation », ou encore... « immoticien » ? Jérôme Galletti, de l'agence Projective, société de conseil en organisation et aménagement d'entreprise, évoque d'abord le caractère pluridisciplinaire de la profession. Concept venu tout droit des pays anglo-saxons, le *space-planning* fait appel aux « *compétences réunies des architectes d'intérieur, des ergonomes, des infographes, voire des sociologues des organisations* ». On peut y rajouter les décorateurs, les coloristes.

Selon ce jeune théoricien, architecte de formation, diplômé de Berkeley, afin d'« *acquérir une dimension management* », le concept dépasse de très loin la gestion à l'ancienne de simples mètres carrés. L'enjeu se veut humain, manageurial et technique. Humain parce qu'il s'agit de conjuguer la satisfaction personnelle des salariés tout en répondant aux besoins des entreprises, aujourd'hui sans cesse en mouvement ; technique, car les nouvelles technologies sont requises ; manageurial, parce que, « *répartir l'espace, c'est aussi formaliser un organigramme* ».

Quand et pourquoi fait-on appel aux aménageurs d'espace ? Pêle-mêle, Jérôme Galletti cite les sociétés en simple réaménagement interne (qui passent, par exemple, du cinquième au troisième étage), celles qui se délocalisent, recherchent des locaux mieux adaptés et des charges moins lourdes, celles qui, après avoir fui Paris lorsque les prix de l'immobilier flambaient veulent aujourd'hui s'y recentrer, celles encore qui rapetissent et veulent économiser de précieux mètres carrés. Enfin, les sociétés en complète réorganisation interne qui ressentent « *instinctivement qu'elles tiennent là l'opportunité de développer un nouveau style de management* ».

LIBRE-SERVICE

Pour Richard Galland (Essec) et Lucy Baldi (architecte DPLG) de Majorelle, actuellement engagés dans l'opération Andersen, le *space planning*, qui se marie aujourd'hui avec la conception assistée par ordinateur (CAO), ne repose plus sur le vieux débat bureau ouvert/bureau fermé, mais résulte de l'évolution même des entreprises. « *Il s'agit de mieux utiliser les lieux vides libérés par la mobilité de populations itinérantes – commerciaux, consultants, formateurs... –, lesquels n'ont plus besoin d'espace dédié. Est-on propriétaire de son bureau, de son micro-ordinateur ?* »

Selon Richard Galland, cette approche concerne de 15 à 20 % des salariés d'une entreprise classique. La quasi-majorité s'il s'agit d'un cabinet de consultants tel qu'Andersen Consulting, à vrai dire atypique. Guerre donc aux espaces sous-occupés, voire désertifiés. L'offensive sera d'autant plus vive que l'espace représente, en moyenne, le deuxième poste de dépense des entreprises. Au 55, George-V, le *space planning* est poussé jusqu'à son paroxysme. D'où l'idée de réserver à l'avance son espace de travail. De « *travailler où on veut, quand on veut* », comme le dit, avec optimisme, François Jaquenoud, associé, détaché pour six mois de ses obligations pour conduire le transfert. « *A la Défense*, dit-il, *nous étions organisés de manière territoriale. Dans notre futur siège, nous casserons ce mode d'organisation. Il n'y aura plus d'étage réservé. L'utilisation de l'espace ne sera plus lié au statut, mais aux besoins. Notre propre réorganisation correspond aux métiers que nous pratiquerons dans cinq ans. Nous serons encore plus proches de nos clients. De même, grâce à l'espace libéré, ceux-ci seront chez eux chez nous : un étage leur sera réservé.* »

Cette « mutualisation » et « virtualisation » des postes de travail ne génère-t-elle pas de l'anxiété parmi les consultants, habitués certes à gérer le changement, mais plutôt... celui des autres ? François Jaquenoud n'en disconvient pas : « *Nous allons bouleverser la relation de nos consultants avec l'espace, les rituels, les signes de reconnaissance, voire les rites initiatiques. Nous rechercherons à faire exploser la notion de temps contraint au bénéfice du temps choisi. Ce qui valorisera le personnel.* »

Des hommes et des femmes dont on souligne encore qu'ils bénéficieront de plus de place grâce aux mètres carrés libérés. À cet effet, idée reprise des salons d'aéroport réservés à la clientèle haut de gamme des compagnies aériennes, le *lounge* offrira ses « fauteuils moelleux », journaux et magazines, un service voyage, les services du comité d'entreprise pour le « *concert-à-ne-pas manquer* ». Et, bien sûr, des espaces de travail pour ceux qui passent en coup de vent.

Panacée que le *space planning*, le bureau si bien nommé *just in time*, puisque son utilisation correspond à un temps précis d'occupation ? Le phénomène de rejet opposé par les personnels ne sera pas facile à vaincre *(voir encadré)*. Sommes nous mûrs pour le bureau libre-service ? « *That is the question.* »

Jean Menanteau

Bête noire

LES « SPACE PLANNERS » affirment en chœur qu'il ne saurait être question de ne pas longuement consulter le personnel d'une entreprise avant d'entreprendre une opération d'aménagement de l'espace. Et ce d'autant plus que les mètres carrés, outre leur coût, ne sont pas innocents. Le positionnement d'un poste de travail – en fonction de son volume, de l'étage de l'immeuble, du nombre des fenêtres, etc. – n'est-il pas hautement symbolique du pouvoir ?

Richard Galland, de Majorelle – qui est intervenue notamment chez Esso, Kodak-Pathé, Renault, Digital, Bull ou Andersen Consulting –, dit procéder à des interviews transversales par métier. Une préparation en amont qui peut durer jusqu'à trois mois. « *Ne pas le faire*, proclame-t-il, *c'est aller à la catastrophe.* » Jérôme Galletti, de Projective – interventions chez Air liquide, Motorola, Société Générale... –, dit interroger l'ensemble de la hiérarchie d'une société, afin de définir les besoins, ainsi que les salariés lambda, « *comme les publicitaires le font en organisant des réunions de consommateurs* ».

Mais voilà. Les « space planners » ont leur bête noire. « *Derrière un discours participatif, les réorganisations sont le plus souvent imposées aux salariés* », affirme Bertrand Giraud, auteur d'une thèse sur la psycho-sociologie des lieux de travail. L'audit est le plus souvent sommaire, et les « space planners » ont, selon lui, tendance à surtout se conformer aux desiderata des directions. Et d'enfoncer le clou : « *Ils sont coincés par des délais très courts. Leur approche est industrielle : il s'agit de faire entrer les gens dans des boîtes.* » La flèche du Parthes, enfin : « *Quand le déménagement d'une entreprise est terminé, les spécialistes de l'espace s'envolent. De fait, tout commence. S'il n'y a pas un suivi attentif, les phénomènes de plaintes, de rejets, de dysfonctionnement risquent d'apparaître très vite.* »

FORMATIONS

Le retour des littéraires

Désormais, les écoles de commerce s'ouvrent aussi aux khâgneux

DEPUIS cette année, le concours des écoles supérieures de commerce (ESC) comporte une nouvelle option lettres et sciences humaines. Elle est ouverte aux élèves des classes préparatoires littéraires, les fameuses khâgnes, préparant traditionnellement au concours des écoles normales supérieures (ENS) d'Ulm-Sèvres et de Fontenay-Saint-Cloud. Il y a trois ans déjà, l'Essec avait pris l'initiative d'ouvrir, aux admissibles aux ENS, ses examens oraux d'entrée. L'année suivante, l'ESCP offrait à son tour, à ces mêmes étudiants, la possibilité de se présenter à son concours spécifique de septembre.

Pourquoi cet engouement soudain pour des profils venant d'un univers apparemment très éloigné de celui de la gestion ? On sait les écoles de commerce en mal de candidats. La création de cette nouvelle option vise-t-elle à renforcer le contingent des inscrits à leurs concours ? Les directeurs des ESC se défendent d'avoir de telles visées. Au même titre que l'accent mis sur les échanges internationaux, le développement de nouvelles méthodes pédagogiques utilisant le multimédia ou encore de l'apprentissage, cette ouverture aux littéraires participe, affirment-ils, à la nécessaire évolution de leur enseignement : il s'agit désormais de forger des personnalités capables de se distinguer sur le marché du travail.

« *Aujourd'hui*, explique Bernard Ramanantsoa, le directeur d'HEC, *nous ne pouvons pas nous contenter d'apprendre à nos étudiants des techniques car celles-ci sont rapidement obsolètes. Il est essentiel de développer leur capacité d'analyse. Or, une façon d'y arriver est de les confronter à différentes cultures.* » Dont acte. Les khâgneux seront jugés et sélectionnés sur leurs qualités propres. Ainsi, outre trois épreuves d'admissibilité communes à tous les candidats au concours, la nouvelle option repose sur un programme spécialement conçu pour eux : la littérature, la philosophie et l'histoire remplacent les sciences humaines, les mathématiques et l'économie.

« *L'idée n'est pas d'évaluer leurs compétences présumées en gestion. Nous souhaitons les prendre tels qu'ils sont*, souligne Jean-Pierre Boisivon, directeur de l'ESSEC. *Après, nous avons trois ans pour les former à l'entreprise, et si nous n'y arrivons pas, il ne nous reste qu'à fermer l'école. Les jeunes gens sortant des classes préparatoires littéraires sont en général brillants. Ils ont une formation intellectuelle très solide tout à fait adaptée pour suivre un enseignement professionnel.* »

FACETTES

« *Le monde littéraire et celui de la gestion sont sans doute très différents, mais les plus doués savent passer de l'un à l'autre* », appuie Véronique de Chanterac, directrice de l'Ecole supérieure de commerce de Paris (ESCP). Si les littéraires sont soumis à des épreuves dans leur spécialité, aucun quota de places ne leur est cependant réservé. À eux de montrer que les mathématiques ne sont pas le seul instrument possible de sélection des futures élites.

Décidés à réussir leur offensive au sein des khâgnes, les directeurs des écoles de commerce se disent attentifs au risque de « *discrimination négative* », pour reprendre les termes de Véronique de Chanterac. Les habitudes d'évaluation sont, il est vrai, différentes selon les disciplines : en mathématiques une très bonne copie peut valoir 18 sur 20, voire même davantage, alors qu'en philosophie les notes dépassent rarement 13 ou 14 sur 20. Bernard Ramanantsoa, d'HEC, note cependant que le taux de réussite des littéraires est pour ainsi dire équivalent à celui constaté dans les options générale et économique du concours.

Sur quelque 3 500 inscrits en deuxième année de préparation littéraire, seuls 144 ont toutefois tenté leur chance en juin 1995. Et, au final, HEC en a admis douze, l'ESCP, dix. L'Essec et l'Edhec ont également retenu un ou deux candidats. La nouvelle option ayant été annoncée en janvier, à peine un mois avant la date limite d'inscription au concours, l'information a surtout été diffusée par les « grandes parisiennes ». Mais, non moins intéressées, les écoles de province entendent bien, d'ici à l'année prochaine, se faire connaître auprès des khâgnes.

Reste que, au sein de ces dernières, les enseignants sont encore loin d'être acquis à cette ouverture. Si cette nouvelle option offre à leurs élèves de nouveaux débouchés, d'aucuns parmi eux craignent de se voir privés de bons éléments. « *Au contraire, les préparations littéraires devraient ainsi avoir plus de candidats* », objecte Jean-Pierre Boisivon, de l'Essec, qui sait cependant qu'il faut laisser le temps aux esprits d'évoluer. Et celui-ci de rappeler, à juste titre, que, dans les années 50, on trouvait de nombreux normaliens dans l'industrie et les grandes banques.

Quarante ans plus tard, les entreprises applaudissent ce retour des littéraires. Elles-mêmes aujourd'hui souhaitent diversifier le profil de leurs cadres.

« *Cette initiative est particulièrement intéressante pour le recrutement dans le domaine du marketing*, relève notamment François Vachey, vice-président de l'Oréal en charge des relations humaines. *Les meilleures équipes, les plus créatives sont celles qui mêlent des personnes de nationalité et de formation différentes. Dans le marketing comme dans les ressources humaines, nous avons besoin de personnalités à la fois rigoureuses, cultivées, ouvertes et créatives, ayant le sens de la dialectique. Autant de qualités que l'on trouve chez les littéraires.* »

Laetitia Van Eeckhout

Domaxel prend son avenir en main

Un réseau de magasins indépendants se dote d'une école-maison

ON peut être petit et grand à la fois. C'est le cas des magasins Domaxel. Le groupe Domaxel est grand parce qu'il est le troisième distributeur français de bricolage et d'équipements de la maison après Castorama et Leroy-Merlin. Il est petit parce que c'est un rassemblement de plusieurs centaines de commerçants indépendants, installés en zone rurale ou semi-rurale, qui ne comptent guère plus en moyenne qu'une dizaine de salariés chacun.

Cette situation ne facilite pas le recrutement du personnel. D'une part, comme ces « indépendants » se présentent sous des noms variés et non sous une enseigne unique familière au grand public, ils attirent assez peu de candidatures spontanées. D'autre part, nombre de lecteurs de leurs petites annonces les rejettent parce qu'elles sont classées dans la catégorie « grande distribution » : ils craignent de trouver chez eux les conditions de travail des supermarchés alors que ces petits magasins de province vivent à un rythme et dans une ambiance très différents.

D'où l'idée de créer une « école Domaxel » qui permette aux magasins de se constituer un vivier de main-d'œuvre commun. Un bref détour par le passé situe à la fois l'école et le groupe. Ce dernier est né, par transformations successives, du rassemblement de coopératives de quincailliers créées voilà une soixantaine d'années. Le nom même de Domaxel ne remonte qu'à 1992 : il incarne la volonté des adhérents à ce réseau coopératif de se moderniser et de se faire mieux connaître. Mais, comme les magasins ont des spécialités diverses – bricolage, équipement de la maison, jardinage – il y a plusieurs enseignes : Bricosphère, Bricofrance, Maison-Conseil, Brico-Relais, sans compter Club Pro pour la vente aux professionnels.

Tout cela représente quelque six cents embauches par an dans des spécialités diverses : vendeurs-conseil, chefs de magasin, attachés commerciaux. « *Une formation commerciale ne suffit plus*, explique Dominique Roda, responsable des ressources humaines et de la formation, *car il y a de plus en plus de technique dans les produits que nous vendons. D'autre part la clientèle se transforme. Elle vient moins chercher un produit qu'une solution à un problème et il faut savoir la conseiller.* »

Il faut aussi, puisqu'on veut donner des chances de survie et de développement à ces magasins de la France profonde, mettre à la disposition de leurs patrons un personnel capable de les faire avancer dans la voie de la modernisation, tout en s'intégrant en douceur. D'où l'idée d'utiliser l'alternance. Ils devraient être cette année une bonne centaine de jeunes vendeurs, vingt chefs de magasin et quinze attachés commerciaux, à alterner périodes en entreprise et temps de formation. Tous signent un contrat de qualification d'un an. L'objectif de Domaxel est si clairement de les intégrer dans son réseau que le groupe s'engage dès le départ par écrit à ce que ceux qui suivent correctement la formation soient embauchés à son terme.

La règle de base est la souplesse : le parcours est constitué de modules indépendants qui peuvent être abordés dans n'importe quel ordre. Quel que soit le moment de l'année où il est recruté, un jeune peut donc s'y intégrer aussitôt. D'autre part pour être proche des points de vente, l'école est dispersée en petites unités à travers la France. Semaine après semaine, les formateurs se déplacent de l'une à l'autre. Le contenu de l'enseignement suit au plus près les besoins du réseau. Mais ce qu'il pourrait en résulter de trop étroitement ciblé est compensé par le désir de garder ceux que l'on intègre. Les connaissances générales ne sont donc pas oubliées, en technique aussi bien qu'en gestion, pour que chacun puisse évoluer : par exemple de vendeur-conseil à vendeur principal, puis chef de magasin et enfin, pourquoi pas, commerçant adhérent au réseau...

Une fois formés, tous seront certainement au bout du compte très marqués « Domaxel », mais, s'ils veulent trouver du travail ailleurs, on peut penser que ce passeport en vaudra bien d'autres. « *De toute façon*, assure Dominique Roda, *nous souhaitons que les jeunes que nous formons restent chez nous, et nous faisons tout pour qu'ils en aient envie.* »

Marie-Claude Betbeder

Lettres et sciences humaines

■ **La Direction** des admissions et concours de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP) organise le 29 novembre 1995, à l'intention des proviseurs et professeurs des classes préparatoires littéraires, une journée d'information sur l'option lettres et sciences humaines, créée cette année pour le concours d'admission aux grandes écoles de commerce. Cette journée se déroulera à HEC et permettra d'échanger des réflexions sur les épreuves de cette option qui portent sur les programmes des classes préparatoires.

Direction des admissions et des concours de la CCIP. Tél : 39-67-71-52. Télécopie : 39-67-74-54.

A LA VIE, A LA MORT ! (Fr.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

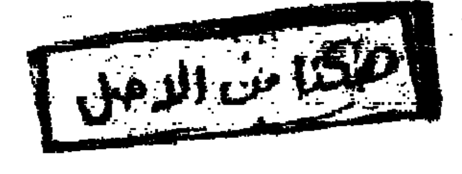
43 ; 36-65-71-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet

Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan,

UN BRUIT QUI REND FOU (Fr.-Bel.-Suis.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; rés. 40-30-20-10).

HISTOIRE D'UN STUDIO : LA 20TH CENTURY FOX (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Ambre, sam. 19 h.

ou tél. : 36-68-03-78 (2,23 F/mn)



OPÉRATION SPÉCIALE

INFORMATIQUE / RÉSEAUX TÉLÉCOMMUNICATIONS

Groupe industriel international dans le cadre de son développement recherche un

Auditeur Informatique International

Région Centre

Rattaché au Directeur de l'audit, vous assurez des missions d'audit de sécurité, de qualité, de procédures, d'adéquation et de productivité, concernant les systèmes, les applications, les réseaux sur les sites centraux (MVS,DB2,...) ou décentralisées en France et à l'étranger (VAX/VMS) et les systèmes de communication ou de messagerie. Vous mettez en place vos recommandations (procédures, référentiels, ...). Vous avez *une démarche conseil et votre sens* de la diplomatie vous permet de convaincre vos interlocuteurs. Vous savez vous faire reconnaître dans un environnement technique par vos compétences.

Agé de 30 à 35 ans, vous avez eu une expérience significative dans un cabinet d'audit informatique ou au sein d'un service études dans les environnements grands systèmes IBM, pour un groupe industriel international.

Ingénieur de formation, vous parlez anglais. Cette mission vous offrira de nombreuses opportunités d'évolution au sein d'un groupe de dimension internationale.

Adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Hubert de Préval, Michael Page Informatique**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex *ou taper votre CV sur* **3617 code MPage** sous réf.HDP10615



Michael Page Informatique
Le spécialiste du recrutement Informatique

MEDIA SYSTEM

Vous avez toujours cherché à vous dépasser, oui ou non ?

Responsable de domaine d'études

Maîtrise d'ouvrage des systèmes d'information

Intégré(e) à l'équipe Etudes Assurances collectives et à la tête de 5 à 7 chargés d'études et d'organisation, vous assurez avec les directions opérationnelles concernées, le rôle de maîtrise d'ouvrage sur l'intégralité de l'un de nos domaines d'études. A ce titre, vous contribuez à l'évolution des procédures et des applications grands systèmes associées. Véritable force de proposition, vous travaillez en liaison directe avec les utilisateurs, les équipes informatiques et les prestataires extérieurs.
De formation supérieure, vous pouvez vous prévaloir d'au moins 5 ans d'expérience réussie dans la conduite de projets d'informatisation grands systèmes et/ou d'organisation, au sein d'une entreprise, idéalement dans le secteur banque ou assurance. Vous avez appréhendé directement les véritables enjeux de nouvelles technologies de type client/serveur, programmation objet ou EDI en assumant la responsabilité d'un domaine applicatif en maîtrise d'ouvrage et/ou maîtrise d'œuvre dans un contexte en forte mutation organisationnelle et informatique.

Pour ce poste qui offre de réelles perspectives d'évolution, merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et rémunération actuelle), sous réf. LM/2011, à Yann Le Beller, GRH Assurances collectives, UAP, Tour Assur, 21 Bois, 92083 Paris-La Défense Cedex 14.



MEDIA SYSTEM

Lancer un service micro on-line

Nous sommes une société d'éditions professionnelles, filiale française d'un grand groupe international de communication (8,4 MdF de CA). Nous éditons aussi bien des ouvrages papiers que des CD-Rom ou des services télématiques. Nous recrutons un

Chef de Projet

Vous aurez en charge la mise en place de la version PC d'un service télématique leader en "business to business". Vous établirez le cahier des charges définissant les fonctionnalités et l'ergonomie du produit, vous piloterez les développements réalisés par notre centre serveur, vous négocierez avec des constructeurs de micro des offres préférentielles pour nos clients ainsi que des contrats de maintenance. Enfin, vous proposerez des évolutions et des nouvelles fonctionnalités pour le produit en fonction des attentes du marché et des évolutions technologiques.

De formation Bac + 4/5, vous êtes idéalement, soit diplômé d'une MIAGE, soit muni d'une double formation ESC/Informatique. Vous possédez une expérience de trois ans minimum comportant notamment le pilotage de la mise en place d'un produit logiciel destiné à la vente. Vous savez dialoguer avec des développeurs, comprendre et anticiper les besoins de la clientèle. Vous aimez travailler en équipe mais vous avez le sens de l'autonomie...

Ce poste est basé à Paris.

Ornicar HEC Conseil

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en notant la référence L/1127 sur l'enveloppe, à notre Conseil ORNICAR 92, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 Paris.

PARKE-DAVIS
GROUPE WARNER LAMBERT
De l'être au bien-être

Filiale (1100 personnes, 1,4 milliard de chiffre d'affaires) du groupe américain WARNER LAMBERT (36000 personnes, 34 milliards de francs de chiffre d'affaires), nous développons nos activités tant dans le secteur pharmaceutique que dans celui de la grande *consommation (hygiène/soin et confiserie). Nous recherchons un*

ORGANISATEUR INFORMATICIEN
Gestion/Finance

Dans le cadre général de l'implantation de SAP R3 au sein du groupe et, intégré au sein d'une petite cellule organisation, vous prendrez en charge, en liaison étroite avec les utilisateurs, le domaine Gestion/Finance.

Vous en conduirez l'organisation administrative (analyse des tâches, élaboration et mise en place de procédures). Vous assurerez une interface efficace (planification, coordination,...), entre les besoins des utilisateurs et les équipes de développement. Enfin, vous accompagnerez l'évolution des applications installées.

Ce poste est basé au siège à Courbevoie (92). Diplômé d'études supérieures, vous avez une bonne maîtrise de l'anglais. Vous avez acquis au moins trois ans d'expérience dans une fonction Organisation et/ou Correspondant Informatique de préférence en Gestion/Finance.

Merci d'adresser lettre de candidature et CV complet sous la référence 132 A, à notre conseil :
JSA - 10, avenue Matignon -
75008 Paris.



Austin Knight · Carré Turenne

Sud de la France — ***Société internationale, leader mondial sur un marché de gammes de produits spécifiques en électronique semi-professionnelle et grand public, recherche un ingénieur.***

Ingénieur responsable CAO

Dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle équipe de développement de circuits intégrés, vous définirez et arrêterez le choix des outils de conception et de tous les matériels informatiques nécessaires aux concepteurs.
Vous assurerez la gestion et l'évolution du parc machines, évaluerez la rentabilisation des systèmes.
A 30/35 ans environ, de formation ingénieur électronicien spécialisé en informatique et réseaux, vous justifiez d'une expérience similaire, idéalement dans un environnement de conception de circuits intégrés.
Une bonne maîtrise des outils de CAO et de l'anglais est indispensable.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle) en précisant la référence 78276/LM sur lettre et enveloppe, à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA SYSTEM

Ingénieurs spécialisés votre évolution nous intéresse

Ingénieurs spécialisés

Architectures systèmes - Traitement signal - Traitement d'images - Réseaux, Télécom - Temps réel - Géographie numérique

Spécialiste des systèmes embarqués, nous sommes partenaires des plus grandes sociétés des secteurs militaire et spatial qui apprécient notre maîtrise technologique et notre qualité relationnelle. Cette qualité repose sur la fidélité de nos collaborateurs auxquels nous assurons des responsabilités évolutives.

Diplômé d'une école d'ingénieurs ou d'un doctorat, fort d'une expérience de 2 à 5 ans dans l'un de nos domaines d'activité, vous maîtrisez : C - C++ - ADA - XWINDOWS - X11 - MOTIF, X 400, TCP-IP, Processeurs parallèles.
Dynamique, autonome, vous aurez à cœur d'anticiper les besoins de nos clients.
Pour évoluer ensemble, merci de nous adresser CV, lettre et photo à Telsa Informatique - 15 quai de Dion-Bouton, 92800 Puteaux.

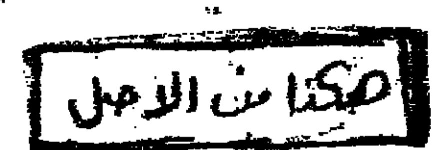


Groupe ONX

OPÉRATION SPÉCIALE

INFORMATIQUE / RÉSEAUX TÉLÉCOMMUNICATIONS

Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20). Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet 75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, 19-09 ; rés. 40-30-20-10). (43-29-44-40). Ambre, sam. 19 h,



INGÉNIEURS CONSEILS



THE DECISION SUPPORT COMPANY™

Filiale française du groupe COMSHARE (700 p., 108 millions de dollars de CA), nous commercialisons des logiciels à forte valeur ajoutée dans le domaine des systèmes d'aide à la décision et de pilotage, et de la gestion financière (reporting, consolidation, élaboration budgétaire...).

Nous connaissons une belle croissance et cherchons des

CONSULTANTS AVANT-VENTE

En liaison avec les commerciaux, vous intervenez de manière très opérationnelle comme support à la vente, du montage de l'offre (présentation, cahier des charges, prototype, démonstration...) jusqu'à la finalisation. Vous assurez aussi la diffusion interne des informations concernant votre gamme de produits.

Bac + 5, vous avez acquis, en 2 à 3 années, une première expérience comme Ingénieur Technico-commercial ou Consultant Avant-vente chez un éditeur de logiciels ou en SSII, sur des progiciels à forte valeur ajoutée dans le domaine de l'EIS ou de la gestion financière.

Vous maîtrisez déjà bien les spécificités des environnements client/serveur (UNIX, NT, OS/2...).

Ecrire à notre Conseil,
Sylvie BLAIN, sous réf. 6158



ALEXANDRE TIC SA
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS

Vos talents manquent de place pour s'exprimer

Diplômés Grandes Ecoles d'Ingénieurs ou de commerce, Universitaires, vous avez une première expérience...

Le Monde Initiatives de demain va élargir vos perspectives !



ALTIME

ALTIME est un architecte du changement des systèmes d'information.
ALTIME aide les Directions Générales à construire la stratégie d'évolution de leur système d'information et accompagne les Directions Opérationnelles dans sa mise en œuvre.

Consultants expérimentés en organisation et système d'information

Vous êtes diplômés d'une grande école (X, Centrale, Supelec, HEC...). Vous avez entre 25 et 30 ans, une expérience de 3 à 5 ans dans le domaine du conseil en organisation et système d'information, *acquise dans un cabinet de conseil.*

Nous sommes une structure dynamique en pleine expansion. Nos clients sont essentiellement des *grandes entreprises avec qui nous sommes engagés sur des projets de grande envergure.*

Au sein d'une équipe, vous aurez la responsabilité de la conduite de projets depuis l'étude d'opportunité *jusqu'à la mise en œuvre du produit et des recommandations. Vos compétences et* votre ambition vous permettront d'évoluer rapidement au sein de notre cabinet.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence LM 21 (CV, lettre manuscrite et photo) à :
ALTIME - Martine IBAZATENE - 8, rue des champs - 92600 Asnières



Finance Bourse Organisation

Nous sommes le plus important cabinet de conseil *en organisation et systèmes d'information* uniquement dédié aux établissements financiers (12 MF de CA et 16 consultants). Pour poursuivre le fort développement de nos activités, nous recherchons des professionnels ou des consultants ayant *une expérience réussie* dans le monde de la Banque et une connaissance concrète des opérations de banque commerciale ou de marché, de la comptabilité et des systèmes d'information.

CONSULTANTS
1 SENIOR (réf. 11/1) 1 JUNIOR (réf. 11/2)

X, Centrale, Télécom, HEC, ESSEC, ESCP

Vous participerez à des missions variées dans le monde bancaire :
- Stratégie administrative et informatique,
- Schémas directeurs,
- *Reengineering de processus,*
- Définitions de système,
- Etudes de marché ou de positionnement,
- *Installations de progiciels,*
- Définitions de schémas et procédures comptables...

Nous vous permettrons d'affirmer rapidement vos capacités techniques, managériales et commerciales. Vous ferez partie d'une équipe pluridisciplinaire et spécialisée, gage de succès dans le métier du Conseil.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions en précisant la référence du poste à Karin ROUET, FBO CONSULTANTS, 15 rue de la Banque, 75002 PARIS.

FBO Consultants, l'alternative en matière de conseil

AXIAL

Ingénieurs,

TDF, premier diffuseur de radio et de télévision, vous propose une mission stratégique dans Le Monde Initiatives de demain, rubrique « audit conseil ».

TDF, département développement des carrières, 21-27 rue Barbès, 92120 Montrouge.

L'ESPRIT DES ONDES

TDF
Groupe France Télécom

Jonction

l'APAVE Normande
recherche

Un ingénieur consultant en environnement
pour Rouen (76)

Ingénieur diplômé dans un domaine lié à l'environnement ou aux risques industriels, vous avez acquis environ 5 ans d'expérience si possible en conseils, dans un service environnement ou au sein de la DRIRE.

Votre mission consistera en la rédaction de dossiers d'autorisation d'installations classées, études d'impact et de déchets, management et audits environnementaux, conseil en maîtrise des risques industriels (dont incendie-explosion) et formation professionnelle.

Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) au Service Relations Humaines et Sociales - référence EPS/1095/001 - APAVE NORMANDE - 2 rue des Mouettes - B.P. 98 - 76132 Mont Saint Aignan cedex.

O2C

Le Groupe CAP GEMINI SOGETI, leader européen dans le domaine du conseil, de l'ingénierie et des services en informatique et télécommunications, recherche plusieurs :

Consultants en organisation et Experts fonctionnels de haut niveau

Le Monde vous donne rendez-vous le mardi 21 Novembre 1995 dans sa rubrique "conseil/audit"



CURRICULUM



OPÉRATION SPÉCIALE

INFORMATIQUE / RÉSEAUX TÉLÉCOMMUNICATIONS

SECTEURS DE POINTE

Service Après-Vente

DIRIGER UN GRAND DEPARTEMENT

Un des premiers constructeurs mondiaux d'équipements de sécurité recherche le responsable SAV de la région Ile de France.

Garant des engagements pris envers la clientèle et de la satisfaction de celle-ci, il a un rôle stratégique pour le développement de l'entreprise.

Pour assurer son rôle :

- Il dirige, forme, motive une équipe étoffée (120 techniciens)
- Il gère un budget important et améliore la rentabilité des prestations
- Il participe aux progrès de l'entreprise dans le domaine de la qualité.

Ce poste important conviendrait à un ingénieur ayant 10 ans d'expérience professionnelle dont une part significative dans la fonction SAV.

Outre ses compétences techniques (généraliste à dominante électronique), il aura des qualités marquées de management liées à un solide sens commercial.

Ecrire sous réf.
47A 2938 SM
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel



Philips Composants développe, fabrique et commercialise des composants électroniques destinés aux marchés professionnels et grand public. En France 4000 personnes réalisent un chiffre d'affaires de 4,8 milliards de francs. Notre site d'Evreux est le leader européen des produits magnétiques destinés à l'automobile et à l'électronique.

Responsable développement nouveaux produits et process

Membre de l'équipe de direction, vous managez une équipe composée d'ingénieurs et de techniciens. Avec un budget conséquent, vous organisez les différentes compétences afin de développer le processus physico-chimique et thermique permettant des démarrages rapides en production de nouveaux produits. Les données seront complexes : techniques multiples (hydraulique, automatisme, électronique, mécanique), projets importants (lignes automatisées) et équipements lourds. Il vous faudra définir des stratégies à long terme avec vos clients afin de mettre en face les moyens les plus adéquats en terme de qualité, de rapidité et de coût. A 35/40 ans, ingénieur de formation ayant de solides connaissances en physico chimie et/ou en matériaux, vous avez mis en avant vos qualités de manager en remplissant des missions de gestion et d'amélioration de process complexes. Parfaitement bilingue anglais, vous savez travailler en amont avec vos clients et faire partager vos compétences.

Merci d'envoyer votre candidature, sous référence BID 1166 à notre conseil SEFOP, 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

Faisons toujours mieux.



PHILIPS

Le Groupe Générale des Eaux recrute pour son Centre de Recherche dans le domaine de l'Eau, situé dans l'Ouest Parisien un

Ingénieur Grande Ecole

(X, Mines, Centrale, ENSCP)

A 28 ans environ, Ingénieur généraliste, vous avez des connaissances en chimie. Vous avez complété votre formation par un mastère ou MBA. Vous possédez une expérience d'au moins 2 ans dans un environnement industriel.

Rattaché à la Direction du Laboratoire Central de la Générale des Eaux, votre mission première consistera à organiser la gestion opérationnelle de son axe de recherche : logistique, contrôle et évolution des procédures, gestion des comptes, préparation de programmes de travaux et leur valorisation, évaluation des besoins en moyens humains et financiers, recherche de coopérations auprès des Ministères, Industriels, Agences de l'Eau, montage et suivi du budget, bilans d'activité... Vous serez également très impliqué dans les décisions concernant les projets d'organisation du laboratoire et ses missions auprès de sa clientèle.

Ce poste, rapidement évolutif, implique d'excellentes facultés relationnelles, des capacités d'adaptation, des qualités d'autonomie et de combativité, une forte personnalité qui se projette sur l'avenir.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo), sous référence 89269, à DRH ANJOU-RECHERCHE Quartier Valmy - 32, Place Ronde - 92982 PARIS LA DEFENSE CEDEX.



AVEC NOUS, RENDEZ SERVICE A LA VIE

EURO RSCG

RESPONSABLE DE PROMOTION EUROPE

H/F

TV par Satellites - Organisation européenne de télécommunications par satellites, EUTELSAT regroupe aujourd'hui 44 pays et distribue une quarantaine de chaînes de télévision ainsi qu'environ 35 programmes de radio. Elle renforce ses équipes et recherche un collaborateur chargé de promouvoir ses services et solutions auprès d'un public de professionnels et d'industriels. A l'interface de la technique et du marketing, il lui appartiendra d'organiser toutes actions appropriées - campagnes d'information, séminaires, manifestations, opérations de suivi des techniciens et vendeurs - en vu d'accroître la pénétration d'EUTELSAT. Il veillera également à ce que les paramètres techniques propres à EUTELSAT soient bien intégrés par les industriels dans leurs produits standards. Rattaché au service des relations publiques et démonstrations, ce poste s'adresse à un ingénieur justifiant d'une solide expérience marketing acquise, de préférence, chez un fabricant ou importateur de matériel TV, vidéo, hi-fi... Une connaissance du "produit satellite" serait vivement appréciée. Une parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable. La pratique d'une troisième langue européenne (allemande ou latine), serait un plus. Basée à Paris, cette fonction exige une grande mobilité sur l'Europe. Des conditions attractives sont offertes. Ecrire à Emmanuel LANGERON en précisant la référence D/2902 - **PA Consulting Group - 114, avenue Charles de Gaulle - 92522 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.50.**



PA Consulting Group
Creating Business Advantage

TRAVAUX PUBLICS

Collectivité locale Lorraine recherche son

Directeur Général adjoint

(équipement, aménagement)

Mission : appréhender les besoins des collectivités locales en matière d'équipement, d'aménagement et de transports afin de définir les politiques d'investissement. Prendre en charge la maîtrise d'ouvrage, notamment pour l'entretien d'un réseau de près de 4000 kms de voirie et pour la réalisation d'un programme ambitieux de travaux neufs.

Il est demandé : une expérience professionnelle d'environ dix ans, dont au moins cinq ans dans une fonction équivalente et dans un environnement similaire ; une formation d'ingénieur des Ponts ; le désir de contribuer dans la durée au développement local.

Il est offert : de réelles responsabilités au sein d'une collectivité bien gérée ; la gestion et la maîtrise d'œuvre de grands projets stratégiques nécessitant des qualités de conception et de manager d'équipes.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence 950032/M (à mentionner sur la lettre et sur l'enveloppe), à Bernard Krief Executive, 115 rue du Bac, 75007 Paris.



BERNARD KRIEF EXECUTIVE

Un département de Bernard Krief Consulting Group

Vous attendez de votre entreprise qu'elle vous lance des défis. Normal !

INGÉNIEUR MARKETING PRODUIT SEMI-CONDUCTEURS Toulouse

MOTOROLA - 140 000 personnes qui donnent le meilleur d'elles-mêmes dans toutes les activités de pointe de l'électronique professionnelle : composants, radiocommunications et téléphonie cellulaire, informatique industrielle et bureautique, électronique de contrôle pour l'automobile et l'industrie. MOTOROLA Semi-conducteurs poursuit sa croissance en mettant en œuvre les technologies les plus innovantes. Le développement du centre électronique de Toulouse (2 400 personnes dont 750 ingénieurs) nécessite l'intégration de nouvelles compétences pour que ce site devienne un pôle mondial d'excellence sur certains produits.

Au sein d'un groupe marketing mondial dont vous êtes coordinateur et chargé du marketing produit pour l'Europe, vous définissez les besoins des clients, concevez et mettez au point les produits en liaison avec le manufacturing et êtes le support technique de la fabrication et de l'équipe commerciale. Responsable de votre famille de produits, vous fixez la politique de prix, suivez les ventes et évaluez les résultats.

De formation ingénieur électronicien ou universitaire avec une formation complémentaire de type MBA, vous avez une expérience semi-conducteurs de plusieurs années dans un poste similaire ou dans une organisation de vente du secteur électronique. Capacité de conviction, enthousiasme et curiosité sont vos meilleurs atouts pour évoluer vers des responsabilités internationales.

Ce poste nécessite de nombreux déplacements en Europe, aux Etats-Unis et en Asie et implique donc la parfaite maîtrise de l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence LM/2011, à Motorola Semi-conducteurs, DRH, BP 1029, 31023 Toulouse Cedex.



Inventons le futur

MEDIA SYSTEM

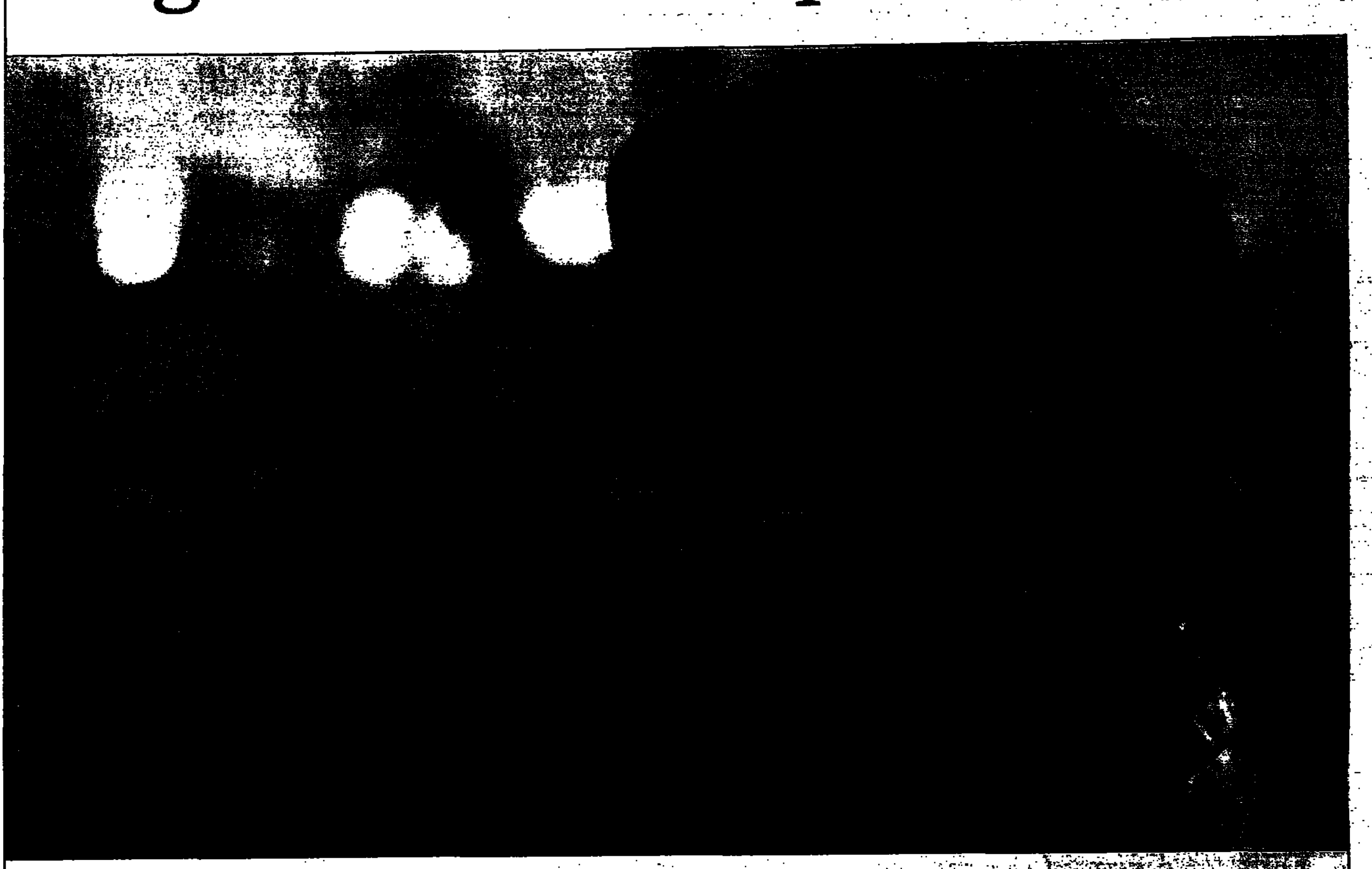
SECTEURS DE POINTE

CARRIÈRES INTERNATIONALES

SCIENCES ET SANTÉ

INFORMATIQUE / RÉSEAUX / TÉLÉCOMMUNICATIONS

Ingénieur. Pour quel monde ?



Diplômés d'Ecoles d'Ingénieurs, Ecoles de Commerce, Universitaires, MBA, généralistes ou spécialisés en Electronique, Informatique, Télécom, débutants ou expérimentés.

Etre ingénieur chez Hewlett-Packard, c'est garder au cœur et à l'esprit le sens de son travail.
Maîtriser les technologies les plus avancées c'est bien, se demander à quoi elles vont servir, c'est mieux. C'est cette capacité à se remettre en question et à innover en permanence qui a permis à HP de s'affirmer comme un leader dans les domaines de la Mesure, de l'Informatique, des Réseaux et des Télécommunications.

RÉSEAUX

TELECOMMUNICATIONS

SUPPORT

INFORMATIQUE PERSONNELLE

Concentrées sur les sites industriels de la région Rhône-Alpes, nos Directions mondiales - Ordinateurs Personnels, Réseaux, Télécommunications - ou européenne - Support - constituent un centre stratégique. C'est là que se prennent les décisions qui engagent l'avenir d'HP. Nos activités sont au cœur des technologies du futur ; grâce à leur complémentarité, notre croissance est aujourd'hui exceptionnelle.
Pour la piloter, nous recherchons **250** Diplômés d'Ecoles d'Ingénieurs, d'Ecoles de Commerce, Universitaires, MBA, spécialisés en Electronique, Informatique, Télécom, débutants ou expérimentés. Selon votre formation, vos compétences et votre motivation, vous vous orienterez vers les activités R&D, Marketing, Logistique, Support et Manufacturing.

• Ingénieurs développement hardware ou software, Architectes logiciels • Chefs de produits marketing • Ingénieurs logisticiens, Ingénieurs planification, Ingénieurs produits, Acheteurs • Consultants en organisation
(postes basés à Grenoble)

• Ingénieurs produits, Ingénieurs process et systèmes, Ingénieurs planification
(postes basés à Lyon - Isle d'Abeau)

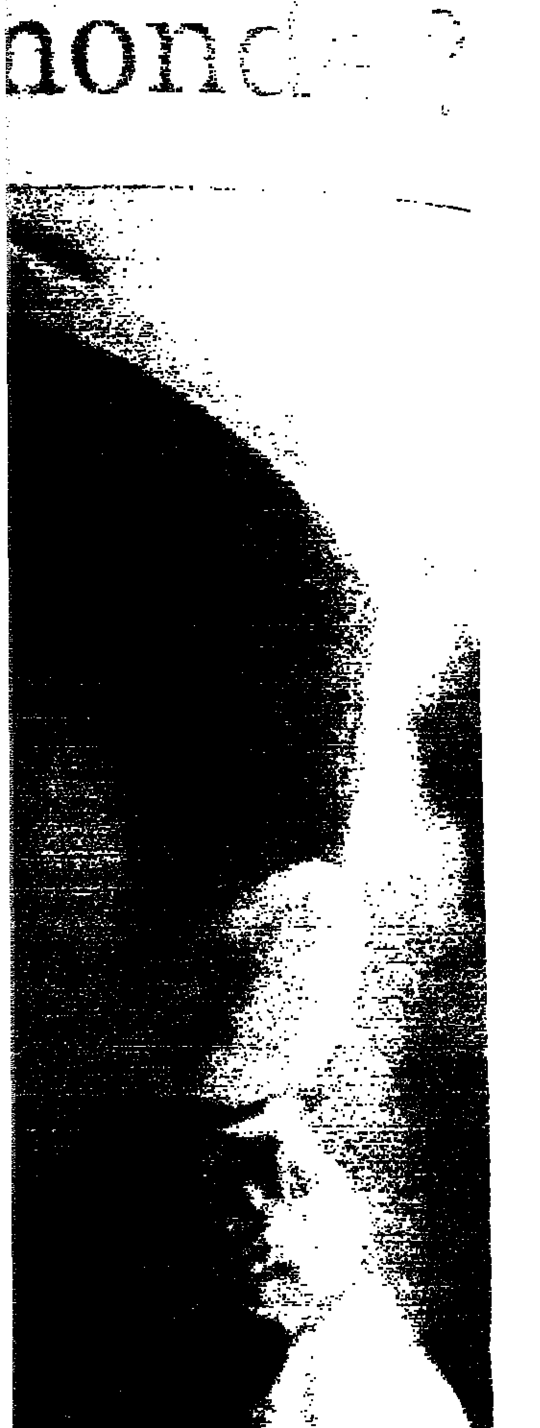
Si vous êtes à l'aise dans un environnement complexe, capable de développer des solutions innovantes et de prendre des décisions en toute autonomie, nous vous donnerons les moyens de vous exprimer. Vous rejoindrez un formidable pôle de compétences où des hommes et des femmes de plus de 30 nationalités évoluent en prise directe sur le monde.

Pour tous ces postes, la pratique de l'anglais est indispensable. Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence HPG à Hewlett Packard - Service recrutement - 38053 Grenoble cedex 09 ou Boulevard Steve Biko - 38090 Villefontaine pour les postes basés à Lyon-Isle d'Abeau. Si vous n'êtes pas disponible immédiatement, nous sommes prêts à considérer votre candidature.

HEWLETT PACKARD

هكذا في الأصل

LE MONDE / MERCREDI 29 NOVEMBRE 1995 / 17



Porsche est à nouveau bénéficiaire en produisant 20 000 véhicules par an

Le constructeur allemand de voitures de sport se concentre sur la 911 et ses dérivés

Après avoir cumulé près de 600 millions de marks de pertes entre 1989 et 1994 (environ 2 milliards de francs) Posche est sorti du rouge cette année. Le célèbre constructeur allemand de voitures de sport a dégagé un bénéfice de 2,1 millions de marks sur l'exercice clos au 31 juillet 1995, pour un chiffre d'affaires de 2,6 milliards de marks, en hausse de 11,6 %. La marque de luxe multiplie ses projets.

IL AURA FALLU trois PDG jusqu'à l'arrivée en 1993 de Wendelin Wiedeking. Il aura fallu supprimer un tiers des effectifs, revenus à 6 500 personnes. Il aura fallu pour changer les habitudes de travail faire appel à des consultants... japonais. Autant de révolutions qui ne furent pas vécues sans vexations pour le fier constructeur et pour la technologie allemande. Mais c'est fait : Porsche est bénéficiaire et peut à nouveau multiplier les projets – comme celui de revenir courir aux 24 Heures du Mans – et les modèles de rêve.

La méthode fut d'abord industrielle car le mal principal était là. Les voitures étaient compétitives sur la route, pas les usines. Porsche était restée artisanale. Les ouvriers allaient chercher eux-mêmes les pièces à monter et les stocks devaient assurer vingt-huit jours de production. Aujourd'hui, le « juste à temps » les a réduits d'un quart. Il fallait 120 heures pour produire une 911. Il en faut 74, même si la voiture est toujours « faite main ». Le nombre des fournisseurs a été réduit de 900 à près de 300. Porsche négocie avec Audi et Mercedes une collaboration dans l'approvisionnement en pièces détachées. Déjà, un accord a été trouvé avec Mercedes pour produire ensemble des toits ouvrants. Porsche gagne aujourd'hui de l'argent en produisant 20 000 voitures tandis qu'il y a trois ans, il lui fallait dépasser le *« point mort »* de 28 000 pour ne pas être déficitaire.

TRAVAIL POUR LES AUTRES

Le constructeur allemand n'est toutefois pas complètement rassuré sur son avenir. Pour gagner encore en productivité, il songe à assembler certaines de ses voitures à l'étranger. La possibilité de produire ses 911 dans l'usine BMW de Mexico est à l'étude à Stuttgart. Porsche a postulé à l'appel d'offres du gouvernement chinois pour fabriquer sur place une « family car ». Le succès de la Coccinelle de Volkswagen, conçue par le fondateur Ferdinand Porsche et la réputation du cabinet de design Porsche, donnent à la marque de luxe une certaine crédibilité. Le constructeur continue surtout à travailler pour le compte de tiers : son centre de recherche et de développement de Weissach, qui contribue à hauteur de 40 % au chiffre d'affaires total du groupe, a ainsi à son actif la conception du tableau de bord de l'Airbus A 320 ou des chariots élévateurs de Fennwick. Les usines, d'autre part, continuent de tourner pour les autres : Porsche assemble par exemple l'Audi RS2 pour le compte de cette filiale de Volkswagen.

Reste la principale préoccupation de la direction : renouveler la gamme. Porsche reste dépendant d'un seul modèle : les 911. Depuis trente et un ans, les différentes versions ont été des succès sans pareil mais ils ont souligné à chaque fois que Porsche était incapable de produire autre chose qu'une berlinette à propulsion. Le constructeur en a aujourd'hui pris son parti. Il a décidé d'arrêter la production des 928 et des 968 pour se concentrer sur ce modèle qu'il va « décliner » au maximum : la 911 engendre le Boxster, un petit roadster deux places destiné à une clientèle plus jeune qui sera commercialisé fin 1996. La famille 911, vient de s'agrandir avec la Targa, version futuriste dotée d'un toit tout en verre, en vente pour la modique somme de 575 000 francs.

Cette stratégie n'est pas de tout repos car le marché (en particulier pour les ventes en Amérique du Nord) attire les autres constructeurs, notamment allemands : le Boxster sera en concurrence avec le Z3 de BMW qui sera lancé dès le début 1996 et le SLK de Mercedes qui arrivera sur le marché en 1997.

« D'ici à l'an 2000, nous allons lancer un nouveau produit chaque année », a déclaré Wendelin Wiedeking qui a engagé le plus important programme d'investissement de l'histoire de Porsche pour un total de 1,5 milliard de marks (5,2 milliards de francs). La 996, remplaçante de la 911, est attendue pour 1998. Et, comme Porsche n'oublie pas de travailler pour les autres, un 4x4 de loisirs sortira en 1997, monté sur une plate-forme Mercedes. Le groupe espère vendre 30 000 voitures par an en l'an 2000, soit 10 000 de plus qu'aujourd'hui.

Virginie Malingre

Italie : un prix bas retenu pour la privatisation de l'ENI

LE PRIX DE VENTE DES ACTIONS du groupe public italien ENI (pétrole, gaz, chimie) dans le cadre de l'offre publique qui débute mardi 21 novembre a été fixé à 5 250 lires (16 francs). Ce prix, relativement bas, annoncé le 18 novembre à Rome par le président du conseil Lamberto Dini, correspond à la limite inférieure de la fourchette, la part supérieure étant de 6 000 lires par action. *« Nous sommes satisfaits parce qu'il s'agit de la plus grosse opération de privatisation jamais réalisée en Italie, et le choix d'un prix bas sert à garantir le succès des placements futurs »*, a affirmé M. Dini.

Les ressources totales dégagées par la première tranche de la privatisation portant sur 15 % du capital seront supérieures à 7 000 milliards de lires (21,5 milliards de francs). L'intérêt du public a été soutenu pendant la période de réservation des actions offertes à la vente, qui s'est terminée le 17 novembre. – *(AFP.)*

Heureuse surprise à la 135e vente des Hospices de Beaune

LES PRIX DES VINS ONT MONTÉ DE 7,8 % à la cent trente-cinquième vente des Hospices de Beaune, dimanche 19 novembre, après une hausse de 52 % en 1994 et une baisse de 21 % en 1993. Ce fut une heureuse surprise pour les professionnels, viticulteurs et négociants, qui redoutaient un fléchissement des prix de l'ordre de 10 à 15 %, en raison du retrait spectaculaire d'André Boiseaux, chef de la maison patriarche. Depuis plusieurs dizaines d'années, ce dernier était le grand animateur de la vente des Hospices, où il s'adjugea jusqu'à 38 % des lots pour revenir à 22 % en 1994.

Au grand soulagement de tous, ce fut la hausse qui l'emporta, avec une demande assez forte émanant de l'étranger, chez les restaurateurs notamment. Le millésime 1995 s'annonce très bon en Bourgogne, malgré des pluies relativement abondantes au début du mois de septembre qui n'ont pas réussi, toutefois, à compromettre le bénéfice d'un été exceptionnel, chaud et sec.

DÉPÊCHES

■ **SAAB : Investor, l'un des deux principaux actionnaires** du groupe automobile suédois SAAB, serait en négociation avec l'américain General Motors, qui détient aussi 50 % du capital, pour lui céder sa participation dans le constructeur automobile suédois. Selon le quotidien britannique *Financial Times*, la principale holding de l'empire industriel de Peter Wallenberg serait réticente à continuer à investir massivement dans le constructeur pour lui permettre d'élargir sa gamme. Saab vient d'annoncer une perte de 322 millions de couronnes (238 millions de francs) au troisième trimestre, soit un déficit cumulé de 127 millions de couronnes depuis le début de l'année.

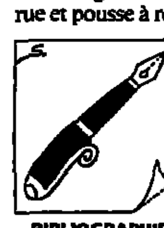
■ **BARCLAYS : la banque britannique serait sur le point de céder** son portefeuille de prêts à des professionnels de l'immobilier en France à un consortium d'investisseurs américains comprenant la banque d'investissement Lehman Brothers et la firme de négoce Cargill, selon le *Sunday Times* de dimanche 19 novembre. Cette cession, annoncée en août dernier, avait fait l'objet d'un appel d'offres. La transaction serait réalisée pour 100 millions de livres, soit moins de deux fois la valeur faciale des créances.

■ **SOROS : le financier George Soros a cédé 27 %** de son fonds d'investissement immobilier Quantum pour 100 millions de dollars (500 millions de francs) à Goldman Sachs. L'acquisition par la banque d'affaires, réalisée au travers de son propre fonds immobilier Whitehall, fait suite au « divorce » entre George Soros et l'homme d'affaires canadien Paul Reichman, qui avait dirigé le fonds pendant plusieurs années.

■ **ESSO : les conseils d'administration d'ESSO SAF et d'ESSO REP**, ont nommé, vendredi 17 novembre, Jean-Luc Randaxhe, âgé de cinquante-six ans, directeur général responsable des produits pétroliers, à la présidence de ces sociétés en remplacement de Jean Verré, soixante ans, atteint par la limite d'âge.

Logique de souveraineté et logique marchande

La mode de la déréglementation à tout-va s'est répandue comme une traînée de poudre. Le débat s'est élargi en France jusque dans la rue et pousse à réfléchir de plus près à l'évolution des services collectifs. Une étude de François Rachline sur *La Gestion déléguée*, trop confidentielle, apporte des éléments d'une grande finesse, indispensables pour sortir de l'affrontement entre la logique de souveraineté et la logique marchande.



BIBLIOGRAPHIE

La « gestion déléguée » est le système par lequel une puissance publique (locale ou nationale) concède à une entreprise (privée ou publique) le soin de produire et de distribuer des services collectifs (nationaux ou locaux). Ce système se développe de plus en plus vite dans le monde parce que les services ont pris dans l'économie une importance considérable et doivent s'adapter aux exigences diverses des usagers. On va aujourd'hui vers *« le sur-mesure de masse »*. Les collectivités territoriales n'ont plus les moyens financiers nécessaires pour répondre aux besoins. Elles s'adressent de plus en plus à des entreprises privées, pour la distribution d'eau, la collecte et le traitement des ordures, les transports, le chauffage urbain, les pompes funèbres, les parcs de stationnement, etc.

Quelle est la légitimité de la « gestion déléguée » ? Pour François Rachline, il ne suffit pas qu'elle soit efficace. Il faut savoir dans quelles conditions est attribué le droit exclusif temporaire d'exploitation au délégataire. Les « affaires » à couleur de corruption ont mis en lumière ce point important, et la loi Sapin de 1993 est venue opportunément introduire la plus grande transparence possible en ce domaine. *« En tout état de cause*, écrit notre auteur, *la concurrence « postérieure » est au moins aussi importante que la concurrence « préalable » : toutes deux assurent l'existence d'une concurrence « potentielle », fondement de la légitimité de tout système de gestion déléguée. »* Il est impératif de tenir compte très attentivement des citoyens-consommateurs, et l'entreprise délégataire doit se couler là dans les normes du service public, s'appuyant sur trois principes fondamentaux : la continuité, l'égalité et la neutralité du service rendu.

Comment concilier l'efficacité économique du marché et les nécessités d'une vision qui ne se réduise pas au fonctionnement du marché ? Nous entrons dans le domaine très délicat de la *« régulation »* de la gestion déléguée. Pour François Rachline, *« la régulation par le marché implique d'emblée une régulation du marché lui-même »*. Cette exigence suppose que soit dépassée l'opposition entre préférence collective, valable pour la « consommation » des services à court terme, et l'intérêt général, à vue plus lointaine. Tous les protagonistes de la gestion déléguée doivent être conscients de ces contraintes. François Rachline ne pouvait mieux faire que d'en appeler à la notion d'avantage commun et de véritable partenariat public-privé.

Pierre Drouin

★ *La Gestion déléguée. Economie. Légitimité. Régulation*, de François Rachline, 70 p. On peut se procurer ce document, qui n'est pas en vente, en écrivant à François Rachline, université Paris-X-Nanterre, 200, avenue de la République, 92001 Nanterre.

Les entreprises européennes font face à une concurrence accrue depuis cinq ans

Un tiers des sociétés ont vu leur chiffre d'affaires baisser entre 1990 et 1995

Les sociétés européennes font face à la compétition de nouveaux arrivants. Une enquête du cabinet Coopers & Lybrand dégage leurs différentes stratégies de réponse : pour résister à la pression sur les prix, plus de la moitié d'entre elles ont supprimé des emplois entre 1990 et 1995. A l'avenir, elles misent beaucoup sur l'innovation et la qualification de la main-d'œuvre. L'Italie, dopée par les dévaluations de la lire, fait figure d'exception.

PRESSION sur les prix, ouverture du marché unique, internationalisation poussée de l'économie, nouveaux concurrents : la rupture est complète pour les sociétés européennes depuis cinq ans. Selon une enquête sur la compétitivité européenne réalisée par le cabinet d'audit Coopers & Lybrand auprès de 1 000 dirigeants d'entreprise en Europe, 42 % d'entre eux considèrent que la compétition est devenue « intense » depuis cinq ans. Les groupes français et britanniques, notamment dans l'industrie et le commerce, semblent les plus sensibles à ce durcissement. Du fait des cadres réglementaires, les services financiers européens se sentent plus à l'abri : la concurrence n'y est pas encore entrée pleinement en vigueur et la récession y a été moins dure qu'ailleurs.

Dans les autres secteurs, en revanche, la crise est encore dans tous les esprits. Un tiers des entreprises ont vu leur chiffre d'affaires baisser entre 1990 et 1995. Les entreprises non exportatrices, sauf en Allemagne, ont été les plus durement touchées. Elles ont vu apparaître sur leur propre marché, jusqu'alors préservé, des concurrents nouveaux venus d'Europe, mais aussi d'Asie ou d'Europe centrale. Beaucoup n'étaient pas prêtes à affronter de tels rivaux.

DIMINUTIONS D'EFFECTIFS

Les sociétés exportatrices ont mieux su faire face à ce changement de situation. Plus de la moitié d'entre elles ont connu des augmentations de chiffre d'affaires. Malgré un taux de change défavorable par rapport à leurs concurrents, près de 20 % des entreprises françaises vendant à l'étranger ont réussi à doubler leur chiffre d'affaires ces cinq dernières années. Seulement 10 % des groupes allemands exportateurs sont parvenus à réaliser les mêmes performances.

Compétitivité européenne : l'exception italienne

% des industries qui ont supprimé des emplois entre 1990 et 1995 : 60 % ; 55 % ; 60 %

% d'augmentation des dépenses pour développer de nouveaux produits : 42 % ; 40 % ; 10 % ; 42 %

% des entreprises qui jugent la qualification comme facteur important de compétitivité : 43 % ; 40 % ; 30 % ; 35 %

% des entreprises qui jugent les fluctuations monétaires comme un handicap : 58 % ; 22 % ; 15 % ; 23 %

Source : Coopers & Lybrand

Résultats d'un sondage fait auprès de 995 dirigeants d'entreprises entre mai et juillet 1995. Les entreprises du panel ont un chiffre d'affaires compris entre 200 millions et 8 milliards de francs.

« *Les exportateurs allemands ont sévèrement souffert du mark fort* », note l'étude de Coopers & Lybrand.

La compétition économique se déroule d'abord sur le terrain des prix. C'est le principal avantage utilisé par leurs concurrents, selon les sociétés européennes. Conscients que cette bataille des prix ne peut que se poursuivre, les entreprises se sont lancées dans d'énergiques programmes de réduction des coûts. Plus de la moitié des dirigeants français, allemands, britanniques disent avoir diminué leurs effectifs depuis 1990. Seulement 1 % des chefs d'entreprise italiens a adopté de semblables mesures.

Mais l'économie italienne fait de plus en plus figure d'exception en Europe. Dopées par les dévaluations successives de la lire, les entreprises ont gagné des parts de marché partout en Europe. Elles n'ont pas jugé nécessaire de conduire d'autres efforts pour réduire leurs coûts. De même, elles semblent considérer la recherche et développement comme un axe secondaire. A peine 10 % des industries italiennes ont augmenté leurs dépenses dans ce domaine, contre 50 % pour les industries du reste de l'Europe.

Celles-ci considèrent que cet investissement est vital : l'innovation, le savoir-faire ainsi qu'une main-d'œuvre qualifiée leur paraissent les meilleurs moyens pour résister à l'avenir à une concurrence de plus en plus vive sur les prix.

CORSET RÉGLEMENTAIRE

L'amélioration de la compétitivité européenne ne passe pas seulement par des rationalisations internes. Les sociétés européennes demandent aussi des progrès dans leur environnement économique. Les Allemands et les Britanniques insistent surtout sur le corset réglementaire national et européen qui leur est imposé. Les Italiens souffrent du handicap d'avoir un coût d'accès au capital très élevé. Les Français, eux, mettent l'accent sur les fluctuations monétaires.

Sans surprise, les sociétés hexagonales se montrent les plus favorables à l'instauration de la monnaie unique. Une grande majorité d'entre elles considèrent même qu'il s'agit d'une priorité, devançant de très loin les Italiens et les Allemands. Les industriels britanniques, en particulier les exportateurs, se disent aussi partisans d'une union monétaire européenne rapide. Seuls les services financiers britanniques s'y déclarent franchement hostiles. « *Il est vrai que Londres est la première place mondiale sur le marché des changes* », souligne l'étude.

Martine Orange

La fédération CFDT-Banques est menacée d'implosion

La victoire, au sein de la principale organisation du secteur, des opposants à la ligne confédérale pourrait rendre le dialogue social plus difficile

ROANNE
de notre envoyé spécial

Principale organisation du secteur, la *CFDT-Banques est-elle menacée* d'implosion ? A l'issue de son vingtième congrès, qui s'est tenu du 14 au 17 novembre à Roanne, cette fédération, à l'histoire déjà tumultueuse, se prépare à des lendemains difficiles. Ce qui aura des répercussions sur le contenu du dialogue social au sein de cette profession.

Entre les agents des réseaux bancaires soumis à une concurrence de plus en plus aiguë et ceux des établissements semi-publics (Banque de France, caisses d'épargne...) davantage protégés, cette fédération, qui revendique 20 000 adhérents, a toujours connu des difficultés à parler d'une seule voix. Aujourd'hui, le fossé semble plus large que jamais. Alors que cette fédération est structurée en soixante-dix-sept syndicats locaux et en cinq branches professionnelles (Association française de banques, Crédit mutuel, Crédit populaire, caisses d'épargne et établissements semi-publics, services financiers), le congrès a été largement dominé par l'opposition entre deux syndicats : Paris Banques, et le Syndicat parisien semi-public et des caisses d'épargne (Spuce).

De loin le plus puissant de la fédération, le premier rassemble surtout les grandes banques (Crédit lyonnais, BNP, Société générale...) et présente la particularité de se situer dans la droite ligne de la confédération. En revanche, le second, dirigé par les militants de la Caisse d'épargne, se situe nettement plus à gauche et s'oppose régulièrement à Nicole Notat. Si ce dernier domine la fédération depuis longtemps, Jean-Luc Wabant, secrétaire général depuis 1987, parvenait jusqu'ici, tant bien que mal, à concilier les deux extrêmes. Souvent en désaccord avec Edmond Maire, Jean Kaspar puis Nicole Notat, cet homme, issu de la Société générale, gardait conscience des difficultés économiques du secteur et, en privé, reconnaissait la nécessité de transformer les règles du jeu social beaucoup trop contraignantes. Mais, à l'issue d'une « crise de management », Jean-Luc Wabant n'est plus secrétaire général.

Quelques jours avant le congrès, le secrétaire général adjoint, Bernard Dufil avait, en compagnie de trois autres membres de la commission exécutive, prévenu les militants : c'est lui ou nous. Le congrès a tranché : Bernard Dufil a été élu secrétaire général.

Y aura-t-il changement de ligne ? Bernard Dufil, quarante-cinq ans, employé de la Caisse d'épargne de Paris, s'en défend. « *Entre Jean-Luc Wabant et nous, il n'y a pas de différence d'orientation politique, juste un problème de pratique syndicale.* » Les résultats des votes semblent démentir cette analyse. Lors de l'élection des trente et un membres du conseil fédéral, le « parlement » de la fédération, le syndicat Paris Banques n'a réussi à faire élire qu'un seul de ses quatre candidats. Son secrétaire général, Ohan Toufanian, chef de file des modernistes, a été très nettement battu, tout comme Jean-Luc Wabant.

« A CÔTÉ DE LA PLAQUE »

L'élection de la commission exécutive, composée en principe de sept membres, est à l'avenant. Bernard Dufil et ses trois colistiers ont été réélus. Un représentant de la Basse-Normandie, département connu pour son opposition farouche à la ligne confédérale, y fait son entrée et deux postes restent vacants. La nouvelle commission exécutive présente donc trois caractéristiques : elle est incomplète, politiquement homogène, malgré la diversité de la fédération, et, surtout, elle ne compte aucun représentant de la branche AFB, la plus importante du secteur.

Claude Andrain, responsable de cette branche AFB, elle-même divisée entre « confédéraux » et « anticonfédéraux », ne cache pas son désappointement. « *Nous sommes complètement à côté de la plaque. C'est l'appareil anti-confédéral qui a pris le pouvoir. Le risque est que les établissements se replient sur eux-mêmes. La BNP, le Crédit lyonnais, les Banques populaires et les autres partisans d'une politique contractuelle signeront des accords dans leur coin. Si leur signature est contestée par la fédération, le litige se tranchera à la confédération.* »

A l'heure où les syndicats reprochent au patronat bancaire de ne pas vouloir mener de négociations importantes au niveau de la branche, mais de tout ramener au niveau des entreprises, la CFDT a pris le risque d'accélérer ce mouvement.

Frédéric Lemaître

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Compagnie de Gestion Industrielle et Financière

TELEFLEX LIONEL-DUPONT

Les conseils d'administration de Téléflex Lionel-Dupont et de GIFI-Compagnie de Gestion Industrielle et Financière, son actionnaire de référence, réunis sous la présidence de Monsieur Alain Clarou, les 15 et 16 novembre 1995, ont décidé de proposer à leurs actionnaires la réalisation de la fusion de leurs deux sociétés sur la base des bilans arrêtés au 31 décembre 1995.

En conséquence, les parités de fusion envisagées le 9 octobre 1995 feront l'objet d'un nouvel examen au cours du premier semestre 1996. Les assemblées générales extraordinaires de fusion se tiendront, au plus tard, à la date des assemblées générales ordinaires d'approbation des comptes de l'exercice 1995.

Le carnet de commandes du groupe GIFI-Téléflex est au 30 septembre 1995 de 710 millions de francs contre 555 millions de francs à la même date en 1994, soit une augmentation de 28 %.

La croissance du chiffre d'affaires de Téléflex au 30 septembre 1995, a été de 4,8 %. A dollar constant, elle aurait été de 10,2 %. Celle du groupe Câbles de GIFI a été de 2,5 %.

L'activité de l'ensemble ainsi constitué, dont le chiffre d'affaires s'élèvera à 1,4 milliard de francs, sera essentiellement liée au développement du transport aérien : équipements aéronautiques, fabrication de câbles de haute technologie notamment pour l'aéronautique, équipements aéroportuaires.

■ L'OR s'échangeait 386,60-386,90 dollars l'once, lundi 20 novembre, à l'ouverture du marché international de Hongkong, contre 385,50-385,80 dollars vendredi en clôture.

■ LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance de lundi en hausse. L'indice Nikkei a gagné 1,28 %, grâce notamment à des achats de valeurs bancaires par les investisseurs étrangers.

■ LA LIVRE STERLING se reprenait, lundi matin, face à la monnaie allemande. Elle s'échangeait à 2,19 marks après un plus bas niveau historique, vendredi, de 2,1725 marks.

■ LE DOLLAR, dopé par l'annonce d'un compromis budgétaire aux Etats-Unis, s'inscrivait lundi, à Tokyo, à 1,4181 mark, 102,55 yens et 4,88 francs.

■ LE FRANC progressait de 1 centime, lundi matin, face à la monnaie allemande. Il s'échangeait à 3,4420 francs pour 1 mark, soutenu par le redressement du dollar.

LES PLACES BOURSIÈRES

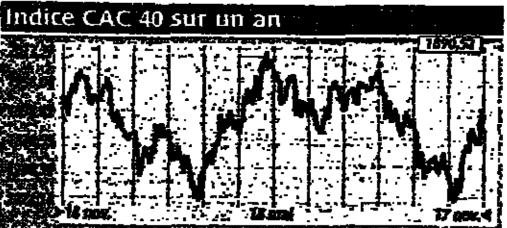
CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Consolidation à Paris

APRÈS UN DÉBUT de séance en hausse, la Bourse de Paris subissait des prises de bénéfice qui entraînaient un léger effritement lundi 20 novembre. En progression de 0,47 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure et demie plus tard une perte de 0,23 %. Aux alentours de 13 h 30, les valeurs françaises s'inscrivaient en repli de 0,12 % à 1 888,24 points. Le marché était assez actif avec un chiffre d'affaires de 1,4 milliard de francs sur le compartiment à règlement mensuel.

Cet effritement ne surprenait pas les opérateurs, qui dans leur ensemble s'attendaient à une poursuite de la consolidation amorcée à la veille du week-end, d'autant plus que la semaine s'annonçait agitée sur le plan social. L'un d'entre eux notait qu'après le récent rally, le marché devait souffler un peu avant de repartir vers les 1 950 points. Parmi les titres en hausse, on relevait Via Banque (+3,3 %), Bertrand Faure (+2,2 %). Le CIP Pechiney regagnait 1,9 %. Zodiac progressait de 1,66 % et LVMH de 1,6 %. En revanche, on notait le repli de 3,6 % de la Cie Bancaire et de 2,8 % de Labinal. Axa perdait 2 % et Synthélabo 1,8 %. Paribas abandonnait 2,2 %. Le groupe a annoncé lundi dans un avis financier son intention de céder 1 435 000 actions de la société de services informatiques Axime, représentant environ 28 % du capital, par le biais d'une opération publique de vente et d'un placement global garanti.

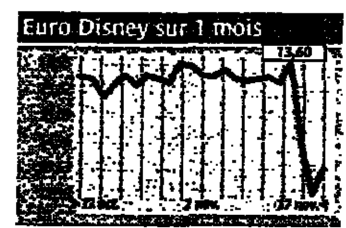


Indice CAC 40 sur un an — CAC 40/5 jours

Euro Disney, valeur du jour

EURO DISNEY, qui a officiellement annoncé, samedi 18 novembre, la signature d'un accord de partenariat avec le loueur de voitures Hertz pour une durée de dix ans, s'est sensiblement repris vendredi en clôture à la Bourse de Paris gagnant 5,4 % à 13,60 francs pour 1,4 million de titres échangés.

Depuis le 15 novembre, date de la publication de ses résultats pour l'exercice 1994-1995, le titre du parc de loisirs n'avait cessé, en dépit d'un premier exercice bénéficiaire, de céder du terrain. Depuis le début du mois boursier et à deux séances de la liquidation, Euro Disney affiche un repli de 14,5 %.



Euro Disney sur 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 20/11	Var. % 17/11	Var. % 31/12
Sélectibanque	104,50	+4,57	-31,92
Euro Disney	13,95	+2,57	-25,11
Bazar Hot. Ville	400	+2,56	-29,22
Ecco	764	+2,27	-20,30
Bertrand Faure	160	+2,23	-11,79
Gr.Zannier #(Ly)	60	+2,12	-38,01
Saint-Louis	1338	+2,05	-2,69
LVMH Moet Vuitton	950	+1,82	+12,69
Metaleurop	54,05	+1,78	-29,56
NRJ #	498	+1,63	-10,75
BAISSES, 12h30			
Olipar	4,60	-9,80	-54,99
Bancaire (Cie)	556	-4,13	+16,77
Credit National	346	-3,06	-14,35
Labinal	525	-2,77	-22,79
Gascogne (B)	457,20	-2,39	-4,94
Colas	831	-2,23	-5,57
Synthelabo	294	-2,16	+36,11
UIF	445,50	-2,06	-1,67
Paribas	289	-2,06	-15,59
Cred.Fon.France	99,40	-2,54	-65,57

VALEURS LES PLUS ACTIVES

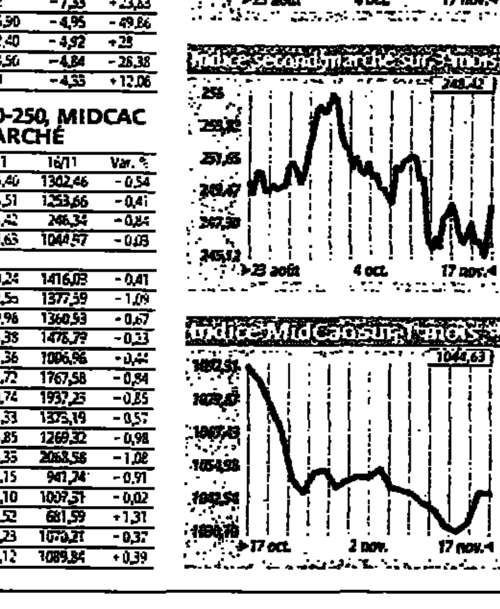
SÉANCE, 12h30	20/11 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine	334523	106540310,65
Axa	332512	104575005,10
Societe Gale A	103834	65902549
LVMH Moet Vuitton	60759	57506665
Carrefour	20402	55548111
Eaux (Cie des)	99560	51239799
Alcatel Alsthom	93047	41392355,30
B.N.P.	172247	40537503,70
Paribas	127795	37306565,40
UAP	258363	35427163

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 20/11	Var. % 17/11	Var. % 31/12
INFRA -	244	+22	—
Trouvay Cauvin 2#	71,65	+10,25	-53,47
Garages Sout. (Ny)	590	+9,82	-4,33
Clayeux (Ly)	75	+5,16	+13,63
Giravions Dorand	11,55	+5	-33,04
BAISSES, 12h30			
Reydel Indust.Li	1112	-7,33	+23,63
Chaine et Trame #	145,90	-4,95	-49,86
Com 1(B) #	102,40	-4,92	+28
Securidev 2 #	84,50	-4,84	-26,38
C.E.P Pasquier	64	-4,35	+12,06

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	17/11	16/11	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1295,40	1302,46	-0,54
Ind. gén. SBF 250	1246,51	1253,66	-0,41
Ind. Second Marché	246,42	246,34	-0,84
Indice MidCac	1044,63	1044,57	-0,08
Valeurs indus.	1410,24	1416,03	-0,41
1 - Energie	1362,56	1377,59	-1,09
2 - Produits de base	1369,96	1360,93	+0,67
3 - Construction	1475,38	1478,79	-0,23
4 - Biens d'équip.	1011,36	1006,96	+0,44
5 - Automobile	1752,72	1767,58	-0,84
6 - Biens consom.	1920,74	1937,25	-0,85
7 - Indus. agro-alim.	1365,33	1375,19	-0,57
Services	1256,85	1269,32	-0,98
8 - Distribution	2046,35	2068,58	-1,08
9 - Autres services	935,15	941,24	-0,91
Sociétés financières	1007,10	1007,51	-0,02
10 - Immobilier	690,52	681,59	+1,31
11 - Services financ.	1066,23	1070,21	-0,37
12 - Sociétés invest.	1094,12	1089,84	+0,39



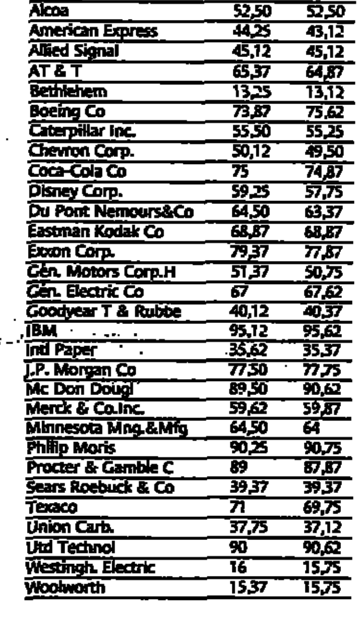
Indice SBF 250 sur 3 mois — Indice second marché sur 3 mois — Indice MidCac sur 3 mois

Nouvelle progression à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a sensiblement progressé lundi 20 novembre, des achats étrangers sur les valeurs bancaires ayant ramené la confiance sur le marché. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a gagné 232,66 points, soit 1,28 %, à 18 383,82 points, largement au-dessus du seuil psychologique des 18 000 points qu'il avait dépassé vendredi en clôture. Le volume d'échanges a porté sur 421 millions de titres, soit le plus important volume observé depuis le 20 septembre.

Selon les boursiers, la hausse du dollar et le sentiment que les banques finaliseront prochainement un plan d'annulation de leurs créances douteuses devraient permettre au marché d'accroître son avance à court terme. Kazumi Shimokawa, de New Japan Securities, estime que l'indice Nikkei s'approche petit à petit des 19 000 points. En l'absence de faits notables, les valeurs à forte capitalisation et à bas cours, telles que celles liées à l'acier et au transport maritime, ont retenu l'attention, a-t-il relevé, tout en notant que l'« *éclaircissement* » du problème des créances douteuses est une bonne chose pour le marché.

INDICES MONDIAUX



	Cours au 17/11	Cours au 16/11	Var. en %
Paris CAC 40	1890,52	[illegible]	-0,77
New-York/DJ indus.	4970,80	[illegible]	+0,03
Tokyo/Nikkei	18151,20	[illegible]	+1,17
Londres/FT100	3609,20	[illegible]	-0,04
Francfort/Dax 30	2201,28	2200,72	+0,03
Frankfort/Commer.	789,89	[illegible]	-0,11
Bruxelles/Bel 20	1692,95	[illegible]	+0,11
Bruxelles/Général	1459,44	[illegible]	+0,11
Milan/MIB 30	960	962	-0,21
Amsterdam/Gé. Cbs	303,40	302,30	+0,36
Madrid/Ibex 35	300,12	301,57	-0,48
Stockholm/Affarsal	1345,77	[illegible]	+0,14
Londres FT30	2639,10	[illegible]	-0,11
Hong Kong/Hang S.	9287,90	[illegible]	-0,86
Singapour/Strait t	2077,41	2089,29	-0,57

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

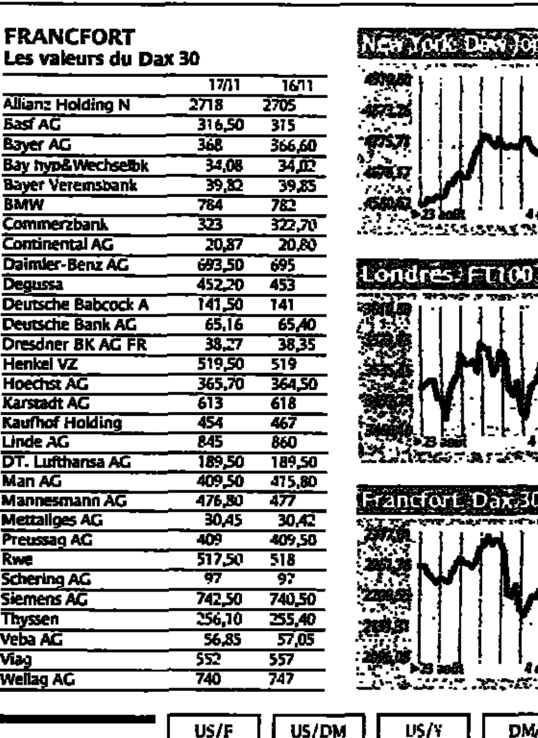
	17/11	16/11
Alcoa	52,50	52,50
American Express	44,25	43,12
Allied Signal	45,12	45,12
AT & T	65,37	64,87
Bethlehem	13,25	13,12
Boeing Co	73,87	75,62
Caterpillar Inc.	55,50	55,25
Chevron Corp.	50,12	49,50
Coca-Cola Co	75	74,87
Disney Corp.	59,25	57,75
Du Pont Nemours&Co	64,50	63,37
Eastman Kodak Co	68,87	68,87
Exxon Corp.	79,37	77,87
Gén. Motors Corp.H	51,37	50,75
Gén. Electric Co	67	67,62
Goodyear T & Rubbe	40,12	40,37
IBM	95,12	95,62
Intl Paper	35,62	35,37
J.P. Morgan Co	77,50	77,75
Mc Don Dougl	89,50	90,62
Merck & Co.Inc.	59,62	59,87
Minnesota Mng.&Mfg	64,50	64
Philip Moris	90,25	90,75
Procter & Gamble C	89	87,87
Sears Roebuck & Co	39,37	39,37
Texaco	71	69,75
Union Carb.	37,75	37,12
Utd Technol	90	90,62
Westingh. Electric	16	15,75
Woolworth	15,37	15,75

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	17/11	16/11
Allied Lyons	5	4,95
Barclays Bank	7,83	7,81
B.A.T. industries	5,54	5,55
British Aerospace	7,33	7,30
British Airways	4,72	4,76
British Gas	2,37	2,41
British Petroleum	4,91	4,88
British Telecom	3,61	3,60
B.T.R.	3,33	3,30
Cadbury Schweppes	5,45	5,48
Eurotunnel	0,96	0,98
Glaxo	8,85	8,85
Grand Metropolitan	4,40	4,43
Guinness	4,70	4,76
Hanson Plc	1,92	1,93
Great Ic	5,89	5,97
H.S.B.C.	9,21	9,33
Impérial Chemical	7,79	7,89
Lloyds Bank	8,38	8,33
Marks and Spencer	4,43	4,43
National Westminst	6,81	6,73
Peninsular Orienta	4,96	4,97
Reuters	6,24	6,08
Saatchi and Saatch	1,08	1,03
Shell Transport	7,87	7,69
Smithkline Beecham	6,91	6,79
Tate and Lyle	4,38	4,43
Univeler Ltd	12,46	12,57
Wellcome	10,88	10,60
Zeneca	12,96	13,10

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	17/11	16/11
Allianz Holding N	2718	2705
Basf AG	316,50	315
Bayer AG	368	366,60
Bay hyp&Wechselbk	34,08	34,02
Bayer Vereinsbank	39,82	39,85
BMW	784	782
Commerzbank	323	322,70
Continental AG	20,87	20,80
Daimler-Benz AG	693,50	695
Degussa	452,20	453
Deutsche Babcock A	141,50	141
Deutsche Bank AG	65,16	65,40
Dresdner BK AG FR	38,27	38,35
Henkel VZ	519,50	519
Hoechst AG	365,70	364,50
Karstadt AG	613	618
Kaufhof Holding	454	467
Linde AG	845	860
DT. Lufthansa AG	189,50	189,50
Man AG	409,50	415,80
Mannesmann AG	476,80	477
Mettallges AG	30,45	30,42
Preussag AG	409	409,50
Rwe	517,50	518
Schering AG	97	97
Siemens AG	742,50	740,50
Thyssen	256,10	255,40
Veba AG	56,85	57,05
Viag	552	557
Wellag AG	740	747



New-York Dow Jones sur 3 mois — Londres FT100 sur 3 mois — Francfort Dax 30 sur 3 mois

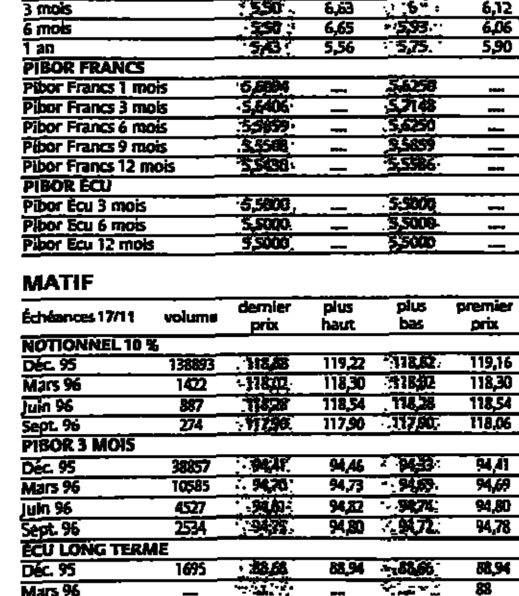
LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Reprise du Matif

L'ÉCHÉANCE DÉCEMBRE du contrat notionnel du Matif gagnait 20 centièmes à 119,36 points, après quelques minutes de transactions, lundi matin 20 novembre. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,93 %, soit un écart de rendement de 0,60 % par rapport à celui des titres d'Etat allemands de même échéance. Le marché obligataire français profitait de l'annonce d'un compromis budgétaire aux Etats-Unis et des perspectives d'assouplissement monétaire en Allemagne.

La Banque de France a guidé, lundi matin, une nouvelle baisse du taux de l'argent au jour le jour. Celui-ci est revenu à 5,44 %, contre 5,50 % vendredi. Les échéances à trois mois, sur le marché au comptant, se détendaient à 5,57 %. Le contrat Pibor 3 mois du Matif gagnait huit centièmes à 94,49 points.



Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 17/11	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	5,50	6,99	7,73	2
Allemagne	3,88	6,34	7,10	1,80
Grande-Bretagne	6,75	7,79	8,03	3,90
Italie	10,25	11,78	12,04	5,80
Japon	0,38	2,96	4,75	[illegible]
États-Unis	5,81	5,92	6,23	2,80

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 17/11	Taux au 16/11	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	6,06	6,18	105,97
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	6,26	6,35	107,11
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	6,83	6,90	109,31
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	7,12	7,18	110,24
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,61	7,67	111,21
Obligations françaises	7,28	7,35	107,80
Fonds d'Etat à TME	-1,17	-1,09	101,58
Fonds d'Etat à TRE	-0,97	-0,88	101,86
Obligat. franç. à TME	-0,77	-0,72	100,16
Obligat. franç. à TRE	+0,19	+0,20	100,17

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,20 %)

	Achat 17/11	Vente 17/11	Achat 16/11	Vente 16/11
Jour le jour	5,6250	—	5,8125	—
1 mois	5,58	6,65	5,96	6,09
3 mois	5,50	6,63	6	6,12
6 mois	5,50	6,65	5,93	6,06
1 an	5,43	5,56	5,75	5,90
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	6,6094	—	5,6250	—
Pibor Francs 3 mois	5,6406	—	5,7148	—
Pibor Francs 6 mois	5,5859	—	5,6250	—
Pibor Francs 9 mois	5,5568	—	5,5859	—
Pibor Francs 12 mois	5,5430	—	5,5586	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	5,5800	—	5,5800	—
Pibor Ecu 6 mois	5,5000	—	5,5000	—
Pibor Ecu 12 mois	5,5000	—	5,5000	—

MATIF

Échéances 17/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 95	138893	118,88	119,22	118,82	119,16
Mars 96	1422	118,02	118,30	118,02	118,30
Juin 96	887	118,58	118,54	118,28	118,54
Sept. 96	274	117,96	117,90	117,80	118,06
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 95	38857	94,47	94,46	94,33	94,41
Mars 96	10585	94,70	94,73	94,69	94,69
Juin 96	4527	94,80	94,82	94,74	94,80
Sept. 96	2534	94,75	94,80	94,72	94,78
ÉCU LONG TERME					
Déc. 95	1695	88,88	88,94	88,66	88,94
Mars 96	—	[illegible]	—	[illegible]	88

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 17/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Nov. 95	13142	1906	1914	1898	1903
Déc. 95	1021	1914,50	1922	1900	1912
Janvier 96	3	1924	1929	1924	1920,50
Mars 96	77	1942	1944	1936	1937

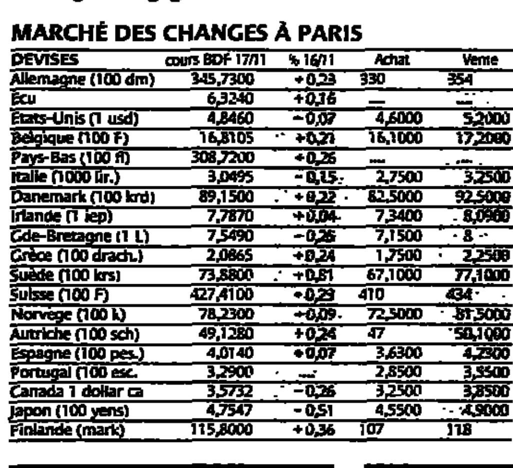
LES MONNAIES

US/F ↘ 4,8460 | US/DM ↘ 1,4025 | US/Y ↘ 101,8500 | DM/F ↗ 3,4573 | £/F ↘ 7,5490

Le dollar tire la livre et le franc

LE DOLLAR s'échangeait en nette hausse, lundi matin 20 novembre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes, à 102,54 yens, 1,4185 mark et 4,8825 francs. Cette reprise du billet vert, consécutive à la conclusion d'un accord provisoire entre le Congrès et la Maison Blanche sur le budget américain, permettait à la livre sterling de regagner du terrain. Elle s'inscrivait à 2,1883 marks et 7,5375 francs, après un plus bas niveau historique, vendredi, de 2,1725 marks.

Le franc, profitant lui aussi de la remontée du dollar, cotait, lundi matin, 3,4420 francs pour un deutschemark, soit un centime de plus que vendredi à la clôture. Selon les analystes, cette hausse pourrait être limitée, à court terme, par les mouvements sociaux et étudiants.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 17/11	% 16/11	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	345,7300	+0,23	330	354
Ecu	6,3240	+0,16	—	—
États-Unis (1 usd)	4,8460	-0,07	4,6000	5,2000
Belgique (100 F)	16,8105	+0,21	16,1000	17,2000
Pays-Bas (100 fl)	308,7200	+0,26	—	—
Italie (1000 lir.)	3,0495	-0,15	2,7500	3,2500
Danemark (100 krd)	89,1500	+0,22	82,5000	92,5000
Irlande (1 iep)	7,7870	+0,04	7,3400	8,0900
Gde-Bretagne (1 L)	7,5490	-0,26	7,1500	8
Grèce (100 drach.)	2,0865	+0,24	1,7500	2,2500
Suède (100 krs)	73,8800	+0,81	67,1000	77,1000
Suisse (100 F)	427,4100	+0,29	410	434
Norvège (100 k)	78,2300	-0,09	72,5000	81,5000
Autriche (100 sch)	49,1280	+0,24	47	50,1000
Espagne (100 pes.)	4,0140	+0,07	3,6300	4,2300
Portugal (100 esc.	3,2900	—	2,8500	3,3500
Canada 1 dollar ca	3,5732	-0,26	3,2500	3,8500
Japon (100 yens)	4,7547	-0,51	4,5500	4,9000
Finlande (mark)	115,8000	+0,36	107	118

PARITÉS DU DOLLAR	20/11	17/11	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4025	1,4185	-0,56
TOKYO : USD/Yens	101,8500	102,2900	-0,43

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	4,8472	4,8452	4,8580	4,8465
Yen (100)	4,7568	4,7525	4,7599	4,7538
Deutschemark	3,4513	3,4508	3,4410	3,4410
Franc Suisse	4,2631	4,2576	4,2556	4,2506
Lire ital. (1000)	3,0491	3,0450	3,0529	3,0510
Livre sterling	7,5447	7,5367	7,5567	7,5624
Peseta (100)	4,0109	4,0076	4,0089	4,0060
Franc Belge	16,763	16,770	16,763	16,874

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	6	6,06	6
Eurodollar	5,75	5,81	5,62
Eurolivre	6,75	6,75	6,62
Eurodeutschemark	3,90	3,90	3,84

L'OR

	cours 17/11	cours 16/11
Or fin (k. barre)	58900	59200
Or fin (en lingot)	60100	60400
Once d'Or Londres	385,35	386,35
Pièce française(20f)	346	348
Pièce suisse (20f)	347	347
Pièce Union lat(20f)	346	347
Pièce 20 dollars us	2400	2460
Pièce 10 dollars us	1202,50	1202,50
Pièce 50 pesos mex.	2240	2245

LE PÉTROLE

En dollars	cours 17/11	cours 16/11
Brent (Londres)	16,10	16,10
WTI (New York)	17,30	18,16
Crude Oil (New York)	16,16	16,16

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	17/11	16/11
Dow-Jones comptant	215,46	215,26
Dow-Jones à terme	318,86	318,48
CRB	—	—

METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	3000	2947
Cuivre à 3 mois	2748	2739
Aluminium comptant	1643	1630
Aluminium à 3 mois	1679	1666,50
Plomb comptant	735	682
Plomb à 3 mois	709	677
Étain comptant	6390	6290
Étain à 3 mois	6424	6320
Zinc comptant	1032	1013
Zinc à 3 mois	1054	1035,50
Nickel comptant	8440	8300
Nickel à 3 mois	8560	8390

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,23	5,31
Platine à terme	424	414,30
Palladium	155,25	135
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,92	4,92
Maïs (Chicago)	3,33	3,31
Grain. soja (Chicago)	6,77	6,77
Tourt. soja (Chicago)	210,30	209,80
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	100	175
Orge (Londres)	107,60	117
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1329	1375
Café (Londres)	2545	2303
Sucre blanc (Paris)	13952,40	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,73	0,85
Jus d'orange (New-York)	1,01	1,22

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 20 NOVEMBRE

Liquidation : 23 novembre
Taux de report : 7,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,12 %
CAC 40 : 1888,23

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	% variation 31/12 (1)
EDF-GDF 3%	7475	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
B.N.P. (T.P)	904	905	+ 0,11	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	813	[illegible]	− 0,22	[illegible]
Renault (T.P.)	1935	1935	—	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2030	[illegible]	− 1,47	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1111	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1055	[illegible]	+ 3,31	[illegible]
Accor	628	[illegible]	− 0,79	[illegible]
Air Liquide	819	[illegible]	− 0,61	[illegible]
Alcatel Alsthom	440,50	[illegible]	+ 0,99	[illegible]
Alcatel Cable	346,20	[illegible]	− 1,35	[illegible]
Alspi	364,80	[illegible]	+ 0,05	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	166	[illegible]	− 0,84	[illegible]
Axa	317,10	[illegible]	− 1,41	[illegible]
Bail Investis.	838	[illegible]	− 0,47	[illegible]
Bancaire (Cie)	580	[illegible]	− 4,13	[illegible]
Bazar Hot. Ville	390	400	+ 2,56	[illegible]
Bertrand Faure	156,50	[illegible]	+ 2,29	[illegible]
BIC	445,50	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
BIS	420	[illegible]	− 0,71	[illegible]
B.N.P.	236,20	[illegible]	− 0,88	[illegible]
Bollore Techno.	451,70	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
Bongrain	2750	[illegible]	+ 0,03	[illegible]
Bouygues	554	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
Canal +	857	860	+ 0,35	[illegible]
Cap Gemini Sogeti	135,50	[illegible]	+ 0,95	[illegible]
Carnaudmetalbox	218	[illegible]	− 0,04	[illegible]
Carrefour	2710	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Casino Guichard	140,40	[illegible]	− 0,28	[illegible]
Casino Guich.ADP	102	[illegible]	—	[illegible]
Castorama Dl (Li)	786	[illegible]	− 0,50	[illegible]
C.C.F.	245,50	[illegible]	− 0,93	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	46,50	[illegible]	+ 1,61	[illegible]
Cegid (Ly)	365	[illegible]	+ 0,82	[illegible]
CEP Communication	445,50	[illegible]	—	[illegible]
Cerus Europ.Reun.	64,90	[illegible]	− 0,46	[illegible]
Cetelem	870	[illegible]	− 0,80	[illegible]
CGIP	978	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Chargeurs	1082	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Christian Dior	477	[illegible]	− 0,62	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	204,50	[illegible]	+ 1,22	[illegible]
Clarins	457,80	[illegible]	− 0,83	[illegible]
Club Mediterranee	425	[illegible]	− 0,82	[illegible]
Coflexip	155,90	[illegible]	+ 1,02	[illegible]
Colas	850	[illegible]	− 2,23	[illegible]
Comptoir Entrep.1	15	[illegible]	—	[illegible]
Comptoir Moder.	1500	[illegible]	− 0,46	[illegible]
CPR	392,20	[illegible]	− 0,30	[illegible]
Cred.Fon.France	95,35	[illegible]	− 2,04	[illegible]
Credit Local Fce	408	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
Credit Lyonn.CIP	299	[illegible]	− 1	[illegible]
Credit National	357	[illegible]	− 3,08	[illegible]
CS(ex.CSEE)	216	[illegible]	− 0,87	[illegible]
Damart	4337	[illegible]	− 0,39	[illegible]
Danone	820	[illegible]	− 0,85	[illegible]
Dassault-Aviation	365,50	[illegible]	− 0,68	[illegible]
Dassault Electro	169,90	[illegible]	− 0,58	[illegible]
De Dietrich	242	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Degremont	392	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal #Li	40,40	[illegible]	− 1,85	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	208	[illegible]	+ 1,44	[illegible]
Docks France	720	720	—	[illegible]
Dynaction	94	[illegible]	− 0,95	[illegible]
Eaux (Cie des)	514	[illegible]	− 0,77	[illegible]
Ecco	747	[illegible]	+ 2,27	[illegible]
Eiffage	730	[illegible]	+ 1,36	[illegible]
Elf Aquitaine	348	[illegible]	+ 1,06	[illegible]
ERAMET	340	[illegible]	− 0,88	[illegible]
Eridania Beghin	837	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Essilor Intl	884	[illegible]	+ 0,90	[illegible]
Essilor Intl ADP	629	[illegible]	− 0,31	[illegible]
Esso	463	[illegible]	+ 1,51	[illegible]
Eurafrance	1660	[illegible]	+ 0,90	[illegible]
Euro Disney	13,60	[illegible]	+ 2,57	[illegible]
Euro RSCG W.W.	458	[illegible]	− 0,43	[illegible]
Europe 1	1110	[illegible]	+ 0,90	[illegible]
Eurotunnel	7,65	[illegible]	− 1,30	[illegible]
Filipacchi Medias	767	[illegible]	+ 0,78	[illegible]
Finextel	60,95	[illegible]	− 0,16	[illegible]
Fives-Lille	395	[illegible]	—	[illegible]
Fromageries Bel	4500	[illegible]	—	[illegible]
Galeries Lafayette	1347	[illegible]	− 0,14	[illegible]
GAN	164,90	[illegible]	+ 0,06	[illegible]
Gascogne (B)	468	[illegible]	− 2,30	[illegible]
Gaz et Eaux	1832	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Geophysique	180	[illegible]	− 0,05	[illegible]
G.F.C.	395	[illegible]	− 1,26	[illegible]
Groupe Andre S.A.	408,90	[illegible]	− 0,95	[illegible]
Groupe De La Cite	734	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
Gr.Zannier #(Ly)	58,75	[illegible]	+ 2,12	[illegible]
GTM-Entrepose	350,50	[illegible]	+ 1,39	[illegible]
Guilbert	571	[illegible]	− 0,35	[illegible]
Guyenne Gascogne	1290	[illegible]	+ 0,77	[illegible]
Havas	378	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
I.D.I.A	138,50	[illegible]	+ 1,08	[illegible]
Imetal	588	[illegible]	—	[illegible]
Immeubl.France	267	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Ingenico	35,80	[illegible]	+ 0,55	[illegible]
Interbail	332	[illegible]	+ 1,20	[illegible]
Intertechnique 1	396	[illegible]	− 1,01	[illegible]
Jean Lefebvre	288	[illegible]	− 1,73	[illegible]
Klepierre	568	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Labinal	540	[illegible]	− 2,77	[illegible]
Lafarge	345,60	[illegible]	− 0,31	[illegible]
Lagardere (MMB)	99	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Lapeyre	246,50	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
Lebon	199	[illegible]	− 2,01	[illegible]
Legrand	820	[illegible]	—	[illegible]
Legrand ADP	527	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Legris indust.	168	[illegible]	− 0,59	[illegible]
Locindus	827	[illegible]	+ 1,45	[illegible]
L'Oreal	1227	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	933	[illegible]	+ 1,82	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	% variation 31/12 (1)
Vaal Reefs	311	[illegible]	+ 0,96	[illegible]
Volkswagen A.G #	1607	[illegible]	− 0,99	[illegible]
Volvo (act.B) #	99,50	[illegible]	+ 1,60	[illegible]
Western Deep	155,50	[illegible]	+ 1,60	[illegible]
Yamanouchi #	104	[illegible]	− 0,19	[illegible]
Zambia Copper	1,72	[illegible]	− 1,16	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 20 NOVEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Floral9,75% 90-99#	111,36	[illegible]
OAT 9,8%1/86-96CA#	100,74	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	104,44	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	108,20	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	101,20	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	108,91	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA	99,60	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	128,50	[illegible]
Commerzbank AG	1100	[illegible]
Fiat Ord.	14,70	[illegible]
Gevaert	249	[illegible]
Gold Fields South	118	[illegible]
Kubota Corp.	28,80	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 20 NOVEMBRE

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 20 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Sté lecteurs du Monde	◆	144	[illegible]
Nobel	◆	150	[illegible]
Mumm	◆	842	[illegible]
Générale Occidentale	◆	41,60	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

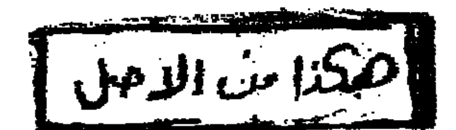
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 17 novembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Uni-Associations	○	124,73	[illegible]
Uni-Foncier		1209,31	[illegible]
Unifrance		598,63	[illegible]
Uni-Garantie C		1596,96	[illegible]
Uni-Garantie D		1386,22	[illegible]
Uni Régions		1393,76	[illegible]
Univar	○	293,72	[illegible]

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.



DISPARITIONS

Jack Finney

Un auteur d'une rare imagination

LE ROMANCIER AMÉRICAIN Jack Finney est mort mardi 14 novembre d'une pneumonie dans un hôpital de Californie. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

Jack Finney n'a longtemps été connu en France que par ses romans policiers parus en série noire, *Néant à roulettes* (1957) et *En double* (1958) et par la réputation de son roman de science-fiction *The Body Snatchers* (1955) porté à l'écran l'année suivante par Don Siegel sous le titre *Invasion of the Body Snatchers* et projeté en France sous celui, parfaitement incongru, de *L'Invasion des profanateurs de sépultures.* Or il n'est nullement question dans le roman ni dans le film de profanateurs de sépultures, mais bel et bien d'une invasion extraterrestre menée de façon assez insidieuse puisque chaque habitant d'une petite ville des Etats-Unis est réduit en poussière et remplacé par un double façonné à son image. Si le roman n'a été traduit en français qu'en 1977 aux éditions Guénaud *(Graines d'épouvante)*, le film de Don Siegel a fait rapidement figure de classique dans la veine de la SF paranoïaque et il a suscité deux remakes, l'un réalisé en 1978 par Philip Kaufman, l'autre tout récemment par Abel Ferrara. Mais il serait profondément injuste de réduire l'œuvre de Jack Finney à ce seul titre générateur de quelques efficaces cauchemars hollywoodiens.

Né en 1911 à Milwaukee, dans le Wisconsin, Walter Bradden Finney a d'abord été journaliste avant de commencer à écrire des nouvelles policières publiées, dès juillet 1947, dans le *Ellery Queen's Mystery Magazine*, mais aussi dans des magazines de luxe comme *Cosmopolitan* ou *Collier's Weekly*. C'est d'ailleurs dans des magazines de ce type qu'il publiera également ses premières nouvelles de science-fiction. Réunies dans les recueils *The Third Level* (1957) et *I Love Galesburg in the Springtime* (1963). En 1954, il publie son premier roman policier, *Five Against the House (Néant à roulettes)*, qui sera suivi de trois autres titres : *The House of Numbers* (1957), *Assault on the Queen* (1959) et *The Night People* (1977).

Mais c'est dans le domaine de la science-fiction et de la *fantasy* que Jack Finney s'est particulièrement distingué. Outre *The Body Snatchers*, violente dénonciation de la menace du conformisme qui pesait sur les Etats-Unis des années 50, Jack Finney a signé avec *The Woodrow Wilson Time* (1968) *(La Pièce d'à côté)* une brillante variation sur le thème des univers parallèles, et avec *Marion's Wall* (*Le Retour de Marion Marsh)* une belle histoire de réincarnation d'une actrice du cinéma muet à l'époque contemporaine qui est aussi un formidable hommage aux temps héroïques d'Hollywood. Mais son chef-d'œuvre, *Time and Again* (1970), est l'un des plus extraordinaires traitements donnés au voyage dans le temps ainsi qu'une évocation nostalgique très réussie du New York de l'an 1882. Traduit tardivement en français sous le titre *Le Voyage de Simon Morley*, il devait obtenir, en 1994, le Grand Prix de l'imaginaire dans la catégorie romans étrangers.

En 1995, Jack Finney retrouvait le personnage de Simon Morley pour une suite de *Time and Again*, *From Time to Time* (*Le Balancier du temps)*, qui décrivait avec le même soin et la même émotion le New York de 1912. Ce devait être son dernier livre. Avec lui un auteur d'une imagination rare et racée a quitté la scène.

Jacques Baudou

★ **Tous les romans de science-fiction de Jack Finney sont disponibles aux éditions Denoël ainsi que la nouvelle *La Lettre d'amour* (dans *Territoire de l'inquiétude*, nº 5).**

Frédéric Jalton

« Le Patriarche » de la Guadeloupe

DÉPUTÉ SOCIALISTE de la Guadeloupe et maire de la commune des Abymes (62 500 habitants) jusqu'en juin dernier, Frédéric Jalton est décédé dimanche 19 novembre des suites d'une affection cancéreuse. Il était âgé de soixante et onze ans.

Né le 21 février 1924, Frédéric Jalton était médecin généraliste. Militant de la SFIO depuis 1956, conseiller général de 1964 jusqu'à sa démission, en 1988, pour cause de cumul des mandats, et maire des Abymes durant vingt-huit ans, il avait rompu en 1972 avec le Parti socialiste, auquel il reprochait d'avoir fait figurer les départements d'outre-mer dans le chapitre réservé à la politique étrangère du programme commun de gouvernement. A son initiative, la fédération guadeloupéenne du PS s'était alors transformée en Mouvement socialiste départementaliste guadeloupéen (MSDG), dont certains des dirigeants ont conservé un ancrage à droite après le ralliement de M. Jalton et des militants du MSDG au PS en 1979.

Pendant cette période, il avait été élu député, en 1973, grâce au soutien de la droite locale qui ne lui avait pas opposé d'adversaire, et siégeait parmi les non-inscrits. En 1978, alors qu'il avait entrepris de se rapprocher du PS, il avait été battu. Après avoir été élu au Parlement européen sur la liste socialiste, il avait retrouvé son siège à l'Assemblée nationale en 1981 et avait été, depuis, constamment réélu.

Le port altier, la parole rare et la répartie brutale, capable d'emporter l'adhésion des foules avec des mots simples et des raisonnements de bon sens, Frédéric Jalton était surnommé « le Patriarche ». Au sein de la fédération locale du PS, il faisait et défaisait les premiers secrétaires fédéraux, et il soutenait parfois, lors d'élections, des candidats opposés à ceux désignés par les instances de son parti. Lors des dernières élections municipales, en juin, la liste qu'il conduisait aux Abymes avait été battue par celle de René-Serge Nabajoth (dissident PS), lui-même décédé en septembre dernier, qui avait été l'un de ses adjoints et longtemps son dauphin.

Frédéric Jalton a parrainé en politique la plupart des personnalités locales qui ont commencé leur carrière d'élu comme socialistes ou apparentés, parmi lesquelles Lucette Michaux-Chevry, ancien ministre, sénateur (RPR) et président du conseil régional de Guadeloupe, Dominique Larifla, sénateur (apparenté PS) et président du conseil général, ou encore Edouard Chammougon, ancien député et ancien maire (divers droite) de Baie-Mahault, déchu de ses mandats après une condamnation pour corruption.

Eddy Nedeljkovic

Jacques Ertaud

Un réalisateur de conviction et de rigueur

LE RÉALISATEUR de télévision, Jacques Ertaud, est mort samedi 18 novembre à Paris, le jour de ses soixante et onze ans, des suites d'une longue maladie

Spécialiste des reportages de haute montagne, de spéléologie et de plongée sous-marine, Jacques Ertaud avait réalisé de nombreux films pour le commandant Cousteau. Amoureux du Nord – sa terre natale –, des femmes, de l'enfance, de la jeunesse et de ses errances, il les avait tour à tour mis en scène dans ses téléfilms, dont beaucoup furent produits par la société de Pierre Grimblat, Hamster Production. La fiction lui avait d'ailleurs valu deux « 7 d'or » : le premier pour *Maria Vandamme* – épopée d'une héroïne qui tente d'échapper à sa condition sociale dans le Nord, au milieu du dix-neuvième siècle –, le second pour *Le Prix du silence*, la rencontre de deux individus après la deuxième guerre mondiale.

Homme de conviction et de rigueur, Jacques Ertaud aimait aussi le divertissement de qualité. A mi-chemin entre le drame et la comédie, son téléfilm, *La Milliardaire*, constitua un bel exemple de ce talent qui aimait se frotter à tous les sujets et à tous les genres. Le réalisateur, qui s'était amusé à tourner cette histoire *« de riches »*, avait d'ailleurs avoué, *« après ces quelques mois passés chez les milliardaires, j'ai compris au moins une chose : ce sont des gens comme vous et moi, sauf qu'ils ont de l'argent ! Beaucoup »*.

Jacques Ertaud avait aussi mis en scène des épisodes de *Navarro* et de *L'Instit*. Méticuleux, le réalisateur se plaignait des délais de plus en plus courts des tournages qui provoquaient parfois des tensions qu'il n'aimait guère. Il venait de terminer la réalisation des *Allumettes suédoises*, une série à grand spectacle tirée du roman de Robert Sabatier que France 2 devrait diffuser au printemps 1996.

Véronique Cauhapé

NOMINATIONS

DIPLOMATIE

Jean-Noël de Bouillane de Lacoste a été nommé ambassadeur en Israël, en remplacement de Pierre Brochand, par décret paru au *Journal officiel* du 18 novembre.

[Né le 23 décembre 1934, Jean-Noël de Bouillane de Lacoste est licencié ès lettres, diplômé d'études politiques et ancien élève de l'ENA. Il a été notamment en poste à New York auprès des Nations unies (1964-1967), à Varsovie (1967-1970), à Santiago-du-Chili (1973-1975), à Pékin (1975-1979), avant d'être nommé ambassadeur au Laos (1982-1985), puis ministre conseiller à Londres (1985-1989). De 1989 à 1992, Jean-Noël de Bouillane de Lacoste était directeur adjoint des affaires politiques au ministère des affaires étrangères et, depuis juin 1992, ambassadeur en Tunisie.]

Frédéric Baleine du Laurens, ambassadeur en Namibie, a été nommé ambassadeur au Botswana en résidence à Windhoek, en remplacement de Jean Brouste, par décret paru au *Journal officiel* du 19 novembre.

[Né le 25 février 1948, Frédéric Baleine du Laurens est diplômé d'études supérieures de droit public, de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. Il a été notamment en poste à Rome au Saint-Siège (1972-1976), à Buenos Aires (1985-1987), à Leipzig (1991-1993). De 1979 à 1985, il a aussi été chargé de mission au secrétariat général du gouvernement et, de 1987 à 1991, directeur des identités et échanges culturels à la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques au ministère des affaires étrangères. Depuis octobre 1994, il est ambassadeur en Namibie.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 18 novembre sont publiés :

● **Gouvernement** : les décrets relatifs aux attributions du ministre délégué aux anciens combattants et victimes de guerre, Pierre Pasquini, du ministre délégué à l'outre-mer, Jean-Jacques de Peretti, et du ministre délégué à la poste, aux télécommunications et à l'espace, François Fillon, ainsi qu'un arrêté portant nomination au cabinet du ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, Jean-Claude Gaudin.

LÉGION D'HONNEUR

Par décret paru au *Journal officiel* du 19 novembre, sont promus *officiers*, au titre du ministère de la défense :

Jean Perrette, Claude Boucaud, Jean Casse.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissance

– Mana et Jean-Jacques Laurent
ont le plaisir de vous faire part de la naissance de

Elena,

le 15 novembre 1995.

9, bd du Château,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Décès

– Janine et Jacques Levain,
Jacques et Cécile Friedmann,
ses enfants,
Anne et Michel Haas
et leurs enfants,
Antoine et Nancy Levain
et leurs enfants,
Hervé Friedmann,
Laurent et Béatrice Friedmann,
Isabelle Friedmann,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Pierre Friedmann,
son beau-frère,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme André FRIEDMANN,
née Marie-Louise BLEIWEISS,

survenu le 15 novembre 1995, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques ont eu lieu à Septeuil, dans la plus stricte intimité.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Henri ROGÉ,
née France Jenny RISLER,

survenu le 29 octobre 1995, à Saint-Jean-de-Luz.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Une messe à son intention et à celle de son mari, le colonel Henri Rogé, décédé le 30 août 1983, sera dite à Paris, en l'église Saint-François-de-Sales, rue Brémontier, le jeudi 23 novembre 1995, à 19 heures.

De la part de ses proches, parents et amis.

– Mme Lucien Zilber,
M. Roger Zilber,
et ses enfants,
M. et Mme Joël Hazan,
et leurs enfants,
Caroline Rauchwergher,
Cécile Nachmansohn,
M. et Mme David Zilber,
Caroline Zilber,
Cécile Tribouillard,
Georges, Andrée, Jean-Claude Abramovici,
son époux, ses enfants,
ses frères et sœurs,
ses petits-enfants,
ses arrière-petits-enfants,
ses beaux-frères et belle-sœur,
sa famille et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien ZILBER,
ancien directeur général,
du Marché Bonnetier,

survenu le 18 novembre 1995, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Ses obsèques auront lieu au cimetière Montparnasse (entrée principale), mardi 21 novembre à 15 h 15.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire part.

33, bd de Courcelles,
75008 Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a quatre ans, disparaissait

M. Léon BEN SOUSSAN.

Que tous ceux qui l'ont aimé pour sa générosité et sa droiture pensent à lui.

Henri ROUSSY,
Marseille 21-11-1895-1954,
ingénieur,

époux de

Elisabeth BOCQUET,
Reims 1901-Marseille 1991,
major HEC j.f. 1919,
mère de sept enfants.

En souvenir ému de leur amour.

– Il y a vingt-cinq ans, à Cayenne, lors du stage de préfecture qu'il accomplissait pour l'ENA,

Olivier CHAMPION

était rappelé à Dieu.

Des messes seront célébrées à sa mémoire, à Vétheuil, et, le vendredi 24 novembre à 19 heures, pour son cinquantième anniversaire, en l'église Saint-François-de-Sales, rue Brémontier à Paris.

– Le 21 novembre 1991,

Gérard GARROS

nous quittait, volontaire.

« Quoi qu'il en soit,
demeure en modèle de patience et de sourire
tel le soleil dans notre dos encore
qui éclaire la table, et la page, et les raisins. »

Philippe Jaccottet.

Le 20 novembre nous rappelle toujours douloureusement la disparition, en 1976, de

Jacques LE FOYER,
centralien.

Communications diverses

– **Centre communautaire de Paris :**
Le Fanatisme (suite).
Mercredi 22 novembre à 20 h 30.
Leçon d'Armand Abecassis.
« La Justice et l'Étranger dans les textes de la Tradition »
P.A.F. Renseignements et réservations au 49-95-95-92
5, rue de Rochechouart, 75009 Paris
Métro Cadet.
Avec la collaboration de RCJ 94,8 FM.

– Droits de l'homme (cours par correspondance). Rens. et inscript. : CEDI, route de Trèves 6 building B, 2633 Senningerberg, Luxembourg.

Conférence

Le professeur Patrice Debré (Pitié-Salpêtrière), auteur de *Louis Pasteur* (Flammarion), donnera une conférence publique sur **« Louis Pasteur, la science au service de la santé publique »**, jeudi 23 novembre à 17 h 30, à l'Institut Curie, Grand Amphithéâtre, 12, rue Lhomond, Paris-5e. Accès libre.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL
DE PHILOSOPHIE :
• **Séminaire**
Jacqueline Marre : « D'une autre négativité du sujet : Adorno avec Freud ». 5, 12 et 19 déc., 20 h-22 h, salle des Résistants, ENS, 45, rue d'Ulm.
• **Colloque**
« Philosophie et gouvernement des organisations économiques et sociales. Philosophie et management ».
8 déc., 9 h 30-17 h, salle Dussane, ENS, 45, rue d'Ulm.
9 déc., 10 h-17 h, maison de l'Horticulture, 84, rue de Grenelle.
• **Samedi autour d'un livre**
Jean-Claude Milner : *L'Œuvre claire.*
Intervenants : G. Châtelet, J.-C. Milner, G. Lardreau, E. Laurent.
9 déc., 9 h 30-12 h 30, salle des Résistants, ENS, 45, rue d'Ulm.
Toutes les activités du Collège international de philosophie sont libres et gratuites.
Renseignements sur salles, répondeur : 44-41-46-85. – Autres renseignements : 44-41-46-80.

Les séminaires de l'Association française des études ukrainiennes
9, rue Michelet, Paris-6e, à 17 h 30, mercredi 22 novembre 1995, première conférence par Marc Ferro, « L'Ukraine entre nation et révolution, 1917 ».

Colloque

– Le Musée de l'Homme, le Centre d'ethnologie française et le Conseil supérieur d'ethnologie de la communauté française de Belgique organise, jeudi 23 et vendredi 24 novembre, au Musée de l'Homme, un colloque international sur le thème « Dragons et géants en Europe ».
Renseignements : 44-05-72-40.

Exposition

CHRISANGE

Exposition de peintures à l'huile du 16 au 30 novembre 1995.

Galerie « Au point tiré »
7, place du Foirail.
64300 Orthez.
Tél. : 59-69-40-52

AUJOURD'HUI

SPORTS

TEST-MATCHES *Les rugbymen* néo-zélandais ont conclu leur onzième tournée en France et leur mille unième match par une victoire sans appel (37-12) sur l'équipe *de France, samedi 18 novembre* au Parc des Princes, les hommes en noir interrompant ainsi une série de trois défaites contre les Bleus ● LES CRAINTES de l'entraîneur du XV national, Jean-Claude Skrela, se sont vérifiées : les avants All Blacks ont imposé une impitoyable épreuve de force *à leurs vis-à-vis*, tandis que la circulation de la balle était accélérée par les trois-quarts qui mettaient ainsi en position favorable leur surpuissant ailier, *Jonah Lomu*. ● PROCHAINS adversaires des Français, samedi 20 janvier en ouverture du Tournoi des cinq *nations, les Anglais ont été* nettement battus (14-24), samedi 18 novembre à Twickenham, par les champions du monde sud-africains.

Les All Blacks remettent à sa place le rugby français

Une semaine après avoir été battus dans des conditions particulières à Toulouse, les rugbymen néo-zélandais se sont imposés (37-12) au Parc des Princes en déployant le jeu total qu'ils avaient pratiqué pendant la Coupe du monde en Afrique du Sud

D'UN SAMEDI L'AUTRE, la joie avait changé de camp. Elle avait déserté les visages français pour flotter sur les lèvres des hommes au maillot noir. L'arbitre australien venait de siffler la fin du second test-match et de la onzième tour*née néo-zélandaise*. Dans un Parc des Princes encore sous le choc, quelques All Blacks s'offraient à l'improviste une parade de la victoire sur une pelouse érigée en champ de l'honneur retrouvé.

Le succès tricolore de Toulouse était oublié et les Bleus étaient blêmes. Ils étaient soudain seuls, face aux chiffres abrupts de la défaite, à ce 37-12 désormais inscrit *pour toujours au fronton du rugby* international. Il était trop tard pour se refaire, pour reconstruire l'espoir dans la chaleur d'un regroupement ou la folie d'une attaque de desperados. Ce n'était plus qu'une histoire d'hommes vaincus, de forts devenus faibles. Il y avait Philippe Saint-André, le regard perdu dans ses chaussettes, les épaules en berne, et puis Richard Dourthe, Thomas Castaignède, les jeunes aux jambes soudain retrouvées pour une ruée hors de ce terrain maudit. La route vers le vestiaire ne leur avait jamais paru si longue. Et au bout de ce pénible voyage, il ne restait aux quinze joueurs battus qu'à méditer les raisons d'une déroute.

Le capitaine n'a pas cherché d'excuses. Ses hommes n'ont pas connu d'inexplicable coup de pompe. M. Marshall est un arbitre honnête. Impossible d'accuser, de se plaindre. *Philippe Saint-André* a parlé longuement, pour plaider la force, la rage d'adversaires affamés. Les All Blacks de Paris n'étaient pas ceux de Toulouse. Ils avaient bel et bien retrouvé leur jeu, leur label de meilleure équipe du monde, perdus dans les vents *pyréneens. « Pendant vingt-cinq minutes de la première mi-temps,* expliquait Philippe Saint-André, *nous avons tous eu l'impression de passer à la lessiveuse.* » L'image en disait long, confirmée par le traumatisme facial du pilier Laurent Benezech et les corps douloureux de ses coéquipiers.

Bien sûr, Jean-Claude Skrela avait prévenu. Les joueurs se l'étaient mis en tête. Les Néo-Zélandais allaient d'abord faire de ce match de la dernière chance une épreuve physique, une sorte de bras de fer permanent imposé à tout ce qui portait un maillot bleu. Les Blacks voulaient faire peur, voulaient faire mal, pour en finir avec l'outrageante série de trois défaites consécutives que leur avait infligée le XV tricolore. Les Français n'ont pas su, ou pas pu, répondre au défi, à cet éprouvant étalage de muscles. *« A Toulouse, rappelait Skrela, nous avancions sur chaque impact. Ici, nous avons toujours été mis sur le reculoir. »* Bousculés en touche par Ian Jones, deuxième ligne aérien, châtiés dans les regroupements, humiliés par trois fois en mêlée, où le ballon, introduit par des mains françaises, s'est retrouvé dans les pieds néo-zélandais, les avants tricolores ont entendu, les premiers, sonner les trompettes de la défaite.

Elle s'est inscrite, régulière comme un métronome, sur le tableau d'affichage du Parc, qui ne pouvait qu'enregistrer l'impuissance du XV de France. Le scénario semblait douloureusement irréversible. Il y a d'abord eu les fautes, commises dans le voisinage des poteaux tricolores, beaucoup de fautes que Simon Culhane, buteur émérite, s'est chargé de convertir en points. Et puis, il y a eu *Jonah Lomu, venu parachever* une avalanche d'offensives déclenchée par l'ailier Eric Rush ou l'arrière Glen Osborne.

Pour leur plus grand malheur, les trois-quarts français, déjà recrus de la fatigue de placages répétés, ont découvert le Lomu modèle *sud-africain. Ce n'était plus* l'ailier à la lourdeur empruntée du samedi 11 novembre, mais le dynamitero, le transperceur de défense qui avait ébahi la Coupe du monde par la vitesse et la puissance de ses 118 kilos lancés. Dans ces conditions, s'excusait Saint-André, *« on a la pénible impression de jouer à quinze contre dix-neuf, puisqu'il faut bien quatre ou cinq d'entre nous pour l'arrêter »*.

ÉGAREMENTS ÉGOÏSTES

Dans la tourmente, le XV de France s'est tout bonnement laissé aller. Il a perdu ses vertus, confronté pour la première fois depuis le début de l'ère Skrela à une équipe dominatrice. En touche, fer de lance des mouvements néo-zélandais, les avants n'ont jamais su appliquer le dispositif minutieusement mis au point lors du stage de Clairefontaine. *Les jeunes ont flétri la fraîcheur de* leur vingt ans dans des tentatives sans issue. De vieux briscards, comme Abdel Benazzi, ont oublié d'effectuer la dernière passe qui valait un essai.

D'autres se sont égarés dans des gestes interdits, coupables et victimes de la désagrégation collective. Jean-Claude Skrela a su trouver le mot juste, dénonçant l'erreur de joueurs qui *« avaient voulu sauver la patrie à eux seuls, au lieu de réagir ensemble »*. Dans la bouche de l'entraîneur, c'était l'évocation cruelle d'un autre visage du XV de France. Après les rires de Toulouse, les pleurs de Paris. Après l'étalage de jeunesse, et d'envie de bien faire, les à-peu-près, la pénible démonstration des insuffisances, auxquelles il disait s'attendre, tout en espérant secrètement être démenti sur le terrain.

De ce match de combat dont elle est sortie K.-O., l'équipe de France peut sauver les cinq premières minutes. Etaient ce les ultimes brindilles du feu toulousain, ou le souci de prendre la partie à bras le corps ? Toujours est-il que la première attaque française a débordé les All Blacks, tout comme le deuxième essai, un contre de 80 mètres mené à terme par Emile N'Tamack, et justement refusé par l'arbitre pour un hors-jeu au départ de l'action. Jean-Claude Skrela semblait y trouver des promesses pour un avenir qu'il ne ferme à personne, pas même aux trois « Sud-Africains », Olivier Roumat, Thierry Lacroix et Laurent Cabannes, grands oubliés de la leçon du Parc des Princes. L'avenir ? C'est le Tournoi des cinq nations, et le match au sommet France-Angleterre, le 20 janvier à Paris, qui opposera les deux meilleures équipes de l'hémisphère Nord, qui ont en partage d'avoir vécu cette année le même cauchemar *néo-zélandais*.

Pascal Ceaux

France - Nouvelle-Zélande 12-37

● FRANCE : deux essais par Philippe Saint-André (5e et 72e) ; une transformation par Thomas Castaignède (72e).
● *NOUVELLE-ZÉLANDE* : quatre essais par Ian Rush (16e), Glen Osborne (46e), Ian Jones (58e) et Jonah Lomu (70e) ; cinq pénalités (3e, 9e, 25e, 31e et 35e) et une transformation par Simon Culhane (70e).

Laurie Mains part enchanté

AINSI POUR LES ALL BLACKS la patrie est sauve, la fierté retrouvée, et les joueurs des antipodes peuvent rentrer au pays la tête haute, sans l'appréhension de passer l'été sur la plage avec, selon leur expression consacrée, *« un gros caillou dans le dos »*.

Dès la fin du match, la réaction des Néo-Zélandais fut à la hauteur des enjeux : une explosion de joie sans retenue. Laurie Mains, porté en triomphe par les frères Brooke, qui invita même la presse néo-zélandaise a franchir le seuil des vestiaires. Du jamais vu. Avant même de prendre la douche, Walter Little et Michael Jones sortent les guitares, les capsules de l'omniprésent produit de leur sponsor fusent de tous les côtés, et les joueurs entament une longue séance de chansons. Tandis que Laurie Mains, l'entraîneur qui vient de signer son ultime match avec le XV néo-zélandais parle de sa satisfaction, son soulagement, voire de ses espérances pour le futur. *« Nous avons gagné grâce à notre énergie, notre pressing, nos tactiques et du talent pur,* dit-il. *Aujourd'hui j'ai vu une très grande performance des Blacks. Mais ce que je retiens avant tout c'est que nous avons montré le rugby comme il devrait être pratiqué. C'est un style que, j'espère, pourra continuer dans les années à venir. »*

Trois quarts d'heure après le dernier coup de sifflet, Eric Rush, auteur d'un essai d'anthologie, n'a toujours pas quitté son maillot. *« Cela s'est passé dans la tête. Par rapport à Toulouse nous étions nettement plus concentrés, nettement plus motivés. Nous voulions une dernière victoire pour Laurie, mais, en même temps, nous savions qu'une nouvelle défaite serait catastrophique pour nous,* explique l'ailier maori d'Auckland. *Après tout ce que nous avons accompli cette année, il fallait absolument finir en beauté. »*

« BASES IMMUABLES »

Plus tard dans la soirée, on parlera des petits changements de tactiques, et de la grosse colère du manager Colin Meads après la défaite de Toulouse, que Michael Jones, l'homme qui ne jure jamais, a qualifiée de *« mots les plus durs »* qu'il ait jamais entendus. A l'heure où les adversaires de l'après-midi se trouvent bras dessus, bras dessous, adossés au bar, Français et Néo-Zélandais échangent leurs cravates, leurs blazers, voire même comme Benetton et Jones, les adresses et des compliments. Et dans un coin de l'Hôtel Intercontinental, Ian Jones, géant incontestable de l'alignement en touche se laisse aller à quelques confidences. *« Après Toulouse, il fallait absolument rectifier le tir en touche. Jouer vite, varier les lancers, mais surtout éloigner la balle le plus vite possible pour contrer le système de défense français. »* La réussite de Ian Jones, ainsi que les prises de balles de Liam Barry, Zinzan Brooke et Michael Jones en fond de touche ont permis aux Blacks de lancer leur jeu d'une façon qui leur fut impossible à Toulouse. Quand on ajoute une mêlée conquérante, et un demi de mêlée dont les débuts internationaux ont dépassé toute attente, ce sont enfin les mêmes Blacks de la Coupe du monde 1995 qui ont déferlé sur la pelouse du Parc des Princes.

« Les bases du rugby restent immuables, car si notre style a changé, c'est grâce à la performance de notre cinq de devant que nous avons su nous imposer, observe Mains. *Je suis heureux d'avoir gagné la dernière rencontre de ma carrière. Mais le vrai frisson est d'avoir prouvé aujourd'hui qu'au plus haut niveau on peut arriver à pratiquer le beau rugby que nous aimerions tous voir à longueur d'année. »*

Ian Borthwick

La supériorité du Sud incontestée

ANALYSE

C'ÉTAIT UNE JOURNÉE où les rugbymen de l'hémisphère nord avaient une occasion en or d'imposer leur présence sur l'échiquier international. Mais, samedi soir, lorsque les résultats de Paris, Twickenham, et Edimbourg (match nul (15-15) des Ecossais *face aux* Samoans) furent digérés, il n'y avait qu'une seule évidence : les nations dominantes du rugby mondial restent au sud.

Des huit équipes qui ont joué, c'est celle d'Angleterre qui posait le plus de questions. L'équipe du *grand chelem dans le Tournoi des* cinq nations 1995 fut humiliée par la Nouvelle-Zélande en demi-finale de la Coupe du monde, puis devancée par la France dans le match de classement. Sans trois de ses monstres sacrés, Rob Andrew, Brian Moore et Dean Richards, elle devait s'attendre à une performance pleine de hargne et de détermination de la part des champions du monde.

LES SPRINGBOKS, MEILLEURE DÉFENSE DU MONDE

Pendant les soixante premières minutes, les Anglais ont échoué lamentablement. Leur seule option qui semblait provenir d'une tactique préconçue tenait en ces drôles de « chandelles » tapées par le nouvel ouvreur Michael Catt à l'intérieur de ses propres vingt-deux mètres. Autre bizarrerie : les Anglais, malgré leur *domination en touche n'ont pas cessé d'envoyer la* balle directement dans les bras d'André Joubert, l'arrière sud-africain. Le seul point de satisfaction pour les Anglais doit être la puissante prestation du numéro 8, Ben Clarke. C'est la poutre autour de laquelle les Anglais doivent reconstruire s'ils veulent posséder une équipe talentueuse sur le terrain et non pas sur le papier, pratiquant un rugby varié et expansif.

Quant aux Springboks, à la fin d'une année où ils se sont hissés au sommet, on leur doit le dernier mot. Je faisais partie des nombreux observateurs qui pensaient que la meilleure équipe n'avait pas gagné la *Coupe du monde en juin. Et sans doute la plupart de* ceux qui ont assisté à la victoire des Néo-Zélandais au Parc des Princes partageront cet avis.

Cela dit, il y a quelques faits qu'on ne peut oublier. Les Springboks constituent l'équipe la plus concentrée et hargneuse que je n'ai jamais vue. Par conséquent ils possèdent la meilleure défense dans le rugby mondial et sont devenus, en si peu de temps, *l'équipe la plus difficile à battre. Lorsque l'on combine* cela avec un leader hors pair (François Pienaar), un demi de mêlée de la qualité de Joost van der Westhuizen, et des finisseurs comme Chester Williams, on trouve tous les ingrédients d'une équipe qui a remporté chacun de ses quatorze derniers tests-matches.

Van der Westhuizen notamment est devenu à mes yeux le meilleur demi de mêlée du monde. Son essai, *marqué en début de deuxième mi-temps* à Twickenham, est un exploit individuel dont très peu de joueurs dans l'histoire de ce sport auraient pu rêver. En réussissant ce tour de force il a montré de toute la gamme technique dont un numéro 9 doit bénéficier, la vision et le timing avant tout. Avec Jonah Lomu, Joost van der Westhuizen pour moi est l'homme de l'année en 1995.

Et il n'y rien d'étonnant à ce que ces deux joueurs viennent de l'hémisphère sud.

Nick Farr-Jones

★ Nick Farr-Jones est l'ancien demi de mêlée et capitaine de l'équipe d'Australie, championne du monde en 1991.

Les Anglais changent en vain une équipe qui perd

Vaincus (14-24) par les champions du monde sud-africains, les joueurs de Jack Rowell sont encore loin de maîtriser leur nouveau jeu d'attaque

LONDRES
de notre envoyé spécial

Il y avait double inauguration, samedi 18 novembre à Twickenham. Le stade de la vénérable Rugby football Union (RFU) présentait sa nouvelle physionomie au monde. Après cinq années de travaux, 78 000 personnes peuvent aujourd'hui y entonner le God save the Queen dans des gradins au confort moderne et à l'aspect standardisé. Pour continuer à remplir une telle enceinte, les dirigeants de la RFU ont récemment compris qu'il fallait offrir au public autre chose qu'une équipe au jeu aussi suranné que les anciennes tribunes de bois et de fer qui ont longtemps fait le charme de l'endroit. Samedi, face aux champions du monde sud-africains, le XV d'Angleterre étrennait donc son nouveau jeu, son rugby d'attaque.

En début d'année, sous l'impulsion de leur nouvel entraîneur, Jack Rowell, les Anglais avaient déjà bien essayé de délaisser leur rugby de pack et de pied. Mais la pression de la Coupe du monde avait vite raccorni ces ambitions novatrices. Samedi après-midi, en revanche, Jack Rowell avait délibérément obstrué toutes les sorties de secours, brûlé tous les vaisseaux *d'un éventuel retour vers les terres* connues. Trois départs avaient coupé les Anglais de leurs bases. Ceux de Brian Moore, avocat-talonneur édenté, et de Dean Richards, troisième ligne à l'ancienne, attentaient au dogme d'un paquet d'avants aussi arrogants *qu'efficaces. Celui de Rob Andrew,* surtout, remettait en cause la stratégie ancestrale de l'équipe. Avec l'ouvreur aux joues rouges, la numérotation du XV anglais a longtemps semblé s'arrêter au 10. La domination du pack ne cherchait pas d'autre récompense que la régularité du pied du buteur. Cela suffisait pour accumuler les grands chelems dans le Tournoi des cinq nations, jusqu'à ce que les All Blacks n'effacent ces conceptions rétrogrades en demi-finale de la Coupe du monde, au Cap.

Pour contrer les champions du monde sud-africains, Jack Rowell avait donc choisi de remplacer Andrew par un de leurs anciens compatriotes, Mike Catt. Celui-ci s'est signalé, les jours d'avant-match, par de longs plaidoyers en faveur d'un rugby offensif. Devant les journalistes, qui soupesaient sa capacité à mener à bien la révolution souhaitée par Rowell, il en a même rajouté en critiquant le jeu de son prédécesseur et en s'en prenant au capitaine adverse, François Pienaar, qu'il a *jugé « moyen »*.

A son image, les Anglais s'avançaient donc à Twickenham en explorateurs de territoires vierges, peuplés de Sud-Africains hostiles, sans possibilité de faire demi-tour. Le seul point positif de la journée est qu'ils n'y ont même pas songé. Au bout d'une heure et demie d'entêtement offensif, ils ont réussi à marquer un essai de belle facture, qui leur donne quelques raisons de persévérer. Mais pour le reste, que de tâtonnements, de maladresses, de naïveté ! On ne peut décidément imaginer un jeu dont on n'a jamais rêvé. On ne peut improviser un rugby dont on déchiffre seulement la partition. Au temps d'Andrew ouvreur, la balle parvenait parfois aux trois-quarts, qui n'étaient plus chargés que de profiter des déséquilibres créés par leurs avants sur le terrain. Aux côtés de Mike Catt, ces joueurs devaient inventer eux-mêmes ces désordres. Ils n'ont souvent réussi qu'à embrouiller leurs propres lignes, pendant que leurs avants, *décontenancés de* n'avoir plus à jouer que les utilités, se laissaient dominer par leurs vis-à-vis.

« PASSE À DEUX »

L'action la plus caricaturale de ce désarroi fut celle du premier essai sud-africain. *Elle* vit Will Carling tenter de jouer une relance avec Rory Underwood, de ses vingt-deux mètres, avec la louable intention d'une contre-attaque balle en main. *Malheureusement*, les deux joueurs, déboussolés par leur propre effronterie, ne se comprirent pas. L'affaire se conclut en une comique « passe à deux » *où les rugbymen s'échangèrent* plusieurs fois le ballon, sans autre but déchiffrable que de chercher à savoir lequel le laisserait tomber le premier. Ce fut Carling qui perdit. Ce fut Chester Williams, ailier springbok, qui y gagna le ballon d'un essai dont il n'oublia pas de remercier ses adversaires du jour.

Les Sud-Africains pouvaient effectivement *se féliciter* que les Anglais n'aient pas trouvé en Mike Catt le guide de leur jeu transformé . Et se dire qu'eux au moins n'ont même pas besoin de se montrer géniaux, puisqu'ils possèdent ce joueur d'exception. L'essai de leur demi de mêlée Joost van der Westhuizen résume tout son talent. En quarante mètres et quelques secondes, celui-ci sait trouver l'inspiration de contourner balle en main un alignement de touche, l'audace de poursuivre le mouvement tout seul, la force de résister à deux *placages*, le *bon réflexe* d'un coup de pied à suivre, la chance d'un ballon ralenti par un adversaire, la volonté de courir malgré le retour d'un ultime Anglais jusqu'à l'en-but.

Les champions du monde finissent leur saison invaincus, avec quatorze victoires internationales consécutives, et en ayant en prime défait chacune des nations majeures de l'ovale. *Ils* pouvaient quitter Twickenham, où ils n'avaient pas gagné depuis 1961, avec le sourire de ceux qui ont tout prouvé. Tandis que les Anglais grimaçaient leur découragement devant le chantier de leur jeu, à peine lancé et si loin d'être achevé.

Jérôme Fenoglio

Angleterre - Afrique du Sud 14-24

● ANGLETERRE : un essai par Phil de Glanville (78e), trois pénalités par Jonathan Callard (3e, 16e et 44e).
● AFRIQUE DU SUD : trois essais par Chester Williams (39e, 66e) et Joost Van der Westhuizen (41e) ; trois pénalités par Joël Stransky (5e, 8e, 62e).

LE MONDE / MERCREDI 29 NOVEMBRE 1995 / 7

Le jeu du Basque Bixente Lizarazu réévalue le football de Bordeaux

Les Girondins rencontrent le Betis Séville en huitième de finale de la Coupe UEFA

Trois clubs français disputent, mardi 21 novembre, les matches aller des huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA. L'Olympique lyonnais joue sur le terrain de Nottingham Forest, qui vient d'être battu 7-0 par Blackburn en championnat d'Angleterre. Le RC Lens se déplace chez les Tchèques du Slavia Prague. Bordeaux, avec son défenseur Bixente Lizarazu, reçoit les Espagnols du Betis Séville.

AU MILIEU des années 80, assis dans les tribunes du stade Lescure, un jeune stagiaire regardait, les yeux remplis d'admiration, évoluer l'équipe de Bordeaux. Il épiait avec envie chaque geste d'Alain Giresse, de Jean Tigana, de ce conglomérat de vedettes qui dominait alors le football français. « *J'essayais d'imaginer ce que je pourrais faire au milieu d'eux. Je me disais alors que jamais je n'arriverais à jouer à ce niveau.* »

UEFA

Dix ans ont passé et Bixente Lizarazu y est pourtant presque parvenu. Il a participé à plus de deux cents matches en division 1 avec les Girondins. Aimé Jacquet, alors entraîneur de Bordeaux, avait offert sa première chance professionnelle à ce garçon de dix-neuf ans. Devenu sélectionneur national, le même homme a assis la carrière internationale jusque-là erratique de son ancien protégé. Membre attitré du « groupe France », le défenseur a inscrit son premier but sous le maillot tricolore, mercredi 15 novembre, contre Israël. A l'orée de ses vingt-six ans, le Basque est devenu un cacique des terrains.

C'est bien là ce qui le chagrine. Les années s'accumulent, immuables. Les feuilles de match que le capitaine des Girondins signe à la fin des rencontres deviennent aussi pesantes que des fiches de présence. Une saison chasse l'autre et, chaque fois, les résultats sont mi-chèvre, mi-chou. Bordeaux piétine et Bixente Lizarazu se demande s'il ne commence pas à perdre son temps sur les bords de la Garonne. « *Depuis deux ans, nous stagnons,* constate-t-il. *Serons-nous capables de franchir un nouveau cap ?* »

Deux années, « *c'est beaucoup* » dans une carrière de joueur mais si peu dans la vie d'un club à rebâtir. Ces années fastes que le jeune homme suivait de sa banquette, au milieu du public, Bixente Lizarazu en fait aujourd'hui les frais. Bordeaux ne finit pas d'expier les fautes de gestion de l'époque, de payer les agios d'un rêve acheté à crédit. Pendant la saison 1991-1992, le Basque avait accepté de rester dans ce club en faillite, rétrogradé en deuxième division sur avis du Conseil d'Etat. « *A l'époque, Jean-Didier Lange* [qui avait assuré la succession du président Claude Bez] *m'avait demandé de ne pas partir,* se souvient l'intéressé. *Il m'avait assuré que l'équipe reviendrait à son meilleur niveau.* »

Mais, Bordeaux hors course, d'autres ont poursuivi la surenchère budgétaire. Aujourd'hui, les dirigeants savent l'écart immense qui les sépare encore du meilleur niveau. Ils connaissent également le prix de la déraison. Le club rembourse chaque année 9 millions de francs de dettes. Alors il n'est plus question d'excellence mais, selon les propos d'Alain Afflelou, président de la société à objet sportif, de « *faire le mieux possible en fonction des moyens dont nous disposons* ».

Même les meilleurs joueurs perdent patience. Si loin de la fin de la saison, rumeurs et spéculations sont nombreuses autour de Christophe Dugarry et Zinedine Zidane, les deux autres internationaux de l'équipe. De quoi accroître les états d'âme de Bixente Lizarazu. « *Une carrière sportive est très courte,* explique-il. *Il faut en vivre chaque instant à fond et être opportuniste. Sinon, on passe à côté de belles choses.* » Déjà, la saison passée, le capitaine avait fait savoir par voie de presse son courroux devant tant de gâchis, d'espoirs inaboutis. « *A cette époque, je ne me sentais plus bien dans ce club. J'étais resté pour repartir et aller très loin et je devais constater que Bordeaux se contentait de rester un ton en dessous.* »

Il y a là du dépit amoureux. Le joueur avait cru trouver en Gironde le compromis idéal. Le Basque d'Hendaye, attaché à ses origines, avait opté pour Bordeaux parce qu'il était le poste le plus avancé du football, en lisière de sa terre de rugby. L'écolo avait accepté ce cadre « *entre mer et montagne* », deux éléments qui lui sont également nécessaires. L'intellectuel avait apprécié un environnement fécond qui lui a permis de compléter une maîtrise de gestion et d'économie du sport. Comme il l'admet, « *Bordeaux est pour moi l'endroit idéal pour concilier la qualité de vie et mon ambition sportive* ».

Mais le hiatus est précisément sportif. Bixente Lizarazu a progressé plus vite que son club. Le fossé ne s'est pas réduit cette année, bien au contraire. Pendant que lui entend « *aller au maximum* » de ses possibilités, son club lambine en milieu de tableau du championnat de France, presque à mi-parcours de celui-ci. La seule embellie concerne, pour l'heure, la compétition européenne. Qualifié en Coupe UEFA à l'issue de la Coupe Intertoto, Bordeaux y réussit un bon parcours. Les deux matches contre le Bétis Séville devraient étalonner un peu mieux sa valeur.

Qu'il passe l'obstacle andalou, et le club pourrait y puiser un regain d'orgueil en même temps que des rentrées financières pour l'assouvir. Qu'elle échoue et l'équipe retrouverait ses habitudes casanières, au risque de lasser même les plus fidèles. Bixente Lizarazu laisse planer la menace : « *Si Bordeaux n'affiche pas d'ambition, si on rentre dans le train-train et qu'on me propose des aventures plus intéressantes, alors...* »

Benoît Hopquin

Championnat de France de football 1re division

18e journée

Montpellier-Lens	0-0
Bordeaux-Nice	4-1
Bastia-Martigues	2-0
Guingamp-Metz	0-0
Nantes-Rennes	[illegible]
Gueugnon-Strasbourg	[illegible]
Monaco-Lyon	[illegible]
Cannes-Le Havre	[illegible]
Lille-Paris SG	[illegible]
Saint-Etienne-Auxerre	[illegible]

Classement

		Points	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Diff.
1	Paris SG	38	18	11	5	2	+19
2	Auxerre	34	18	11	1	6	+17
3	[illegible]	[illegible]	18	9	6	3	+7
4	[illegible]	[illegible]	18	8	8	2	+9
5	Nantes	[illegible]	[illegible]	7	8	3	+4
6	Guingamp	29	[illegible]	[illegible]	8	3	+3
7	Strasbourg	26	[illegible]	[illegible]	[illegible]	4	+10
8	Bastia	27	18	[illegible]	[illegible]	7	0
9	Monaco	26	18	[illegible]	[illegible]	6	+4
10	Montpellier	26	18	[illegible]	[illegible]	6	+2
11	Rennes	[illegible]	[illegible]	[illegible]	5	8	+1
12	Bordeaux	[illegible]	[illegible]	[illegible]	4	[illegible]	-1
13	Nice	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	-2
14	Le Havre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	-10
15	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	-3
16	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	-10
17	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	-10
18	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	-11
19	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	12	-13
20	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	12	-16

Fair-play : les cartons

[illegible]

Les buteurs	Les attaques	Les défenses
1 Drobnjak (Bastia) [illegible] buts	[illegible]	1 Guingamp 11 buts
2 N'Doram (Nantes) [illegible] buts	[illegible]	Metz 11 buts
Dely Valdes (PSG) 11 buts	[illegible]	3 Lens 12 buts
4 Raï (Paris SG) 10 buts	[illegible]	4 Paris SG 16 buts
5 Laslandes (Auxerre) 9 buts	5 Bastia 25 buts	Strasbourg 16 buts
Grassi (Rennes) 9 buts	6 Montpellier 24 buts	6 Nantes 17 buts

19e journée (25 novembre) : Auxerre-Guingamp / Paris-SG-Bordeaux / Nice-Bastia / Martigues-Saint-Etienne / Metz-Nantes / Rennes-Gueugnon / Lyon-Lille / Strasbourg-Monaco (le vendredi 24) / Lens-Cannes / Le Havre-Montpellier

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE (Pro A)

10e journée

Dijon-Antibes	95-82
Evreux-Gravelines	95-73
Cholet-Lyon	90-83
Strasbourg-PSG Racing	103-93
Villeurbanne-Le Mans	95-85
Limoges-Besançon	108-92
Levallois-Nancy	84-79
Pau Orthez-Montpellier	94-74

Classement : 1. Limoges, Pau-Orthez et Villeurbanne, 19 pts ; 4. Antibes, Nancy, Dijon et Montpellier, 16 ; 8. PSG Racing et Evreux, 15 ; 10 Strasbourg, 14 ; 11. Levallois, Le Mans et Besançon, 13 ; 14. Cholet, Lyon et Gravelines, 12.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE D2

20e journée

Toulouse-Perpignan	0-0
Mulhouse-Amiens	3-1
Laval-Louhans Cuiseaux	3-1
Alès-Angers	2-0
Lorient-Epinal	0-0
Nancy-Le Mans	3-0
Poitiers-Sochaux	2-0
Marseille-Charleville	4-0
Red Star-Valence	1-0
Niort-Châteauroux	0-0
Caen-Dunkerque	2-2

Classement : 1. Caen, 40 pts ; 2. Laval, 35 ; 3. Nancy, 34 ; 4. Red Star, 34 ; 5. Marseille, 33 ; 6. Sochaux, 33 ; 7 Châteauroux, 31 ; 8. Toulouse, 31 ; 9. Le Mans, 31 ; 10. Perpignan, 29 ; 11. Lorient, 28 ; 12. Poitiers, 27 ; 13 Louhans-Cuiseaux, 26 ; 14 Epinal, 26 ; 15 Valence, 26 ; 16 Mulhouse, 21 ; 17. Amiens, 21 ; 18. Niort, 20 ; 19. Charleville, 20 ; 20 Dunkerque, 19 ; 21. Angers, 18 , 22. Alès, 9.

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE

14e journée

Sankt Pauli-Fortuna Duesseldorf	2-1
Moenchengladbach-Hambourg	1-2
Bayer Leverkusen-Uerdingen	2-1
Fribourg-Hansa Rostock	2-1
Bayern Munich-Werder Brême	2-0
Francfort-Cologne	1-0
Borussia Dortmund-Karlsruhe	4-1
Kaiserslautern-Munich 1860	0-0
Stuttgart-Schalke 04	2-2

Classement : 1. Borussia Dortmund, 31 pts ; 2 Bayern Munich, 31 ; 3. Borussia M'gladbach, 25 ; 4. Bayer Leverkusen, 22 ; 5. Hambourg, 20 ; 6. Hansa Rostock, 19 ; 7 VfB Stuttgart, 19 ; 8. Schalke 04, 19 ; 9. Eint. Francfort, 17 ; 10 Werder Brême, 17 ; 11. FC St. Pauli, 16 ; 12 Munich 1860, 15 ; 13. KFC Uerdingen, 14 ; 14. Kaiserslautern, 14 ; 15. Karlsruhe, 14 ; 16. Dusseldorf, 13 ; 17. Cologne, 10 ; 18. Fribourg, 10.

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE

13e journée

Aston Villa-Newcastle	1-1
Blackburn-Nottingham Forest	7-0
Bolton-West Ham	0-3
Leeds-Chelsea	1-0
Liverpool-Everton	1-2
Manchester United-Southampton	4-1
Sheffield Wednesday-Manchester City	1-1
Tottenham-Arsenal	2-1
Wimbledon-Middlesbrough	0-0
Queen's Park Rangers-Coventry	1-1

Classement : 1 Newcastle, 35 pts ; 2. Manchester United, 29 ; 3. Arsenal, 24 ; 4 Aston Villa, 24 ; 5. Leeds, 24 ; 6. Nottingham Forest, 24 ; 7. Liverpool, 23 ; 8. Middlesbrough, 23 ; 9. Tottenham, 22 ; 10. Blackburn, 17 ; 11. West Ham, 16 ; 12 Chelsea, 16 ; 13. Everton, 15 ; 14. Sheffield Wednesday, 13 ; 15. Southampton, 12 ; 16 Queen's Park Rangers, 11 ; 17. Wimbledon, 11 ; 18. Bolton, 8 ; 19 Coventry, 8 ; 20 Manchester City, 6.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE

13e journée

Real Betis-Real Sociedad	3-1
Real Madrid-Atletico Madrid	1-0
Real Saragosse-Séville	0-1
FC Barcelone-Albacete	3-0
St.-Jacques-Compostelle-Salamanque	0-0
Valence-Tenerife	2-2
Oviedo-Racing Santander	2-1
Rayo Vallecano-Sporting Gijon	2-0
Merida-Espagnol Barcelone	0-1
Valladolid-Celta Vigo	1-1
Athletic Bilbao-Deportivo La Corogne	1-0

Classement : 1. FC Barcelone, 30 pts ; 2 Atletico Madrid, 30 ; 3. Espanol Barcelone, 30 ; 4. Saint-Jacques-de-Compostelle, 23 , 5. Real Madrid, 21 ; 6 Betis Séville, 21 ; 7 Valence, 21 ; 8. Sporting Gijon, 19 ; 9. Athletic Bilbao, 19 ; 10. Tenerife, 16 ; 11 Oviedo, 16 ; 12. Deportivo La Corogne, 15 ; 13. Racing Santander, 15 ; 14. Merida, 14 ; 15. Real Sociedad, 14 ; 16 Séville, 14 ; 17 Real Saragosse, 14 ; 18. Salamanque, 13 ; 19. Albacete, 12 ; 20. Valladolid, 11 ; 21. Celta Vigo, 11 ; 22 Rayo Vallecano, 11

CHAMPIONNAT D'ITALIE

10e journée

Atalanta-Sampdoria	3-2
Inter de Milan-Udinese	2-1
Juventus-Fiorentina	1-0
Lazio-Cremonese	2-1
Naples-Vicence	1-1
Padoue-Bari	3-0
Parme-Milan AC	0-0
Piacenza-AS Rome	1-0
Cagliari-Torino	1-0

Classement : 1 Milan AC et Parme, 21 pts ; 3 Lazio, 19 ; 4. Fiorentina, 18 ; 5 Juventus et Naples, 17 ; 7. Atalanta, 16 ; 8. Udinese, 15 ; 9 Inter Milan, 14 ; 10. AS Rome et Vicence, 13 ; 12. Sampdoria et Piacenza, 11 ; 14 Torino et Cagliari, 10 ; 16. Bari, 8 ; 17. Padoue, 5 ; 18. Crémonese, 3.

HANDBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE N1

11e journée

Sélestat-Chambéry	23-24
Villeneuve-d'Ascq-Gagny	30-26
Istres-Dunkerque	18-16
Pontault-Combault-OM Vitrolles	22-31
Ivry-Créteil	25-27
Bordeaux-Toulouse	20-18
Montpellier-PSG Asnières (6/12/95)	

Classement : 1. OM-Vitrolles, 22 pts ; 2. Montpellier, 17 ; 3. Créteil, 17 ; 4. PSG-Asnières, 16 ; 5. Istres, 13 ; 6. Chambéry, 12 ; 7. Ivry, 11 ; 8. Dunkerque, 11 ; 9. Villeneuve d'Ascq, 10 ; 10 Pontault-Combault, 8 ; 11. Bordeaux, 7 ; 12. Toulouse, 6 ; 13. Sélestat, 2 ; 14. Gagny, 0

COUPES D'EUROPE

(Huitièmes de finale retour)

COUPE DES CHAMPIONS

Messieurs

Montpellier (Fra.)-Winterthur (Sui.)	23-26

(Winterthur qualifié).

COUPE DES COUPES

Messieurs

OM Vitrolles (Fra.)-Baia Mare (Rou.)	29-18

(OM Vitrolles qualifié).

COUPE DES VILLES

Messieurs

Drammen (Nor.)-PSG Asnières (Fra.)	21-18

(Drammen qualifié).

RUGBY

MATCHES INTERNATIONAUX

France-Nouvelle Zélande	12-37
Angleterre-Afrique du Sud	14-24
Irlande-Fidji	44-8
Ecosse-Samoa occidentales	15-15

SKI ALPIN

COUPE DU MONDE

Slalom de Beaver Creek

Dames

1. E. Eder (Aut.) 1 min 22 s 49 ; 2. M. Kjoerstad (Nor.) 1 min 23 s 20 ; 3. G. Zingre-Graf (Sui.) 1 min 23 s 29 ; 4. M. Accola (Sui.) 1 min 23 s 31 ; 5. K. Roten (Sui.) 1 min 23 s 55.

Messieurs

1. M. Tritscher (Aut.) 1 min 35 s 29 ; 2 S. Amiez (Fra.) 1 min 35 s 32 ; 3 A. Tomba (Ita.) 1 min 35 s 49 ; 4. K.-A. Aamodt (Nor.) 1 min 35 s 65 ; 5. L. Kjus (Nor.) 1 min 36 s 5

TENNIS

MASTERS MASCULINS

Simple messieurs

Demi-finales

M. Chang (EU) b. P. Sampras (EU) 6-4, 6-4 ; B. Becker (All.) b. T. Enqvist (Sué.) 6-4, 6-7, 7-5.

Finale

B. Becker (All.) b. M. Chang (EU) 7-6, 6-0, 7-6

MASTERS FÉMININS

Simple dames

Demi-finales

Steffi Graf (All., no 1) b. N. Zvereva (Bié.) 6-4, 6-3 ; A. Huber (All.) b. B. Schultz-McCarthy (P-B) 6-3, 6-3.

Finale

S. Graf (All., no 1) b. A. Huber (All.) 6-1, 2-6, 6-1, 4-6, 6-3

Double

Finale

A. Sanchez-J. Novotna (Esp./Tch.) b. G. Fernandez-N. Zvereva (EU/Bié.) 6-2, 6-1.

VOLLEY-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

7e journée

Tours-PSG Racing	2-3
Strasbourg-Montpellier	3-0
Sète-Poitiers	3-1
Rennes-Nice	3-2
Cannes-Tourcoing	3-0
Paris UC-Avignon	3-1

Classement : 1. Cannes, 14 pts ; 2. Paris UC, 13 ; 3. Poitiers, 12 ; 4. Avignon, 12 ; 5. Montpellier, 11 , 6 Sète, 11 ; 7. Tourcoing, 10 ; 8. Rennes, 10 ; 9. Tours, 9 ; 10. Strasbourg, 9 ; 11. PSG-Racing, 8 ; 12. Nice, 7

Steffi Graf et Boris Becker s'imposent aux Masters

LES ALLEMANDS Steffi Graf et Boris Becker se sont respectivement imposés à New York et à Francfort, dimanche 19 novembre, en finale des Masters de tennis féminins et masculins. Steffi Graf s'est offert une frayeur face à sa compatriote Anke Huber, qui a résisté pendant cinq manches (6-1, 2-6, 6-1, 4-6, 6-3). Graf, qui s'est adjugé neuf titres cette saison, dont trois du Grand Chelem – Roland-Garros, Wimbledon et l'US Open –, termine ainsi en incontestable numéro un, en l'absence, toutefois, de Monica Seles, blessée. En larmes, comme souvent cette saison, Steffi Graf a affirmé avoir réussi la plus belle année de sa carrière malgré ses problèmes familiaux, judiciaires et médicaux.

En Allemagne, Boris Becker a signé sa meilleure performance de l'année, trois jours avant de fêter ses vingt-huit ans, en dominant en puissance l'Américain Michael Chang, tombeur de Pete Sampras en demi-finale (7-6, 6-0, 7-6). L'Allemand n'avait emporté qu'un seul titre cette année, en février, à Marseille, échouant en finale à Milan, Monte-Carlo, Wimbledon et Paris-Bercy. Son dernier titre du Grand Chelem remonte à l'Open d'Australie en 1991. Boris Becker salue ainsi, une dernière fois, le public de Francfort, qui l'avait déjà soutenu en 1992. Désormais, la finale du circuit ATP Tour se disputera à Hanovre.

Sébastien Amiez termine deuxième du slalom de Beaver Creek

SÉBASTIEN AMIEZ a conquis à vingt-trois ans le premier podium de sa carrière, dimanche 19 novembre, dans le slalom de Coupe du monde, à Beaver Creek, dans le Colorado. Dixième à l'issue de la première manche, le skieur de Pralognan a terminé deuxième à seulement trois centièmes de l'Autrichien Michael Tritscher grâce à une deuxième manche irréprochable sur le plan technique dans laquelle il a réalisé le meilleur temps. Il devance aussi Alberto Tomba, vainqueur de la Coupe du monde 1994-1995, qui avait prévenu qu'il entamerait sa saison en douceur. Avec Yves Dimier, Sébastien Amiez représente, depuis un an, la relève du slalom en l'absence de Patrice Bianchi. Celui-ci devrait revenir à la compétition, en décembre, après deux saisons de convalescence. Autre révélation française : Le Français Frédéric Covili, qui a terminé neuvième. Samedi, l'Autrichienne Elfi Eder s'était imposée dans le slalom dames. Après avoir réalisé le quatrième temps dans la première manche, la Française Leila Piccard s'est classée neuvième.

■ **OLYMPISME : le surf des neiges sera discipline olympique** aux Jeux d'hiver de Nagano (Japon) en 1998. La décision devrait être officiellement approuvée, au début décembre, à l'occasion d'une réunion du conseil exécutif du Comité international olympique. L'introduction du surf des neiges porte à 68 le nombre total d'épreuves pour ces Jeux olympiques d'hiver. Le nombre total d'athlètes et d'officiels invités à Nagano sera cependant limité à 3 000, comme prévu, en dépit de l'augmentation du nombre de disciplines. – *(Reuter.)*

■ **SQUASH : l'équipe d'Angleterre est devenue championne du monde** en battant en finale le Pakistan, champion sortant, deux victoires à une, samedi 18 novembre, au Caire. Mark Chaloner a apporté à son pays le premier titre mondial de son histoire grâce à une ultime victoire (9-1, 9-3, 10-9) sur Mir Zaman Gul. En battant l'Australie (2-1), l'Egypte a pris la troisième place.– *(AFP.)*

■ **GYMNASTIQUE : les Françaises ont fait bonne figure au tournoi préolympique d'Atlanta,** en montant par trois fois sur les podiums, vendredi 18 et samedi 19 novembre. Elvire Teza a terminé troisième ex aequo aux barres asymétriques et troisième à la poutre, où elle a été devancée par sa compatriote Laetitia Bégué et par l'intouchable Roumaine Alexandra Marinescu, victorieuse du concours général.

La grande distribution réinvente le chariot de supermarché

Pour fidéliser la clientèle, les promotions ne sont plus suffisantes. Les hypers rivalisent en offrant de plus en plus de services aux consommateurs. Réputés rustiques, les engins de type Caddie deviennent des instruments de marketing

A L'ENTRÉE de l'hypermarché Auchan d'Aubagne (Bouches-du-Rhône), les clients s'immobilisent, dubitatifs, devant de curieux chariots sans grilles latérales. Ce n'est pas tant le plateau le plus proche du sol qui intrigue mais celui du haut, légèrement incliné et privé de ridelles. L'étrange objet interpelle d'autant plus la ménagère de cette fin de semaine que seuls deux cents clients-pilote triés sur le volet ont, depuis le 27 octobre, accès à cette nouvelle version du chariot, véhicule modeste, mais irremplaçable de la consommation de masse.

Démonstration : sur le plateau supérieur se glissent quatre « casettes », sortes de paniers en forme de parallélépipèdes, à l'intérieur desquels se répartissent les achats. D'une contenance de trente litres chacune, *ces « casettes » que l'on* peut, éventuellement, porter en bandoulière, sont amovibles. Une fois repliées, leur épaisseur n'excède pas quelques centimètres.

LE PISTOLET-SCANNER

Le propos explicite de ce nouveau modèle, réalisé pour Auchan par la firme anglaise Clares, est d'améliorer le confort du client, mais dans ce monde de la grande distribution où rien n'est jamais innocent, son objet implicite est de le faire consommer davantage. *« Aux caisses, les opérations sont simplifiées,* assure Stéphanie, jeune caissière (chez Auchan, on dit « hôtesse ») d'Aubagne. *Un tout nouveau pistolet-scanner sans fil enregistre à distance les articles encombrants (lait, couches...) et, pour le reste, il suffit de transférer les articles d'une casette à l'autre.* » Finie la course de vitesse entre l'« hôtesse » et le client qui, incapable de tenir le rythme, voit une partie de ses achats s'amonceler sur le tapis de caisse pendant qu'il tente désespérément de répartir l'autre dans des sacs plastique.

Le gain de temps qu'offre ce système – baptisé « Kad-kat » – serait de l'ordre de 20 %. Grâce aux « casettes », *« on peut commencer par acheter des œufs ou une pâtisserie sans craindre les retrouver écrasés »,* insiste Stéphanie. Le nouveau modèle collectionne les raffinements ergonomiques : siège bébé avec ceinture de sécurité, encoche pour fixer la liste des courses près de la poignée, emplacement spécial pour suspendre des produits textiles, et poignée permettant de tirer le chariot. Equipé d'un *système d'arrimage électromagnétique,* celui-ci est fermement immobilisé lors des opérations de caisse.

« Passé le moment de surprise, tout s'avère très pratique. On ne manipule plus grand-chose : à la caisse, il suffit de pousser les paniers sur le tapis », s'émerveille une ménagère très à son affaire dans le rôle de pilote d'essai de chariot. *« Plus de courses qui se répandent dans le coffre de la voiture, très bonne stabilité du chariot »*, résume une autre, non sans formuler une réserve sur *« la contenance, un peu réduite par rapport au modèle traditionnel »*. A la surprise générale, personne ou presque ne s'est plaint de la disparition des sacs plastique, pourtant très appréciés dans le rôle de sacs poubelle.

Cependant, les dirigeants d'Auchan – qui affirment que *« la concurrence entre les grandes surfaces s'effectue pour l'essentiel sur le terrain du service »* – restent très prudents. *« La réponse appartient au client. Après un bilan fin décembre, nous déciderons ou non d'étendre l'expérience. Le "Kad-kat" ne supplantera jamais totalement le chariot classique, mais si 40 % des clients se mettaient à l'utiliser, ce serait une grande innovation. On ne passera cependant pas en un jour du vrac au prérangement »*, souligne Pascal Croizean, responsable des caisses et de la monétique. Il est vrai que, dans l'univers de l'hypermarché, le chaland comme le marchand se méfient de l'audace novatrice. La preuve : depuis sa création aux Etats-Unis en 1937, l'allure du chariot de supermarché n'a pas été fondamentalement modifiée. Pourtant, il ne faut pas trop se fier aux apparences. A sa manière, cet objet aujourd'hui diffusé à 2,5 millions d'exemplaires dans l'Hexagone a suivi l'évolution des mœurs. *« Lors de son apparition en France, en 1957, sa capacité ne dépassait pas les soixante litres. Actuellement, il peut atteindre 240 litres »*, précise un expert des Ateliers réunis, discrète société alsacienne qui veille jalousement sur la célèbre marque Caddie et se définit comme *« la Mercedes du chariot »*. *« Cet accroissement historique du volume de chargement reflète aussi l'augmentation des achats non alimentaires (électroménager, luminaire, jardinage...) réalisés dans les hypermarchés »*, relève de son côté Sylla de Clémy, directeur des services magasin chez Carrefour.

FILM ANTIVIBRATIONS

Le Caddie et ses congénères se sont aussi adaptés aux attentes des magasins de meubles ou de bricolage, se sont conformés à des normes de sécurité, ont compris que les enfants jouaient désormais un rôle central dans l'acte d'achat – le chariot junior, d'une contenance de 22 litres, fait fureur auprès des petits – et se sont accommodés de coutumes locales. Dans les pays d'Europe du Nord, un emplacement pour caisse à bière est disponible en option. Dernier modèle mis au point par les Ateliers réunis : un Caddie dont l'austère fil d'acier est recouvert d'un élégant film de plastique coloré atténuant les vibrations.

L'ampleur de ces innovations reste néanmoins limitée. Ainsi, aucune enseigne française n'envisage d'équiper les chariots d'un système d'« autoscanning », autrement dit, de paiement automatique. Le coût des puces électroniques, dont il faudrait équiper les articles, est dissuasif et, surtout, les suppressions d'emplois qui en découleraient feraient risquer l'explosion sociale. Ce n'est pas demain que l'on verra apparaître, comme dans cet hypermarché de la banlieue cossue d'Amsterdam, des chariots équipés de scanners portatifs, sur lesquels quelques usagers privilégiés pianotent le montant de leurs emplettes.

Jean-Michel Normand

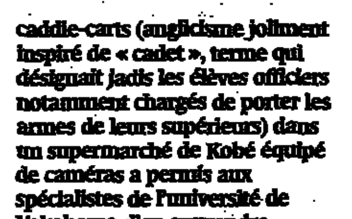
DESSINS FRANÇOISE ROSSET

Détournements de fonction

PRATIQUEMENT considéré par le client comme un prolongement de sa propre personne, le chariot de supermarché change brutalement de statut une fois quittée l'enceinte du temple de la consommation. Depuis 1984 et la généralisation du consigneur, *« les abandons de chariot ont régressé, mais il reste encore beaucoup à faire »*, souligne un responsable de Carrefour, qui précise que ses magasins doivent organiser *« une, voire deux fois par jour »*, des tournées en camionnette afin de récupérer, dans un rayon de plusieurs centaines de mètres, une partie du cheptel égaré. Car la pratique du détournement de chariot reste courante.

On en retrouve dans les canaux, dans les fossés, sur les parkings de cités HLM, sans oublier qu'il peut devenir un outil essentiel pour certains SDF. Dans les quartiers défavorisés, les hypermarchés remplacent, chaque année, 30 % de leur parc de chariots.

Le caddie et ses congénères sont aussi une cible pour la délinquance en col blanc. Entreprises fort respectables, honorables artisans et résidents d'immeubles bourgeois apprécient clandestinement ses aptitudes pour la manutention. Quelques vendeurs de marrons chauds assument, eux, au grand jour, le délit de recel de chariot. Les plus recherchés sont les modèles de haut de gamme, de moindre contenance *mais dont les fils d'acier ont reçu un* élégant habillage doré. Ce trapézoïde tous usages et tout terrain peut subir d'innombrables métamorphoses : barbecue pour le week-end, cage à lapins à la campagne, casier à homards en bord de mer... Sans oublier les usages qu'inspire son socle monté sur roulettes, tellement pratique lorsqu'il s'agit de déménager. On ne s'étonnera pas non plus que des créateurs inspirés aient transformé ses structures métalliques en fauteuils ou en chaises avec accoudoirs. Il arrive même au chariot de se porter au secours de la science. Selon l'hebdomadaire *Nature*, l'observation du mouvement des caddie-carts (anglicisme joliment inspiré de « cadet », terme qui désignait jadis les élèves officiers notamment chargés de porter les armes de leurs supérieurs) dans un supermarché de Kobé équipé de caméras a permis aux spécialistes de l'université de Yokohama d'en apprendre davantage sur le dernier séisme que les capteurs les plus sophistiqués.



Consacré vedette du petit écran grâce au personnage interprété par Marie-Anne Chazel dans *Le Père Noël est une ordure*, le chariot est devenu un authentique mobilier urbain presque autant que domestique.

J.-M. N.

REPÈRES

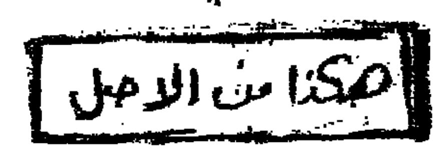
■ *Les véhicules les plus volés dans* l'Hexagone en 1994 ont été, par ordre décroissant, les Renault Espace, les Renault 21, les Fiat Uno, les Peugeot 405, les Ford Fiesta, les Renault 25, les Renault Supercinq et les Peugeot 205, selon l'hebdomadaire de l'Institut national de la consommation *(INC Hebdo)*, qui cite une étude de l'association Sécurité et réparation automobiles. C'est à Paris, suivi de Perpignan, Toulouse, Lille, Nîmes et Marseille, que ces vols, en baisse de 8,6 % par rapport à 1993, ont été les plus fréquents.

■ **Afin de réduire le temps d'attente de la clientèle, la compagnie Taxis bleus a équipé sa flotte de** 2 000 voitures du système satellitaire GPS, permettant de localiser les véhicules avec une précision de 100 mètres à Paris et en proche banlieue. Grâce à ce système, la compagnie espère capter un plus grand nombre de courses en localisant, dès l'appel téléphonique du client, la voiture la plus proche, réduisant d'autant le prix initial de la course affiché au compteur lors de la prise en charge.

■ **Trois personnes se définissant elles-mêmes comme appartenant** à la catégorie des « gros » et une association les représentant, Allegro fortissimo, ont, pour la première fois, mercredi 15 novembre à Paris, poursuivi devant un tribunal un article de presse par lequel ils s'estiment injuriés. Cet article, paru dans *Le Figaro* en novembre 1994, décrivait les personnes de forte corpulence comme *« tout droit sorties d'un tableau de Botero avec leurs corps comme des citernes prêtes à exploser, leurs membres enflés, leur démarche de robots ballonnés ». « De tels propos sont inadmissibles pour des gens qui ont déjà des problèmes d'insertion, ils salissent, humilient »*, a estimé l'avocat des plaignants, qui réclament 340 000 francs. Le jugement sera rendu le 20 décembre.

■ **Venez avec une cassette vidéo de votre intérieur pour recevoir des conseils de décoration** : telle est l'invitation que lancent les magasins Leroy-Merlin, depuis le 17 novembre, par le biais d'une campagne publicitaire diffusée dans les salles de cinéma. Avant cette opération, qui durera jusqu'à la mi-décembre, un logiciel informatique permettait déjà de visualiser les transformations envisagées : les clients qui venaient munis d'une photo de leur salon pouvaient obtenir un nouveau cliché avec le papier peint ou la peinture choisie.

■ **Les animaux-acteurs** exerçant leurs talents sur les plateaux de cinéma ou de télévision vont être mieux protégés, à l'instar de leurs collègues américains, grâce à la création d'un « visa » de la fondation Trente Millions d'amis certifiant qu'ils ont été bien traités et n'ont subi aucune violence. *« Un contrôle est nécessaire pour éviter les abus de certaines productions soucieuses d'obtenir un résultat spectaculaire au détriment des animaux qu'elles emploient »*, estime Jean-Pierre Hutin, président de la *fondation, qui surveillera les tournages* ayant sollicité ce « visa ».



Passage pluvieux

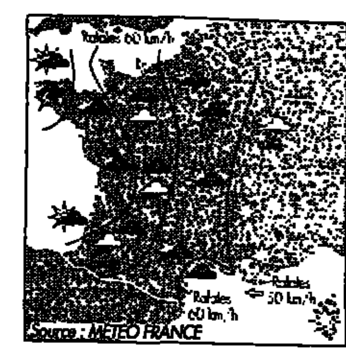
L'ANTICYCLONE se décale vers l'est, pour protéger l'Europe centrale et favoriser la façade est du pays. Une dépression se creuse au large de l'Irlande, et une perturbation lui est associée, qui touchera l'ouest du pays mardi matin, et pénétrera dans l'intérieur en cours de journée. Le passage pluvieux sera précédé d'air relativement doux, avant un refroidissement en soirée par l'ouest. Mardi matin, les pluies toucheront la Bretagne, le Cotentin et la façade atlantique, poussées par un vent de sud jusqu'à 50 km/h en rafales. A l'avant, le ciel sera chargé de la Normandie et du Nord-Picardie à la région Midi-Pyrénées, en passant par l'Ile-de-France, le Centre et le Limousin. Les nuages seront porteurs d'ondées de la Normandie à la côte d'Opale.

Sur la Champagne, les Ardennes, l'Alsace, la Lorraine, la Bourgogne et la Franche-Comté, l'Auvergne et la région Rhône-Alpes, le ciel sera dégagé au lever du jour et se voilera progressivement par l'ouest. Des brouillards givrants pourront se rencontrer en Alsace. Près de la Méditerranée, le soleil dominera mais le vent d'autan se lèvera et entraînera la présence de nuages côtiers sur le Languedoc-Roussillon.

L'après-midi, la pluie s'étendra du Nord-Pas-de-Calais et de la région Champagne-Ardenne à la Bourgogne, au Massif Central jusqu'aux Pyrénées. A l'avant, sur tout le flanc est, les nuages gagneront. De la Somme au bassin parisien jusqu'à la Dordogne, les éclaircies réapparaîtront dans un ciel souvent très nuageux. Les averses seront fréquentes et pourront prendre un caractère orageux sur la Bretagne, la Normandie, les Pays-de-la-Loire, le Poitou, les Charentes et la côte aquitaine. Elles s'accompagneront d'un vent d'ouest qui atteindra jusqu'à 60 km/h en rafales près des côtes.

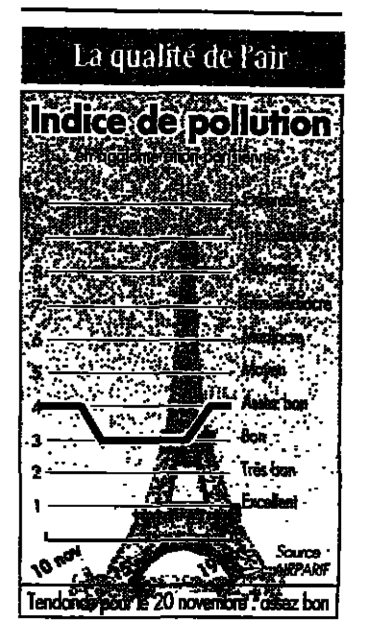
Il fera encore très frais le matin du Nord-Est au Massif Central et aux Alpes, de – 3 à – 6 degrés. De l'Ouest à la Méditerranée, le mercure sera voisin de 8 degrés, et entre 2 et 5 degrés ailleurs. L'après-midi, les températures maximales resteront fraîches à l'est, entre 4 et 10 degrés, et dépasseront légèrement les normales saisonnières ailleurs, entre 11 et 18 degrés du nord au sud, jusqu'à 19 degrés en bordure de Méditerranée.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

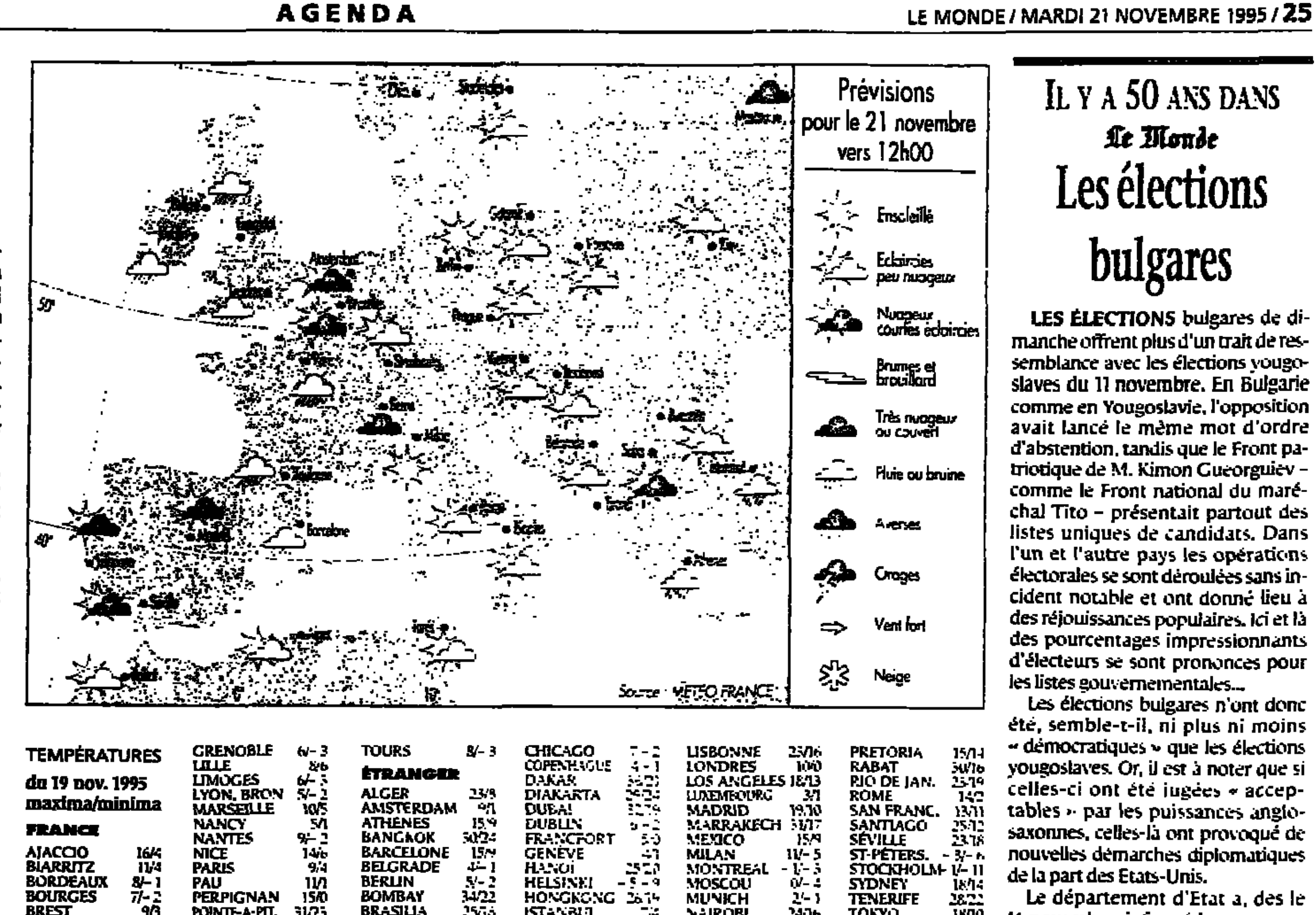


Prévisions pour le 21 novembre vers 12h00

La qualité de l'air



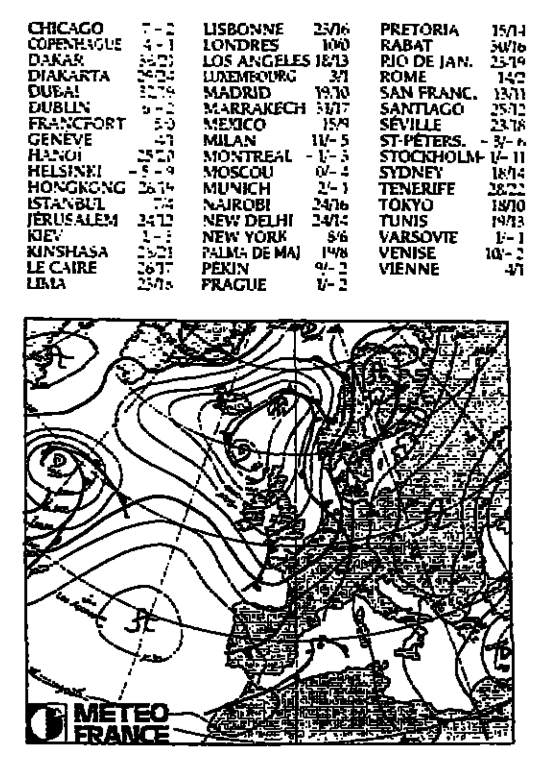
Tendance pour le 20 novembre : assez bon



TEMPÉRATURES du 19 nov. 1995 maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	16/4
BIARRITZ	11/4
BORDEAUX	8/–1
BOURGES	7/–2
BREST	9/3
CAEN	10/1
CHERBOURG	9/–3
CLERMONT-F.	4/–6
DIJON	6/0
FORT-DE-FR.	28/23
GRENOBLE	6/–3
LILLE	8/6
LIMOGES	6/–3
LYON, BRON	5/–2
MARSEILLE	10/5
NANCY	5/1
NANTES	9/–2
NICE	14/6
PARIS	9/4
PAU	11/1
PERPIGNAN	15/0
POINTE-A-PIT.	31/25
RENNES	9/–2
ST-DENIS-RÉUNION	28/19
ST-ETIENNE	3/–5
STRASBOURG	5/4
TOULOUSE	8/–4
TOURS	8/–3

ÉTRANGER	
ALGER	23/8
AMSTERDAM	9/1
ATHENES	15/9
BANGKOK	30/24
BARCELONE	15/9
BELGRADE	4/–1
BERLIN	5/–2
BOMBAY	34/22
BRASILIA	25/16
BRUXELLES	7/4
BUCAREST	5/–3
BUDAPEST	3/0
BUENOS-AIRES	21/12
CARACAS	30/24
CHICAGO	7/–2
COPENHAGUE	4/–1
DAKAR	26/22
DJAKARTA	29/24
DUBAI	32/19
DUBLIN	9/–2
FRANCFORT	5/0
GENEVE	4/1
HANOI	25/20
HELSINKI	–5/–9
HONGKONG	26/19
ISTANBUL	7/4
JÉRUSALEM	24/12
KIEV	2/–1
KINSHASA	29/21
LE CAIRE	26/17
LIMA	25/15
LISBONNE	23/16
LONDRES	10/0
LOS ANGELES	18/13
LUXEMBOURG	3/1
MADRID	19/10
MARRAKECH	31/17
MEXICO	15/9
MILAN	11/–5
MONTREAL	–1/–5
MOSCOU	0/–4
MUNICH	2/–1
NAIROBI	24/16
NEW DELHI	24/14
NEW YORK	6/6
PALMA DE MAJ.	19/8
PÉKIN	9/–2
PRAGUE	1/–2
PRETORIA	15/14
RABAT	30/16
RIO DE JAN.	25/19
ROME	14/2
SAN FRANC.	13/11
SANTIAGO	25/12
SÉVILLE	23/18
ST-PÉTERS.	–3/–6
STOCKHOLM	1/–11
SYDNEY	18/14
TENERIFE	28/22
TOKYO	18/10
TUNIS	19/13
VARSOVIE	1/–1
VENISE	10/–2
VIENNE	4/1



Situation le 20 novembre, à 0 heure, temps universel

Prévisions pour le 22 novembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*
Les élections bulgares

LES ÉLECTIONS bulgares de dimanche offrent plus d'un trait de ressemblance avec les élections yougoslaves du 11 novembre. En Bulgarie comme en Yougoslavie, l'opposition avait lancé le même mot d'ordre d'abstention, tandis que le Front patriotique de M. Kimon Gueorguiev – comme le Front national du maréchal Tito – présentait partout des listes uniques de candidats. Dans l'un et l'autre pays les opérations électorales se sont déroulées sans incident notable et ont donné lieu à des réjouissances populaires. Ici et là des pourcentages impressionnants d'électeurs se sont prononcés pour les listes gouvernementales...

Les élections bulgares n'ont donc été, semble-t-il, ni plus ni moins « démocratiques » que les élections yougoslaves. Or, il est à noter que si celles-ci ont été jugées « acceptables » par les puissances anglo-saxonnes, celles-là ont provoqué de nouvelles démarches diplomatiques de la part des Etats-Unis.

Le département d'Etat a, dès le 16 novembre, informé le gouvernement bulgare qu'il ne pouvait tenir les élections pour la libre expression de l'opinion populaire. La note américaine précise que d'importantes fractions de la population se trouvent lésées du fait du système de la liste unique, et fait allusion à des menaces de représailles ultérieures qui auraient pour effet de restreindre la liberté de choix des électeurs. En conséquence, le département d'Etat déclarait d'avance ne pouvoir reconnaître le gouvernement issu des élections du 18 novembre.

Sans doute les Américains n'entendent-ils pas traiter de la même façon un pays allié comme la Yougoslavie et un pays ex-satellite de l'Axe comme la Bulgarie. Mais il faut ajouter que l'opposition, menée par un chef énergique et remuant comme M. Nicolas Petkov, a été beaucoup plus active à Sofia qu'à Belgrade.

(21 novembre 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 6696

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II				■					
III									■
IV				■				■	
V									
VI		■		■	■				
VII							■		■
VIII						■			
IX			■						
X									
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Dans l'exercice de ses fonctions, elle invite toujours les gens à s'asseoir. – II. Coule dans une capitale. Piliers dans les coins. – III. Etait en Grèce à la charge des citoyens riches. – IV. Circulent à l'étranger. Où il n'y a pas mèche. – V. Peuvent provoquer des gangrènes. – VI. On l'a dans le nez quand elle est noire. – VII. La préparation des carottes. – VIII. Rendu plus lourd. Pas suspecté. – IX. Laisse toujours des restes. Qui ne font pas de vagues. – X. Rose s'il est noir. – XI. Nappe. Fonças.

VERTICALEMENT

1. Homme de lettres. – 2. Quand elles sont vives, peuvent être pleines de charmes. Certain nous donne les boules. – 3. Bien dit. Pas de quoi fatiguer un Chinois. – 4. Peut être un pensionnaire de zoo. – 5. Fut pendant un temps séparée de l'Allemagne. Lit des bouquins. – 6. Qui peut courir. Port de Finlande. – 7. Peut être une marque d'affection. Comme un champ de bataille. – 8. S'exprime à sa façon. Fera passer par une filière. – 9. En Espagne. Pas innocent. Qui ont beaucoup circulé.

SOLUTION DU Nº 6695

HORIZONTALEMENT

I. Neurasthéniques. – II. Emballeuses. – III. Oserai. Rat. Dîna. – IV. Envieuse. Top. – V. Ota. Ger. Gué. – VI. Communiante. Êta. – VII. Acini. Sueurs. Un. – VIII. La. Es. Ur. – IX. Dam. Choses. Aar. – X. Œnothère. Iambe. – XI. Is. Atellanes. – XII. Aboyeur. Eumènes. – XIII. Connivence. René. – XIV. Lu. Ere. Ut. Piété. – XV. Eté. Este. Dièses.

VERTICALEMENT

1. Néolocal. Oracle. – 2. Ems. Tocade. Bout. – 3. Ube. Ami. Anion. – 4. Rare. Mnémosyne. – 5. Alanguis. Eire. – 6. Sliven. Chauves. – 7. Té. Iris. Hêtre. – 8. Hure. Aurore. Nue. – 9. Esaü. Ne. Select. – 10. Nets. Tube. Lue. – 11. Is. Eger. Siam. Pi. – 12. Su. Anerie. – 13. Usitée. Ramenées. – 14. Nô. Tu. Absente. – 15. Scaphandre. Sées.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Mercredi 22 novembre

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : *Le Monument du cœur d'Henri II*, de Germain Pilon, 12 h 30 ; exposition sur les émaux de Limoges, 19 heures ; *La Vierge, l'Enfant et sainte Anne*, de Léonard de Vinci, 19 h 30 ; la peinture italienne de la Renaissance, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : Une œuvre à voir, *Portrait de l'artiste (1889)*, de Van Gogh (23 F + prix d'entrée), 12 h 30 ; exposition-dossier Musique et cinéma muet (23 F + prix d'entrée), 12 h 30 ; visite par artiste, Monet (34 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **LA CONCIERGERIE** (50 F + prix d'entrée), 14 heures, 1, quai de l'Horloge (Odyssée).

■ **LE 5e ARRONDISSEMENT** en suivant le mur de Philippe Auguste (40 F), 14 h 30, 49, rue Monge (Sauvegarde du Paris historique).

■ **MUSÉE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE** : exposition sur la pharmacie hospitalière (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, 47, quai de la Tournelle (Monuments historiques).

■ **PASSAGES COUVERTS** autour de la rue Saint-Denis (50 F), 14 h 30, sortie du métro Etienne-Marcel (Paris pittoresque et insolite).

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** du XIXe siècle (50 F), 14 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

■ **LE JARDIN DU PALAIS-ROYAL** et les galeries environnantes (50 F), 14 h 45, place du Palais-Royal devant le Louvre des antiquaires (Découvrir Paris).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **SUÈDE.** Le sud de la Suède a été paralysé par une tempête de neige, vendredi 17 novembre. A Göteborg, où les habitants ont été invités à rester chez eux, aucun avion n'a pu atterrir ou décoller de l'aéroport. De nombreuses liaisons ferroviaires ont été retardées ou annulées, et les ferries entre la Suède et le Danemark, également touché par les intempéries, sont restés à quai. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** Pour la première fois de son histoire, le parc national du Grand Canyon a été contraint de fermer en raison du bras de fer entre le Congrès et la Maison Blanche sur le budget. Cette impasse budgétaire, qui a provoqué la mise à pied de centaines de milliers de fonctionnaires, empêche d'autre part de nombreux ressortissants étrangers d'obtenir des visas pour l'Amérique, les services des ambassades étant pour la plupart fermés. – *(AFP.)*

■ **MANCHE.** Le train à grande vitesse Eurostar reliant Londres, Paris et Bruxelles par le tunnel sous la Manche, qui vient de célébrer son premier anniversaire, offrira dix millions de sièges supplémentaires l'année prochaine en ouvrant des liaisons directes entre le continent et les grandes villes de province britanniques. Des trains au départ de Londres seront également reliés de nuit à l'Allemagne et aux Pays-Bas. – *(AFP.)*

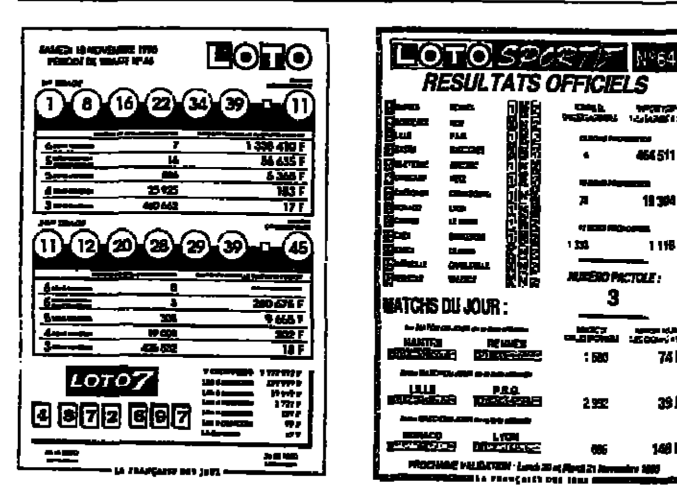
■ **TAÏWAN.** Les autorités de Taïpeh ont accordé aux habitants le droit de retirer le chiffre 4 de leurs adresses. Parce qu'il se prononce en chinois comme le mot « mort », ce chiffre est censé porter malheur. L'année dernière déjà, les autorités de la ville avait permis que le 4 ne figure plus sur les plaques d'immatriculation des voitures. – *(AP.)*

SEMAINE DE LA BONTÉ

Cas nº 530. Relogement pour garder son emploi. – M. V. ayant trouvé un emploi fixe dans la région parisienne a dû quitter sa femme et ses deux jeunes enfants résidant en province. Les frais de logement sont multipliés par deux, mais M. V. se voit proposer un logement. Son salaire ne lui permet pas de payer la caution et l'avance du nouveau loyer. Pour l'aider dans l'installation de sa nouvelle vie familiale, 4 000 francs seraient nécessaires.

★ **Prière d'adresser les dons à La semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, BP 42, 75261 Paris Cedex 06. CCP Paris 4-52X ou chèques bancaires. Tél. : (1) 45-44-18-81. Fax : (1) 42-22-47-74.**

JEUX



LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde*
12, rue M. Gunsbourg,
94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30



POP MUSIC Ayant dépassé la cinquantaine depuis quelques années déjà, les Beatles « ressuscitent » à l'occasion de la publication, puissamment orchestrée, du premier double album (consacré aux années 1958-1964), d'une série de trois regroupant des versions peu connues, ou des chansons à l'époque récusées par les Quatre de Liverpool. Un documentaire de trois heures achève l'*opération médiatique*. ● POINT FORT d'*Anthology I*, une chanson de John Lennon que sa veuve Yoko Ono conservait dans ses archives : *Free as a Bird*, enregistrée *sur magnétophone* à cassette et réorchestrée par les trois Beatles réunis exceptionnellement *pour l'occasion*. ● À LIVERPOOL, leur ville natale, le culte des « Fab Four » ne se dément pas. Dans la cité, fortement touchée par la dépression économique, les fans de tous âges défilent sur les traces de leurs idoles.

Opération nostalgie pour la résurrection programmée des Beatles

« Anthology I », consacré au travail du groupe de 1958 à 1964, rassemble des versions inédites des ex-« Fab Four » et une chanson de feu John Lennon, réorchestrée pour l'occasion. Quinquagénaires, les garçons sont toujours dans le vent

JOHN LENNON n'avait donc pas comparé en vain la popularité des Beatles à *celle de Jésus-Christ. Lundi* 20 novembre, la veille de sa mise en vente, l'objet – *Anthology I* – devait être dévoilé. EMI, multinationale du disque, ouvrira alors les portes de son Fort Knox et le monde écoutera une résurrection. Celle d'un groupe, séparé une première fois pour incompatibilité d'humeur en 1970, puis, pour de bon, dix années plus tard, quand *un fan déséquilibré assassina John*, envoyant *ad patres* une possible reformation des Fab Four, fantasme le mieux partagé de l'histoire du rock. Les Beatles donc ressuscitent, par la grâce d'une anthologie-événement et de son équivalent télévisuel, regroupant en trois doubles CD (les deux autres sont pour plus tard) et un documentaire de trois heures, une sélection de chansons et d'images inédites. Par la grâce surtout d'une performance technologique devenue une fantastique opération de marketing : la transformation d'une chanson inédite de John Lennon, *Free as a Bird*, en morceau virtuel des Beatles. Les trois survivants ont superposé leurs voix et leurs instruments sur des accords et des mots d'outre-tombe.

La rumeur courait depuis plusieurs mois. Jusqu'alors, malgré quelques retrouvailles par intermittence, les affaires de l'empire Beatles semblaient mobiliser plus souvent les avocats que l'amitié des vieux copains de Liverpool. Poussés par la nostalgie et d'alléchantes perspectives commerciales, Paul, *George et Ringo avaient pourtant* décidé de mettre en commun leurs souvenirs pour raconter enfin la légende à leur manière. Le projet englobait alors une série de CD mettant au jour une poignée d'incunables et un ambitieux documentaire vidéo produit par Apple, la compagnie qui gère leurs intérêts depuis plus de trente ans.

L'excitation aidant, les Fab Three se rabibochent même avec Yoko Ono, veuve de fer avec laquelle ils *entretiennent depuis* la fin des années 60 des relations pour le moins conflictuelles. Interrogé par le mensuel britannique *Mojo*, Paul McCartney donne de la suite de l'histoire une version aussi sucrée que les harmonies de *Yesterday*.

« Je fêtais le nouvel an en famille à Liverpool, et l'ambiance était si conviviale que j'ai décidé de passer un coup de fil à Yoko et à Sean [le fils de John et de Yoko] *pour leur souhaiter une bonne année. Elle était un peu surprise de m'entendre. Nous avions souvent été des adversaires sur le terrain des affaires. Mais l'ambiance s'est réchauffée. Je l'ai ensuite rappelée régulièrement. Un jour, je lui ai annoncé que George, Ringo et moi pensions enregistrer ensemble un* instrumental *pour illustrer le documentaire. Au même moment, je me disais à moi-même : le monde a-t-il besoin d'un disque aux trois quarts Beatles ? Mais si John était de la partie, si nous sortions un véritable disque des Beatles ? Le défi serait formidable. J'en ai parlé à Yoko, et elle m'a dit qu'elle avait trois morceaux inédits de John, dont* Free *as a bird.* » Enregistré par John Lennon, à la fin des années 70, alors qu'il composait à New York son album « Double Fantasy », *Free as a bird* n'est à l'origine qu'une maquette réalisée sur un magnéto à cassette posé sur son piano. La chanson ressemble plus à une ébauche qu'à une véritable composition. Le chanteur y fredonne d'une voix de tête des paroles naïves, accompagné d'accords de piano qui évoquent la simplicité lumineuse d'*Imagine* ou de *Julia* sans l'égaler. Ses camarades y ont fondu leurs instruments, Paul et George y ont ajouté quelques vers. Pressenti à l'origine, George Martin, le cinquième

Les trois survivants ont superposé leurs voix et leurs instruments sur des accords et des mots d'outre-tombe : une véritable performance technologique

Beatle, producteur de la quasi-totalité des leurs oeuvres, aurait été récusé pour des questions d'ouïe défaillante. George Harrison, dit-on, aurait imposé Jeff Lyne, producteur de son dernier album solo et ancien membre d'Electric Light Orchestra, longtemps considéré comme pâle imitateur des Beatles. Si la rumeur fait état d'une ressemblance avec le *Because* d'Abbey Road, le résultat final reste à découvrir, tout comme celui de *Real Love*, autre inédit du Beatle disparu, travaillé sur le même principe. *Dans Mojo*, Paul McCartney *réfute* par avance les possibles critiques sur la moralité de l'entreprise. *« Nous avions l'aval de son fils et de sa femme. Nous avons fonctionné comme à l'époque du groupe. Pour nous mettre à l'aise, j'avais inventé un petit scénario : "John est parti en vacances, il vient juste de téléphoner pour nous demander de finir le morceau sans lui". A l'époque, l'un de nous amenait la trame du morceau, les autres réagissaient et apportaient leur touche. »*

Si *Free as a Bird* constitue une anecdote spectaculaire, l'essentiel des musiques figurant sur les trois disques à venir est constitué de titres que les Beatles avaient écarté à l'origine. Soit parce qu'ils préféraient d'autres prises des mêmes morceaux, soit parce qu'ils ne *considéraient pas que ces chansons* étaient dignes de leurs albums ou de la face B de leurs 45 tours. *Le* succès, il y a un an, des « BBC Tapes », cette compilation de chansons enregistrées *live* dans les studios de la radio britannique, a prouvé l'attente des consommateurs. La fascination exercée par les Quatre de Liverpool demeure intacte. *L'espoir* d'en admirer des secrets cachés, des perles oubliées fait encore rêver. La plupart des groupes de rock ne vendraient-ils pas leur âme pour composer ne serait-ce qu'un rebut des Beatles ? La densité de leur œuvre, onze albums et une profusion de 45 tours enregistrés en moins de dix ans, en a fait l'étalon or de toute musique pop créée depuis. L'incroyable progression de leur inspiration, sa fraîcheur inaltérée restent exemplaires et *énigmatiques*.

Comment ces quatre prolos sans vraie culture musicale sont-ils devenus les compositeurs de mélodies populaires les plus talentueux et les plus prolifiques depuis Cole Porter ? Combien en effet de chansons devenues universelles composées en quelques minutes sur un coin de table ou à l'arrière d'un bus ?

Dans son livre L'Art des Beatles (Stock, 1995), Mark Herstgaard raconte la genèse d'un de leurs morceaux les plus célèbres. Un matin, Paul McCartney se lève avec une mélodie en tête. Il se met au piano et compose d'un trait la chanson, tout en avalant son petit-déjeuner. Il n'a pas de titre à l'esprit et la baptise *Scrambled Eggs* (œufs brouillés). Quand il la joue sur un tempo primesautier à *Lennon*, celui-ci lui conseille plutôt d'en faire une ballade nostalgique et de l'appeler *Yesterday* : *« Tu ne pourras jamais trouver un titre plus nostalgique. »* Soutenu par un quatuor à cordes dont George Martin écrit la partition, la chanson sera signée Lennon-McCartney, comme tant d'autres. L'alchimie du groupe aura *joué encore* un rôle essentiel. Rodée par un apprentissage fait de centaines de concerts dans les caves de Hambourg et de Liverpool, renforcée encore par des techniques d'enregistrement sommaires réclamant quasi instantanément le meilleur du groupe, cette complicité était aussi une compétition permanente où chaque membre était le partenaire et le critique le plus exigeant de l'autre. Aiguillonnés par le jugement aussi sévère que *juste de George Martin*, les Beatles cherchaient la perfection pour chacune de leurs chansons, une obsession qui leur a fait écarter tous les à-peu-près pour parvenir à l'idéal de la pop music.

En faisant entendre les prises rejetées de *Please, Please Me, All my Loving, Can't Buy me Love*, ou des morceaux finalement jugés indignes comme *Searchin'* ou *Besa me Mucho*, le volume I de l'*Anthology*, consacré au travail du groupe de 1958 à 1964, lève un voile sur l'élaboration toujours fascinante du *work in progress*. Les prochains chapitres feront sûrement apparaître des éléments plus intéressants sur la *période plus sophistiquée d'Abbey Road* ou surtout de *Sergeant's Pepper*, mais cette *Anthology* prend surtout le risque de polluer une œuvre admirée pour sa cohérence. De ternir l'éclat du diamant.

Stéphane Davet



Droits, chiffres d'affaires, bénéfices, achats et ventes

● **Les Beatles** ont vendu plus d'un milliard de disques depuis 1962. Depuis plus de vingt ans, c'est le PDG de la maison de production Apple, Neil Aspinall, un ami d'enfance de George Harrison – devenu ensuite leur *road manager* –, qui gère leurs intérêts. *Ils reçoivent chacun environ* 12 millions de dollars (60 millions de francs) de droits chaque année. Apple a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 40 millions de francs en 1991, de 168 millions en 1992 et de 80 millions en 1994, ce qui est exceptionnel pour un groupe défunt.

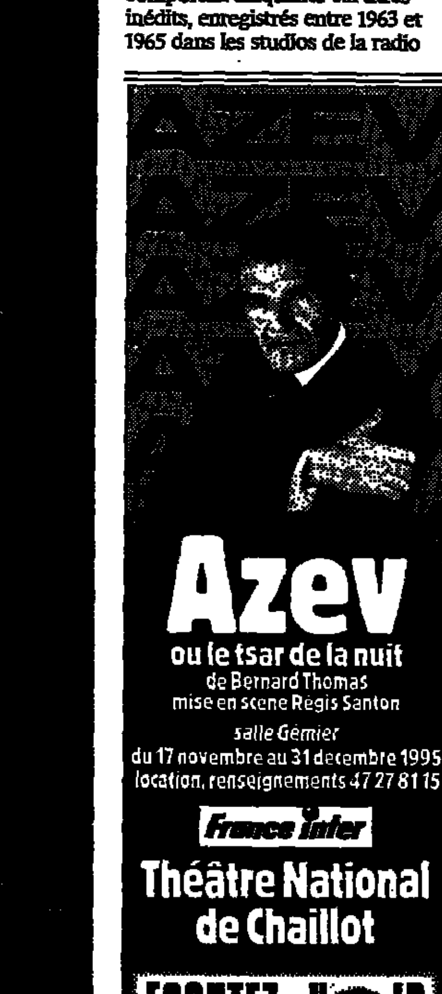
● ***Live at the BBC***, le double album paru en novembre 1994 et qui comportait cinquante-six titres inédits, enregistrés entre 1963 et 1965 dans les studios de la radio britannique, s'est vendu à ce jour à 5,5 millions d'exemplaires, générant un volume équivalant à 120 millions de francs.

● **Le magazine *Forbes*** a évalué que le projet *Anthology* – CD, vidéo, livres, droits de *télévision* – allait rapporter aux Beatles (Paul, George, *Ringo et désormais* Yoko Ono) plus de 100 millions de dollars, soit environ 500 millions de francs.

● **La *Beatles Anthology***, six heures d'un documentaire découpé en plusieurs chapitres et réalisé par les trois Beatles survivants, a été achetée 20 millions de dollars (*100 millions de francs environ*) par la chaîne américaine ABC, et 5 millions de livres (40 millions de francs) par l'anglaise ITV. En tout, les droits télévisuels mondiaux, plus juteux que la vente de CD, devraient rapporter 75 millions de dollars.

Des films anciens ou rares constituent ce documentaire : petits films sur les voyages en Grèce et en Inde, concerts et émissions télévisées oubliés, la dernière séance photo des Beatles filmée par Linda McCartney, extraits du film *Let it Be*, d'une vidéo de promotion de la chanson *Strawberry Fields Forever*, version colorisée de l'émission de télévision « All you need is love ».

● **En 1989**, le *catalogue des Beatles* avait été vendu aux enchères. *Michael Jackson* l'avait racheté pour 45 millions de dollars (environ 225 millions de francs). Depuis, il aurait revendu environ deux cent cinquante titres à Sony Music.



Que sont-ils



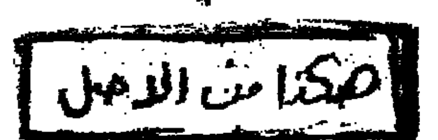
PAUL MCCARTNEY

CINQUANTE-TROIS ANS. Marié à Linda. Végétariens tous les deux. Quatre enfants : James, dix-sept ans, Mary, vingt-cinq ans, Stella, vingt-trois ans, et Heather, trente et un ans, la fille née du premier mariage de Linda. Domicile : une ferme dont Paul a tracé les plans lui-même, à Peasmarsh, près de Rye, East Sussex. Cultures biologiques. Rares visiteurs triés sur le volet, qui *ont remarqué sur les* murs des esquisses de Rembrandt, des tableaux de De Kooning, Magritte, un petit Renoir et un dessin de Tiepolo. Patron de McCartney productions Limited (MPL). Possède les droits de milliers de chansons et de comédies musicales (*A Chorus Line, Grease, Annie...*). Roule en Mercedes avec chauffeur. Linda possède une société de nourriture végétarienne.



RINGO STARR

CINQUANTE-CINQ ANS. Se remet toujours mal de la séparation du groupe. Trois enfants. Deux garçons : Zak, vingt-neuf ans, et Jason, vingt-sept ans, tous deux batteurs comme papa. Sa seule fille, Lee, vingt-quatre ans, a été opérée récemment d'une tumeur au cerveau. Premier grand-père Beatles (*Tatia, fille de Zak*). Divorcé en 1975 de Maureen (décédée en 1995). Marié à Barbara Bach, petite actrice hollywoodienne. La vie mouvementée du couple a fait longtemps la une des tabloïds. Semble rangé. Vit entre Monte Carlo, *Los Angeles et Londres*. Continue sa carrière musicale avec son *All Starr Band*. Fortune évaluée à 240 millions de francs, disséminée dans des paradis fiscaux, et gérée par un quatuor d'hommes d'affaires de confiance.





L'image des musiciens rock les plus influents du siècle s'est affadie

L'EXCITATION provoquée par la sortie du premier volume d'*Anthology* occulte bizarrement la valeur musicale des Beatles. L'exceptionnelle campagne de presse développée à l'occasion de ce lancement mondial est, à ce titre, désarmante : le groupe est mort, son principal inspirateur, John Lennon, est mort, mais on nous donne à voir quatre garçons dans le vent affichant une innocence de rêve, frais comme la rose, posant en maillot de bains à rayures sur une plage des environs de Liverpool, canotiers à la main, ou buvant le thé en costume-cravate, le petit doigt en l'air. « *Les photographies proclament l'innocence, la vulnérabilité d'existences en route vers leur propre destruction* », écrit l'essayiste américaine Susan Sontag dans *Sur la photographie*. Elles sont, rappelle-t-elle, « *une invitation au sentimentalisme. (...) Regarder une vieille photo de soi, ou de quelqu'un qu'on a connu, ou d'un personnage public très photographié, c'est d'abord ressentir : comme j'étais (ou comme il ou elle était) plus jeune en ce temps-là. La photographie, c'est l'inventaire du dépérissement.* »

En ces temps bouleversés de guerre et d'incertitudes, on aurait pu retenir le message onirique de *A Day in the Life*, chanson engagée contre l'absurde des bombardements au Vietnam et de la vie urbaine, qui fut censurée par la BBC. Mais les conditions exigées désormais pour ventes maximales ont fait pencher la balance vers la bonne éducation, certes parfois poliment contestatrice, du quatuor à ses débuts.

En 1963, raconte Jean-Michel Boris, aujourd'hui directeur de l'Olympia, Brian Epstein, l'agent des Beatles, envoyait une publicité à tous les music-halls d'Europe : « *On les voyait tous les quatre assis sur des chaises Henry VIII, bien habillés, bien sages, les cheveux coupés au bol. Ça m'a plu, j'ai fait écouter le disque à Bruno* [Coquatrix] », raconte-t-il dans son livre de souvenirs, *28, boulevard des Capucines* (éd. Acropole). Le patron et son dauphin partent déjeuner à Londres avec Epstein, « *un fils de banquier tout à fait charmant et bien élevé* », et « *ravis du déjeuner* », rentrent à Paris en pensant que, tout de même, « *quatre garçons bien peignés, ça ne faisait pas un spectacle* ». Mick Jagger nous émeut parce qu'il vieillit au milieu des Rolling Stones avec une hargne et une impudeur jamais démenties, Eric Clapton parce qu'il a souffert, pris des drogues, perdu son fils. Résumés à leur première époque, les Beatles nous touchent par cette image figée « *cheveux coupés au bol* », reine d'Angleterre, nouvelle vague, Carnaby Street, *I Want to Hold Your Hand*, bref, toute l'adolescence des consommateurs quadragénaires.

Au nom de « l'eau de rose », l'*Anthology* et l'opération commerciale mise sur pied par George, Paul, Ringo et la maison EMI à cette occasion, n'introduiront donc aucune idée de fractures. Même Yoko Ono, la part d'ombre, le rappel « dantesque » de la machinerie humaine dans l'histoire humaine des Beatles, est venue ici jouer les bons offices, embaumeuse en chef de la voix frêle du héros assassiné, qui tombe comme un cheveu sur la soupe (la chanson *Free as a Bird* date de la fin des années 70 et le reste de la période 1958-1964).

LA PHOTO DU PASSAGE-PIÉTON

Cette représentation de l'un des groupes de musique les plus influents du siècle, exagérée, simulée, angoissée, serait à jamais désolante si ne revenait, obsessive, une autre photographie : quatre hommes menés par un élégant escogriffe en costume blanc, barbe, cheveux longs, Christ sur passage clouté, suivi de l'apôtre Paul, innocent aux pieds nus, de George, chic, de Ringo, en jeans pattes d'éléphant : la pochette d'*Abbey Road*, ultime album né de la conviction acquise par John Lennon que le monde pouvait être changé du fond d'un lit. Avant de se séparer en 1970, les Beatles avaient découvert le monde et ses musiques. Le gentil groupe qui avait fait élégamment entrer le rock dans la variété, ou l'inverse, avait appris la conception cyclique du temps, l'exposition en boucle des *ragas*, les motifs musicaux indiens, pendant que les Rolling Stones faisaient la fête dans les montagnes du Rif marocain avec les musiciens du Jajouka.

La photo du passage-piéton, après le baroque du collage de *Sergeant Pepper's Lonely Hearts Club Band*, paru en 1967, un an avant le « trip indien », est trompeuse. Dynamique – la traversée, l'avenir –, mais faussement. Elle est le début et la fin d'un phénomène qui tourne en rond parce qu'il a déjà dépassé les limites du possible. Comme si pour réaliser cette photographie, il avait fallu faire et refaire la prise, comme si les quatre Beatles avaient dû passer, repasser, revenir sur leur pas, alors qu'ils avaient déjà envie d'être ailleurs.

A côté du passage clouté, le portrait de John Lennon en Inde, assis en tailleur près du sitariste Ravi Shankar, un des musiciens les plus doués de ce siècle, passe pour une anecdote un peu pittoresque. Alors qu'en réalité elle est l'une des expressions les plus puissantes de la richesse musicale des Beatles, de l'avidité curieuse avec laquelle, dix ans durant, les quatre garçons ont changé la face de la musique populaire mondiale. Une force qui permet aux jeunes générations qui n'entendent rien à la coupe au bol de fredonner « *Woke up, fell out of bed...* », « Je me suis réveillé, je suis tombé du lit », les premiers vers de *A Day in a Life*.

Véronique Mortaigne

devenus ?



GEORGE HARRISON

CINQUANTE-DEUX ANS. Signe particulier : n'aime pas les Beatles.

Deuxième mariage avec Olivia Arias, son ancienne secrétaire. Frappé par la faillite de sa maison de production de films, Handmade Films (*Monty Python / La Vie de Brian*). En procès avec son associé américain Denis O'Brien.

Superbe propriété gothique victorienne à Henley (gargouilles, jardin restauré avec statues, lac, chute d'eau et grottes artificielles ; studio d'enregistrement au premier étage). Autre maison à Hawaï. Hobby : suit le circuit de formule 1. Fréquente musiciens et fans de l'automobile. Yoga et méditation transcendantale. A refusé de rejoindre la secte Hare Krishna parce que, pour celle-ci, le sexe est réservé à la procréation.



YOKO ONO

SOIXANTE-DEUX ANS. Veuve de John Lennon assassiné en 1980 à New York.

Leur fils, Sean, vingt ans, est le leader du groupe Ima (« maintenant », en japonais). Elle est l'exécutrice testamentaire de John. Julian Lennon, fils du premier mariage de John et de Cynthia (divorce en 1978), musicien lui-même, est en procès avec Yoko Ono pour des questions de succession. Celle-ci enregistre régulièrement des disques au succès incertain. Elle sculpte aussi, et élève des vaches laitières.

La gestion de la fortune laissée par John (estimée à près de 2 milliards de francs) lui prend la plus grande partie de son temps. Sa fille d'un premier mariage, Kyoko, entretient peu de rapports avec elle.

Liverpool veut faire revivre la belle époque de la Beatlemania

La ville sinistrée a développé un tourisme musical

Sur les docks rénovés, un musée Beatles propose une plongée dans l'atmosphère du Liverpool des années 60. Des visites guidées emmènent les curieux dans les faubourgs ouvriers où grandirent les Fab Four. Un tour en bus, le *Magical mystery tour*, fait découvrir Penny Lane et Strawberry Fields.

LIVERPOOL
de notre envoyée spéciale

A deux pas du Cavern Club, où les Beatles jouèrent 292 fois jusqu'en août 1963, le Cavern Pub propose un assortiment de « *rocktails* » inspirés par les titres de chansons – Black in the USSR, vodka et Coca, Maxwell's Silver Slammer, tequila et citron vert, Let it bleed, vodka et tomate. Des guitares sont exposées derrière des vitres, le juke-box ressuscite les tubes des années 60. Les affamés peuvent croquer dans un Sergeant Pepper Steak Sandwich et savourer, en dessert, un Strawberry Field.

Liverpool cherche à faire revivre la belle époque de la Beatlemania, quand le monde entier avait les yeux tournés vers la ville des quatre garçons dans le vent. Nés pendant la guerre et, pour John et Ringo, sous les attaques aériennes de la Luftwaffe en 1940, les Beatles ont grandi dans la prospérité de l'après-guerre. Grandeur et décadence de l'empire britannique et de son port majestueusement tourné vers l'Amérique, souffrance du combat antinazi, surchauffe joyeuse des années 50 et 60 et crise dramatique à partir des années 70 : toute l'histoire de Liverpool est ramassée dans celle des Beatles.

Les pères de John et de George ont longtemps travaillé en mer. Comme des milliers de parents de teenagers liverpudliens, ils ont accepté de leur rapporter d'Amérique les disques d'Elvis Presley, de Bill Haley ou de Chuck Berry, assurant aux jeunes de cette ville une belle avance musicale sur le reste de l'Angleterre. Les parents des trois autres incarnaient cette classe ouvrière anglaise fière de sa combativité. Quartiers de maisons minuscules, briques et pubs, cheminées crachant le charbon : les lieux de naissance de George et de Ringo, qui figurent sur les plans et les brochures consacrés au Liverpool des Beatles, où l'on peut se faire emmener par un guide ès Beatles, disent mieux qu'un livre cette histoire sociale.

En chantant le « *working class heroe* » (le héros de la classe ouvrière), Lennon a donné une vilaine image de Liverpool, se plaignent encore certains « bourgeois ». « *Nous sommes une ville de prolétaires. Et alors ?* », rétorque Steve McGriskin, cadre dans la principale entreprise commerciale qui exploite le souvenir des Beatles, le Cavern City Tours Ltd. Dave Jones et Bill Heckle, deux beatlemaniaques, ont fondé cette société en 1982. Ces années-là, la ville, gouvernée par une municipalité travailliste de sensibilité trotskiste, était surtout préoccupée de logements sociaux et de lutte contre le chômage. Exploiter l'intérêt pour les Beatles, accru après la mort de Lennon, en 1980, n'était pas sa priorité. Aujourd'hui, « *c'est un commerce en expansion* », souligne Sheila Johnston, administratrice du musée Beatles Story, ouvert en 1990 dans l'Albert Dock, au coeur du port. « *Du point de vue touristique, les Beatles sont devenus plus importants que le football, à Liverpool* », assure Phil Young, de l'office du tourisme.

Aujourd'hui, dans cette ville qui a perdu plus de 200 000 habitants depuis 1965, toute activité économique, même minime, est la bienvenue. L'entreprise Cavern City Tours Ltd emploie soixante-cinq personnes. Elle gère le Cavern Pub et le Cavern Club, reconstruit après la destruction du club original, et sélectionne les guides spécialisés, parmi les guides professionnels de l'office du tourisme, en les soumettant à des épreuves écrites et orales de connaissance sur les Beatles. Cavern City Tours Ltd organise des week-ends et une semaine annuelle Beatles, avec visites, films, concerts, ainsi que des ventes aux enchères d'objets liés aux chanteurs, une activité qui connaît un succès croissant.

La petite Mathew Street abrite les hauts lieux : cafés, clubs, statue des *Four Lads who Shook the World* (quatre gars qui secouèrent le monde), plaque à la mémoire de Lennon, étonnant capharnaüm de la Beatles shop, qui vend sur place et par correspondance disques, gadgets et vieux billets d'entrée aux concerts. A l'angle avec Stanley Street, Eleanor Rigby est assise sur un banc : la sculpture sert de siège aux nombreux SDF de la ville.

Le musée Beatles Story excelle dans la suggestion

Si ces visites attirent surtout les fans, le musée et la visite du Liverpool des Beatles à bord d'un bus bleu et jaune, bien sûr baptisée « *Magical mystery tour* », attirent un tourisme culturel plus large. Ils sont fréquentés par le même public qui visite, sur l'Albert Dock, l'annexe de la Tate Gallery, consacrée à l'art contemporain, ou le Musée maritime, avec ses remarquables expositions permanentes sur la traite des Noirs et l'esclavage ou sur les millions d'émigrants vers le Nouveau Monde qui partirent de Liverpool.

Le musée Beatles Story relève de cette muséographie anglaise qui excelle à suggérer. Les treize salles présentent très peu d'objets – tous les manuscrits, instruments de musique, bandes originales, vêtements se sont arrachés à des prix trop élevés pour les propriétaires privés du musée. Mais elles plongent les visiteurs dans l'ambiance du Liverpool des années 60 et dans l'univers imaginaire des quatre garçons les plus psychédéliques de cette époque. On déambule dans une Mathew Street pavée, sombre et froide. D'un soupirail émane le *beat* étouffé d'un vieux rock'n roll. C'est l'entrée du Cavern Club. On y descend dans la pénombre. A l'intérieur, fidèle réplique du lieu d'origine, *Twist and shout* et autres tubes résonnent sous les arches en briques rouges. Plus loin, après être passés sous les flashes des photographes venus cueillir les Beatles à leur descente de l'avion à New York, on avance dans l'ère du *Yellow Submarine*, en traversant une copie du sous-marin du dessin animé. La musique du film n'affole pas les poissons bien vivants que l'on aperçoit à travers les hublots...

Avec *A Ticket to Ride*, les touristes montent à bord du bus bleu et jaune pour une visite guidée de deux heures, organisée par le groupe Cavern. Les guides sont le plus souvent des fils de collègues des parents Lennon ou Harrison, des ex-portiers de clubs pop ou des secrétaires de fan club. L'itinéraire couvre les lieux de naissance et les écoles des Fab Four, les grands magasins ou les usines où travaillaient les parents, les pubs familiers du groupe, comme celui rococo du Philarmonic Hall, le magasin de disques, et le cimetière de Brian Epstein, le brillant manager des Beatles... Penny Lane, joli quartier vert, vaut une visite approfondie. Le bus s'arrête aussi à Strawberry Fields, un home d'enfants appartenant à l'Armée du salut, où John venait parfois jouer en voisin quand il portait des culottes courtes.

Pour développer ce secteur encore timide, l'office du tourisme réfléchit à un projet de « *Beatles hotel* » où se retrouveraient les fans ; il envisage d'élargir le festival annuel, mais aussi de développer des restaurants japonais. Liverpool, la grande dame sinistrée, veut relever la tête.

Catherine Bédarida

L'université McCartney

L'INSTITUT SUPÉRIEUR des arts du spectacle (Liverpool Institute for Performing Arts, LIPA) ouvrira ses portes en janvier 1996. Il propose six filières : musique, danse, théâtre, management, scénographie-décors, *community arts* (activités artistiques dans des écoles, des hôpitaux, des prisons, des usines). Sur quatre mille candidats, deux cents étudiants, des Britanniques pour la plupart, ont été sélectionnés. L'épreuve pour les futurs administrateurs a porté sur l'organisation d'un gala pour la paix en Irlande du Nord.

Les heureux élus ont été reçus pendant trois jours la semaine dernière par Mark Featherstone-Witty, le directeur. Pour les Européens de l'Union, les études sont gratuites. Quand le directeur a rencontré Paul McCartney, en 1986, pour le convaincre de parrainer une école du spectacle, le Beatle de Liverpool lui a donné son accord, si l'institut était créé dans sa ville natale. Le musicien a racheté son ancienne école, un joli bâtiment néoclassique, actuellement en plein chantier de rénovation. Il a surtout utilisé sa notoriété pour trouver des sponsors et des artistes-enseignants (dont Joan Armatrading et Elvis Costello). L'Europe et la mairie de Liverpool ont versé respectivement 4,46 millions et 3,4 millions de livres.

Mark Featherstone-Witty, qui a déjà mis sur pied des formations musicales, a établi le cursus en trois ans, avec l'université John Adams de Liverpool. « *L'industrie musicale est un univers très dur. Nous voulons aider les artistes à y entrer mieux formés. J'ai demandé aux professionnels ce qui aurait pu les aider à leurs débuts* », explique-t-il. En plus de leur spécialité, tous les élèves devront étudier une autre discipline artistique, monter des projets collectifs, se former au contexte économique.

C. B.

Le ministère de la culture veut imposer son candidat à la direction du Festival d'Aix-en-Provence

La nomination de Stéphane Lissner devrait être entérinée le 21 novembre

Le successeur de Louis Erlo à la direction du Festival d'Aix-en-Provence à partir de 1998 devrait être désigné par le conseil d'administration de la société d'économie mixte du festival lors d'un conseil d'administration, mardi 21 novembre. Le ministère de la culture veut imposer Stéphane Lissner, l'actuel patron du Châtelet et directeur général de l'Orchestre de Paris. D'autres candidats, officiels ou officieux, semblent « battus d'avance ».

CANDIDAT choyé par le ministère de la culture, Stéphane Lissner semble être le mieux placé en raison même du soutien actif du ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, et de Stéphane Martin, son directeur de cabinet. Le directeur général du Châtelet et de l'Orchestre de Paris a transmis par fax son rapport sur l'avenir du festival, mardi 14 novembre à Jean-Louis Picheral, maire (PS) d'Aix-en-Provence.

Mais d'autres candidats ont été ou sont encore – officiellement ou officieusement – sur les rangs : entre autres Alain Lombard ; William Christie ; un tandem constitué par Jeffrey Tate et Jean-Marie Blanchard, ancien adjoint de Lissner au Châtelet puis administrateur général de l'Opéra-Bastille ; Nicolas Joël, directeur du Théâtre du Capitole de Toulouse, et Henri Maïer, patron de l'Opéra de Montpellier. Certains ont été auditionnés au ministère, le 18 octobre. Pour la forme ?

« *Stéphane Lissner n'est pas encore nommé directeur artistique du Festival d'Aix, pour la bonne raison que son rapport sur le festival doit être examiné par le conseil de surveillance de la société d'économie mixte du Festival, avec ceux que m'ont remis les autres candidats*, nous a précisé le maire d'Aix. *Il est beaucoup trop tôt pour parler de chiffres de subventions, et ceux qu'on a annoncés, ici ou là, sont faux, car nous devons encore discuter sérieusement des engagements budgétaires.*

« PISTON »

» *Quand on considère les réductions actuelles dans le budget de la culture, il est impossible de nous engager sur un projet qui ne s'accompagnerait pas d'une convention sur plusieurs années. Quel que soit le directeur que nous nommerons, le Festival ne se passera ni de Stéphane Lissner, qui peut nous aider grâce à ses relations, ni de William Christie ni de Jeffrey Tate qui sont des chefs qui devront être associés à l'avenir du Festival.* » Interrogé sur la présence contractuelle de ces deux chefs à Aix, Stéphane Lissner tranche dans le vif : « *Sans moi. Dans ces conditions, je me retire.* »

Le maire d'Aix-en-Provence et le conseil d'administration de la société d'économie mixte du festival sont maîtres de leur décision, mais le ministère dispose de moyens de pression pour faire nommer son poulain. On ne peut, par exemple, imaginer que l'Etat lierait l'augmentation de la subvention annuelle qu'il verse au Festival (de 5 millions de francs, elle passera à 15 millions), la construction d'une salle de concerts dans la ville et le non-classement du casino municipal afin qu'il puisse être réaménagé dans le cadre du projet Sextus-Mirabeau... à la présence de Stéphane Lissner à la tête du Festival d'Aix.

En fait, la nomination de ce dernier a été retardée par l'échec de Jean-Bernard Raimond (RPR) aux élections municipales : le patron du Châtelet était le candidat du ministre de la culture Jacques Toubon, puis de son successeur, M. Douste-Blazy. M. Raimond élu, Stéphane Lissner aurait été nommé dans la foulée. Après sa réélection, M. Picheral a coupé l'herbe sous le pied du ministre en annonçant, pendant le Festival 95, la prolongation d'un an, de Louis Erlo à la tête du Festival – son contrat expire en 1996.

Le « piston » dont bénéficie Lissner ne met en cause ni son talent de persuasion (de 1988 à 1995, la subvention de la Mairie de Paris est passée de 44,4 millions de francs à 100 millions au Châtelet) ni sa capacité à diriger le Festival d'Aix, comme il ne discrédite en rien les capacités professionnelles des « perdants annoncés ». Mais il aggrave le ressentiment d'une partie du milieu musical à son égard et confirme, hélas, la partialité de l'Etat dans la conduite des affaires de la musique. Que l'on se souvienne du renvoi de Daniel Barenboïm de Bastille, par les socialistes, puis celui de Myung Whun Chung par le RPR. Cette fois-ci, par le seul fait du prince, le ministère donnerait à Aix des moyens financiers qu'il ne lui avait jusque-là pas concédés et qu'il s'apprête à couper à d'autres organismes puisque son budget est à la baisse.

UN HOMME INFLUENT

Si la nomination de Stéphane Lissner est entérinée par le conseil d'administration du Festival d'Aix, le patron du Châtelet ne quittera pas son théâtre avant la fin de la saison 1997-1998. Sa succession n'est pas à l'ordre du jour à la Mairie de Paris, ainsi que nous l'a affirmé Jean-Jacques Aillagon, directeur des affaires culturelles de la Ville.

Deux candidats sont cependant sur les rangs. Premier en date : Georges-François Hirsch (né en 1944) dont la candidature a été annoncée par l'AFP. Actuellement membre du CSA, ce professionnel de l'opéra, proche des socialistes, a été successivement patron de Garnier, du Théâtre des Champs-Elysées et de Bastille. Le deuxième est le chorégraphe Maurice Béjart (né en 1927), le seul à s'être manifesté auprès de M. Aillagon, qui n'a pu enregistrer ses offres de service.

Mais curieusement, M. Hirsch semblait être au mieux avec Jean Tiberi, le 14 novembre, lors du concert donné au Théâtre des Champs-Elysées en hommage au compositeur Marcel Landowski. Proche de Jacques Chirac, ancien directeur de la musique d'André Malraux, ancien président du Châtelet, président de l'association Musique nouvelle en liberté et président d'honneur de l'Orchestre de Paris, Landowski fête, cette année, ses quatre-vingts ans. Cet homme influent dans la vie musicale n'est pas un ami de Stéphane Lissner, auquel il s'est opposé violemment au Châtelet, mais entretient de bonnes relations avec Georges-François Hirsch qui pourrait effectivement diriger la programmation largement ouverte à l'opérette, à l'opéra-comique et à la musique française qu'il prône pour le Châtelet.

TRAVAUX

Si le départ de Stéphane Lissner est confirmé, la Ville réappréciera vraisemblablement la place du Châtelet dans la vie musicale parisienne, face à un Opéra-Bastille qui fonctionne socialement plus sereinement et artistiquement plus professionnellement depuis l'arrivée de Hugues Gall cet été.

L'Opéra national de Paris disposera bientôt avec le palais Garnier rénové d'une salle idéale pour monter des ouvrages plus difficiles à vendre que ceux qu'il peut présenter à Bastille avec un excellent taux de fréquentation. Ouvrages sur lesquels le Châtelet de Lissner a bâti sa réputation. La Ville de Paris a le temps de réfléchir à ce qu'elle veut faire de son théâtre : le Châtelet devrait fermer un an à l'issue de la saison 1998 pour rouvrir, après des travaux importants, sur celle qui nous verra fêter l'an 2000.

Alain Lompech

DANS LES THÉÂTRES

FAUST ARGENTIN

d'Alfredo Arias, René de Ceccatty et Jorge Schussheim. Mise en scène : Alfredo Arias. Avec Haydée Alba, Alfredo Arias, José Castro, Marilu Marini... La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers, Pigalle. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 49-87-50-50. Durée : 1 h 30. De 100 F à 190 F. Jusqu'au 31 décembre.

Les fêtes approchant, il était impossible qu'Alfredo Arias restât plus longtemps éloigné des scènes. Le plus français des Argentins a choisi de s'emparer de la légende de Faust, qu'il accommode à la sauce pampa. Succession de sketches, chansons, ballets interprétés avec brio par une troupe malheureusement un peu succincte, ce *Faust argentin* vaut surtout par l'incroyable composition du metteur en scène lui-même, Méphisto cornu, et par celle, délirante, de Marilu Marini, démiurge du beau sexe dans une forme éblouissante. Assez mal foutu, plutôt mal cousu, ce spectacle, dont les musiques sont, elles, irréprochables, balaie toute réticence, et on se laisse gentiment bousculer par quelques mesures de tango et le rythme de la milonga. *O. S.*

L'OPÉRA DE QUAT'SOUS

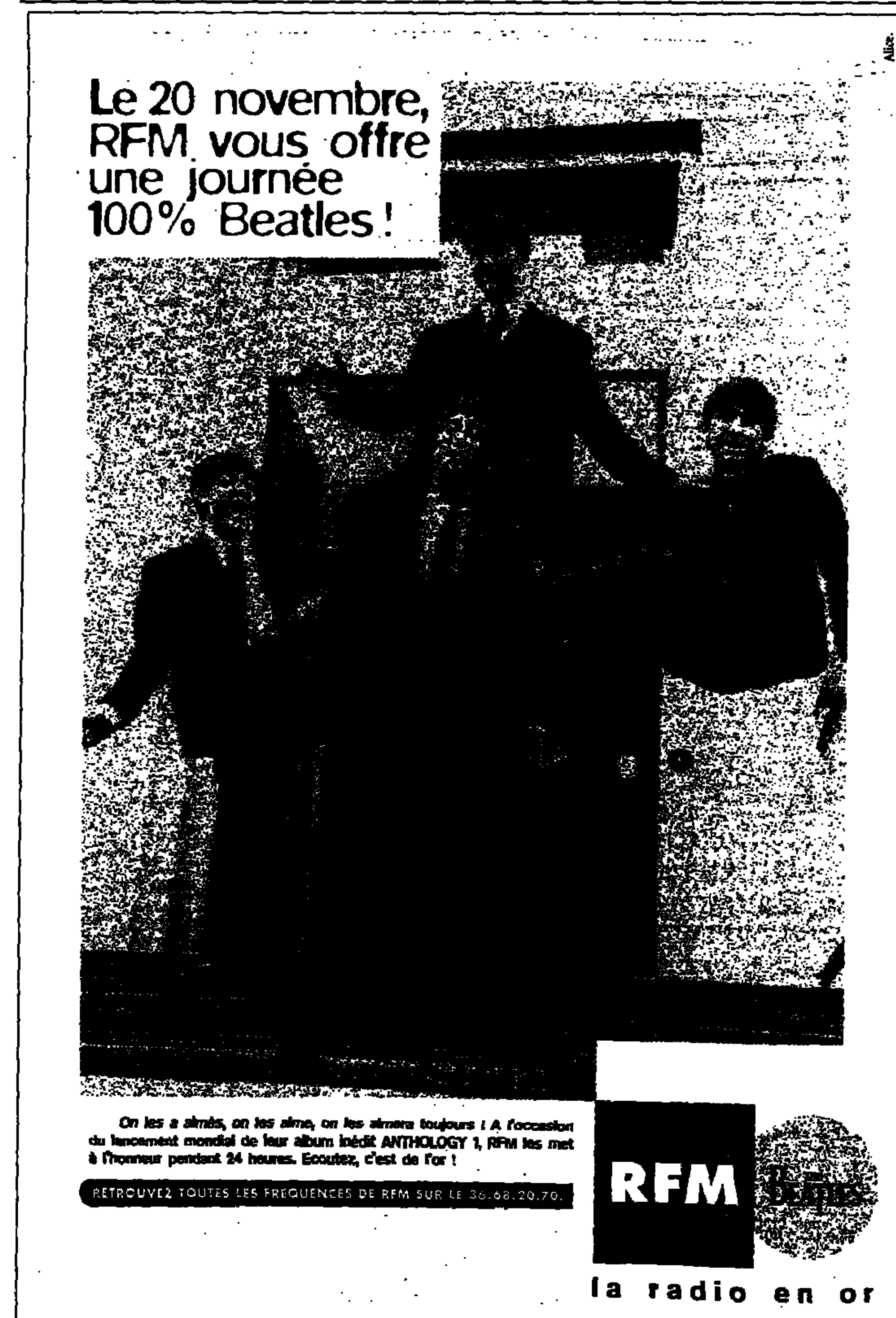
de Bertolt Brecht et Kurt Weill. Mise en scène : Charles Tordjman. Avec Monique Brun, Philippe Fretun, Mona Heftre, Philippe Crubezy, Jean-Claude Legay, Daniel Martin... Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 3 heures. 120 F et 160 F. Jusqu'au 2 décembre.

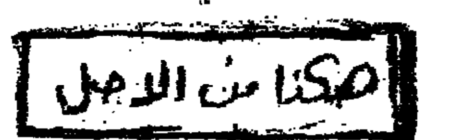
Voilà une des plus belles œuvres du répertoire du siècle, méditation chantée sur l'injustice et la violence de nos sociétés de divisions sociales. On attendait beaucoup de cette production du Centre dramatique de Nancy, qui réunit, sous la direction irréprochable de Jean-Louis Chautemps, huit musiciens excellents, et sous celle de Charles Tordjman une troupe d'acteurs de première qualité. Hélas ! rien ne va. La grande salle de Chaillot n'est absolument pas faite pour ce spectacle, qui n'utilise qu'une infime partie du plateau. Pas un des interprètes n'est à la hauteur des enjeux vocaux de l'œuvre. Et l'on se demande encore quelle direction a choisie le metteur en scène, quelle motivation l'a conduit à nous donner si platement ce sommet du théâtre. Certes, Daniel Martin (Macheath), Jean-Claude Leguay (Tiger Brown) et Monique Brun (Madame Peachum) donnent ce qu'ils peuvent. Mais ils ne parviennent pas à sauver cette entreprise de l'ennui. *O. S.*

EROS ET PRIAPE

D'après Carlo Emilio Gadda. Mise en scène : Jean Lacornerie. Avec Désirée Olmi et Philippe Faure. Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. RER B Cité-Universitaire. Les lundi, mardi, vendredi et samedi à 21 heures ; le jeudi à 19 h 30 ; le dimanche à 17 heures. Tél. : 45-89-38-69. 55 F à 110 F. Jusqu'au 11 décembre.

« *Une comédie libertine, un drame réaliste, une tragédie, un sketch, un exposé scientifique et un épilogue culinaire* » : voilà ce que propose le metteur en scène Jean Lacornerie, en une heure et demie de théâtre bâti autour d'*Eros et Priape*, de Carlo Emilio Gadda. Le sujet de Gadda est inépuisable. C'est la montée du fascisme dans l'Italie de Mussolini. De quoi se nourrissait-il ? Beaucoup, dit Gadda, du langage qui pervertit les corps, le quotidien, la relation à deux, les médias, la science, et va même jusqu'à s'infiltrer dans les casseroles. La question est vaste, donc. Comment la poser sur le plateau du théâtre ? En modulant le langage et les formes, répond la mise en scène de la Cité-Internationale. Jean Lacornerie joue de l'opposition apparente de deux corps : celui, frêle, de Désirée Olmi, et celui, imposant, de Philippe Faure. *B. S.*









Femmes plurielles des cités

Une pièce de théâtre sur les itinéraires des femmes étrangères transplantées à Stains

MARJORIE NACACHE a mis en scène les itinéraires et les souffrances de femmes étrangères, transplantées dans le quartier du Clos-Saint-Lazare. La pièce, intitulée *Féminin Plurielles*, créée avec succès au printemps par des comédiennes professionnelles et des habitantes de cette cité de Stains (Seine-Saint-Denis), est reprise pour cinq semaines. Depuis 1990, l'association « Femme dans la cité » a aussi initié deux films documentaires, un disque et un livre.

★ Studio Théâtre, 19, rue Carnot, 93240 Stains. Navette le soir à 20 h 15 au Mº Porte-de-la-Chapelle. 20 h 45, les jeudis, vendredis et samedis ; 16 heures, les 26 novembre et 17 décembre. Tél. : 48-23-06-61. De 50 F à 90 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Georges Moustaki
Pour ceux que le vagabond gréco-franco-américano, etc. n'a jamais déçu, pour celles qui jamais n'oublieront ses chansons d'amour, sa voix de miel et ses airs d'ange routinier, un rendez-vous avec Georges Moustaki reste un rendez-vous de charme. Les lundis du Théâtre de la Potinière en promettent quelques autres du même acabit.
Théâtre de la Potinière, 7, rue Louis-le-Grand, Paris-2e. Mº Opéra. 21 heures, les 20 et 27. Tél. : 42-61-44-16. 100 F.

Harry Belafonte
Le champion du calypso, l'ami de Myriam Makéba, le héraut de la défense des droits civiques et de l'égalité raciale, Harry Belafonte, crooner américain d'origine jamaïcaine, donne des shows dignes de la grande variété new-yorkaise, avec toujours cette pointe de raffinement, d'élégance qui font partie du professionalisme à l'américaine. Sans faille.
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-8e. Mº Opéra, Madeleine. 20 h 30, les 20 et 21. Tél. : 47-42-25-49. Location Fnac, Virgin. De 200 F à 450 F.

Rebecka Törnqvist
En 1993, beaucoup ont considéré cette Suédoise comme la nouvelle Sade. Une culture éclectique (les Beatles, Steely Dan, Wagner, la musique africaine, le jazz), des études au conservatoire, ont donné à Rebecka les moyens de composer et interpréter un répertoire pop-jazz très séduisant.
Café de la Danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris-11e. Mº Bastille. 20 heures, le 20. Tél. : 47-00-02-71. 115 F.

Henri Salvador
Après un dernier album très swingant, mélange de jazz cuivré, d'histoires de légumes et d'humour à la hussarde, Henri Salvador fait un retour en scène comme il les aime : à la guitare, à la voix, à la blague.
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris-9e. Mº Trinité. 20 h 30, les 21, 22, 23, 24 et 25 ; 17 heures, le 26. Tél. : 49-95-99-99. Location Fnac. De 120 F à 250 F.

CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

LUNDI 20 NOVEMBRE

Jeunes solistes du Conservatoire de Paris
Schoenberg : *Pieces pour piano op. 11, Lieder.* Ferneyhough : *Coloratura, Cassandra's Dream Song.*
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mº Châtelet. 12 h 45, le 20. Tél. : 40-28-28-40. 50 F.

Margaret Price (soprano). Thomas Dewey (piano).
Schumann. Loewe. Mahler : *Lieder.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 20. Tél. : 49-53-05-07. De 170 F à 450 F.

Orchestre philharmonique de Montpellier
Indy : *Le Camp de Wallenstein.* Nietzsche : *Hymne à l'amitié, création.* Koering : *Le Cercle Kleist pour soprano et orchestre, création.* R. Strauss : *Lieder, Macbeth.* Hildegard Behrens (soprano), Friedemann Layer (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 20. Tel. : 49-52-50-50. De 40 F à 290 F.

MARDI 21 NOVEMBRE

La Station thermale
de Vacchi. Cécile Besnard (la masseuse), Christophe Lacassagne (le masseur), Pomone Epomeo (la diva), Catherine Renetre (la secrétaire), Jean Delescluse (l'écrivain), Fréderic Caton (l'assistant), Jean-Baptiste Dumora (le musicologue), Claire Gibault (direction), Myriam Tanant, Jean-Claude Penchenat (mise en scène).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris-2e. Mº Richelieu-Drouot. 19 h 30, les 21 et 22. Tél. : 42-44-45-46. De 50 F à 350 F.

Tosca
de Puccini. Galina Gorchakova (Tosca), Keith Olsen (Cavaradossi), Franz Grundheber (Scarpia), Maîtrise des Hauts-de-Seine, Chœurs et orchestre de l'Opéra de Paris, Seiji Ozawa (direction), Werner Schroeter (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11e. Mº Bastille. 19 h 30, les 21 et 23. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F a 590 F.

Orchestre symphonique de la radio de Baden-Baden
Schoenberg : *Die Glückliche Hand, Die Jakobsleiter.* Laura Aikin (soprano), John Bröcheler (basse), Chœur de la radio de Berlin, Michael Gielen (direction).
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mº Châtelet. 20 heures, le 21. Tél. : 40-28-28-40. De 55 F à 170 F.

MERCREDI 22 NOVEMBRE

Jeunes solistes du Conservatoire de Paris
Schoenberg : *Lieder, Pieces pour piano op. 19, Ein Stelldichein.* Kurtag : *Bruitsouvenir, La Petite Pincette, Microludes.*
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mº Châtelet. 12 h 45, le 22. Tel. : 40-28-28-40. 50 F.

Eugène Onéguine
de Tchaïkovski. Anthony Michaelis-Moore (Oneguine), Solveig Kringelborn (Tatiana), Gerlinde Lorenz (Larina), Randi Stene (Olga), Franco Farina (Lenski), Kurt Moll (Gremine). Orchestre et Chœurs de l'Opera de Paris, Alexander Anissimov (direction), Willy Decker (mise en scene), Athol Farmer (chorégraphie).
Opera-Bastille, place de la Bastille, Paris-11e. Mº Bastille. 19 h 30, le 22. Tel. : 44-73-13-00. Location Fnac. De 60 F a 590 F.

Chœur et Orchestre de Paris
Haydn : *Symphonie nº 101 « L'horloge ».* Landowski : *La Messe de l'aurore.* Anne-Marguerite Werster (soprano), Ian Caley (ténor), Michel Brodard (basse), Yehudi Menuhin (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honore, Paris-8e. Mº Ternes. 20 h 30, les 22 et 23. Tél. : 45-63-07-96. De 60 F à 240 F.

JEUDI 23 NOVEMBRE

Pascal Nemirovski (piano).
Scriabine : *Etude pour piano op. 11 nº 10, Etudes pour piano, Sonates pour piano op. 30 et 83.*
Auditorium du Louvre, acces par la pyramide, Paris-1er. Mº Louvre, Palais-Royal. 12 h 30, le 23. Tél. : 40-20-52-25. De 50 F à 60 F.

Les Talents lyriques
Œuvres de Couperin. Lambert. Colasse. Christophe Rousset (direction).
Auditorium Colbert (Bibliotheque nationale), 2, rue Vivienne, Paris-2e. Mº Bourse, Palais-Royal. 18 h 30, le 23. Tel. : 46-44-55-42. De 50 F a 70 F

Philippe Cassard (piano), Quatuor Muir
Ravel : *Quatuor à cordes, Jeux d'eau, Berceuse sur le nom de Faure.* Fauré : *Nocturnes pour piano op. 104 nº 1 et op. 33 nº 2, Quintette pour piano et quatuor à cordes op. 115.*
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e Mº Solferino. 20 heures, le 23. Tel. : 40-49-47-17. 130 F.

VENDREDI 24 NOVEMBRE

Jeunes solistes du Conservatoire de Paris
Schoenberg : *Lieder.* Chostakovitch : *Romances.*
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mº Châtelet. 12 h 45, le 24. Tél. : 40-28-28-40. 50 F.

L'Ecole des amants
d'après Moliere et Lully. Troupe et musiciens du Théâtre baroque de France, Ferruccio Soleri, Philippe Lenaël (mise en scène), Marie-Geneviève Massé (chorégraphie).
Opera-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris-2e. Mº Richelieu-Drouot. 20 heures, les 24, 25 et 28 ; 16 heures, le 26. Tel. : 42-44-45-46. De 50 F à 280 F.

La Petite Bande
Bach : *Suites pour orchestre.* Sigiswald Kuijken (direction).
Eglise Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er. Mº Tuileries, Pyramides. 20 h 45, le 24. Tél. : 42-77-65-65. Location Fnac. Virgin. De 90 F a 150 F.

SAMEDI 25 NOVEMBRE

Erwartung
Schoenberg : *Erwartung, Begleitmusik zu einer Lichtspielszene, Verklärte Nacht.* Anja Silja, Janis Martin (voix), Compagnie Rosas, Orchestre de la Monnaie de Bruxelles, Antonio Pappano (direction), Klaus Michael Grüber (mise en scene), Anne Teresa de Keersmaeker (chorégraphie).
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mº Châtelet. 19 h 30, les 25, 26, 27, 28 et 29. Tel. : 40-28-28-40. De 50 F à 350 F.

The Academy of Ancient Music
Purcell : *Ode pour l'anniversaire de la reine Mary « Come ye Sons of Art Away, The Indian Queen.* Philippe Girard (récitant), Sara Stowe, Catherine Bott (sopranos), James Bowman, Robin Blaze (hautes-contre), Paul Agnew (ténor), David Thomas, Paul Robinson (basses), Christopher Hogwood (direction).
Cite de la musique, 221, avenue Jean-Jaures, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 25. Tél. : 44-84-44-84. De 100 F a 160 F.

Chœur et Orchestre philharmonique de Radio-France
Essyad : *L'Exercice de l'amour, création.* Elisabeth Laurence (soprano), Sylvie Sulle (mezzo-soprano), Gordon Christie (tenor), Stephen Richardson (basse), Bruno Ferrandis (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du President-Kennedy, Paris-16e. Mº Passy. 20 heures, le 25. Tél. : 42-30-15-16. Entree libre.

DIMANCHE 26 NOVEMBRE

Matthias Görne (baryton), Graham Johnson (piano).
Schubert. Mendelssohn. Wolf : *Lieder.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boetie, Paris-8e. Mº Miromesnil. 11 heures, le 26. Tél. : 49-53-05-07. 50 F.

Solistes et musiciens de l'Orchestre de Paris
Berg : *Concerto de chambre pour piano.* Wagner : *Siegfried-Idyll.* Florent Boffard (piano), Markus Stenz (direction).
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mº Châtelet. 11 h 30, le 26. Tél. : 40-28-28-40. 80 F.

Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam
Schoenberg : *Pièces pour orchestre op. 16.* Prokofiev : *Concerto pour violon et orchestre nº 1.* R. Strauss : *Le Chevalier a la rose, suites.* Ravel : *La Valse.* Vadim Repin (violon), Mariss Jansons (direction).
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mº Châtelet. 15 heures, le 26. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F a 230 F.

James Bowman (haute-contre), Pavlo Beznosiuk, Lucy Howard (violon), Richard Boothby (basse de viole), Christopher Hogwood (clavecin, direction).
Œuvres de Purcell. Humphrey. Blow. Clarke. Urfey. Pepys. Rochester. North.
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. 15 heures, le 26. Tel. : 44-84-44-84. 75 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Lucinda Childs Dance Company
Lucinda Childs : *Kengir, Commencement, Concerto, From the White Edge of Phrygia.*
Théatre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4e. Mº Châtelet. 20 h 30, les 21, 22, 23, 24 et 25. Tél. : 42-74-22-77. De 90 F a 140 F.

Ballet Preljocaj
Ballet Preljocaj : *L'Anoure.*
Sartrouville (78). Théâtre, place Jacques-Brel. 21 heures, le 21. Tel. : 39-14-23-77.
Et le 24 nov. à 21 heures, à la Ferme du Buisson de Noisiel (64 62 77 77.), le 25 nov. à 20 h 45, à la Maison de la musique de Nanterre (41 37 94. 20.).

Compagnie DCA
Philippe Decoufle : *Decodex.*
Bobigny (93). Maison de la culture, 1, boulevard Lénine. 20 h 30, les 22, 23, 24, 25, 29 et 30 novembre et les 1er et 2 décembre ; 15 h 30, le 26 novembre et le 3 décembre, jusqu'au 17 décembre. Tel. : 48-31-11-45. Location Fnac. De 100 F a 140 F.

Association sans histoire
Lectures d'ailleurs et d'autrui par moi-même.
Menagerie de verre, 12, rue Léchevin, Paris-11e. Mº Parmentier. 20 h 30, les 23, 25 et 30. Tél. : 43-38-33-44.

Sylvie Guillem
Maurice Bejart : *Sissi, l'imperatrice anarchiste, Bolero.* William Forsythe : *Herman Schmerman.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, les 24, 26 et 28 novembre et le 2 décembre. Tél. : 49-52-50-50. De 90 F a 550 F.
Maurice Béjart : *Episodes, Boléro.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, les 25 et 29 novembre et le 3 décembre. Tél. : 49-52-50-50. De 90 F à 550 F.

Compagnie Nadine Hernu
Nadine Hernu : *Eza, Etude.*
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris-4e. Mº Rambuteau. 20 h 30, les 24 et 25 ; 16 heures, le 26. Tél. : 44-78-13-15.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

CROSSING GUARD
Film américain de Sean Penn, avec Jack Nicholson, David Morse, Anjelica Huston, Robin Wright, Piper Laurie, Richard Bradford (1 h 55).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

LE DIABLE À QUATRE
Film italo-franco-russe de Giorgio Ferrara, avec Isabella Rossellini, Tom Conti, Zouc, Michel Duchaussoy, James Wilby, Alexandr Abdulov (1 h 22).
VO : Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24). VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58).

DIS, PAPA
Film norvégien de René Bjerke, avec Hakon Bolstad, Benedikte Lindbeck, Nils Ole Oftebro, Grethe Ryen (1 h 30).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

FIESTA
Film français de Pierre Boutron, avec Jean-Louis Trintignant, Grégoire Colin, Marc Lavoine, Laurent Terzieff, Dayle Haddon (1 h 48).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (36-68-48-24) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LES FRÈRES MCMULLEN
Film américain d'Edward Burns, avec Jack Mulcahy, Mike McGlone, Edward Burns, Connie Britton, Maxine Bahns, Elisabeth P. McKay (1 h 25).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10).

THE DOOM GENERATION (**)
Film franco-américain de Gregg Araki, avec James Duval, Rose McGowan, Cress Williams, Johnathan Schaech (1 h 25).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SÉLECTION

À LA VIE, À LA MORT !
de Robert Guédiguian,
avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller.
Français (1 h 40).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

APOLLO 13
de Ron Howard,
avec Tom Hanks, Kevin Bacon, Bill Paxton, Gary Sinise, Ed Harris.
Américain (2 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (36-68-75-55) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

AU PETIT MARGUERY
de Laurent Bénégui,
avec Stéphane Audran, Michel Aumont, Jacques Gamblin, Agnès Obadia, Alain Fromager, Mimi Felixine.
Français (1 h 35).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; L'Arlequin, dolby, 6e (36-68-48-24) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

CORRIDOR
de Sharunas Bartas,
avec Katerina Golubeva, Viacheslav Amirhanian, Sharunas Bartas, Eimuntas Nekrochius.
Lituanien, noir et blanc (1 h 20).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

LE COUVENT
de Manoel de Oliveira,
avec Catherine Deneuve, John Malkovich, Luis Miguel Cintra, Leonor Silveria, Duarte D'Almeida, Heloisa Miranda.
Franco-portugais (1 h 30).
VO : Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA CROISADE D'ANNE BURIDAN
de Judith Cahen,
avec Judith Cahen, Joël Luecht, Serge Bozon, Fabrice Barbaro, Alberto Sorbelli, Camille de Casabianca.
Français (1 h 25).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

DOLLAR MAMBO
de Paul Leduc,
avec Dolores Pedro, Roberto Sosa, Raul Medina, Litico Rodriguez, Tito Vasconcelos, Eduardo Lopez Rojas.
Mexicain (1 h 20).
Latina, 4e (45-49-60-60).

LE GARÇU
de Maurice Pialat,
avec Gerard Depardieu, Géraldine Pailhas, Antoine Pialat, Dominique Rocheteau, Fabienne Babe, Elisabeth Depardieu.
Français (1 h 45).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; reservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LAND AND FREEDOM
de Ken Loach,
avec Ian Hart, Rosana Pastor, Iciar Bollain, Tom Gilroy, Marc Martinez, Frederic Pierrot.
Britannique (1 h 49).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

LENI RIEFENSTAHL, LE POUVOIR DES IMAGES
de Ray Müller,
Allemand-belge (3 h 02).
VO : Le Quartier latin, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LISBONNE STORY
de Wim Wenders,
avec Rüdiger Vogler, Patrick Bauchau, Vasco Sequeira, Canto E Castro, Viriato José da Silva, Joao Canijo.
Allemand-portugais (1 h 40).
VO : Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

NELLY ET M. ARNAUD
de Claude Sautet,
avec Emmanuelle Béart, Michel Serrault, Jean-Hugues Anglade, Claire Nadeau, Françoise Brion, Michèle Laroque.
Français (1 h 46).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alesia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

POCAHONTAS, UNE LÉGENDE INDIENNE
de Mike Gabriel, Eric Goldberg,
dessin animé Américain (1 h 22).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23).

LE REGARD D'ULYSSE
de Théo Angelopoulos,
avec Harvey Keitel, Maïa Morgenstern, Erland Josephson, Thanassis Vengos, Yorgos Michalakopoulos, Dora Volanaki.
Grec (2 h 56).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SHANGHAI TRIAD
de Zhang Yimou,
avec Gong Li, Li Baotian, Li Xuejian, Sun Chun, Wang Xiaoxiao.
Chinois (1 h 49).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27). VF : UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24).

TROIS JOURS
de Sharunas Bartas,
avec Katerina Golubeva, Rima Latypova, Audrius Stonys, Arunas Sakalauskas.
Lituanien (1 h 20).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

UNDERGROUND
d'Emir Kusturica,
avec Miki Manojlovic, Lazar Ristovski, Mirjana Jokovic, Slavko Stimac, Ernst Stötzner.
Européen (2 h 47).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, dolby, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts I, dolby, 6e (43-26-48-18) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; reservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

LE VOYAGE DE BABA
de Christine Eymeric,
avec Momar Diawara, Jacky Khalil Paye, Bernard Mendy.
Français (1 h 25).
Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

WATERWORLD
de Kevin Reynolds,
avec Kevin Costner, Dennis Hopper, Jeanne Tripplehorn, Tina Majorino, Michael Jeter.
Américain (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cite les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

(**) Films interdits au moins de 16 ans.

Les journaux britanniques relèvent leurs tarifs

APRÈS AVOIR ARRÊTÉ la parution du quotidien *Today* (*Le Monde* du 18 novembre), son éditeur, le groupe News International de Rupert Murdoch, tente de ne pas perdre le lectorat de ce tabloïd. *The Sun*, autre titre populaire qui appartient lui aussi au groupe Murdoch, arbore à sa « une », lundi 20 novembre, le logo-titre de *Today* et annonce que *« The Sun est le journal des lecteurs de* Today ». Le groupe Murdoch annonce aussi, le même jour, le relèvement du prix du *Times* de cinq pence, ce qui le fait passer de 25 à 30 pence (environ 2,50 francs). Il avait déjà procédé à une première hausse à la fin du mois de juin.

The Daily Telegraph, propriété du groupe Hollinger de Conrad Black, a lui aussi décidé d'augmenter son prix de vente, de 35 à 40 pence, la baisse de son prix de vente ayant fait chuter son résultat de 24,5 %. Il y a deux ans, la plupart des titres britanniques s'étaient lancés dans la « guerre des prix » afin d'augmenter leur diffusion. Mais cette guerre leur aurait coûté, 150 millions de livres de recettes.

■ **TÉLÉVISION : la Chine a décidé de faire le ménage parmi les deux mille** stations et chaînes de télévision du pays, dont certaines sont accusées par les autorités de diffuser des films pornographiques ou d'être *« politiquement incorrectes »*. Ces mesures ont été prises à la suite d'une inspection initiée par le ministère de la radio, de la télévision et du film.

■ **ANNIVERSAIRE : le plus ancien Journal hippique de France**, l'hebdomadaire *Turf Sud-Ouest*, imprimé à Toulouse, fête son 6 000e numéro avec, pour la première fois, de la couleur en couverture. Créé en 1890 à Bordeaux, il s'appellait alors *Le Sport du Sud-Ouest*, titre qu'il conservera jusqu'en 1990, date à laquelle il a été racheté par l'actuel propriétaire, Claude Bernardini.

Douzième édition du Séminaire multimédia

POUR SON ÉDITION 1995-1996, le Séminaire multimédia comprend seize journées d'études réparties entre le 6 décembre et le 13 juin. Il privilégiera cinq axes : veille technologique, tendances des marchés, droit de la communication et cyberespace, création et programmation TV, financement de la production audiovisuelle et stratégie des groupes de communication. Une mission aux Etats-Unis, du 17 au 31 mars 1996, permettra aux participants d'évaluer les conséquences des grandes manoeuvres américaines de l'été.

Ce séminaire est parrainé par *Le Monde*, France Télécom, le CNC, TDF, Philips Media, Thomson Multimédia, l'INA, la Sept/Arte et la Direction de l'information scientifique et technique et des bibliothèques du ministère de l'éducation nationale.

★ **Institut Multimédia, 28, rue Vignon, 75009 Paris. Tél. : 53-30-84-00.**

La double stratégie satellitaire de TF 1

La chaîne dirigée par Patrick Le Lay hésite encore entre Canal Plus et France Télévision pour développer son offre dans le domaine du numérique

UN ACCORD peut en cacher un autre : jeudi 16 novembre, Patrick Le Lay, PDG de TF 1, signait un protocole d'accord avec Jean-Pierre Elkabbach, président de France Télévision, au cours d'une mise en scène très soignée (*Le Monde* du 17 novembre). Les deux groupes concurrents, sans mettre un terme à leur compétition, annonçaient leur décision de créer une société d'étude visant à *« la constitution d'une offre de programmes et de services payants »* diffusés *via* les satellites Eutelsat. En clair, TF 1 et France Télévision développeraient en commun des bouquets de chaînes numériques retransmis par satellite. Une offre qui viendrait concurrencer les ensembles de programmes, promis pour début 1996, depuis les satellites Astra, par Canal Plus et la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT).

Le soir même, les deux chaînes, au cours de leur « 20 heures » respectif ont donné à l'événement la portée qu'il semblait mériter. Ce protocole pourrait n'être toutefois qu'un chiffon de papier. TF 1 et France Télévision ne se sont fixé aucun objectif financier ni calendrier. Deux omissions démontrant que les deux parties ne sont pas encore définitivement engagées.

En outre, la veille de la rencontre très organisée entre Patrick Le Lay et Jean-Pierre Elkabbach, le PDG de TF 1 avait rencontré secrètement Pierre Lescure, PDG de Canal Plus. Cette entrevue, effectuée malgré les impertinences des « Guignols de l'info » – et à la suite desquelles M. Le Lay avait menacé Canal Plus du dépôt d'une plainte toujours attendue –, montre que TF 1 hésite toujours sur sa stratégie satellitaire.

Pour la Une, deux directions sont envisageables : lancer seule un ensemble de chaînes numériques pourvues de leur propre décodeur et d'un réseau de distribution autonome. C'est l'option « haute » retenue par la CLT. Mais pour la mener à bien, le groupe luxembourgeois a besoin de 5 milliards de francs. La proposition « basse » est moins risquée financièrement. Mais TF 1 devrait faire le deuil de son indépendance et passer un accord avec Canal Plus, pour utiliser son décodeur et son réseau commercial. Canal Plus aurait la maîtrise du parc d'abonnés et pourrait imposer à TF 1 des contreparties financières pour la distribution de son bouquet.

DIVERSIFICATION

La Une est déjà très engagée avec la chaîne cryptée : La Chaîne info (LCI) et Eurosport sont déjà proposées par Canalsatellite, diffusé en mode analogique *via* les satellites Télécom 2 A et 2. Selon la direction de TF 1, ces deux chaînes thématiques participeront au bouquet numérique lancé par Canal Plus, début 1996, *via* les satellites Astra. Ces ambiguïtés et ces interrogations illustrent la stratégie diplomatique de TF 1. En signant avec France Télévision, la chaîne privée fait pression sur Canal Plus pour obtenir les meilleures conditions, dans le cadre d'un accord avec elle. Mais en cas de rupture, TF 1 dispose d'une solution de rechange pour développer son offre numérique, avec France Télévision.

Philippe Douste-Blazy ne s'y est d'ailleurs pas trompé. Pour le ministre de la culture, qui s'exprimait dans *Libération* du 20 novembre, *« il ne s'agit encore que d'un protocole d'accord »*. Toutefois, il se déclare *« personnellement favorable à cette association »* entre TF 1 et France Télévision. Selon lui, *« face aux enjeux nationaux et internationaux et aux coûts de développement que représente la télévision numérique, il est essentiel que les groupes français de communication se rapprochent pour être des acteurs forts et pertinents »*.

Le ministre ne veut toutefois pas trancher dans la querelle entre Jérôme Clément, PDG d'Arte, et Jean-Pierre Elkabbach. En juin, le premier ministre, Alain Juppé, avait chargé le PDG d'Arte de créer un bouquet de chaînes numériques francophones diffusées par Eutelsat. Pour lui, la France *« doit jouer la carte du satellite »* et les ambitions de MM. Clément et Elkabbach ne se télescopent pas, car *« le canal réservé par la Sept/Arte sera disponible pour émettre en numérique en 1996 »*, *« celui de France Télévision en 1997 »*, ce qui aboutit *« à une diversification pour le service public »*.

Guy Dutheil

Les hebdomadaires régionaux se redressent

L'ANNÉE 1994 marque un léger redressement des entreprises de presse hebdomadaire régionale, selon une étude publiée par le Syndicat de la presse hebdomadaire régionale (SPHR) et réalisée par la société d'expertise comptable KPMG. Ce secteur de la presse comprend plus de 200 titres implantés en province et qui affichent un tirage allant de 2 000 exemplaires à 70 000, pour *La Manche libre*. La diffusion moyenne payée a augmenté de 1,4 %.

Mais ce secteur, dominé par des entreprises familiales, reste toujours très prudent en matière d'investissements. Le chiffre d'affaires moyen a augmenté de 4,8 % en 1994 par rapport à 1993, et la rentabilité a crû dans la plupart des entreprises, mais ces bénéfices ont servi au désendettement plutôt qu'aux investissements, qui ont chuté de plus de 20 % par rapport à 1993.

Selon le syndicat, *« la hausse du prix du papier, qui a entraîné des augmentations de prix de vente, a rendu cet impératif d'investissement à la fois plus urgent et plus périlleux »*. Le SPHR demande au gouvernement que *« soit examinées au plus vite les modalités d'aide à l'investissement, sans lesquelles ces PME de la presse d'information politique et générale ne seraient plus en mesure d'assurer le pluralisme de l'information en province »*. Le budget 1996 du ministère de la culture prévoit un fonds d'aide aux hebdomadaires régionaux de 5 millions de francs.

LUNDI 20 NOVEMBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.25 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée.
17.20 Série : La Philo selon Philippe.
17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.50 Magazine : Témoin n° 1.
Présenté par Patrick Meney et Jacques Pradel. Le Pardon ; Affaire résolue ; Les Suites ; L'Étudiante.

22.55 Magazine : Comme un lundi.
Présenté par Christophe Dechavanne. Le malaise étudiant.

0.30 Sport : Football.
5e journée de la Ligue des champions.

1.05 Sport : Golf.
Trophée Hassan II au Maroc.

1.40 Journal, Météo.

1.50 Magazine : 7 sur 7.
Invité : Alain Juppé (rediff.).

2.40 Programmes de nuit.
TF 1 nuit (et 3.50, 4.30) ; 2.50, Le Vignoble des maudits ; 4.00, L'Aventure des plantes ; 4.40, Musique ; 5.05, Histoires naturelles.

FRANCE 2

12.20 Jeu : Les Z'amours (et 3.40).
12.55 Météo (et 13.40).
12.59 Journal.
13.45 INC.
13.50 Série : Derrick.
14.55 Série : Placé en garde à vue.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.15).
Le retour d'Hervé Vilard.
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Quoi de neuf, docteur ?
17.45 Série : Génération musique.
18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.40 Que le meilleur gagne (et 2.30).
19.15 Bonne Nuit les petits.
Oscar fait la vaisselle.
19.20 Studio Gabriel (et 1.05).
19.59 Journal, Météo.

20.55 Téléfilm : Docteur Semmelweiss.
De Roger Andrieux, avec Philippe Volter, Fanny Bastien.

22.40 Documentaire : Du côté de chez nous.
[9/10] Mai-juin, de Daniel Karlin.

23.30 Les Films Lumière.
23.35 Journal, Météo.
23.50 Le Cercle de minuit.
Le foot et la télévision, en collaboration avec le journal *L'Equipe*.

1.40 Programmes de nuit.
Disparitions ; 3.00, 24 heures d'infos ; 3.10, Jeu : Pyramide ; 4.10, D'un soleil à l'autre (rediff.) ; 4.40, Urti ; 5.55, Dessin animé.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Magazine : Si vous parliez.
14.50 Série : Simon et Simon.
15.40 Série : Magnum.
16.30 Dessin animé : Popeye.
16.40 Les Minikeums.
17.50 Série : Les deux font la loi.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Cézanne, portrait, de Pascal Bonafoux.
18.55 Le 19-20 de l'information.
19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 Cinéma : Batman, le défi. ■ ■
Film américain de Tim Burton (1992). Avec Michael Keaton, Danny De Vito, Michelle Pfeiffer.

22.55 Météo, Journal.

23.30 Théâtre : Merlusse.
Pièce de Marcel Pagnol, mise en scène de Daniel Mesini, avec Michel Galabru, Bernard Palmi.
A la veille de Noël 1913, une dizaine d'élèves restent, pour des raisons familiales, au lycée Thiers de Marseille où ils sont internes.

0.50 Court métrage : Libre court.
Rien à signaler, de Stéphane Delhougne avec Bella Wajnberg.

1.00 Feuilleton : Dynastie.

1.50 Musique Graffiti.
Jazz : *Who's Inside the Piano*, de Chick Corea (20 min).

M 6

12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : Spooner.
De George Miller, avec Robert Urich, Brent Fraser.
15.15 Boulevard des clips (et 5.35).
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Dessin animé : Tintin.
[1/2] Le Temple du soleil.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
Spécial animateurs.
20.35 Magazine : Ciné 6.
Présenté par Laurent Weil.

20.45 Cinéma : Extrême Préjudice. ■
Film américain de Walter Hill (1986). Avec Nick Nolte, Powers Boothe.

22.45 Cinéma : A bout de souffle, made in USA. ■
Film américain de Jim McBride (1982). Avec Richard Gere.

0.35 Culture pub.

1.00 Magazine : Jazz 6.
Présenté par Philippe Adler. Wynton Marsalis et son nonet.

1.55 Documentaire : Saga de la chanson française.
Charles Trenet.

2.45 Rediffusions.
E = M 6 ; 3.10, Fréquenstar (Marc Lavoine) ; 4.00, Kamac ; 5.10, Starnews.

CANAL +

EN CLAIR JUSQU'À 13.45

12.30 Magazine : La Grande Famille.
13.40 Le Journal de l'emploi.
13.45 Téléfilm : Le Pouvoir de l'illusion.
De Bill Corcoran.
15.15 Télés dimanche (rediff.).
16.05 Surprises (et 2.50).
16.25 Cinéma : Les Valeurs de la famille Addams. ■ ■
Film américain de Barry Sonnenfeld (1993). Avec Anjelica Huston.
18.00 ▶ Dessin animé : Les Multoches.
18.05 Le Dessin animé. Reboot.
18.30 Magazine : Cyberflash.

EN CLAIR JUSQU'À 20.35

18.40 Nulle part ailleurs.
19.30 Flash d'informations (et 22.10).
19.40 Zérorama, le contre-journal.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Trois Couleurs : Rouge. ■
Film franco-helvético-polonais de Krzysztof Kieslowski (1993).

22.15 Cinéma : Trois Couleurs : Bleu. ■
Film franco-suisse de Krzysztof Kieslowski (1992).

23.50 Cinéma : Trois Couleurs : Blanc. ■
Film franco-helvético-polonais de Krzysztof Kieslowski (1993).

1.20 Cinéma : Sex and Zen.
Film de Hongkong de Michael Mak (1993, v.o.). Avec Lawrence Ng.

LA CINQUIÈME

12.30 Atout savoir. Elle a 50 ans.
13.00 Les Merveilles de l'univers.
13.27 Le Journal du temps (et 18.57).
13.30 Cinéma : L'Assassinat de Trotski. ■
Film franco-britannico-italien de Joseph Losey (1971).
15.30 Qui vive ! Mémoire et aphasie.
15.45 Allô ! La Terre. L'Énergie [1/5].
16.05 La Preuve par cinq.
L'Afrique [1/5].
16.35 Région. Rhônes-Alpes.
17.00 Cellulo. ▶ *Lire notre article p. 7.*
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Cogito. Hume.
18.15 Les Grandes Inventions.
18.30 Le Monde des animaux.

ARTE

19.00 Série : L'Homme invisible
[6/25] La Chambre close, de Pennington Richards.
Peter Brady espère redevenir visible grâce à une scientifique de l'Est.

19.35 Documentaire : La Légende du sport.
La Volonté de vaincre [8/12] Champions [2/2], de Tony Laryea.
La carrière de grands champions noirs et leur chemin vers la gloire et le succès.

20.00 Magazine : Reportage.
Les Héritiers de Franco.
Le fascisme espagnol est-il mort ? De Roberto Sanchez.
Analyse de la manière dont l'Espagne gère son passé fasciste.

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Cinéma : Un amour d'après-guerre. ■ ■
Film allemand de Joseph Vilsmaier (1990, v.o.).
Avec Dana Vavrova, Werner Stöcker.

22.25 Cinéma : Les Innocents. ■ ■
Film français d'André Téchiné (1987). Avec Sandrine Bonnaire, Simon de La Brosse, Abdel Kechiche.

23.55 Court-circuit : courts métrages.
Echo, d'Eberhard Weissbarth (1994, 13 min) ; La Dernière Séance, de Barry Mitchell (1994, 16 min) ; Dîner en ville, de Pal Sletaune (1994).

0.25 Cinéma : Talk Radio. ■
Film américain d'Oliver Stone (1989, 105 min, rediff.).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières.19.25 Météo des cinq continents(et 21.55).19.30 Journal de la TSR. En direct.20.00 Thalassa.21.00 Enjeux-Le Point.22.00 Journal de France 2.Edition de 20 heures.22.35 Les Grands Explorateurs(et 0.55).22.40 Spécial Fa si la chanter.23.55 Sous la couverture.0.30 Journal de France 3.Edition Soir 3.1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.45 Zoo : état des lieux.[1/4] Dernière les barreaux. De Laurence Simanowitz.20.35 Squaws : Gardiennesd'une nation.De Christine Welsh.21.30 Le Général McArthur.De Jack Kaufman.22.20 Le Chemin des Amérindiens.De Jean-Paul Comu.23.10 Des animaux et des hommes.[5/12] Les Alpes à vol d'oiseau. De Richard Brock (35 min).

PARIS PREMIÈRE 19.30 Stars en stock.20.00 20 h Paris Première.21.00 Le tueur étaitpresque parfait. ■ ■ Film britannique de Stephen Frears (1984) .22.35 Paris déco.23.05 Concert :Les Négresses Vertes.Enregistré aux Francofolies de La Rochelle en 1995.0.10 Paris dernière.1.00 Top-Flop (30 min).

CANAL J 17.25 Comte Mordicus.18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, BD fire ; 18.20, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Tip top clip ; 19.00, Regarde le monde ; 19.15, Jeux ; 19.20, E comme énergie ; 19.30, Série : Mission top secret ; 19.55, Résultat des jeux et au revoir.

CANAL JIMMY 20.00 Série : M.A.S-.H.Une partie de plaisir.20.25 La Semaine sur Jimmy.20.35 Destination séries.21.00 Souvenir. Discorama.Nino Ferrer. Diffusé le 2 juillet 1972.21.35 Série : New York Police Blues.Episode n° 23.22.25 Chronique de la combine.22.30 American Graffiti. ■ ■ Film américain de George Lucas (1973).0.15 Concert :BB King live in Africa.Enregistré au festival Ali Foreman, au Zaïre en 1974.1.00 Série : Angela, quinze ans.Episode pilote : Ma nouvelle amie (45 min).

SÉRIE CLUB 19.10 Série : Chapeau melonet bottes de cuir (et 23.30).Interférences.19.55 Série : Cher oncle Bill.Au royaume du bon plaisir.20.20 Série : Mon amie Flicka.La Selle d'argent.20.45 Série : Sam Cade (et 0.20).Policier disparu.21.35 Série : Les Espions.Une de nos bombes a disparu.22.30 Le Club.22.35 Série :200 dollars plus les frais.Mauvaise affaire (55 min).

MCM 19.00 Zoom zoom(et 19.45, 0.00, 1.00).19.15 NBA Action (et 0.15).19.55 Mangazone (et 23.25, 0.55).20.00 Zoom zoom Guest.21.00 MCM Classic.21.30 MCM Rock Legends.Brian Ferry-Roxy Music.22.30 Rebel TV.23.00 MCM Mag.23.30 Blah-Blah Groove (45 min).

MTV 20.00 Greatest Hits.20.30 MTV Europe Music Awards :Best Male (et 0.00).Clips des cinq chanteurs nommés pour les 2e MTV Europe Music Awards : Dr Dre, Michael Jackson, John Scatman, Lenny Kravitz et Neil Young.21.00 Lenny Kravitz : The Hits.22.00 Feuilleton :The Real World London.22.30 Beavis and Butt-head.23.00 News at Night.23.15 CineMatic.23.30 Reggae Soundsystem.0.30 The End ? (60 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00)20.00 Speedworld.21.30 Rallye. En différé.Rallye RAC de Grande-Bretagne. 2e étape.22.00 Eurogoals.23.00 Catch.0.00 Golf (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.55 One Night With You. ■ Film britannique de Terence Young (1948, N., v.o.). Avec Nino Martini. 20.30 Les Vignes du seigneur. ■ Film français de René Hervil (1932, N.). Avec Victor Boucher.22.10 Ville haute, ville basse. ■ ■ Film américain de Mervyn LeRoy (1949, N.). Avec Barbara Stanwyck.0.00 Le Rideau de fer. ■ ■ Film américain de William Wellman (1948, N., v.o., 85 min). Avec Gene Tierney.

CINÉ CINÉMAS 18.55 Grand Guignol. ■ Film français de Jean Marbœuf (1986). Avec Guy Marchand.20.30 Le Grand Frère. ■ ■ Film français de Francis Girod (1982). Avec Gérard Depardieu.22.25 Le Dernier des géants. ■ ■ Film américain de Don Siegel (1976, v.o.). Avec John Wayne.0.00 C'est arrivéprès de chez vous. ■ Film belge de R. Belvaux, B. Poelvoorde, A. Bonzel (1992, 95 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Variations sur l'âme slave. 1. L'Âme, l'Esprit et le Corps. 20.30 Le Grand Débat.La dissuasion nucléaire aujourd'hui (1). Pierre Lellouche, Marisol Touraine, Pierre Gallois, Etienne Copel, Alain Lipietz. 21.30 Fiction : Premier roman, première dramatique. L'Elève troublé, de François-Guillaume Lorrain. 22.40 Accès direct. Jean-Louis Cohen (Scènes de la vie future). 0.05 Du jour au lendemain. Lionel Richard (L'Art et la Guerre). 0.50 Musique : Coda. Notations sur La Fontaine ou l'Abeille et le Musicien. 11. Petit prologue ; Les Médecins ; Le Loup et le Chasseur ; La grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf ; Fantaisie musicale. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Concert donné le 23 septembre à l'abbaye de Royaumont, par le Trio Recherche : Trio à cordes n° 1 (création française), d'Adorno ; Trio à cordes op. 20, de Webern ; Mouvement pour trio à cordes, d'Adorno ; Trio à cordes op. 45, de Schoenberg. 22.00 Soliste. Samson François, piano : Œuvres de R. Schumann : Variations sur un thème de Clara Wieck ; Papillons op. 2 (enregistré en 1961). 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. In medias Res, de Borradori, par l'Ensemble Itinéraire, dir. Pascal Rophé (donné le 11 janvier, au Centre Georges-Pompidou) ; Folia pour alto et orchestre à cordes op. 30b Chaconne symphonique, de Bacri, par l'Orchestre symphonique Georges-Enesco, dir. Yves Prin ; Mimi pour voix de femmes, hautbois, clarinette basse et trombone, sur un texte d'Olivier Cadiot, de Dusapin. 23.05 Ainsi la nuit. Sonate pour alto et pianoforte, de Vanhal ; Quintette pour clarinette, deux violons, alto et violoncelle, de Reicha, par L'Archibudelli ; Méditation sur l'ancien choral tchèque Saint-Wenceslas op. 35a, de Suk, par le Quatuor Talich. 0.00 La Rose des vents. Concert donné le 28 septembre, à la Maison des Cultures du Monde. Viêt-nam : Musique de la Cour de Hué. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Richard Wagner, un musicien allemand à Paris. Ouverture de Rienzi, le dernier tribun, de Wagner, par l'Orchestre symphonique de Bamberg, dir. Karl-Anton Rickenbacher ; Œuvres de Liszt : Grand Galop chromatique ; Nocturne ; Valse ; Les Amours de Teolinda, de Meyerbeer, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de la Radio de Berlin, dir. Gerd Albrecht ; Symphonie n° 3 Héroïque, de Beethoven, par l'Orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire, dir. Carl Schuricht. 22.30 Les Soirées...(suite). Descendons gaiement la courtille, de Wagner, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de Bamberg, dir. Karl-Anton Rickenbacher ; Roméo et Juliette, extraits, de Berlioz, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Pierre Monteux ; Danse macabre (arr. Liszt), de Saint-Saëns ; Tannhäuser : ouverture et bacchanale, de Wagner, par le Chœur du collège occidental et l'Orchestre symphonique Columbia, dir. Bruno Walter ; Poème de Baudelaire, de Debussy ; Viviane, poème symphonique op. 5, de Chausson, par l'Orchestre du Capitole de Toulouse, dir. Michel Plasson. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique. ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

France 3 s'ouvre à la culture alternative

Diffusé dans plusieurs régions, le magazine « Jamais vu ça » donne la parole à des créatifs marginaux qui tentent de « bousculer » le conformisme ambiant

LES DÉCROCHAGES régionaux de France 3 sont souvent fertiles en idées nouvelles. C'est ainsi que Jacques Taquet, spécialiste de la culture alternative, a imaginé – et produit – le magazine « Jamais vu ça », qui s'inscrit dans la case « Couleur pays ». Il est présenté par Elizabeth Martichoux, et diffusé dans trois régions – Paris-Ile-de-France - Centre, Nord-Pas-de-Calais - Picardie, Alsace – le mardi soir vers 23 heures.

L'originalité du concept réside dans le choix d'un thème – la création marginale, avant-gardiste parfois, sous toutes ses formes – qui, par essence, rallie un public très ciblé et, donc, peu nombreux, essentiellement composé de jeunes citadins âgés de quinze à trente-cinq ans. Car la culture *underground* n'est pas forcément facile d'accès. Pour éviter de rester confiné à un cercle de connaisseurs experts, « Jamais vu ça » invite chaque semaine une personnalité. Sont ainsi venus devant les caméras le chanteur québécois Robert Charlebois ou Benoît Poelvoorde, le tueur en série de *C'est arrivé près de chez vous*... Leur connaissance de certaines tendances actuelles ou le fait qu'ils ont participé directement à des mouvements marginaux favorise l'approche des expressions culturelles originales aux non-initiés.

Diffusé depuis le mois de septembre, le magazine illustre *« le rôle du service public en offrant une tribune à ceux qui ont rarement l'occasion de s'exprimer »*, souligne Elizabeth Martichoux. Il a pourtant dû se soumettre à *« quelques réajustements »*. Le décor, jusqu'à présent sombre, a été revu par son créateur, Stéphan Tiéblemont, pour *« plus de clarté, afin de créer une ambiance plus dynamique »*, et surtout *« pour ne pas sombrer dans l'échange intimiste »*.

Pour donner plus de rythme, la durée a été réduite de cinquante-deux à quarante minutes. Et pour mieux cerner le sujet central, quelques rubriques vont disparaître. Il en est ainsi du « panier de la ménagère » avec ses nouveautés en matière de disques compact, vidéo et livres, et de la chronique « Tribus » destinée à décrire un style dans l'humour et la dérision.

OÙ AVEZ-VOUS TROUVÉ TOUS CES DÉTAILS SUR L'UNIVERS CARCÉRAL ?

EN TAULE.

PESSIN

Les séquences sur plateau seront également écourtées pour privilégier les reportages sur des artistes, des créateurs ou des personnages un peu loufoques. Du « poète SDF » à l'idéaliste russe qui tente, pacifiquement, de prendre le pouvoir dans les galeries d'art parisiennes, toute une faune est passée en revue. Un ancien taulard devenu auteur de romans noirs, un coiffeur strasbourgeois qui officie les nuits de pleine lune, accompagné de voyantes et de cartomanciennes, ou encore la plus petite chaîne de télévision câblée du monde...

« Jamais vu ça » n'hésite pas à *« brocarder le bon goût si la provocation a un sens*, explique Elizabeth Martichoux, *mais nous évitons toute provocation politique »*. Il s'agit *« d'explorer les trous noirs du conformisme ambiant, de bousculer un peu la culture de masse, pour ne pas exclure les plus petits »*. Y aurait-il un objectif social derrière ce divertissement qui, effectivement, n'a pas peur du mauvais goût, mais qui sait aussi faire rire ?

« A l'heure où l'on se pose des questions sur l'avenir des jeunes en banlieue, sur ce qu'est la France d'aujourd'hui, nous apportons un éclairage différent », assure la présentatrice. « Jamais vu ça » peut fort bien découvrir une tendance de fond qui se révèlera la mode de demain. Mais les sujets abordés concernent souvent une minorité qui fait tout pour le rester, à l'instar de ce dessinateur de bandes dessinées qui, refusant toute modification à son œuvre, s'est contraint à financer lui-même la publication de ses « strips ».

Le monde de la création alternative n'est vraiment pas simple. Le rendre accessible au grand public l'est encore moins. Heureusement, Natalia Turine, une journaliste russe, trouve toujours un moyen original et humoristique de présenter les créateurs les plus indescriptibles. C'est peut-être elle la vraie révélation de ce magazine.

A. O.

★ « Jamais vu ça », France 3 Paris-Ile-de-France - Centre, Alsace, Nord-Pas-de-Calais - Picardie, dans « Couleur pays », le mardi à 23 heures.

La dépêche maudite

par Luc Rosenzweig

AU CHEVET de notre Sécu malade, Doc Juppé, c'est tout à la fois Ambroise Paré et Claude Bernard. Du bistouri quand c'est nécessaire, même si cela fait un peu mal, mais avec méthode, nom d'un chien, avec méthode ! Fort du succès que lui avaient valu au Parlement et dans les gazettes ses propositions thérapeutiques, Doc Juppé avait répondu avec empressement à l'invitation d'Anne Sinclair de les exposer dimanche soir à « 7 sur 7 ».

Au début, le premier ministre avait l'air tout à fait à l'aise dans ses baskets. A ceux qui objecteraient qu'il n'est pas d'usage qu'un premier ministre de la France se présente au public en baskets, même un dimanche soir, répondons simplement : il n'était pas d'usage, non plus, que ce même homme vînt en bottes au journal de 20 heures il y a quelques semaines pour affirmer qu'il était droit dedans ! Et puis après tout, peu importe, à « 7 sur 7 » comme au 20 heures, on peut venir en Pataugas, en babouches, en talons aiguilles, même pieds nus, les caméras s'arrêtent à la ceinture, le reste étant réservé aux émissions de divertissement de TF 1.

Bref, Doc Juppé expliquait avec un certain brio qu'il avait découvert qu'en six mois d'exercice primoministral que ses patients, les Français, étaient tout à la fois hypocondriaques et paranoïaques. La preuve : ils ont la hantise de la maladie de coeur, qui les fait se précipiter trop souvent chez de coûteux cardiologues, et ils sont persuadés que toute réforme cache une injustice. Ceux qui échappent à ces deux maux n'en risquent pas moins, comme les syndicalistes et les socialistes, le syndrome tétracapillotomique, dit communément du coupeur de cheveux en quatre.

La démonstration allait bon train, lorsque, peu après 19 h 30, arriva la dépêche maudite. D'une voix suave, Anne Sinclair informa Alain Juppé que son ministre des finances, Jean Arthuis, venait d'annoncer dans une boutique voisine qu'il envisageait de supprimer l'abattement fiscal de 20 % sur les salaires. Immédiatement, le regard de Doc Juppé devint aussi sombre qu'un ciel d'orage en Aquitaine. En une nanoseconde, le premier ministre, qui n'est pas la moitié d'une andouille, avait compris l'ampleur de la catastrophe. Fini, la « une » des gazettes de lundi pour les bonnes recettes Juppé. La potion plus qu'amère lancée par Arthuis allait faire du bruit dans le Landerneau, et pas du meilleur. Du genre clameurs et sifflets du Parc des Princes quand le buteur All Black va tenter sa huitième pénalité. De quoi faire plonger des sondages qui ne demandaient qu'à se redresser !

« M. Arthuis a parlé trop vite ? », s'enquiert Anne Sinclair avec une parfaite bonne foi de fausse naïve.

– Non, c'est une idée qu'il a lancée », répond-il avec une rogne sèche. Fichue idée, pour sûr. Et même pas sortie de la bouche d'une femme ministre ! La poisse.

MARDI 21 NOVEMBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.25 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée.
17.20 La Philo selon Philippe.
17.50 Sport : Football. En direct. Huitième de finale de la Coupe de l'UEFA, match aller : Slavia Prague-RC Lens, à Prague ; 18.00, Coup d'envoi ; 18.45, mi-temps ; 19.00, 2ᵉ période.
20.00 Journal, La Minute hippique.

20.50 Cinéma : Pinot simple flic. ■ Film français de Gérard Jugnot (1984). Avec Gérard Jugnot.
22.25 LMI, le magazine info.
22.35 Tiercé.
23.40 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise. Jacques Maillot (Nouvelles Frontières).
0.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
0.55 Journal, Météo.
1.10 Programmes de nuit. Reportages (rediff.) ; 1.35, TF 1 nuit (et 2.30, 3.05, 3.45, 4.20) ; 1.45, Le Vignoble des maudits ; 2.40, Série : Mésaventures ; 3.15, Histoires naturelles (et 5.10) ; 3.55, L'Aventure des plantes ; 4.30, Musique.

FRANCE 2

12.20 Jeu : Les Z'amours (et 4.30).
12.55 Météo (et 13.35).
12.59 Journal.
13.45 Série : Derrick.
14.50 Série : Placé en garde à vue.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.00). Le retour d'Hervé Vilard.
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Quoi de neuf, docteur ?
17.45 Série : Génération musique.
18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.40 Jeu : Que le meilleur gagne (et 3.20).
19.15 Bonne Nuit les petits. Plif ! plaf ! plouf !
19.20 Studio Gabriel (et 1.40). Invités : Mireille Mathieu, Frédéric Mitterrand, interview d'Hugh Grant.
19.59 Journal, Météo.

20.55 Cinéma : Twist again à Moscou. ■ Film français de Jean-Marie Poiré (1986). Avec Philippe Noiret.
22.35 Magazine : Ça se discute. Y a-t-il assez de place pour les gros ?
0.05 Les Films Lumière.
0.10 Journal, Météo.
0.25 Le Cercle de minuit. La beauté, en collaboration avec le journal *Elle*.
2.15 Programmes de nuit. Taratata (rediff.) ; 3.50, 24 heures d'infos ; 4.00, Jeu : Pyramide ; 5.45, Dessin animé.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Magazine : Si vous parliez.
14.48 Le Magazine du Sénat.
15.00 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.05 Série : Brigade criminelle.
16.30 Dessin animé : Popeye.
16.40 Les Minikeums.
17.50 Série : Les deux font la loi.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Histoire de France*, de Stéphane Denis.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.50 Spécial Fa si la chanter. Jeu présenté par Pascal Brunner. Invités : Antoine, Salvatore Adamo, Véronique Sanson, Francis Lalanne, Hervé Vilard.
22.40 Météo, Journal.
23.05 Décrochage régional : Couleur pays.
0.35 Sagacités (rediff.).
1.05 Sidamag (rediff.).
1.20 Feuilleton : Dynastie.
2.10 Musique Graffiti. *Symphonie n° 9, Nouveau Monde*, 4ᵉ mouvement, de Dvorak, par l'Orchestre symphonique de Prague.

M 6

12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : La Vieille Dame et l'Enfant. De Charles Matthau, avec Ellen Burstyn, Walter Matthau.
15.05 Boulevard des clips (et 1.05, 5.10).
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Dessin animé : Tintin. [2/2] Le Temple du soleil.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 ▶ Magazine : E = M 6 junior. Images au centre de la terre : Les Volcans et la vie.

20.50 Série : Docteur Quinn, femme médecin. [1/2 et 2/2] Washita. *Le général Custer est de retour à Colorado Springs, avec pour mission de déplacer les Cheyennes vers une autre réserve.*
22.45 Téléfilm : Docteur miracle. D'Arlene Sanford. *Un couple, dont le mari est stérile, fait appel au docteur Jacobson, spécialiste de l'insémination artificielle, pour avoir un enfant.*
0.20 Série : Les Anges de la ville.
2.30 Rediffusions. Culture pub ; 2.55, Starnews ; 3.20, Jazz 6 ; 4.15, Fréquenstar (Marc Lavoine).

CANAL +

En clair jusqu'à 13.45

12.30 Magazine : La Grande Famille.
13.40 Le Journal de l'emploi.
13.45 Cinéma : La Malédiction des pharaons. ■ Film britannique de Terence Fisher (1959). Avec Peter Cushing.
15.10 L'Œil du cyclone (rediff.).
15.40 Cinéma : A toute allure. ■ Film américain d'Adam Rifkin (1994). Avec Charlie Sheen.
17.05 Documentaire : Dans la nature avec Stéphane Peyron. La Mer de Cortez, de Pascal Sutra Fourcade.
18.00 ▶ Dessin animé : Les Multoches. Le Poème des zéros.
18.05 Le Dessin animé. Reboot.
18.30 Cyberflash.

En clair jusqu'à 20.30

18.40 Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi.
19.30 Flash d'informations (et 23.25).

19.40 Sport : Football. En direct. Bordeaux-Betis Séville. Match de Coupe d'Europe. 20.00, coup d'envoi.
21.50 Sport : Football. En différé. Nottingham Forest-Lyon. Match de Coupe d'Europe.
23.30 Cinéma : Le Retour des morts-vivants 3. □ Film américain de Brian Yuzna (1993, v.o.). Avec Mindy Clarke.
1.05 Cinéma : La Déesse des sables. □ Film britannique de Cliff Owen (1969, v.o., 90 min).

LA CINQUIÈME

12.30 Atout savoir.
13.00 Détours de France.
13.27 Le Journal du temps (et 18.57).
13.30 Le Sens de l'Histoire. Aux martyrs de la paix Itzhak Rabin et Anouar El-Sadate (rediff.).
15.30 Qui vive ! Mémoire et aphasie.
15.45 Allô ! la Terre [2/5].
16.00 La Preuve par cinq [2/5].
16.30 Va savoir.
17.00 ▶ Cellulo.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Eco et compagnie.
18.15 Cinq sur cinq.
18.30 Le Monde des animaux.

ARTE

19.00 Série : L'Homme invisible [7/25] Le Roi de la cavale, de Pennington Richards, avec Tim Turner.
19.30 Documentaire : Leonard Berstein, concerts pour les jeunes. [8/8] La musique symphonique et le jazz, avec Aaron Copland (piano) et l'Orchestre philharmonique de New York.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Magazine : Transit. L'Algérie après les élections. Paroles de femmes sur l'avenir des enfants ; Carnet des Aurès ; Les Repentis ; Un village en Kabylie, entre tradition et islam ; Les Réseaux du FIS en Allemagne ; Le Vote des Algériens en France. Avec Rachid Boudjedra, écrivain. *Cinq jours après l'élection au suffrage universel de Liamine Zeroual à la tête de l'Etat algérien, Transit fait le point sur la crise algérienne.*
21.50 Théâtre : La Serva amorosa. Pièce de Carlo Goldoni, mise en scène de Jacques Lassalle, avec Catherine Hiegel, Alain Pralon, Claire Vernet. *Au XVIIIᵉ siècle, la servante d'un riche négociant mêle et démêle les destins de ses proches. Une pièce de théâtre filmée comme une œuvre cinématographique.*
0.40 Magazine : Velvet Jungle. Louise ; Top Live : Dr. John ; Marseille en rade ; Série : Les Zombies de la stratosphère, de Fred C. Brannon, [7/12] Death on the Waterfront (v.o.), avec Judd Holdren ; Radio Tarifa ; Internet : espace nouvelles images (rediff., 100 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Envoyé spécial. 21.00 Reportages. 21.30 Perfecto. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.35 Les Grands Explorateurs. 22.40 Bouillon de culture. 23.50 Viva. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).
PLANÈTE 19.15 Shaolin. De Raymond Adam. 20.10 Le Skieur du vide. D'Alain Tixier. 20.35 Les Montreurs d'images. De Florence Lloret. 21.25 De Gaulle, vu d'ailleurs. [2/3] Le Prix du pouvoir. De Tom Weidlinger. 22.25 Zoo : état des lieux. [1/4] Derrière les barreaux. De Laurence Simanowitz. 23.15 Squaws : Gardiennes d'une nation. De Christine Welsh (35 min).
PARIS PREMIÈRE 19.30 Stars en stock. 20.00 20 h Paris Première. Invité : Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture. 21.00 Jean-Edern's Club. 21.55 Premières loges. 22.25 Maman a cent ans. ■■ Film espagnol de Carlos Saura (1979). 0.00 Totalement cinéma. 0.30 Concert : Les Négresses Vertes. Enregistré aux Francofolies de La Rochelle en 1995 (60 min).
CANAL J 17.25 Comte Mordicus. 18.00 Soirée Cajou. 18.05 Rébus. 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, C'est la vie ; 18.20, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Tip top clip ; 19.00, Des souris et des Rom ; 19.15, C'est la vie ; 19.30, Série : Mission top secret ; 19.55, Bricolage et au revoir ; 20.00, Tarmac : Invités : Ménélik, Renaud, Les Infidèles ; 20.30, Cajou l'invité.
CANAL JIMMY 21.00 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. Il pleut, il pleut. 21.25 Série : Lucky Luke. Café Ollé. 22.25 Chronique bakélite. 22.30 Série : Angela, quinze ans. Episode pilote : Ma nouvelle amie. 23.15 Rock Stories : Eric Burdon and The Animals. 0.15 Série : Bottom. Burglary. 0.50 Country Box (30 min).
SÉRIE CLUB 19.10 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.30). Caméra meurtre. 19.55 Série : Cher oncle Bill. Plus de filles dans l'équipe. 20.20 Série : Mon amie Flicka. 20.45 Série : Les Chevaliers de la nuit (et 0.20). Cops. 21.35 Le Club. 21.45 Série : Les Espions. 22.35 Série : 200 dollars plus les frais. Haute couture (55 min).
MCM 19.00 Zoom zoom (et 19.45, 0.00, 1.00). 19.15 Passion cinéma (et 0.15). 19.55 Mangazone (et 23.25, 0.55). 20.00 Zoom zoom Guest. 21.00 MCM Classic. 21.30 The Beatles «Alone & Together». De Richard Lester. 22.25 MCM Home Vidéo. 22.30 NBA Action. 23.00 MCM Mag. Spécial Beatles. 23.30 Blah-Blah Groove (30 min).
MTV 20.00 Greatest Hits. 20.30 MTV Europe Music Awards : Best Breakthrough (et 0.00). Clips des cinq révélations de l'année nommées pour les 2ᵉ MTV Europe Music Awards : Dog Eat Dog, H-Blockx, Alanis Morisette, Portishead et Weezer. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Feuilleton : The Real World London. 0.30 The End ? (60 min).
EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Motors. 21.30 Rallye. En différé. Rallye RAC de Grande-Bretagne. 3ᵉ étape. 22.00 Football. Coupe de l'UEFA : matches aller des huitièmes de finale. 0.00 Snooker. Résumé. Ligue européenne 1995 : 14ᵉ match. John Parrott-Ronnie O'Sullivan (60 min).
CINÉ CINÉFIL 18.55 Season of Passion. ■ Film australien de Leslie Norman (1959, N., v.o.). 20.30 Et par ici la sortie. □ Film français de Willy Rozier (1956, N.). Avec Tony Wright. 21.55 La Ligne de démarcation. ■ Film français de Claude Chabrol (1965, N.). Avec Jean Seberg. 23.55 L'Etrange Désir de Monsieur Bard. ■ Film français de Geza von Radvanyi (1953, N., 110 min).
CINÉ CINÉMAS 18.55 Novembre. ■ Film franco-polonais de Lukasz Karwoski (1992). 20.30 Hécate, maîtresse de la nuit. ■■ Film franco-suisse de Daniel Schmid (1982). Avec Bernard Giraudeau. 22.15 La Nuit des juges. ■ Film américain de Peter Hyams (1983, v.o.). Avec Michael Douglas. 0.00 Queimada. ■ Film italien de Gillo Pontecorvo (1969, 110 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Variations sur l'âme slave. 2. Vérité, superstitions. 20.30 Archipel science. 21.28 Poésie sur parole. Les poèmes d'Alfred de Musset (2). 21.30 Grand angle (rediff.). Une journée à la clinique Liberté. La matadore au quotidien. 22.40 Nuits magnétiques. Femmes d'Algérie : Mots de filles, maux de mères. 1. La cellule familiale sans l'épreuve de la violence et de l'exil. 0.05 Du jour au lendemain. Antonio Lobo Antunes (La Mort de Carlos Gardel). 0.50 Musique : Coda. Notations sur La Fontaine ou L'Abeille et le Musicien. 12. Petit prologue ; L'homme qui court après la fortune et l'homme qui l'attend dans son lit ; Fantaisie musicale. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Festival d'automne. Donné en direct du Théâtre du Châtelet, par le Chœur de la Radio de Berlin et l'Orchestre symphonique de la Radio de Baden-Baden, dir. Michael Gielen, Laura Aikin, soprano, John Bröcheler, basse : Œuvres de Schoenberg : Die glückliche Hand, la Main heureuse, drame en musique en un acte op. 18 ; Die Jakobsleiter, l'Echelle de Jacob (oratorio). 22.20 Soliste. Samson François, piano : Œuvres de Liszt. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Quatuor à cordes n° 2 Company, de Glass, par le Quatuor Kronos ; Pluie-lumières pour claviers électroniques, guitare électrique et percussions, de Bousch, par l'Ensemble d'instruments électroniques de l'Itinéraire ; Lacrimosa pour soprano, chœur et orchestre, de Penderecki, par le Chœur philharmonique national de Varsovie et le Sinfonietta Varsovia, dir. Krzysztof Penderecki. 23.05 Ainsi la nuit. Sonate pour flûte et harpe, de Krumpholz ; Quatuor à cordes n° 9, de Chostakovitch, par le Quatuor Eder ; Nunc dimittis, de Strokine, par le Chœur d'Hommes du Monastère Staro-Simonov, dir. Gueorgui Smirnov ; Mémoire éternelle, anonyme, par le Chœur d'Hommes du Monastère Novospasski, dir. Mitrofan Smirnov. 0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Soler (Grande-Bretagne), Ebert, Haunschmid (Allemagne), Pixinguinha, Pernambuco (Brésil), De Falla, Llobet (France), Takemitsu (Australie). 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.
RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le chef d'orchestre Mariss Jansons. Danses symphoniques op. 45, de Rachmaninov, par l'Orchestre philharmonique de Saint-Pétersbourg ; Concerto n° 2 pour violon, de Prokofiev, par l'Orchestre Philharmonia, Frank-Peter Zimmermann, violon ; La Chanson ébrieuse de Varlaam, extraits de Boris Godounov, de Moussorgski, par l'Orchestre Philharmonia, dir. Herbert von Karajan ; Trois Etudes op. 65, de Scriabine ; Symphonie n° 2 Petite Russie, de Tchaïkovski, par l'Orchestre philharmonique d'Oslo. 22.35 Les Soirées... (Suite). Deux chants et danses de la Mort, Trepak et le chef d'armée, de Moussorgski, par l'Orchestre de Philadelphie, Robert Lloyd ; Concerto pour piano op. 16, par l'Orchestre philharmonique d'Oslo ; Symphonie n° 2, de Sibelius, par l'Orchestre philharmonique d'Oslo. 0.00 Les nuits de Radio-Classique.

Le Monde

MARDI 21 NOVEMBRE 1995

Les pères Beatles

par Pierre Georges

CELA FAIT PARTIE des petits matins journalistiques où il vaudrait mieux rester couché. Ou coi. La tête entre deux nouvelles, le cul entre deux chaises. Sûr de rien, prêt à tout.

La Pologne ? Quelqu'un va gagner, c'est sûr. Quelqu'un a gagné, c'est certain. D'accord, mais qui ? Voïvodie après voïvodie, les résultats n'en finissent pas de traîner en langueur. Ils font durer le désir, comptent, recomptent. *C'est que cela n'est pas pareil*, et même totalement différent, un homme d'avant-hier ou un homme d'hier pour demain.

La conférence de paix de Dayton sur la Bosnie et l'ex-Yougoslavie ? Signeront, signeront pas ? Guerre toujours ou paix enfin ? Il faut attendre, encore et toujours, vrai-faux ultimatum américain, lundi après-midi au *plus tard. Ou alors jamais. Ou* alors plus tard.

Lady Di ? C'est établi. Elle a parlé, elle va parler. Elle va tout dire. Elle a tout dit à la BBC. Soit, mais quoi ? Qu'elle n'aime plus son Charles, qu'elle ne l'a jamais aimé, qu'elle divorce ou ne divorce point, qu'elle *lui* fut infidèle ou par trop fidèle ? On le saura plus tard, lundi soir, quand *ces lignes* seront *parues* et déjà caduques, tout juste bonnes à emballer le poisson.

On saura tout cela plus tard, trop tard. L'actualité n'est pas bonne fille ce matin, qui prend du temps à sa toilette et laisse à chacun le soin de titrer, d'interpréter, à ses risques et périls. L'actualité fonctionne comme les 20 % de déductions supplémentaires dont bénéficient des millions de salariés. Au futur passé, au présent composite. Supprimés, pas supprimés, bientôt supprimés, hélas supprimés ? C'est un projet, dit l'un de Bercy. C'est une idée, corrige l'autre de Matignon. Allons, disons qu'il n'y a pas d'idée et encore moins de projet sans feu et que cette aimable perspective n'est rien moins qu'un coupe-faim du matin.

A qui alors, à *quoi se fier* ? Aux vieilles lunes, bien sûr. A l'actualité d'avant-hier, qui fait les bonnes vieilles soupes dans les bons vieux pots. Ou dans les *bons vieux groupes. Là, au moins* pas de risque. On est prêt à l'écrire la tête sur le billot : les Beatles vont nous sortir leurs Mémoires d'outre-tombe. Et les Rolling Stones, qui les marquent à la culotte depuis belle lurette, exhument un CD de derrière les fagots, vingt ans de cave anglaise au moins, en fût de chêne.

Le disque simili-posthume des Beatles, *dont on vous entretient* largement et justement par ailleurs – car un inédit des gamins de Liverpool vaut bien un manuscrit inconnu découvert dans le grenier des ayants droit d'Oscar Wilde –, porte un joli titre : *Free as a bird – Libre comme l'oiseau*. Ou comme le vent.

Le vent d'antan souffle ainsi sur l'actualité. Un bon vieux vent *des familles qui provoque un retour d'âge*. En quelle année sommes-nous ? En Yesterday en*core et demain toujours* ! Voilà de l'actualité qui rassure, culottée comme vieille pipe, cuite et recuite, à petit feu, sur le coin d'une cuisinière baptisée Marketing ou Anthologie. Beatles pour tout le monde et toujours. Beatlemania, comme une longue habitude, un cadeau de fin d'année des familles. Voilà bien une actualité musicale postmoderne. Elle croit encore aux pères Beatles !

Au sommet de l'APEC, les pays d'Asie font prévaloir leurs intérêts communs face aux Etats-Unis

Les Américains n'ont pas pu élargir le débat aux questions de sécurité

OSAKA

de nos envoyés spéciaux

Le climat d'amertume suscité par l'annulation de la venue de Bill Clinton au rendez-vous annuel du Forum coopération économique Asie-Pacifique (APEC) s'était largement dissipé, dimanche 19 novembre, à Osaka, au terme d'un sommet qui *semble consacrer la reprise en main* de la dynamique régionale par les pays asiatiques. C'est l'impression qui *prévaut* dans la presse japonaise, selon laquelle l'administration américaine n'a ni la volonté, ni le *leadership* nécessaire pour résister à la frange d'opinion qui conteste la propension de Washington à s'orienter trop exclusivement vers le Pacifique.

LE PRESTIGE NIPPON RENFORCÉ

La défection de M. Clinton a rehaussé le prestige du Japon dont les atermoiements, lors de la préparation du sommet, avaient alimenté nombre de commentaires acides. Tokyo a réussi à neutraliser le contentieux sur le dossier de la libéralisation du commerce et de l'investissement, qui risquait de paralyser le sommet, à travers un habillage subtil autour d'une notion de *« flexibilité »* qui ménage à cha*cun des dix-huit pays une grande* marge de manœuvre pour s'acquitter de ses engagements.

Ce *compromis* lui a *permis* de faire prévaloir ses conceptions, partagées par la majorité des pays asiatiques, sur les autres piliers de la contruction de l'APEC : le dispositif technique d'harmonisation des pratiques d'affaires dans une quinzaine de domaines (normes, homologation, franchissement des frontières...) et la coopération régionale dans le cadre du programme baptisé « Partenaire pour le progrès ».

Le sommet d'Osaka semble donc bien avoir infléchi le cours de la construction régionale telle que l'avaient d'abord conçue des Américains et des Australiens exclusivement soucieux d'en faire une enceinte de négociations commerciales au service de leurs *thèses libre-échangistes. C'est au* contraire une *« voie asiatique »* qui s'est imposée. Cette approche pragmatique pourrait *s'avérer* à terme plus fructueuse qu'une démarche américaine potentiellement conflictuelle, qui tend à forcer la marche de l'histoire. Selon l'*Asahi*, quotidien de Tokyo, il est clairement apparu à Osaka que les problèmes de l'Asie *ne peuvent être résolus par un seul* pays. Bien que la notion d'*« action commune volontaire »*, qui a dominé *ce sommet, comporte assurément* le risque d'atermoiements dans la concrétisation des engagements, c'est aussi la condition de leur caractère durable, ajoute le quotidien.

Il est désormais manifeste que le volontarisme flamboyant affiché par les Etats-Unis est passé de mode au sein de l'APEC. On a aussi pu l'observer à travers la fin de non-recevoir opposée à la *suggestion de* William Perry, secrétaire américain à la défense, d'élargir la mission de l'APEC aux questions de sécurité.

Ce « ballon d'essai » s'est heurté non seulement à l'opposition des Japonais – *« Nous discutons d'économie à l'APEC »*, a *sèchement* commenté le ministre nippon des affaires étrangères, Yohei Kono – mais *aussi* au scepticisme des Australiens, qui considèrent qu'une telle orientation ajouterait des sources de tension au sein d'une organisation déjà traversée par suffisamment de forces centrifuges.

Pour les pays de l'APEC, le « forum régional » de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean), qui associe ces pays aux *Américains, Japonais, Européens*, Russes et Chinois, offre déjà un espace de discussion autour des questions de *sécurité régionale*. Les Japonais estiment en outre que l'APEC, en renforçant les interdépendances *économiques*, contribue déjà à sa manière à la stabilité de la zone.

Bien que, dans sa conférence de presse, dimanche, le premier ministre japonais Tomiichi Murayama n'ait pas totalement exclu que puissent être, un jour, évoquées, *dans le cadre de l'APEC, des questions de sécurité*, c'est surtout dans le cadre bilatéral que Tokyo entend *s'entretenir de ces problèmes*. La rencontre, à Osaka, entre le vice-président américain Al Gore et M. Murayama a ainsi permis aux deux gouvernements de tenter de dénouer la crise ouverte par la contestation de la présence militaire des Etats-Unis à Okinawa par une partie de l'opinion *japonaise*.

L'AFFAIRE DES TROIS « GI »

L'absence de M. Clinton n'a certes pas permis de réaffirmer de manière aussi solennelle que le souhaitaient Tokyo et Washington l'importance de l'alliance américano-nippone pour la stabilité de la région, mais les questions de sécurité ne l'ont pas moins emporté dans ces entretiens bilatéraux sur les traditionnels dossiers commerciaux.

Cette évolution trouve son origine *dans le récent viol d'une fillette* d'Okinawa par trois « GI », affaire qui a pris au Japon une dimension politique *inattendue* : la *remise* en cause par une partie de l'opinion de la présence des troupes américaines *dans l'archipel, laquelle a suscité* en filigrane des interrogations sur l'alliance militaire avec les Etats-Unis. A *Tokyo et à Washington*, on a vite compris que l'affaire pouvait entraîner des dérapages et qu'il fallait à la fois réaffirmer ce *qui*, au-delà des frictions commerciales, est au cœur des relations américano-nippones, à savoir l'alliance militaire, et annoncer un réaménagement et un regroupement des bases à Okinawa, où sont stationnés les trois quarts des 47 000 « GI » du Japon.

Frédéric Bobin et Philippe Pons

La Chine abaisse ses droits de douane

Le programme d'action adopté, dimanche 19 novembre, par l'APEC (Coopération économique Asie-Pacifique) comporte des engagements de libéralisation. La Chine a ainsi promis, de manière spectaculaire, de diminuer de 30 % ses droits de douane sur 4 000 produits, d'étendre le champ d'activité des banques étrangères et de renforcer la protection de la propriété intellectuelle. Cette annonce a accru les chances de Pékin d'être admise à l'Organisation mondiale du commerce (*OMC*). En revanche, contre toute attente, le représentant chinois n'a pas annoncé la convertibilité du yuan.

■ **GIA : Ahmed Zaoui, chef présumé du Groupe islamique armé** *(GIA) algérien en Europe*, a *été condamné, lundi 20 novembre*, à quatre années de prison avec sursis par la Cour d'appel de Bruxelles après avoir été acquitté en première instance. – *(AFP, Reuter.)*

■ ***ALGER : Khaled Bensmain, secrétaire général du Mouvement* pour la démocratie en Algérie (MDA, opposition)** a échappé, samedi 18 novembre, à un attentat, a annoncé son parti, lundi. Le MDA, dirigé par l'ancien président Ahmed Ben Bella, est l'une des huit formations qui avaient signé en janvier à Rome un *« Contrat national »*. – *(AFP.)*

■ **RWANDA : l'ancien président américain Jimmy Carter** a indiqué lundi 20 novembre qu'il avait obtenu l'accord de Kigali pour un sommet au *« programme limité »* sur la situation dans la région des grands lacs. Au cours d'une conférence de presse dans la capitale rwandaise, M. Carter a précisé que ce sommet, qui doit réunir les chefs d'Etat ougandais, zaïrois, rwandais, burundais et tanzanien, aura en principe lieu du 28 novembre au 2 décembre au Caire. – *(AFP.)*

■ ***GRÈCE : le premier ministre grec, Andréas Papandréou***, âgé *de* soixante-seize ans, a été victime d'un léger malaise, lundi 20 novembre dans la matinée. M. Papandréou a été hospitalisé à plusieurs reprises pour des troubles cardiaques. – *(AFP.)*

■ **POLOGNE : le secrétaire national du Parti communiste français** a estimé, lundi 20 novembre sur France 2, que la victoire du candidat ex-communiste Aleksander Kwasniewski à l'élection présidentielle polonaise était *« un choix de gauche »*, mais *« pas un choix communiste »*. *« Je ne crois pas que ce soit un retour au passé, à un communisme perverti comme celui que les Polonais ont connu auparavant »*, a déclaré Robert Hue.

■ ***TURQUIE :*** la Cour *européenne des droits de l'homme devait* examiner, lundi matin 20 novembre, la requête de l'économiste Nasup Mitap et de l'avocat Abdullah Muftuoglu, deux militants politiques turcs emprisonnés qui s'estiment victimes de violations de leurs droits fondamentaux. –*(AFP.)*

■ ***COLLISION :* deux cargos sont entrés en collision**, lundi 20 novembre dans le chenal de la Seine à la mer, à trois kilomètres environ en aval de Honfleur (Calvados), faisant cinq blessés, dont un grave. Il s'agit d'un porte-containers et d'un *transporteur de gaz*. – *(AFP.)*

Des éléments de l'armée sri-lankaise sont entrés dans le bastion tamoul

COLOMBO

de notre envoyé spécial

Pour la première fois depuis 1990, des éléments sri-lankais ont pénétré dans Jaffna, bastion des séparatistes tamouls (LTTE). Le haut commandement a annoncé, dimanche 19 novembre, que des troupes de Colombo sont entrées dans Nallur, point stratégique situé à 3 kilomètres du centre de la « capitale » des Tigres, et que leur avance *« continue »*. Combats au corps à corps, bombardements, tirs d'artillerie, assauts de blindés : *l'armée jette toutes ses* forces dans l'ultime bataille pour une ville dont la chute sera un symbole après douze ans de guerre civile. Les gouvernementaux reconnaissent que les Tigres opposent *« une résistance acharnée »* à leur avance. Un communiqué du bureau londonien du LTTE soutient que les séparatistes *« ont infligé de lourdes pertes »* aux troupes de Colombo. *Un bilan of*ficiel fait état de plus de 300 soldats *et de 1 500 guérilleros tués* ces dernières semaines.

Les Tigres n'ont pas dit leur dernier mot : samedi, une flottille de douze bateaux de « Tigres de mer » a tiré à la mitrailleuse sur un appareil de l'aviation sri-lankaise qui allait atterrir sur la base de Pallaly, au cœur de la péninsule. L'avion, un transport de troupes, s'est écrasé dans l'océan. Cinq membres d'équipage sont morts ; seul le copilote a survécu. C'est le quatrième appareil à être abattu par les séparatistes depuis la reprise des combats, en avril.

Battus à Jaffna, les guérilleros *vont déplacer la bataille* : dimanche, un détachement de l'armée a été attaqué près de Batticaloa, au nord-est de l'île. L'embuscade, en pleine jungle, a coûté la vie à 38 soldats. Quelque 50 séparatistes ont aussi été tués.

Les Tigres ont tenté, sans succès, de plastiquer la tour de télécommunication de Batticaloa. Ils espèrent ainsi détourner l'attention d'une *armée qui a envoyé un* contingent sans précédent de 15 000 hommes à l'assaut de Jaffna. Prendre ce bastion ne signifie pourtant pas être capable de la « tenir », face à des militants enclins à préférer le cyanure à la reddition. Aucun Tigre n'a ainsi accepté l'*amnistie proposée*, vendredi, aux insurgés qui déposeraient les armes.

Bruno Philip

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 20 novembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18151,20	+1,18	−7,96
Honk Kong index	9287,90	−0,85	+13,39

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

18151,20

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 17/11	Var. en % 16/11	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1890,52	−0,77	+0,50
Londres FT 100	3610	−0,02	+17,76
Zurich	—	—	+15,89
Milan MIB 30	—	—	−11,70
Francfort Dax 30	2198	−0,12	+4,33
Bruxelles	1465,43	+0,52	+5,45
Suisse SBS	—	—	+34,56
Madrid Ibex 35	—	—	+5,81
Amsterdam CBS	—	—	+8,74

DEMAIN dans « Le Monde »

GOÛTS : *chaque mardi (daté mercredi), Le Monde* publiera une page « Goûts » consacrée à la cuisine, aux vins et aux produits. Pour la première livraison, Jean Bardet, fameux cuisinier à Tours, *fait visiter le potager où il cultive ses légumes rares.*

Tirage du Monde daté dimanche 19-lundi 20 novembre : 527 066 exemplaires

